Musées nationaux
du Canada

Musée national
de l'Homme

Ottawa 1971

Publications
d'Ethnologie, nº 3

Famille et parenté en Acadie

Marc-Adélard Tremblay
et Marc Laplante

Publications
in Ethnology, No. 3

National Museums
of Canada

National Museum
of Man

105-01978/

Famille et parenté en Acadie

Musée national de l'Homme
Publications d'Ethnologie, nº 3

Publié par les
Musées nationaux du Canada

Rédaction
Louise Beaugrand-Champagne

National Museum of Man
Publications in Ethnology, No. 3

Published by the
National Museums of Canada

Conseil d'Administration

M. Jean P.W. Ostiguy, Président
M. David Spurgeon, Vice-Président
Mme E.W. George
Mme Harry Cohen
M. Allan Bronfman
M. George W.P. Heffelfinger
Prof. Kiyoshi Izumi
Dr. Amiot L. Jolicoeur
M. W.G. Schneider
Prof. G.S. Vickers
M. J. Tuzo Wilson
M. M.C.D. Hobbs
M. Peter Dwyer
Mme Sally Weaver
M. Léon Simard

M. C.J. Mackenzie
Secrétaire Général
Musées nationaux du Canada

M. William E. Taylor, fils, Directeur
Musée national de l'Homme

Board of Trustees

Mr. Jean P.W. Ostiguy, Chairman
Mr. David Spurgeon, Vice-Chairman
Mrs. E.W. George
Mrs. Harry Cohen
Mr. Allan Bronfman
Mr. George W.P. Heffelfinger
Prof. Kiyoshi Izumi
Dr. Amiot L. Jolicoeur
Dr. W.G. Schneider
Prof. G.S. Vickers
Dr. J. Tuzo Wilson
Mr. M.C.D. Hobbs
Mr. Peter Dwyer
Dr. Sally Weaver
Mr. Léon Simard

Mr. C.J. Mackenzie
Secretary-General
National Museums of Canada

Dr. William E. Taylor, Jr., Director
National Museum of Man

Famille et parenté en Acadie

Évolution des structures et des relations familiales et parentales à l'Anse-des-Lavallée

Marc-Adélard Tremblay
et Marc Laplante

© Tous droits réservés au nom de la Couronne

L'éditeur remplit
les commandes postales
adressées aux
Musées nationaux du Canada
Service de distribution
Ottawa K1A OM8

N° de catalogue NM95-12/3F

Les Musées nationaux du Canada
Ottawa, Canada
Quatrième Trimestre 1971

T09876543 21
A7987654321
Litho au Canada

Ouvrages de Marc-Adélard Tremblay

The Acadians of Portsmouth: A study in culture change
Thèse de doctorat, Cornell University, Ithaca, 1954

People of Cove and Woodlot, Communities from the Viewpoint of Social Psychiatry
(en collaboration avec Charles C. Hughes, Robert N. Rapoport et Alexander H. Leighton) Basic Books Inc., New York, 1960

Les Comportements économiques de la famille salariée du Québec
(avec la collaboration de Gérald Fortin) Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1964. (Deuxième prix, concours littéraire de la Province de Québec, 1965.)

Les Fondements sociaux de la maturation chez l'enfant
(avec l'assistance de Vincent Ross) Conférence canadienne de l'enfance, Toronto, 1965.

Rural Canada in Transition
(ouvrage réalisé sous la direction de Marc-Adélard Tremblay et Walton J. Anderson) Le Conseil de la Recherche en Economie agricole du Canada, Ottawa, 1966.

A survey of the Contemporary Indians of Canada, Vol. II
(avec la collaboration de Frank Vallée et Joan Ryan) Ministère des Affaires indiennes, Ottawa, 1967.

Initiation à la recherche dans les sciences humaines
McGraw-Hill, Éditeurs, Montréal, 1968.

Les Changements socio-culturels à Saint-Augustin: Une contribution à l'étude des isolats de la Côte-Nord
(avec la collaboration de Paul Charest et Yvan Breton) Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1969.

Ouvrages en préparation

L'idéologie rurale canadienne-française
Vers une Anthropologie de la santé
L'Ethnologie de la Côte-Nord du Saint-Laurent
L'Anthropologie du Canada français

Table des matières

Préface

Avant-propos

Introduction: Éléments d'une ethnographie de l'Acadie

1. La position du problème, 1
   - A. Les Acadiens de la Baie-Française, 1
   - B. Le rôle de la famille dans la survivance acadienne, 1
   - C. Les objectifs de l'étude, 2
   - D. Les perspectives de l'analyse, 3
   - E. Les liens avec la tradition ethnographique, 5
   - F. Le choix de l'Anse-des-Lavallée, 6
2. La technique de l'observation, 7
   - A. L'informateur clef, 7
   - B. L'observation participante, 8
   - C. Les inventaires généalogiques, 8
   - D. La visite des cimetières et les données des pierres tombales, 8
   - E. Les registres familiaux, 9
   - F. L'entrevue-questionnaire, 9
   - G. Les entrevues centrées, 9
3. Le plan de la monographie, 9

Première partie

Chapitre I: D'un régime de subsistance à une économie de marché

1. La crise de l'économie acadienne, 13
2. La structure traditionnelle de subsistance, 14
   - A. Fermes familiales et agriculture vivrière, 14
   - B. Lots familiaux et opérations forestières, 15
   - C. Embarcations à rames et pêche à la ligne, 16
   - D. Les éléments de base de l'économie de subsistance, 16
3. L'évolution du système économique, 16
   - A. Les changements techniques, 17
   - B. Les changements dans la conjoncture économique, 21
4. Conclusion, 23

Chapitre II: La société acadienne en devenir; l'influence de la technique sur la structure sociale globale

1. Introduction, 24
2. La structure professionnelle, 25
3. L'organisation sociale, 26
   - A. La structure familiale, 26
   - B. La naissance d'un système de classes, 27
   - C. La structure des élites, 31
4. L'idéologie, 33
   - A. L'idéologie et les faits d'acculturation, 33

B. Les trois thèmes fondamentaux de l'idéologie acadienne, 35
   a. La survivance de la «nation», 35
   b. La vision spiritualiste du monde, 36
   c. Les attitudes d'infériorité, 37
C. Les changements dans l'univers idéologique, 37

Deuxième partie

Chapitre III: L'Anse-des-Lavallée: Un village acadien dans le monde moderne

1. Introduction, 41
2. Le village, 41
3. Les caractéristiques démographiques, 43
   A. La population totale, 43
   B. La pyramide des âges, 44
   C. Les unités familiales, 45
   D. Les enfants, 47
4. Les modes de subsistance, 49
   A. Introduction, 49
   B. Les ressources naturelles, 49
   C. Économie de subsistance et économie de marché, 50
   D. La situation économique de l'Anse-des-Lavallée en 1962, 52
   E. Conclusion: l'insécurité économique des familles ansoises, 53
5. L'organisation sociale, 54
   A. Les associations, 54
   B. La famille, 57
   C. Les classes sociales, 58
   D. La structure du pouvoir, 59
6. L'idéologie, 63

Troisième partie

Chapitre IV: Le mariage à l'Anse: l'ouverture du système de parenté

1. Introduction, 69
2. Les fondements du mariage, 69
   A. La conception du mariage, 69
   B. Les qualités désirées chez le conjoint, 72
3. Les règles du mariage, 74
   A. L'ouverture du système de parenté, 74
   B. L'âge moyen au mariage, 75
   C. Les mariages différés (ou annulés), 75
   D. Les mariages «forcés», 77
   E. Les empêchements de mariage, 78
   F. Les choix préférentiels au mariage, 79

4. La préparation au mariage, 80
5. La cérémonie du mariage, 81
6. Le célibat, 82
7. Conclusion, 82

Chapitre V: La famille, institution-carrefour

1. Introduction, 84
2. La maisonnée, 84
   A. La composition du ménage, 84
   B. Les activités de subsistance, 85
   C. La structure d'autorité et le règlement des conflits, 86
   D. Les règles de succession, 88
3. Les relations familiales, 90
   A. Les relations d'alliance, 90
      a. La conception idéale du rôle d'époux, 90
      b. La conception idéale du rôle d'épouse, 90
      c. Les relations réelles époux-épouse, 91
   B. Les relations de filiation, 92
      a. Les relations père-fils, 93
      b. Les relations père-fille, 94
      c. Les relations mère-enfants, 94
      d. Les relations parents-enfants, 95
   C. Les relations entre enfants, 96
4. Les premiers stades de la socialisation, 96
   A. La naissance et les premiers soins, 96
   B. Les habitudes de propreté, 97
   C. L'exercise de la discipline, 97
   D. L'apprentissage des tâches d'adulte, 98
   E. La scolarisation, 99
5. Les changements dans la structure et les fonctions de la famille, 100
   A. L'importance nouvelle de la famille conjugale, 100
   B. Les changements dans les fonctions de la famille, 102

Chapitre VI: Le système de parenté

1. Le père et la mère d'Ego, 105
2. Le statut d'époux et d'épouse (Ego et sa femme), 107
3. Les frères et soeurs des parents d'Ego, 109
   A. Le statut, 109
   B. Les relations oncle-neveu et tante-nièce, 110
      a. Les relations tante-nièce, 110
      b. Les relations oncle-neveu, 110
      c. Les relations tante-neveu et oncle-nièce, 111
4. Les grands-parents et les petits-enfants, 112
5. Les frères et soeurs des grands-pères et grands-mères d'Ego et de son épouse, 113

A. Le statut, 113
B. La relation, 113
6. Les cousins, 114
A. Le statut, 114
B. La relation de cousinage, 114
7. Les parents par alliance: beaux-parents, brus et gendres, 115
8. Les liens artificiels de parenté, 116
9. Patronyme et hérédité, 117
10. Le «morceau du voisin», 118
11. Les nouvelles significations du groupe de parenté, 119
A. L'entraide, 119
B. La récréation, 120
C. La transmission du bien, 121
D. Conclusion, 122

Chapitre VII: Les lignées et l'idéologie parentale
1. Les groupes de parenté, 123
A. Les règles de descendance, 123
B. Les lignées familiales, 125
2. L'idéologie parentale, 128
A. Les sentiments familiaux, 128
a. La famille, gardienne des valeurs nationales et religieuses, 128
b. L'homogénéité et la solidarité du groupe parental, 129
c. La complémentarité des rôles parentaux au foyer, 129
3. Conclusion, 130

Conclusion
1. Les changements dans l'institution familiale, 130
A. L'importance de la famille conjugale, 131
B. Le rétrécissement des fonctions familiales traditionnelles, 131
C. La démocratisation des relations familiales, 132
D. L'ouverture de la famille aux valeurs universelles, 132
a. Une subsistance économique de plus en plus dépendante de l'extérieur, 133
b. Les nouvelles communications de masse, 133
c. Le décalage entre l'idéologie nationale professée par les élites et l'ensemble des attitudes et des conduites de la masse, 134
d. La famille n'est plus le lieu privilégié où se vivent et s'exaltent les valeurs nationales, 135
2. Quelques éléments de restructuration, 135
A. Quelques problèmes fondamentaux de l'Acadie moderne, 136

B. Les éléments critiques de l'avenir acadien, 136
a. Le développement économique, 136
b. Le rehaussement des niveaux de scolarité, 136
c. La démocratisation des élites, 137
d. L'aménagement de l'espace social, 137

Annexe A: Les habitudes de visite

1. Introduction, 139
2. La cueillette des données de base, 141
3. Étude statistique des conduites de visite, 141
A. Les principales variables, 142
B. Les interrelations entre les variables, 143
C. Le profil des principales habitudes de visite, 146
4. Les groupes sociaux et les habitudes de visite, 147
A. Les isolés, 147
B. Les centres d'attraction, 148
C. Les agents de liaison, 152
D. Les cliques parentales, 153
5. Conclusion, 155
A. L'effritement de la «grande famille», 155
B. La séparation des intérêts du mari et de la femme, 156

Annexe B: Les lignages de l'Anse, 161

Annexe C: L'inventaire généalogique, 162

Annexe D: Donation, arrangements de famille et testament dans la lignée de Jean Belliveau, 169

Annexe E: Liste des ouvrages cités, 173

Liste des graphiques

Carte de l'Anse-des-Lavallée, XXII

I L'influence de la technique sur la structure sociale globale, 39
II Pyramide des âges selon le sexe, Anse-des-Lavallée, août 1962, 44
III Un cas de désintégration familiale, 92
IV Relations fondamentales dans la famille nucléaire, 93
V L'ascendance de «Pierre à Jean à Jacques à Joseph», 107
VI Ascendance paternelle, ascendance maternelle, 107
VII *Siblings* du père et de la mère et leurs conjoints, 110
VIII Le «morceau du voisin» (le système d'échange), 118
IX Carte généalogique de synthèse, 160
X La lignée des Belliveau, 160
XI La lignée des Thériault, 160
XII La lignée des Doucet, 160
XIII La lignée des Comeau, 160
XIV Contexte généalogique des testaments, 169

Liste des tableaux

I Distribution selon l'âge et le sexe 66
II Distribution de la population adulte selon l'âge, 66
III Nombre d'années de mariage, 66
IV Âge au premier mariage, 66
V Âge au premier mariage, selon l'âge et le sexe, 66
VI Grandeur de la famille, 67
VII Niveau de scolarité des parents et des enfants,
VIII Occupation des enfants partis et restés, 67
IX Lieu de résidence des enfants partis du village,
X Âge des enfants partis et restés, 67
XI État civil des enfants partis et restés 68
XII Instruction des enfants partis et restés, 68
XIII Composition et grandeur des ménages, 85
XIV Quelques caractéristiques des lignées de l'Anse-des-Lavallée, 127
XV Qui rencontre dans la famille?,
XVI Étendue des rencontres, 142
XVII Intensité des rencontres, 143
XVIII Modalités ou direction des rencontres, 143
XIX Rencontres parentales et amicales, 143
XX Origine des parents et des amis, 143
XXI Résumé des diverses relations entre les sept variables, 145
XXII Qui visite? et fréquence des visites, 157
XXIII Qui visite? et intensité des visites, 157
XXIV Qui visite? et modalités des visites, 157
XXV Qui visite? et parents ou amis, 157
XXVI Étendue et intensité des visites, 157
XXVII Étendue et modalités des visites, 157
XXVIII Étendue des visites chez les parents et les amis, 157
XXIX Intensité et modalités des visites, 157
XXX Intensité des visites chez les parents et les amis, 157
XXXI Modalités des visites chez les parents et les amis, 158
XXXII Modalités des visites et origine des parents, 158
XXXIII Modalités des visites et origine des amis, 158
XXXIV Âge des isolés, selon le sexe, 158
XXXV Niveau de scolarité des isolés, 158
XXXVI Niveau professionnel des isolés, 158
XXXVII Lieu de naissance des isolés, selon le sexe, 159
XXXVIII Nombre d'années de mariage des familles orientées vers la parenté, 159
XXXIX Nombre d'enfants dans les familles orientées vers la parenté, 159
XL Niveau de scolarité des chefs des familles orientées vers la parenté, 159
XLI Occupation des chefs des familles orientées vers la parenté, 159

XLII Nombre d'enfants mariés dans les familles orientées vers la parenté, 159
XLIII Nombre d'enfants partis de l'Anse des familles orientées vers la parenté, 160
XLIV Qui visite dans les familles orientées vers la parenté?, 160
XLV Étendue des visites des familles orientées vers la parenté, 160
XLVI Intensité des visites des familles orientées vers la parenté, 160
XLVII Modalités des visites des familles orientées vers la parenté, 160

Summary

Since 1950, the senior author of this monograph has undertaken many ethnographic studies on the Acadians living in southwestern Nova Scotia. These have been reported in some 12 different articles and books. *Famille et Parenté*, the report of a research project started in 1962, represents a special effort to study the impact of technological and economic change on the social structure of Acadian society as reflected in the family.

Because they were a relatively autonomous cultural isolate, the Acadians of Saint Malo (a code name) were successful in preserving the attitudes, customs, and traditions of their group up to 1960. They resisted the cultural pressures of the neighbouring English-speaking communities because they identified themselves with a strong, unified national ideology that stressed the solidity of Acadian traditions and the heroic virtues of their ancestors. In that socio-cultural context, the Acadian patriarchal family — because it was at the very heart of all economic, social, political, and religious activities of the group — played a key role in keeping alive their indigenous culture.

Since 1960 however the subsistence economy has been replaced almost completely by a wage economy. This has meant that Acadians have had to leave their communities to work in urban centres of Nova Scotia and the neighbouring provinces. The result is a sharp increase in intercultural contacts and corresponding changes in value-orientation. Many who have moved away from their homes return at regular intervals and influence family community decisions. Changes in the economic substructure have produced a chain reaction in the kinship structure, in functions associated with particular kinship statuses, and in family relations. In brief, the survival of Acadian traditions is not only threatened by increased cross-cultural contacts and exposure to the mass media but also by the internal transformation brought about in an old society by the impact of technological advancement and new ideas and institutions.

Following the general pattern of ethnological studies, *Famille et Parenté* is centered on a traditional Acadian community—L'Anse-des-Lavallée—which in the past was a centre of Acadian leadership in all fields of activity. The village is placed in a broad socio cultural context through the study of Acadian culture as a whole. In the same way, the present is viewed against a background of historical and oral tradition. The period under consideration spans 60 years. In their conclusion, the authors analyze and sum up the main elements of the Acadian cultural crisis.

Techniques used in this study which took four years to complete are the key informant method, participant observation, genealogical method, family records, and interviews.

Résumé

Depuis 1950, le principal auteur de cette monographie a fait de nombreuses études d'ethnographie sur les Acadiens du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse. Elles ont fait l'objet d'une douzaine d'articles ou volumes. *Famille et parenté* est le compte rendu d'un projet de recherche entrepris en 1962. C'est une tentative de comprendre l'effet des changements techniques et économiques sur les structures de la société acadienne en rapport avec la famille.

Étant relativement isolés dans leur autonomie culturelle, les Acadiens de Saint-Malo (nom fictif) ont pu conserver leur système de valeur, leurs coutumes et leurs traditions jusqu'en 1960. Ils ont résisté aux pressions culturelles de leurs voisins anglo-saxons grâce à leur identité fondée sur un idéal national fort et uni, qui mettait l'accent sur la solidité des traditions acadiennes et les vertus héroïques des ancêtres. Dans ce contexte socio-culturel, la famille acadienne patriarcale—parce qu'elle était au centre de toutes les activités économiques, sociales, politiques et religieuses—a joué un rôle primordial dans la conservation bien vivante de la culture indigène.

Toutefois, depuis 1960, l'économie salariale a remplacé presqu'entièrement l'économie de subsistance. En conséquence, les Acadiens ont dû quitter leurs patelins pour travailler dans les centres urbains de la Nouvelle-Écosse et des autres provinces voisines. Les contacts inter-culturels se sont accrus et l'orientation des valeurs a subi des changements importants. Plusieurs individus ayant quitté leur village natal y reviennent périodiquement et influent sur les décisions familiales et communautaires. Des changements dans les sous-structures économiques ont engendré une réaction en chaîne dans les structures de parenté; dans les fonctions liées en particulier à cette dernière; et dans les relations familiales. Bref, la survie des traditions acadiennes est sous la menace non seulement de contacts inter-culturels accrus et de l'invasion des organes d'information, mais aussi des transformations internes apportées dans une vieille société par le progrès technique et les idées et institutions nouvelles.

Suivant en cela le modèle habituel des études d'ethnologie, *Famille et parenté* se concentre sur une communauté acadienne traditionnelle — L'Anse-des-Lavallée — qui, dans le passé, a joué un rôle d'élite dans tous les champs d'activité. Le village se situe dans un large contexte socio-culturel par le biais de l'étude de la culture acadienne dans son ensemble. De même, c'est contre un fonds d'histoire et de tradition orale que le présent prend forme. La période considérée s'étend sur 60 ans. Dans leur conclusion, les auteurs analysent et résument les principaux éléments de la crise acadienne actuelle.

La présente étude s'est déroulée sur une période de quatre ans. Les techniques utilisées sont celles de l'informateur-clef, de l'observation participante, des inventaires généalogiques, des documents de famille et des entrevues centrées.

«Fidèles à la réalité». Ces mots, qui terminent le présent ouvrage, ne pourraient-ils pas tout aussi bien en constituer l'exergue? On ne saurait plus exactement rendre compte, en effet, d'une de ses qualités maîtresses. *Famille et parenté en Acadie* est la description des processus d'évolution sociale et culturelle chez les Acadiens. C'est, par voie de conséquence, un exemple particulier illustrant un phénomène caractéristique du monde contemporain.

Le choix du groupe acadien est particulièrement heureux, non seulement parce que ce rapport constitue de ce fait une contribution importante à la littérature ethnographique nord-américaine, mais encore parce qu'il s'agit là d'un cas particulièrement riche en applications générales. Ce choix n'allait certes pas sans risque, en ce sens que MM. Tremblay et Laplante auraient pu être tentés de s'abandonner aux facilités d'une incertaine spéculation, sans aller au-delà d'une simple collecte d'impressions dont le seul mérite aurait été de refaire la démonstration de vérités déjà reconnues. Ils ont préféré recueillir des données pertinentes, estimant que nous manquons encore de rapports précis sur le processus de changement. Dans l'état actuel des choses, il leur importe davantage d'établir un cadre où pourront s'inscrire d'éventuelles hypothèses plutôt que de se contenter d'élaborer des théories.

Le talent qu'ils mettent à replacer le fait concret dans un contexte valable se manifeste ici de plus d'une façon. La famille, la *parenté*, réalités d'importance mondiale, y sont considérées à l'échelle d'un village suffisamment petit pour que les enquêteurs aient pu, grâce à une exceptionnelle diligence il est vrai, apprendre à en connaître chaque famille, voire la quasi-totalité des individus. Le village lui-même n'est pas envisagé seul, dans l'abstrait, mais comme fraction d'un groupe régional plus considérable, soit quelque 10 000 Acadiens; ses caractéristiques — celles du village, s'entend — sont étudiées dans l'optique des connaissances déjà acquises sur ce milieu plus important, puisque l'objet de la démarche est de dégager les possibilités de passer du particulier au général.

Du point de vue du temps, l'approche est la même. Le village nous est présenté à deux périodes, séparées de dix ans l'une de l'autre, les changements qui se sont produits dans l'intervalle étant examinés en détail. Sur un plan plus général, on y remonte en outre à une tranche chronologique découpée dans les premières années du XX^{e} siècle et, sur une échelle plus vaste encore, à la période antérieure au Grand Dérangement de 1755. En conséquence, le rapport est plus qu'un simple compte rendu ethnographique, c'est une véritable étude dynamique de l'évolution culturelle d'une décennie dont les événements ont été effectivement observés et mesurés par M. Tremblay et ses collaborateurs.

Il y a lieu de s'arrêter tout particulièrement à ce que les auteurs ont à dire des étapes chronologiques et des relations, vu que leurs propos ici s'ajoutent à d'autres techniques de compréhension des processus sociaux. Il est clair que la formule des deux époques constitue un progrès par rapport à celle de l'époque unique, procédé classique. Mieux encore,

la décennie envisagée étoffe, en quelque sorte, la rétrospective historique et les conclusions générales qu'elle autorise en y ajoutant une foule de détails et des certitudes nées de l'observation des faits. Il en va de même pour les études statistiques où c'est dans une large mesure par induction qu'il faut dégager le sens des corrélations et l'ordre des séquences. Le travail de Tremblay illustre tout à la fois l'importance du procédé qui consiste à étayer l'induction par l'observation directe, et la possibilité de cette méthode.

En fait de construction théorique, trois aspects de ce travail doivent retenir notre attention. Je songe ici à la forme de l'étude et du rapport. Sans dédaigner la théorie, les auteurs restent parfaitement libres à l'égard de tous les systèmes possibles, ce qui leur permet d'en arriver à une espèce d'heureux moyen terme pour le compte rendu des données et l'ordonnance des faits. Assurément, ce n'est pas une attitude facile à conserver si l'on songe aux pressions actuelles ou aux définitions courantes de ce qui peut constituer une authentique démarche scientifique.

En Amérique du Nord, on est trop souvent séduit par les vertus des contrôles d'hypothèses même en l'absence de connaissances pourtant indispensables à la formulation d'hypothèses valables. D'autre part, la tendance contraire se manifeste en Europe, où l'on est tenté, parfois, de construire des cadres trop exclusivement théoriques sans tenir compte de données empiriques, à moins qu'on ne se contente de descriptions circonstanciées qui ne semblent trouver leur justification qu'en elles-mêmes. Les Canadiens français, proches de la France et de la pensée française, sont peut-être mieux placés que quiconque pour établir un heureux équilibre entre ces deux extrêmes.

Le deuxième aspect est le suivant. Envisagée dans l'optique d'un développement horizontal, cette étude porte sur des problèmes d'intérêt anthropologique ayant entre eux divers points de contact. Ayant établi, dans les conditions scientifiques qu'il faut, ce que sont les rapports familiaux — au sens large du mot — dans la société acadienne, les auteurs indiquent les changements d'orientation, conditionnés en partie du moins par la nature même du système. Ils y montrent en outre comment certaines influences extérieures au système — les nouveautés techniques par exemple — sont à l'origine de cette évolution et en infléchissent le cours. Enfin, on insiste explicitement sur le problème central que constitue ici l'effet brutal que peut avoir le progrès technique accéléré sur une culture populaire totale; et on appuie aussi sur la convergence de tendances opposées: persistance de la culture, d'une part, et de l'autre, perte d'identité culturelle.

En troisième lieu, l'étude fournit un cadre permettant de suivre pas à pas le déroulement des grands mouvements sociaux et leurs effets sur les individus. Parmi tous ces mouvements où se trouve engagé le système de la *parenté*, il est possible de distinguer ses répercussions sur la famille nucléaire et, partant, sur les diverses fonctions des membres.

La question n'est pas sans importance pour la personnalité ou la santé mentale. L'effet psychologique des conflits de fonctions — ou de l'ambiguité de leur répartition — notamment dans un cadre familial, fait depuis longtemps l'objet d'études psychiatriques, psychologiques ou psychosociologiques. Si le présent ouvrage n'aborde pas directement ces domaines, il n'en constitue pas moins un document précieux, car il note avec grande précision les origines et les modalités de ces difficultés.

Le sérieux méthodologique de l'ouvrage se manifeste particulièrement dans la façon avec laquelle on y fait converger des problèmes multiples vers un problème central. C'est, à cet égard, un modèle pour les travaux futurs. Les auteurs y apparaissent parfaitement affranchis des préjugés d'ordre méthodologique trop souvent caractéristiques de la recherche en sociologie ou en anthropologie culturelle. Ils ne se fondent uniquement ni sur les questionnaires, ni sur la technique de l'informateur-clef, encore que M. Tremblay soit lui-même l'auteur d'une communication bien connue sur ce dernier sujet. Utilisant au contraire les deux méthodes, ils montrent bien comment elles peuvent se compléter. Plus encore, ils ont recours à l'observation participante: ils rendent compte des maisons ou de leur contenu, dressent des inventaires de biens matériels, présentent des listes de naissances, de décès, de mariages tirées des registres paroissiaux, préparent des compilations de données quantitatives,—chiffres de recensements, statistiques, etc., — rassemblent et analysent des renseignements d'ordre historique, y compris, par exemple, les inscriptions sur les pierres tombales.

Nombreux seront ceux qui conviendront de la nécessité d'une approche à la fois quantitative et qualitative dans les sciences du comportement humain, mais il est rare que l'on puisse trouver comme ici une recherche aussi exhaustive de toutes les bribes de renseignements utiles — envisagée des deux points de vue précités et constituant, du reste, un mélange singulièrement heureux des deux méthodes.

Alexander H. Leighton, M.D.
Université Harvard

Avant-propos

Lorsque j'ai décidé, en 1962, d'écrire une monographie sur le système de parenté des Acadiens, je savais, en songeant particulièrement aux travaux classiques de l'anthropologie sociale anglaise, à quelles normes de perfection je me soumettais. Maintenant que les données ont été recueillies et analysées et que j'en connais toutes les lacunes, j'éprouve un profond sentiment d'hésitation à publier. Si je consens à livrer quand même le résultat de mes analyses, c'est que d'autres motifs entrent en ligne de compte.

Ayant étudié cette région depuis quinze ans, il me devenait nécessaire de produire un document ethnographique de synthèse sur la culture acadienne. Après toutes ces années de franche collaboration entre les Acadiens et les diverses équipes de chercheurs qui se sont succédé sur le terrain, nos informateurs et la population acadienne en général ont le droit de voir enfin l'image qu'ils ont donnée d'eux-mêmes.

En second lieu, l'étude est conçue dans une perspective dynamique. Grâce à l'intégration des données de la tradition orale et de la documentation écrite, nous disposons de connaissances systématiques pour la période 1900-1940. Le village de l'Anse-des-Lavallée [1] fut étudié une première fois en 1952, et les résultats des observations consignés dans un ouvrage publié il y a quelques années.[2] Les travaux des années 1962 et 1963 forment le prolongement des analyses antérieures, mais j'ai eu soin de les axer sur un thème fondamental, soit l'institution familiale. Ces études longitudinales sont si rares, — tout au moins en anthropologie nord-américaine, — que cet effort me semblait avoir quelque intérêt pour l'élaboration éventuelle d'une théorie du changement culturel dans le contexte des sociétés occidentales en voie d'industrialisation rapide.

Finalement, à une époque où le Canada français s'interroge sur son avenir et sur la survivance du fait français dans les provinces autres que le Québec, ce document constitue un dossier stratégique. J'espère d'ailleurs qu'à travers les changements que j'analyse pour l'Acadie une nouvelle prise de conscience du Canada français saura émerger: les conséquences sociales du progrès technique sont si enveloppantes qu'il vaut la peine de réfléchir sur leur signification profonde.

Il m'est impossible de remercier ici toutes les institutions et toutes les personnes qui m'ont aidé dans la réalisation de cette monographie. Certaines contributions sont cependant si substantielles qu'elles ne peuvent être passées sous silence.

Je veux, en premier lieu, remercier Monsieur le docteur Alexander H. Leighton. En plus d'être l'initiateur et le coordonnateur des études de l'Université Cornell dans le comté de Stirling, M. Leighton fut mon professeur, mon directeur de thèse, ainsi que mon directeur de recherches dans les travaux sur le terrain en Acadie. Son désir de connaître à fond afin de mieux aider, sa connaissance des choses, des situations et

1 Tous les noms de lieux qui apparaissent dans cet ouvrage sont fictifs. Les noms de familles sont, par ailleurs, ceux de la région et du village étudiés.

2 CHARLES C. HUGHES, MARC-ADELARD TREMBLAY, *et al.*, *People of Cove and Woodlot*, New York, Basic Books Inc., 1960.

des hommes, son constant souci de précision et de vérité, ses exigences professionnelles très grandes, ainsi que ses qualités de chef m'ont permis de faire avec grand soin l'apprentissage de ma profession tout en oeuvrant dans le sens de mes goûts et de mes préoccupations. Qu'il sache ici toute l'estime que je lui porte, de même que la dette de gratitude que je lui reconnais. Ayant été un maître, au sens le plus authentique du mot, il demeure un exemple et une véritable source d'inspiration. Je suis particulièrement heureux qu'il ait consenti à préfacer cet ouvrage.

Mon collègue, le professeur Émile Gosselin, me permettra, de rappeler ici, en guise de remerciements, les liens professionnels et amicaux qui nous unirent durant nos voyages de 1950, 1951, 1952 et 1953 en Acadie. S'il me fallait reprendre ici toutes les questions que nous nous sommes posées sur la culture acadienne, toutes les discussions animées que nous avons eues sur le nationalisme acadien et toutes les analyses que nous avons ébauchées sur la survivance du fait français en Acadie, ces diverses pièces constitueraient un dossier bien volumineux. Si nous n'avons point rédigé l'oeuvre que nous projetions, c'est que nos engagements de recherches nous ont orientés, par après, vers des secteurs différents. Je voudrais lui dire que sa manière originale de percevoir et de comprendre la réalité nous aura acquis de nombreux enrichissements qui, je l'espère, se refléteront ici.

Le professeur Gustave Doucet, du Collège Sainte-Anne, mérite à plusieurs titres une mention spéciale. En plus d'avoir assumé de multiples tâches importantes de recherches pour le compte des universités Cornell et Laval, il fut, durant l'été 1962, mon assistant de recherches à l'Anse-des-Lavallée. Ses connaissances vraiment exceptionnelles en relations humaines, son habileté à saisir rapidement même les situations les plus étranges, son sens de l'humour m'ont permis de ne point désespérer aux moments difficiles. Ce travail n'aurait jamais vu le jour sans son dévouement et sa patience exemplaires.

Monsieur le professeur Willie Belliveau, du même collège, mérite lui aussi ma reconnaissance, car c'est lui qui m'a initié à la culture acadienne. Si monsieur le professeur Belliveau, au moment de sa retraite au collège Sainte-Anne, jouissait d'une réputation enviable auprès des générations d'étudiants qu'il a formées, il connaît la même réputation d'excellence auprès de tous les chercheurs venus, année après année, essayer de tarir ses connaissances ethnographiques. Toujours avec la même fierté nationale, le même souci d'une expression châtiée et un sens aigu de l'étonnement, le professeur Belliveau a su enchanter ses nombreux interlocuteurs. N'eût été ma crainte de trop imposer, j'aurais aimé poursuivre nos conversations inachevées et puiser encore à même sa vaste expérience. Il est une source intarissable. Il saura, à tout le moins, que ses témoignages et ses enseignements n'ont pas été sans résonnance, s'ils n'ont point connu toute leur plénitude. Que madame Belliveau sache aussi combien fut apprécié l'accueil si chaleureux qu'elle m'a toujours réservé.

Quatre étudiants à la maîtrise de Laval sont venus en Acadie pour y entreprendre des travaux d'observation, en 1962 et 1963. Deux d'entre eux, Francine Chartrand et Yves Leclerc, ont effectué leurs travaux de recherches dans la région de Portsmouth. Les deux autres, Roger de la Garde et Marcel Samson, ont travaillé à l'Anse-des-Lavallée. Les données qu'ils ont recueillies, sur questionnaire et par observation participante, m'ont été d'un précieux secours. Je veux ici les remercier de leur collaboration.

Je veux ajouter les noms de ceux qui ont apporté une contribution substantielle à cette étude. Il s'agit de Basile Belliveau, Vincent Blinn, Alphée Belliveau, Urbain Belliveau et M^me^ Marguerite Leblanc, tous résidants de l'Anse. J'espère qu'ils trouveront que les renseignements qu'ils m'ont livrés ont permis de présenter une image plus claire de leur village. Il me faut remercier aussi ceux qui, sans résider dans la communauté étudiée, m'ont accordé de multiples entrevues: le docteur Philippe et M^me^ Colette Leblanc, M. et M^me^ Médéric Comeau, le docteur et M^me^ Jean-Eudes Comeau, ainsi que M. et M^me^ Joseph Leblanc. Je m'en voudrais d'oublier les travaux des professeurs Alain Doucet et Alphonse Deveau sur la région concernée; j'ai à la fois bénéficié de leurs analyses et de leur collaboration la plus étroite.

À souligner également l'apport de certains membres de l'équipe de l'Université Cornell, en particulier: Charles C. Hughes, le regretté Allister M. Macmillan, le révérend père Vincent Martin, o.s.b., Seymour Parker, Robert N. Rapoport, Simone Gosselin et Dorothea C. Leighton.

Je voudrais remercier les institutions qui ont financé les recherches sur le comté de Stirling, ainsi que l'Université Laval et le Musée national de l'Homme, à Ottawa, qui m'ont permis d'entreprendre ces études sur la parenté en Acadie.

Tout comme moi, ma femme Jacqueline a vécu intimement chacune des phases de ce travail et s'y est identifiée. Elle a toujours été pour moi une confidente et une critique, en plus d'être un soutien constant et une observatrice remarquable. Elle aura su très discrètement, mais combien efficacement, rehausser la qualité de cette ethnographie.

Marc Laplante fut, durant deux étés (1963 et 1964), mon assistant de recherches. Sa contribution au présent travail est multiple. Il a particulièrement analysé les données généalogiques qui ont permis la construction des lignages, ainsi que celles ayant servi à la détermination des habitudes de visite. Il a su me seconder dans mes efforts avec une admirable patience.

J'exprime aussi mes remerciements les plus sincères à tous mes amis acadiens et à la population acadienne, qui nous ont si bien accueillis, ma famille, mes collaborateurs et moi-même. Leur compréhension m'a permis de consacrer à cette oeuvre toute l'attention qu'elle méritait.

Je veux remercier également le professeur Tom McFeat, ancien directeur de la section ethnologique du Musée national de l'Homme, à Ottawa. Il a accueilli avec beaucoup

d'enthousiasme mon désir d'entreprendre ce travail. L'intérêt concret qu'il a manifesté à mes travaux ethnologiques fait que cette étude voit enfin le jour.

Ma gratitude va, en outre au directeur de l'Institut de Géographie de l'Université Laval, M. Fernand Grenier, au professeur Jacques Letarte, ainsi qu'à M^lle^ Marie Robert, du Laboratoire de Cartographie, qui ont respectivement autorisé, conçu et exécuté les schémas et lignages généalogiques qui apparaissent dans ce travail.

Mesdames Suzanne Marchand et Ghislaine Montminy, ainsi que mesdemoiselles Monique Olivier et Lise Desrochers, ont effectué la transcription des textes: je les en remercie.

Marc-Adélard Tremblay
Département d'Anthropologie
Université Laval

Note biographique

Né aux Éboulements en 1922, Marc-Adélard Tremblay est détenteur d'une licence en Sciences agricoles de Montréal, d'une maîtrise en Sociologie de Laval et d'un doctorat en Anthropologie de Cornell. Il est professeur titulaire d'anthropologie à Laval et vice-doyen à la recherche et aux études avancées depuis novembre 1969. Il fut directeur-adjoint des études sur les Indiens du Canada et a dirigé de nombreuses études sur le Canada français. Il a publié au-delà de cinquante articles dans une douzaine de revues scientifiques. *Famille et parenté en Acadie* est le résultat de ses travaux de recherche sur la Baie-Française en Nouvelle-Écosse de 1950 à 1965.

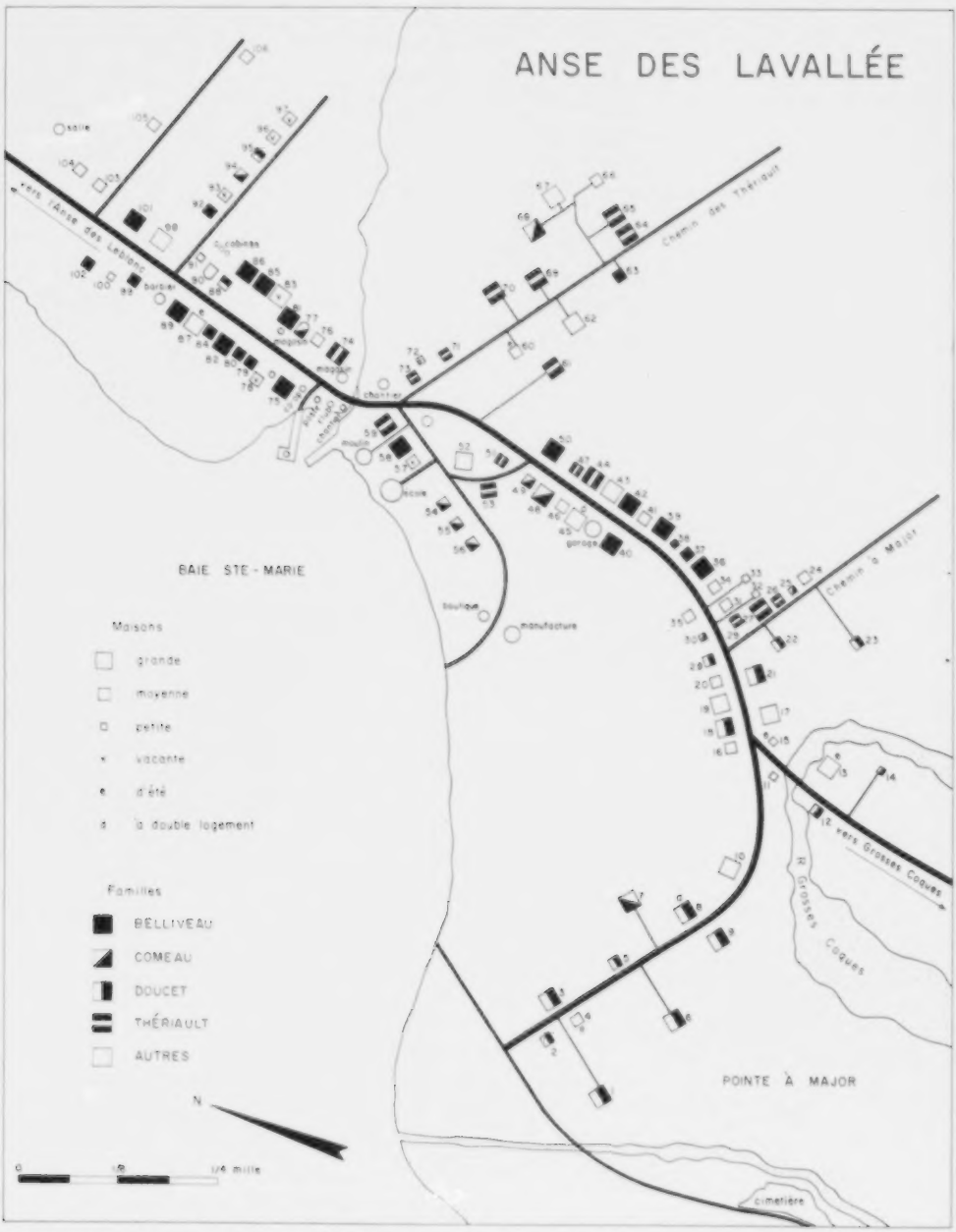

Dessiné au Laboratoire de cartographie, Institut de géographie de l'Université Laval

Introduction

Éléments d'une ethnographie de l'Acadie

1. La position du problème

A. Les Acadiens de la Baie-Française

«Les Acadiens de la Baie-Française sont les descendants de paysans français venus au Canada au début du XVIIe siècle. Ils ont colonisé la région qui s'appelle aujourd'hui la vallée d'Annapolis. En 1755, à la suite d'un ordre donné par le Gouverneur anglais Lawrence, toutes les populations acadiennes de la région ont été évacuées de ces lieux et transportées par bateau. Il fallut une quinzaine d'années avant que quelques familles acadiennes reviennent au pays natal. Voyant leurs terres cultivées par les soldats anglais, elles abandonnèrent tout espoir de recouvrer leurs biens et descendirent vers le sud-ouest de la province où elles ont colonisé la région qui se nomme aujourd'hui la Baie-Sainte-Marie. On estime que les toutes premières familles arrivèrent... vers 1768.»[1]

L'Anse-des-Lavallée est un village de quelque 350 habitants, situé à l'extrémité nord-est de la Baie-Française, en bordure de la région habitée par les colons d'ascendance anglo-saxonne. C'est un des quarante villages acadiens de la Baie-Française, où vivent tout près de 10 000 personnes d'expression et de culture françaises. Disons immédiatement qu'ils se distinguent des autres Français du continent nord-américain tant par leur histoire et certaines de leurs traditions que par leurs attitudes ethniques et leur idéologie nationale.

1 Marc-Adelard Tremblay, «Les Acadiens de la Baie Française: l'histoire d'une survivance», dans *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, vol. XV, nº 4, p. 351.

B. Le rôle de la famille dans la survivance acadienne

Au moment d'amorcer, en 1950, nos premiers travaux ethnographiques dans cette région (ceux-ci étaient alors centrés sur la désintégration sociale et ses répercussions sur la conduite individuelle), nous avons observé des tendances d'un grand intérêt pour l'ethnographie du Canada français, principalement en ce qui a trait à la survivance de la culture française en Amérique. Ces tendances peuvent s'exprimer par les sept énoncés suivants:

a. Il était tout à fait étonnant qu'un si petit groupe ait survécu durant près de deux siècles et ait conservé la plupart de ses traditions, en dépit de nombreux contacts culturels avec les Anglais.

b. La Baie-Française est, sans contredit, un isolat culturel stratégique pour la survie du «fait français» dans les provinces de l'Atlantique (Nouvelle Écosse, Terre-Neuve, Île-du-Prince-Édouard et Nouveau-Brunswick), à prédominance anglo-saxonne.

c. L'histoire de la survivance acadienne est l'une des plus spectaculaires du continent nord-américain, parce qu'elle s'est réalisée dans des conditions difficiles[2]. Enfin, elle repose sur une longue tradition: sept générations successives y ont apporté leur contribution.

d. L'autonomie culturelle du groupement acadien reposait, en définitive, sur le fait que les communautés étaient des unités sociales fonctionnelles: ces communautés se suffisaient donc à elles-mêmes, tant sur le plan de l'économie que sur celui des relations sociales.

Les Acadiens ont conservé leurs traditions parce que la structure

2 «Les Acadiens de la Baie Française», op. cit.

économique d'autosuffisance et la structure des relations sociales centrées sur la parentèle les consignaient dans un circuit fermé, les protégeant contre les influences étrangères.

e. Les Acadiens sont aussi les héritiers d'une idéologie nationale fortement intégrée qui valorise le passé, la force morale et les vertus héroïques des ancêtres, ainsi que la mission providentielle du groupe en terre anglo-saxonne.

f. Tout au long de ce processus de survivance, la «grande famille» et, par après, la famille-souche furent au coeur même de toutes les activités économiques, sociales, religieuses et politiques, et jouèrent un rôle de premier plan comme élément de cohésion des membres.

g. Aujourd'hui, l'isolement culturel est rompu, et les Acadiens sont désormais exposés aux idéologies étrangères qui leur parviennent par le truchement des communications de masse. La famille demeure le dernier rempart où les traditions du groupe ont quelque chance d'être, sinon préservées intégralement, du moins réinterprétées à la lumière et en fonction d'objectifs nationaux clairement exprimés. Les relations d'échange et de complémentarité qu'entretient ce «petit village» avec le monde extérieur, à la suite de l'industrialisation progressive du milieu, — surtout depuis 1942 — allaient modifier dans les années à venir tant l'idéologie du groupe que les diverses structures sur lesquelles elle repose. La famille nous semblait alors particulièrement vulnérable à ces nouveaux agents de changement.

C. Les objectifs de l'étude

Ce sont ces premières observations qui nous amenèrent, quelque dix ans plus tard, à repenser la fonction de la famille dans la survivance acadienne par le biais de l'étude des relations entre les changements du régime économique, d'une part et ceux de la structure de parenté, de l'autre.[3] Cette préoccupation nous paraissait d'autant plus justifiée qu'elle se fondait sur une approche génétique: en retraçant les divers changements survenus dans l'économie acadienne depuis une soixantaine d'années, et en examinant les transformations parallèles qu'ils ont entraînées pour la famille, on peut évaluer la nature des influences des premiers sur les secondes.

De nombreuses études effectuées sur une base transculturelle, — dans les milieux occidentaux comme dans les autres — ont fourni une liste de généralisations valables sur des types de changement qui se produisent, au niveau de la petite communauté, lorsque la technique fait son apparition dans la structure sociale traditionnelle. Autrement dit, peu importe le milieu culturel où il survient, l'avancement technique se traduit par des modifications substantiellement identiques (similitudes formelles). Ces changements peuvent se résumer en quatre groupes:[4]

---

3. Deux communications ont porté sur ces aspects de synthèse. L'une, «Évolution de la structure familiale à l'Anse-des-Lavallée», lue au Congrès de l'ACFAS à l'automne 1963, fut publiée dans *Recherches sociographiques* (vol. IV, nº 3, 1963, p. 315-357); et l'autre «*Économie de salariat et changements dans les structures et les relations de parenté à l'Anse-des-Lavallée*», fut lue au VIIe Congrès international des Sciences ethnologiques et anthropologiques, tenu à Moscou en août 1964, et est parue dans le compte rendu des séances. Toutes deux furent signées par l'auteur principal.

4. «Cultural Change», *Proceedings of the American Philosophical Society*, vol. 99 nº 2, April 1955. Consulter également George M. Foster, *Traditional Cultures and The Impact of Technological Change*, New York, Harper & Row Publishers, 1962.

a. Les changements économiques et techniques

Le passage d'une économie de subsistance à une économie monétaire, ainsi qu'une plus grande dépendance du village par rapport aux structures économiques et industrielles de la province et de la nation;

b. Les changements politiques

La transformation de la structure du pouvoir; la naissance de nouvelles élites; l'affaiblissement des institutions politiques locales, et leur état de dépendance à l'égard des unités politiques centrales;

c. Les changements dans l'organisation sociale

L'atomisation de la famille; la naissance de classes sociales; l'apparition de nouveaux statuts et de nouveaux rôles; la naissance d'associations structurées spécialisées;

d. Les changements idéologiques

Une division de plus en plus nette entre le sacré et le profane; une rupture de plus en plus prononcée avec les traditions religieuses-autochtones, ainsi qu'un affaiblissement du pouvoir contraignant des normes traditionnelles; des changements d'attitudes, de valeurs et de coutumes traditionnelles du groupement sous l'influence de forces sociales extérieures (les contacts interculturels et l'influence des communications de masse, par exemple).

Ces généralisations nous fournissaient un premier cadre pour entreprendre l'examen du processus d'évolution des sociétés traditionnelles. Elles suggèrent l'influence prépondérante des facteurs techniques et économiques dans l'ensemble du changement socio-culturel. En adoptant cette démarche, nous rejoignons d'ailleurs les préoccupations théoriques de plusieurs chercheurs. Le professeur Khartchev, entre autres, dans un intéressant article sur la famille,[5] souligne la nécessité de telles reconstitutions pour l'ethnographie nord-américaine.

Suivant ce modèle général, et nous inspirant des connaissances anthropologiques déjà accumulées sur la société acadienne de la Baie-Française, nous étions en mesure de formuler la question centrale de l'étude. Si l'on tient compte des changements techniques qui sont survenus dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse depuis une soixantaine d'années, et si l'on considère les influences idéologiques les plus diverses qui parviennent jusqu'au coeur de l'Acadie par le truchement des communications de masse (depuis l'avènement de la télévision, en particulier), la société acadienne peut-elle s'adapter à ces conditions nouvelles d'existence et conserver son authenticité? Autrement dit, assiste-t-on à la disparition graduelle, mais certaine, de la culture acadienne?

D. Les perspectives de l'analyse

Pour être en mesure de fournir une réponse satisfaisante à cette question, il nous en faut soulever plusieurs autres et suivre une démarche analytique dont le déroulement pourrait être celui-ci. Quels sont, en effet, les facteurs qui ont suscité de profondes modifications des diverses structures de la société (structures de subsistance, modes d'organisation familiale, structures du pouvoir et des élites, etc.) et dans la con-

5 A.G. Khartchev, «Les problèmes de la famille et leur étude en URSS» *Revue internationale des Sciences sociales*, vol. XIV, no 3, 1962, p. 581-592.

figuration des valeurs nationales acadiennes? Y a-t-il une institution clef par le biais de laquelle on peut examiner ces divers dynamismes et les conséquences qu'ils engendrent? Y a-t-il une communauté acadienne, relativement petite, où entreprendre une étude approfondie de cette institution? Quel est alors le diagnostic que l'on peut poser au sujet de la survivance acadienne dans le sud de la Nouvelle-Écosse?

L'analyse de la survivance d'une collectivité, et des mécanismes profonds qui l'ont rendue possible, doit reposer sur une perspective historico-fonctionnelle et sur une approche qui considère des ensembles sociaux plutôt que des traits culturels divorcés de leurs cadres généraux. Nous n'avons pas manqué de le souligner ailleurs.[6] À Notre avis, on ne pourrait conclure, par exemple, ayant fait la démonstration que les Acadiens éprouvent de la difficulté à conserver leur langue, qu'ils sont également en bonne voie de perdre leur ethnicité et d'être assimilés.[7] L'indice linguistique, aussi bien que tous les autres, si importants soient-ils, ne peut à lui seul refléter d'une manière satisfaisante les réalités culturelles complexes sous-jacentes.[8] On pourra peut-être nous reprocher que notre problématique nous entraîne justement dans le piège à éviter, en nous conduisant à examiner la réalité selon une visée réduite et à favoriser une institution particulière. Sans anticiper sur le déroulement de notre analyse, nous pouvons affirmer, à titre de justification temporaire, que cette approche fut déjà tentée et qu'elle a mis en relief le rôle tout à fait primordial de la parentèle dans la survie acadienne. Au surplus, quand l'ethnologue étudie une institution particulière, c'est afin de mieux comprendre comment elle s'imbrique dans un tout nommé, selon les préférences terminologiques, une «culture», une «société globale», une «ethnie», ou autre.

Pour décrire les changements qui se sont produits depuis plus de cinquante ans en Acadie, nous reconnaissons les qualités fonctionnelles du modèle bipolaire de Redfield: «société traditionnelle» — «société moderne». Ce modèle constitue l'arrière-plan de l'analyse, surtout lors des premiers chapitres. Tout en n'étant plus une société traditionnelle, la société acadienne en conserve plusieurs éléments et est encore loin de posséder toutes les caractéristiques des sociétés industrielles modernes fortement urbanisées. Sur le continuum ci-dessus mentionné, la société acadienne est moins avancée dans son pro-

6 Marc-Adélard Tremblay, «Les Acadiens de la Baie-Française», *op. cit.*, p. 351-352.

7 Dans un article, paru dans *Recherches sociographiques* (vol. V, nos 1-2, 1964, p. 247-255) et écrit par M. André Vachon, en guise de conclusion au Colloque de Laval sur la Société et la Littérature canadienne-française, on énonce l'hypothèse que le Canadien français rencontre des difficultés d'expression parce qu'il y a, chez lui, un divorce profond entre la langue parlée et la langue écrite dans les livres étrangers (ceux de la France). Dans ce cas, il n'existe pas de correspondance entre les significations vécues des symboles linguistiques des Français de France et des Français canadiens, les contextes écologiques et historiques étant trop dissemblables. Par ailleurs, le Canadien n'a pas encore appris à s'exprimer, parce qu'il n'a pas encore intégré son expérience urbaine. Il est encore un rural transplanté en ville. Mais il n'est pas pour cela un assimilé, même s'il y a eu une véritable dégénérescence de la langue.

8 Dans des études récentes sur l'anglicisation acadienne, nous avons utilisé les comportements à linguistiques et les conduites religieuses comme indices valables des changements qui se produisent dans l'identité ethnique des Acadiens et dans leur idéologie nationale. Ils sont valables en autant qu'ils reflètent certains des changements culturels qui accompagnent le passage de la culture franco-acadienne à la culture anglo-saxonne. Ils ne sont cependant pas des indices absolus. Cf. Marc-Adélard Tremblay, «Le transfert culturel: fondement et extension dans le processus d'acculturation», *Anthropologica*, vol. IV, no 2, 1962, p. 293-320, et aussi Marc-Adélard Tremblay, «Niveaux et dynamismes d'acculturation des Acadiens de Portsmouth», *Anthropologica*, vol. III, no 2, 1961, p. 202-251.

cessus de modernisation que le Québec, lequel est relativement moins avancé que l'Ontario, et ainsi du reste. En analysant les facteurs de changement, — nous pensons en particulier à l'avancement technique, à l'urbanisation, aux communications de masse, aux élites nouvelles, — nous avons cherché à montrer comment ceux-ci ont bouleversé les structures de la production, les modes de vie, les types de relations sociales et les structures mentales. Ces réactions en chaîne auraient pu, en elles-mêmes, constituer l'objet de cette monographie, mais nous aurions alors couru le risque d'aboutir à des généralisations qu'il eût été difficile, voire impossible, d'asseoir sur de solides fondements empiriques. On aurait même pu nous reprocher d'être guidé, dans ces analyses globales, par un schéma beaucoup trop simple et peu novateur. N'aurions-nous point aussi trahi l'idéologie de l'ethnographie traditionnelle?

Si l'anthropologie sociale anglaise a favorisé la famille, champ particulièrement fécond pour l'analyse des cultures, et si elle a érigé cette perspective à l'état de tradition, c'est qu'elle postulait la position stratégique de la famille dans la totalité culturelle. La famille serait ainsi un microcosme de la structure sociale et de configurations culturelles plus larges, en plus d'être un lieu mouvant où agissent les divers dynamismes qui, par elle, se répercutent sur l'ensemble. Elle est non seulement un miroir fidèle de la société globale, mais une force qui anime et construit l'ensemble.

En bref, cette monographie poursuit deux objectifs scientifiques principaux:

a) reprendre, pour l'Anse-des-Lavallée, l'analyse des processus de changement qui accompagnent le passage d'une société d'un mode traditionnel d'existence à un genre de vie moderne, en dégageant la primauté des variables technologiques et économiques. (L'analyse des changements récents nous vaudra de mieux saisir comment s'effectue, sur le continent nord-américain, le passage d'une société historique à une société industrielle);

b) analyser, surtout par la famille, les transformations parallèles — sinon consécutives — qui surviennent à tous les autres paliers de la structure sociale. On pourra alors évaluer dans quelle mesure cette institution constitue un frein ou un appui aux changements socio-culturels.

E. Les liens avec la tradition ethnographique

Ainsi orientée, l'étude nous autorisera à poser un diagnostic sur la famille acadienne de l'Anse et aura une valeur comparative pour des travaux à venir. Cette ethnographie vient s'ajouter à toutes celles qui existent déjà, et elle permettra des comparaisons rigoureuses, non seulement entre groupes à parenté linguistique et culturelle, mais même entre groupes fort différents. En effet, nous décrirons la réalité selon des plans et des coordonnées fonctionnels à l'analyse ethnologique. Les concepts opératoires employés, de même que les catégories de classification utilisées, suivent de près les modèles proposés dans les ouvrages classiques sur les systèmes familiaux et parentaux, permettant ainsi l'analyse comparative.[9]

9 Il est possible de comparer des études entreprises par des anthropologues ayant sensiblement les mêmes préoccupations théoriques et utilisant des instruments d'observation identiques ou analogues. Les exigences comparatives sont remplies s'il y a continuité d'une étude à l'autre. Il existe, pour ainsi dire, une équivalence conceptuelle et une équivalence méthodologique par rapport aux données récoltées.

Sans porter sur le Québec, l'étude de l'Anse-des-Lavallée se rattache, par sa conception et ses démarches techniques, aux travaux de Léon Gérin,[10] et Horace Miner[11] et, plus récemment, à ceux de Marcel Rioux[12] et de Gérald Fortin.[13] Elle s'apparente également, par son contenu, aux études sur le système de parenté des Canadiens français de Philippe Garigue,[14] Ralph Piddington[15] et Marcel Rioux.[16] Ces dernières études sur la parenté au Canada français ont cependant été effectuées à partir de perspectives théoriques plus restreintes. Si l'on veut élaborer pour le Québec une théorie du changement social, on devra entreprendre des études semblables à celle-ci pour les diverses régions ethnographiques, une fois ces dernières identifiées. L'Acadie du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse nous a semblé un terrain propice et un laboratoire de choix pour ce genre d'enquête préliminaire, étant donné la très grande homogénéité culturelle de ses habitants, la stabilité des traditions familiales, ainsi que l'apparition récente et soudaine des principaux moteurs du changement socio-culturel. C'est ce même principe qui a orienté jadis les ethnographes vers l'étude des sociétés archaïques. Ces travaux sur les sociétés sans écriture ont permis, depuis quelques décennies, la transposition nuancée de «l'approche ethnologique» dans l'analyse des civilisations complexes.

Ayant souligné, — trop vite, nous en sommes conscients — les principaux liens de ce travail avec la tradition ethnographique occidentale, nous voudrions mentionner les nouvelles voies tracées ici. En premier lieu, il faut reconstituer le plus fidèlement possible un système de parenté jusqu'alors inconnu, et en voie d'évolution rapide. L'importance de la perspective comparative en anthropologie (comparaisons transculturelles) justifie à elle seule la constitution d'un nouveau dossier. En second lieu, ce travail se poursuit dans une perspective longitudinale, puisqu'il considère une tranche de temps de soixante ans et reconstruit, étape par étape, les principaux moments de l'évolution globale du système parental acadien.

F. Le choix de l'Anse-des-Lavallée

Malgré la très grande homogénéité culturelle de la Baie-Française, notre étude devait toucher une seule communauté. Les raisons qui motivent cette attitude sont multiples: nous nous bornerons à identifier les plus importantes. D'abord, nous préférions gagner en qualité ce que nous perdrions en extension. Nous voulions étudier tous les habitants d'un seul village, considérant celui-ci comme une unité sociale fonctionnelle. Et puis, les liaisons d'inter-

10 Cf. Léon Gérin, *L'habitant de Saint-Justin, Contribution à la géographie sociale du Canada*, MSRC, 2e série, 1898, p. 139-216; Le type économique et social des Canadiens, Milieux agricoles de tradition française, Montréal, Éditions de l'ACF, 1938, et «La famille canadienne-française, sa force, ses faiblesses - Le paysan de Saint-Irénée, hier et aujourd'hui», *Revue Trimestrielle canadienne*, XIX, mars 1932, p. 35-63.

11 Horace Miner, *St-Denis, A French-Canadian Parish*, Chicago, The University of Chicago Press, 1939.

12 Cf. Marcel Rioux, *Description de la culture de l'île-Verte*, Ottawa, Musée national du Canada, Bulletin n° 133, 1954, et *Belle-Anse*, Ottawa, Musée national du Canada, Bulletin n° 138, 1957.

13 Gérald Fortin, «Les changements socio-culturels dans une paroisse agricole», *Recherches sociographiques*, vol. II, n° 2, 1961, p. 151-170.

14 Philippe Garigue, «French-Canadian Kinship and Urban Life», *Études sur le Canada français*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1958, p. 63-76.

15 Ralph Piddington, «A Study of French-Canadian Kinship», *International Journal of Comparative Sociology*, vol. 11, March 1961, p. 3-32.

16 Marcel Rioux, *Kinship Recognition and Urbanization in French Canada*, Ottawa, Musée national du Canada, Bulletin n° 173, 1961.

dépendance fonctionnelle qui unissent les trois niveaux complémentaires d'analyse du statut de parenté, des relations parentales et des techniques de socialisation, nous forçaient à les examiner dans une aire territoriale restreinte, où le nombre des habitants rendait possible l'ensemble des opérations empiriques les plus essentielles. Ces trois paliers d'observation devaient en effet s'appliquer aux mêmes populations.

Notre intention d'examiner l'évolution des structures et des relations de parenté présupposait un point d'horizon *(baseline study)* qu'il était plus facile de construire en utilisant des informateurs clefs ayant vécu dans les mêmes milieux durant toute leur vie. La complémentarité des données faciliterait d'autant les reconstructions historiques. Par ailleurs, les facteurs de changement seraient plus faciles à identifier et à suivre dans leurs conséquences. Une autre raison avait son poids: en choissant un village parmi les mieux intégrés de la Baie-Française —comme celui de l'Anse-des-Lavallée, —nous pourrions évaluer plus justement encore les chances de survie de la collectivité acadienne tout entière. Si le village le plus français de la Baie subissait des transformations qui remettaient complètement en question ses traditions, les mêmes dangers existeraient avec plus d'acuité encore dans les autres villages moins bien structurés. Finalement, nos premières études à l'Anse, en 1952, ont découvert des faits intéressants sur la parentèle[17] et nous ont valu de faire la connaissance d'un nombre imposant d'informateurs qualifiés.

2. La technique de l'observation

L'étude sur le système de parenté des Acadiens a débuté il y a quelques années, alors que nous avions déjà accumulé un grand nombre de données ethnographiques sur la société acadienne.[18] Si on fait la somme des différentes périodes vécues sur le terrain durant les cinq voyages antérieurs à l'étude, elles équivalent à trente mois. L'étude proprement dite de la parenté à l'Anse s'est échelonnée sur une période de deux ans, l'auteur principal (Marc-Adélard Tremblay) ayant vécu un peu plus de six mois sur le terrain, tandis que l'auteur secondaire y effectuait des séjours de courte durée. Quant à notre collègue Gustave Doucet, qui nous a assistés dans la recherche des matériaux, il a vécu à l'Anse la majeure partie de sa vie.

Les principales techniques auxquelles nous avons eu recours pour recueillir des données sont: l'informateur clef, l'observation participante, les inventaires généalogiques, la visite des cimetières et les données des pierres tombales, les registres familiaux, l'entrevue-questionnaire, et les entrevues centrées.

A. L'informateur clef

Cette technique est surtout connue de ceux qui effectuent des études anthropologiques sur le terrain. Quelques articles publiés récemment sur cette méthode ont permis d'en mieux cerner les propriétés, le mode d'utilisation et le rendement. Essentiellement, le chercheur choisit, dans l'éventail des informateurs possi-

17. Charles C. Hughes, Marc-Adelard Tremblay, *et al., People of Cove and Woodlot*, New York, Basic Books Inc., 1960, p. 93-164.

18. Voir Marc-Adélard Tremblay, "L'état des recherches sur la culture acadienne", *Recherches sociographiques*, vol. III, nos 1-2, janvier-août 1962, p. 145-167. On trouvera dans cet article une liste des travaux les plus importants sur l'Acadie.

bles, les plus compétents de par leur type de connaissances, leur disposition à communiquer leur science, leur productivité et leur conscience de biais qu'ils introduisent.[19] Nous ne pouvons nous empêcher de rappeler ici les connaissance inépuisables d'un Lennie Belliveau, auguste monagénaire d'une lucidité inimaginable. Il mentionnait les noms des parents (frères et soeurs, en particulier) comme on récite son chapelet, en énumérant les prénoms les uns à la suite des autres, utilisant le principe technonymique.[20] En tout et partout, une douzaine de personnes nous ont servi d'informateurs clefs.

B. L'observation participante

Durant les trois années complètes qu'il a vécu en Acadie, Marc-Adélard Tremblay a participé à presque toutes les activités officielles et individuelles de la région. Il a visité plusieurs centaines de familles, est entré en contact avec un très grand nombre de personnes de toutes classes sociales, a partagé les expériences de ses informateurs, etc. Il en est venu à penser en «Acadien», c'est-à-dire à évaluer les événements, les situations, les objets et les actes à partir de normes strictement autochtones. Cette «saisie par l'intérieur», que Herskovits a appelée «relativisme culturel», nous a permis de nous rapprocher le plus possible des expériences vécues de ceux que nous avons étudiés, et de partager dans une large mesure leurs attitudes, leurs attentes et leurs aspirations.

C. Les inventaires généalogiques

Pour l'inventaire généalogique nous avons constitué un dossier sur chacune des unités résidentielles du village.[21] Nous avons obtenu les informations de base sur le chef et son épouse, leurs enfants, les pères et mères des conjoints, ainsi que leurs frères et soeurs. Ces données de base sur l'âge, le sexe, l'état matrimonial, le surnom, la profession, le niveau d'instruction, le milieu de résidence, les conduites aberrantes, etc., nous ont permis d'élaborer la structure du système de parenté[22] et celle des relations sociales de tous les chefs de famille. Ces fiches avaient été préparées au moment de la première étude sur l'Anse, soit en 1952. Enrichies des études subséquentes, elles furent mises à jour au 1er septembre 1962. Les dossiers individuels des familles sont complets et comparables.

D. La visite des cimetières et les données des pierres tombales

Afin d'obtenir très rapidement (deux jours entiers ont suffi) des données précises sur le nom et l'âge de tous les résidants décédés à l'Anse, nous avons visité les deux cimetières paroissiaux et colligé les inscriptions des pierres tombales. Ces visites nous ont permis de regrouper rapidement les membres d'une même famille, parce qu'ils reposaient, la plupart du temps, dans les mêmes lots ou des lots voisins. Quatre informateurs clefs ont examiné systématiquement ces données durant plusieurs séances d'interrogation. Nous les avons aussi comparées

19 Marc-Adelard Tremblay, «The Key Informant Technique: A Non-Ethnographic Application», *American Anthropologist*, vol. 59, no 4, 1957, p. 688-701

20 On identifie quelqu'un en utilisant son prénom et celui de son père, comme dans «Jean à Joseph».

21 Pour une liste des informations recueillies sur chaque maisonnée, voir l'inventaire généalogique de l'annexe C.

22 Voir, par exemple, au chapitre VII, les groupes de parenté.

avec celles qui apparaissent dans le livre généalogique de Placide Gaudet.[23]

E. Les registres familiaux

Nous avons consulté à quelques reprises des documents de famille tels que lettres personnelles, actes de vente, testaments, vieilles photographies, coupures de journaux, etc. Cette documentation nous fait mieux comprendre[24] l'histoire de cette localité, qui fut jadis un chantier maritime et un port de mer d'importance. Nous avons d'ailleurs consulté systématiquement la colonne sur l'Anse-des-Lavallée dans le *Petit Courrier*.

F. L'entrevue-questionnaire

Afin d'entreprendre une étude réplique du village de l'Anse dans les perspectives de la psychiatrie sociale, une équipe de l'Université Cornell a interrogé, en 1962, (à l'aide d'un questionnaire d'abord utilisé en 1952) près de 70% des chefs de famille, hommes et femmes. Ce formulaire permettait de recueillir des informations sur les variables suivantes: 1) le niveau de prospérité; 2) le niveau de sécularisation; 3) le niveau d'anglicisation; 4) les expériences migratoires; 5) la santé; 6) les relations de parenté et d'entraide; 7) le *leadership*; 8) les attitudes ethniques, etc. Les faits recueillis ont été versés au dossier de chacune des familles et ont permis les recoupements nécessaires à la vérification des données provenant de diverses sources.

G. Les entrevues centrées

Les entrevues centrées ont surtout porté sur les statuts et les relations de parenté. Nous avons d'ailleurs relevé, pour chacune des familles du village, des données concernant les relations sociales des chefs. Nous voulons éventuellement, par l'analyse de ces données sur les visites, déterminer l'importance du système de parenté dans l'ensemble des relations sociales, définir les principales unités d'interaction (cliques) du village, repérer les chefs, et examiner les types d'activités dans lesquelles s'engagent ces groupes non officiels.[25]

3. Le plan de la monographie

Nous croyons qu'il vaille la peine d'expliquer le plan de la monographie, étant donné que les catégories reflètent, on le sait, les orientations conceptuelles, de même que les présupposés théoriques sur lesquels elles reposent. Les descriptions et analyses se dérouleront en trois étapes, progressant du cadre social le plus large (la société globale) à une unité sociale fonctionnelle restreinte (la petite communauté), et enfin, au plan d'une institution particulière (la famille et le groupe de parenté).

La première partie comprend deux chapitres. «D'un régime de subsistance à une économie de marché» (chapitre premier) compare la struc-

23 Cf. Placide Gaudet. Ceux qui aimeraient consulter, pour le Canada, les sources classiques sur ce sujet pourront examiner les travaux suivants: 1) *Le dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, de Mgr Cyprien Tanguay (de 1608 à 1760); 2) *Le Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec*, 1940-1941; 3) *Nos ancêtres au XVII^e siècle*, par le père Archange Godbout, dans le *Rapport de l'Archiviste*, 1951; et 4) *Les généalogies genevoises*, publiées en 1957 par A. Choisy, sont des modèles de présentation à consulter. Pour ce qui est des données généalogiques sur les familles acadiennes, l'ouvrage de Bona Arsenault est une source intarissable. Voir *Histoire et généalogie des Acadiens*, Québec, Conseil de la vie française en Amérique, 2 vol., 1965.

24 Quelques testaments apparaissent à l'Annexe D.

25 L'Annexe A présente les réseaux d'amitié constitués par l'analyse sociométrique des relations sociales.

ture traditionnelle de subsistance, qui existait en Acadie au tournant du siècle dernier, à l'organisation économique et professionnelle des années 60, le long de la Baie-Française, afin d'évaluer la nature et l'intensité des changements survenus dans l'infrastructure économique, et de dégager les éléments exogènes qui constituent les principaux moteurs de cette évolution. Le chapitre suivant met en relief les conséquences sociales du progrès technique au niveau de la société globale (chapitre II: «La société acadienne en devenir; l'influence de la technique sur la structure sociale globale»). Les dynamismes particuliers de quatre structures différentes, mais interdépendantes, y sont reconstitués: nous avons pris soin d'indiquer leurs liens aux forces de déclenchement et de freinage, et de suivre leur cheminement selon une trajectoire originale. Les champs de vision sont: l'univers du travail, l'unité familiale, l'organisation sociale et l'idéologie. Ces divers découpages servent d'introduction à l'univers global des changements, et permettent également quelques approximations, que nous pourrons préciser au moment de l'analyse du fonctionnement de l'Anse durant le processus de modernisation, ainsi que lors de l'analyse des transformations des structures familiales et parentales.

La deuxième partie ne comprend qu'un seul chapitre (chapitre III: «L'Anse-des-Lavallée: un village acadien dans le monde moderne»). Autant il était indispensable, comme nous l'avons soutenu plus tôt, de définir la structure sociale de l'Acadie du sud-ouest pour situer l'unité culturelle restreinte qui fait l'objet de ce travail, autant il est essentiel de reconstituer le mode de vie pour saisir les transformations qui s'opèrent dans l'institution familiale. L'étude monographique suit les tracés uniformes des études antérieures. Les caractéristiques démographiques sont d'abord établies. Les modes de subsistance, ainsi que la structure professionnelle qu'ils requièrent, font ensuite l'objet d'un minutieux examen. L'économie de marché oblige les Ansois à la mobilité géographique, provoque de longues périodes de chômage et suscite, à la fin, une insécurité économique. Suivent une description de l'organisation sociale de la communauté et un résumé de l'idéologie acadienne traditionnelle. Par rapport à la première, la participation aux associations, la structure du pouvoir, de même que l'apparition d'un système de différenciation sociale, constituent les principaux pôles analytiques.

Quatre chapitres composent la troisième partie de l'ouvrage, laquelle est consacrée exclusivement à l'évolution des structures de la famille et de la parentèle. L'analyse emprunte ici les catégories fonctionnelles du mariage, de la famille, de la parenté et des groupes de parentage, et progresse dans le temps de l'unité familiale la plus petite (le couple) vers la structure familiale la plus complexe (la lignée).

L'étude du mariage en tant qu'institution (chapitre IV: «Le mariage à l'Anse: l'ouverture du système de parenté») qui confère à l'union de deux individus un certain degré de permanence nécessite l'examen des principes invoqués pour changer d'état matrimonial — y compris la conception de l'institution du mariage elle-même, — ainsi que des qualités idéales recherchées chez le conjoint. Si l'idéal de mariage que l'Acadien envisage est à plusieurs points de vue une aspiration qu'il cherche à concrétiser par le choix

d'un conjoint donné, les épousailles ne seront permises et n'auront vraiment lieu que si les règles sociales du jeu ont été observées. Il faut alors étudier les principes à respecter dans le choix du conjoint (les empêchements, les préférences, etc.), de même que les rituels religieux et sociaux qui consacrent l'union et permettent l'insertion du nouveau couple dans l'espace parental traditionnel.

Le chapitre sur la famille et les relations familiales (chapitre V: «La famille, institution-carrefour») est, sans contredit, le coeur même de cette monographie: tout ce qui précède converge vers ce point, qu'il s'agit maintenant d'analyser selon une dialectique à l'intérieur de laquelle trois niveaux constituent des pôles d'échanges symbiotiques, à savoir: la structure de la famille, les relations familiales et le processus de socialisation. Si on examine, en tout premier lieu, la composition du ménage, la structure d'autorité, le règlement des conflits et les règles de succession, c'est qu'ils constituent les cadres mêmes des relations d'alliance, des relations de filiation et des relations de fraternité (entre les *siblings*). Quant à la socialisation durant la première enfance, elle nous permet de voir comment s'effectue la transmission des traditions acadiennes. L'analyse dynamique de ces trois réseaux nous permettra, en conclusion, d'identifier les principaux changements qui surviennent dans les structures et les fonctions familiales.

Nous avons utilisé sensiblement les mêmes démarches d'analyse dans la section qui traite de la parenté (chapitre VI: «Le système de parenté»). Chaque statut de parenté apparaît dans un univers parental d'une profondeur de cinq générations (deux ascendantes, la génération d'Ego, et deux descendantes) et nous l'étudions sous l'angle de son contenu et des relations obligatoires (droits et obligations) qu'il comporte. Les changements survenus, tant dans la structure que dans les fonctions de la parenté, découlent des observations antécédentes.

L'étude des groupes de parenté (chapitre VII: «Les lignées et l'idéologie parentale» fournit l'occasion de reconstituer les grandes lignées de l'Anse et de repérer l'idéologie qui les tenait soudées entre elles, non seulement sur le plan de leurs interpénétrations, mais aussi sur celui de leur communion à un même culte, celui de l'ancêtre commun.

La conclusion générale pose un diagnostic sur la signification des changements en cours, du point de vue de la survivance acadienne, et étaye les principaux éléments critiques de la situation présente.

L'ouvrage comprend, enfin, cinq annexes techniques: A) les habitudes de visite; B) les lignages de l'Anse; C) l'inventaire généalogique; D) donation, arrangements de famille et testament dans la lignée de Jean Belliveau; E) liste des ouvrages cités.

Première partie

Chapitre I

D'un régime de subsistance à une économie de marché

1. La crise de l'économie acadienne

L'Acadie du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse était encore au début de la Deuxième Guerre mondiale une société traditionnelle, très peu touchée par le progrès technique et le modernisme. La structure de subsistance, centrée sur les industries primaires de la pêche, de la forêt et de l'agriculture, constituait, tout comme au début du siècle, les éléments de base de l'économie domestique. Il y avait bien dans la région un certain nombre de pêcheurs commerciaux, de même que d'exploitants forestiers qui vendaient leur bois sur les marchés mondiaux. Ces producteurs représentaient, cependant, la minorité. De plus, les entreprises étaient familiales, et l'on se souciait peu d'accroître la production ou l'efficacité des opérations afin d'en faire de véritables entreprises industrielles. Une faible capitalisation, un outillage désuet, des connaissances techniques rudimentaires, ainsi qu'un marché local déficient, ont constamment freiné l'évolution de ces industries familiales séculaires.

Globalement, le système économique de la Baie-Française est passé, durant les deux dernières décennies, d'un régime de subsistance à une structure monétaire.[1] Cette transformation a eu lieu à l'échelle de la province tout entière. À plusieurs reprises, d'ailleurs, ce sera à la lumière des divers éléments de la conjoncture économique provinciale et régionale que nous comprendrons les transformations de l'économie acadienne.

Depuis plusieurs générations déjà, l'Acadien a développé un sentiment d'infériorité envers les Anglo-Saxons pour tout ce qui touche les domaines commercial, économique et financier. C'est à ce niveau, bien sûr, que les pressions du colonisateur sur le colonisé furent les plus intenses et les plus soutenues. Si, dès leur retour en Acadie, après le «Grand Dérangement», les Acadiens ont parlé la langue et professé la foi de leurs ancêtres comme ils l'entendaient, en se repliant sur eux-mêmes, ils ont, du même coup, presque éliminé leur participation à la vie économique de la province et de la nation (au sens politique du terme) canadienne. Ils ont mis sur pied un régime de subsistance qui leur permettait de subvenir à l'ensemble de leurs besoins matériels. Encore aujourd'hui, lorsqu'ils se comparent aux Anglo-Saxons, ils ressentent vivement leurs lacunes en fait de développement technologique et d'organisation financière. Cette infériorité économique a continuellement maintenu les Acadiens dans un état de dépendance visible à l'égard des centres de décision, et elle a freiné le progrès économique de la région.[2]

Le régime économique de subsistance a fonctionné assez bien jusque vers les années 40. Depuis ce temps, toutefois, ce système, inadapté au

1 Il y aurait ici une abondante documentation locale, de même que de riches archives, à Halifax, qui permettraient de fructueuses analyses dans les perspectives conceptuelles et méthodologiques de l'histoire économique. Quant à nous, nous reconnaissons les limites de cette analyse. Nous avons constitué ce dossier à partir de sources documentaires et d'archives limitées, à partir des données de la tradition orale obtenues auprès de vieillards et d'informateurs bien renseignés.

2 Notons, toutefois, que le développement récent de certaines entreprises, à Saint-Malo, selon les principes rationnels de l'organisation industrielle, (quelques scieries, chantier maritime, manufactures de portes et fenêtres, visonnerie, flotte de chalutiers pour la pêche de bas-fonds en haute mer, etc.), est un indice de renouvellement des principes traditionnels. Mais ces gains, bien que spectaculaires pour la région immédiate, sont insuffisants pour diminuer le décalage qui les sépare du groupe dominant, ou encore pour absorber la main-d'oeuvre salariée de la Baie.

système industriel plus large, parvient de moins en moins à retenir les jeunes en Acadie et à assurer la subsistance de l'ensemble des membres du groupe, selon les nouvelles normes véhiculées par les communications de masse et intériorisées par l'élite acadienne.

Tout au long de nos analyses sur les changements économiques, nous tiendrons compte de trois axes principaux: les changements des richesses naturelles; les changements des techniques d'exploitation; et les changements d'utilisation des produits, i.e. leur consommation.

2. La structure traditionnelle de subsistance

Nous diviserons la région du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse en trois secteurs géographiques différents, chacun caractérisé par l'organisation de l'économie autour d'une ressource naturelle principale: a) la côte: région le long de la Baie-Française, dominée par la pêche; b) l'intérieur: une langue de terre de quatre à cinq milles de profondeur le long de la Baie, consacrée surtout à l'agriculture; et c) l'arrière-pays: région en bordure de la forêt, caractérisée par les opérations forestières. Bien que ce découpage soit utile à l'analyse, nous ne devons pas perdre de vue l'ensemble de la région ni oublier que ces trois secteurs furent et demeurent encore interdépendants. Un nombre infime de familles acadiennes, dans un secteur ou dans l'autre, s'adonnèrent à une seule occupation ou fondèrent leur subsistance sur l'exploitation d'une seule de ces trois ressources. Au contraire, on retrouve les industries primaires en diverses combinaisons: agriculture-bois, agriculture-pêcheries, etc. Ainsi, la pêche, l'exploitation de la forêt et l'agriculture formèrent la base de l'économie traditionnelle des Acadiens.

A. Fermes familiales et agriculture vivrière

Dans chacune des sous-régions de la Baie, l'agriculture fut pendant longtemps un élément important de subsistance. Cultiver la terre procurait l'essentiel de la nourriture des hommes et des animaux. De plus, la ferme était un symbole de sécurité, advenant une période de déclin économique ou un revers financier. Cette fonction sécuritaire du bien égalait en importance la fonction nourricière.

Un potager fournissait les légumes de base. On cultivait du foin, des herbages et des grains pour nourrir le troupeau durant l'hiver. Celui-ci se composait[3] de boeufs utilisés pour les travaux dans le bois et sur la terre, de vaches pour tous les produits laitiers, de volailles pour la consommation des oeufs, et de moutons pour la laine servant à la fabrication domestique des vêtements.

Les techniques d'exploitation agricole étaient rudimentaires. La charrue de bois fut employée jusque vers 1875. Puis apparurent les instruments métalliques entretenus et réparés sur la ferme. Les Acadiens n'envisagèrent jamais la culture du sol comme une source possible de revenu: la terre ne servait qu'à nourrir la famille.

Bien que jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale les échanges monétaires fussent très restreints (le troc s'est maintenu jusqu'en 1942, environ), le fermier avait besoin de liquide pour

3 Cf. Chapitre V. 28 (Les activités de subsistance) pour une énumération des diverses unités animales qui composaient le cheptel moyen à l'Anse-des-Lavallée.

s'acquitter de ses taxes et acheter des matériaux de construction. Il trouvait cet argent dans la vente des produits forestiers ou des produits de la pêche, selon l'endroit de résidence.

B. Lots familiaux et opérations forestières

Le voyageur qui suit la route de la côte vers les forêts de l'intérieur constate, à mesure qu'il avance, que le rapport terre défrichée/terre à bois se renverse. Alors que le long de la côte la superficie des terres défrichées et mises en culture surpasse celle des lots forestiers, les étendues forestières sont substantiellement plus grandes que les terres arables dans l'arrière-pays. Au fait, ces dernières années, les habitants de l'arrière-pays ont, à toutes fins pratiques, délaissé la culture de la terre. Autrefois, cependant, tous les fermiers gardaient une partie de leur terre à bois, ne fût-ce que pour leur usage personnel: chauffage, réparation des bâtiments de ferme et de la maison, nouvelles constructions, réparation des instruments agricoles et aratoires, etc. Malgré d'abondantes ressources forestières, le fermier d'alors exploitait ses lots d'une manière judicieuse.

Jusqu'à la fin du XIX^{e} siècle, l'abattage, le sciage et le transport du bois se faisaient sur une base familiale. Une fois les billots coupés, un attelage de boeufs les transportait sur les sentiers de terre gelée et de neige foulée, à travers la forêt, jusqu'au bord des rivières. À ces endroits, des moulins à scie, actionnés par l'eau, dégrossissaient les billes ou les coupaient en longueur. On les entassait sur la rive jusqu'à la fonte des neiges. Le printemps venu, on jetait les billots à la rivière, et les habiles flotteurs les conduisaient jusqu'au bassin, près de la mer. Ces billes, destinées au commerce, étaient chargées sur des bateaux de bois et expédiées partout: en Nouvelle-Angleterre, aux Indes occidentales et en Europe. On gardait une partie de cette production forestière sur place pour les besoins locaux: la construction des maisons et bâtiments de ferme, la construction navale (avec les principales essences de bois dur), le chauffage, etc.

Les forêts riches et abondantes constituaient une ressource presqu'inépuisable. On y trouvait une grande variété d'essences: épinette, pin, pruche, chêne, orme, érable, hêtre, bouleau, sapin.

Tout au long du XIX^{e} siècle, mais surtout durant la période de 1850-1870, la demande du bois, à travers le monde, se fit très forte, et l'économie acadienne en bénéficia grandement, ce fut un véritable âge d'or. Le bois était le principal bien d'exportation, et les armateurs ramenaient en retour dans la région des biens plus rares comme le sucre, la mélasse, le sel ou le rhum. Ce commerce s'effectuait surtout avec les Indes occidentales et l'Angleterre.

C'est vers cette époque aussi que s'organisèrent et se développèrent les chantiers maritimes le long de la côte. Chaque village de quelque importance possédait son installation de construction navale. On utilisait plusieurs essences pour la construction des bateaux, et les forêts locales pouvaient facilement fournir la matière première. Durant le dernier quart du XIX^{e} siècle, les chantiers maritimes devinrent une des principales industries de la région. Ils embauchaient sur place la majorité des ouvriers qualifiés ou semi-qualifiés, procurant ainsi du travail à l'ensemble de la population locale. C'était un précieux apport à l'économie régionale, qui créait un climat de prospérité et d'aisance.

C. Embarcations à rames et pêche à la ligne

La pêche, enfin, eut très tôt une place importante dans l'économie traditionnelle de la Baie. Certains villages le long de la côte vivaient exclusivement de la pêche. Celle-ci se pratiquait à la ligne à main, à bord de petites embarcations. Jusqu'à l'apparition du moteur à essence, au tournant du XX^{e} siècle, le pêcheur voyageait en haute mer avec la voile et la rame, d'où la longueur de ses séjours. Il demeurait habituellement au large une semaine entière. Les techniques de pêche étaient fort simples et demandaient généralement un homme ou deux par bateau. À l'occasion, pour certaines pêches, les pêcheurs travaillaient en équipe.

On rapportait sur la côte surtout du hareng, du merlan (*pollock*), du merlus *(hake)*, du homard, de l'aiglefin, de la morue, de la plie, du flétan, et plusieurs sortes de coquillages bivalves, dont le pétoncle. Dans l'ensemble de la province, c'est le comté de Stirling qui compte la plus haute concentration de pêcheurs. Mais les produits rapportés de la mer à la municipalité anglaise et à la municipalité acadienne du comté diffèrent. À Bristol (anglaise), on s'intéresse surtout aux pétoncles, au homard, à la morue, à l'aiglefin, au merlus et au merlan, tandis qu'à Saint-Malo on se spécialise surtout dans la plie et les diverses variétés de coquillages.

Chaque village comptait au moins une ou deux petites industries de séchage, d'empaquetage et de mise en conserve du poisson. Parfois, aussi, ces opérations se faisaient à Bristol ou encore dans les grands centres, où les pêcheurs rapportaient leurs prises.

D. Les éléments de base de l'économie de subsistance

Voici les principales composantes de l'organisation économique traditionnelle de l'Acadie: a) le travail est centré sur l'exploitation des ressources naturelles de la région; b) cette exploitation s'effectue sur une base familiale, c'est-à-dire que la maisonnée est la principale source de recrutement de la main-d'oeuvre et que la direction des activités économiques revient au patriarche;[4] et c) l'ensemble des activités économiques de tous les membres de la maisonnée (hommes, femmes et enfants) sont orientées en fonction de la subsistance du groupe familial et de l'accumulation des biens. Par la fructification du bien, on vise à accroître le patrimoine, en vue de l'héritage multiple,[5] et à prévenir les effets néfastes de désastres éventuels (maladie, mauvaises récoltes, etc.) Si, par la suite, on a pu organiser l'exploitation du bois et des produits de la mer sur une base commerciale, c'est que la demande fut forte et continue à une période donnée et que les produits abondaient dans cette partie de la Nouvelle-Écosse.

3. L'évolution du système économique

Le système économique traditionnel décrit sommairement plus haut s'est maintenu jusque vers les années

4 Cf. Chapitre V, sections 2C et 2D. La structure d'autorité et le règlement des conflits. Les règles de succession.

5 Le système généralisé de l'héritage multiple a rétréci les terres à un niveau tel que la plupart des fermes ne pouvaient constituer des unités agricoles viables. Comme nous l'avons signalé plus haut, l'étendue des terres ne fut qu'un des nombreux facteurs qui ont empêché la mécanisation, l'industrialisation et la commercialisation de l'agriculture acadienne.

1870 ou 1875. On désigne souvent le quart de siècle qui précède immédiatement cette date comme étant «l'âge d'or» de l'économie acadienne. Fondée principalement sur les ressources naturelles, elle prospéra en raison des vastes réserves du terroir. Par contre, (tout comme l'économie du Canada) elle fut affligée d'une récession économique qui dura un peu plus d'un quart de siècle et marqua un temps d'arrêt.

Il s'est développé depuis cent ans, en Nouvelle-Écosse, un ensemble de conditions qui, associées à l'avancement technique, ont suscité, pour l'économie acadienne, le passage d'un régime de subsistance à une économie de marché. C'est de cette conjoncture que nous voulons brosser l'esquisse.

A. Les changements techniques

a. *L'industrie forestière*

C'est l'industrie forestière qui a subi, en tout premier lieu, l'influence du progrès technique. Vers les années 1875, tous les arbres de bonne dimension, près de la côte ou au bord des rivières en forêt, ont été coupés (première ou deuxième coupe). Il reste encore quelques bonnes colonies forestières (essences variées), mais elles sont d'accès difficile. L'innovation technique dans deux domaines en particulier, celui des sources d'énergie et celui du transport, permettra d'enrayer cette barrière naturelle. D'abord, le moulin à scie à vapeur permet aux exploitants de la forêt d'établir des chantiers de coupe à l'intérieur.[6] Plus tard, le moulin à scie portatif (à essence) conférera aux opérations forestières une plus grande mobilité, en réduisant la superficie nécessaire à la rentabilité des zones d'opération et en permettant un déplacement rapide de l'équipement.

Au moment où les chantiers atteignent le coeur des forêts, les nouvelles techniques de construction des routes et de transport viennent faciliter encore le travail du bûcheron. Les moulins à vapeur furent mis en opérations vers 1887. On les installa le long des voies ferrées et, ainsi, le transport du bois se fit par rail, de la forêt jusqu'aux quais de chargement.

Puis, vers les années 1930, l'utilisation du camion marqua une étape importante. Pour les exploitants forestiers, ce nouveau moyen de transport offrait deux possibilités: ou bien construire un grand moulin en forêt et y traiter le bois apporté par les camions; ou bien utiliser les moulins portatifs qui traitent sur place le bois coupé, et transporter le bois scié vers la côte, à l'aide des camions. On exploita tantôt l'une, tantôt l'autre de ces alternatives selon la localisation des chantiers situés en forêt.

L'industrie forestière a aussi connu plusieurs autres changements techniques, en particulier, dans la coupe. L'introduction de la scie mécanique a transformé à elle seule les habitudes de travail et a beaucoup contribué aux nouvelles conditions de vie

6 Il est à remarquer que le mouvement de colonisation vers l'intérieur a coïncidé avec le déplacement des opérations forestières vers le coeur de la province, à un moment où les techniques d'exploitation (coupe, charriage, flottage, sciage) étaient rudimentaires et centrées sur la famille. Une fois installées dans ces régions éloignées de la côte (de 10 à 20 milles), les familles ont défriché des lots de terre en dehors de la saison de coupe, elles ont constitué des troupeaux d'animaux domestiques nécessaires à l'auto-suffisance. Les diverses exploitations nécessaires à la vie dans une communauté frontière (hôtellerie, forge, écurie, magasin général, banque, etc.) s'établirent en même temps que les colonisateurs. Le dépeuplement de ces colonies forestières surviendra au moment où les grandes compagnies, après avoir consolidé leurs domaines forestiers, installeront des moulins à pulpe et des moulins de sciage fortement mécanisés dans les centres urbains de la côte, terminant ainsi les opérations familiales, comme nous le verrons plus loin.

et de travail du travailleur forestier.[7] Toutes les nouvelles techniques ont rendu possible la coupe à longueur d'année; conséquemment, le travail de bûcheron est devenu, lui aussi, une occupation permanente (professionalisation du travail en forêt).[8]

L'histoire de l'industrie manufacturière du bois, le long de la Baie, est cependant plus complexe que l'évolution des techniques qui ont amené un renouveau des exploitations forestières. On peut même dire que le développement de certaines techniques, comme le moulin portatif, par exemple, est étroitement relié à l'état de la richesse du milieu, à diverses époques. Jusqu'à très récemment, la coupe du bois s'est effectuée selon les caprices du moment et selon les gains anticipés. Les compagnies n'ont suivi aucune politique de conservation, de reboisement, d'abattre des arbres selon leur grosseur. Quand les moulins quittèrent la côte ou le voisinage des cours d'eau, les terres à bois étaient gaspillées, et on se soucia peu de préparer l'avenir.

L'épuisement de cette ressource naturelle facilement accessible à créé de nouvelles conditions exigeant de nouvelles techniques. Par contre, durant les deux guerres mondiales (1914-1918 et 1939-1945), alors que la demande du bois et de ses produits augmentait considérablement, la souplesse des nouvelles techniques permit l'exploitation à travers toute la forêt. Depuis qu'une loi a fixé la taille minimale d'abattage des arbres de chaque espèce, les compagnies se montrent plus judicieuses dans leurs politiques de coupe. Au surplus, elles commencent à bénéficier des avantages d'une planification à long terme. Aujourd'hui, certaines compagnies font du reboisement.

b. L'industrie de la pêche

Le progrès technique a aussi transformé l'industrie de la pêche. Vers 1900, le moteur à essence fit son apparition et changea substantiellement les habitudes de travail et le genre de vie des pêcheurs de haute mer. Le moteur leur a permis de se rendre aux bancs autrefois inaccessibles. Il leur a valu surtout de revenir chez eux chaque soir et de livrer quotidiennement leurs cargaisons de poissons. Les coûts d'opération de ces bateaux étant plus élevés, les propriétaires ont dû renouveler leur outillage (filets, entre autres) afin d'accroître la quantité hebdomadaire de prises.

L'innovation la plus spectaculaire survint vers 1945, au moment où les bateaux-usines européens commencèrent à opérer dans le voisinage de la Nouvelle-Écosse. Ce type de pêche s'effectue à l'aide d'immenses filets manoeuvrés par des grues géantes et qui ratissent le fond de la mer, prenant d'un seul coup un grand nombre d'espèces de poissons. De plus, ces puissants bateaux de fer peuvent traiter sur place leurs prises et réfrigérer le poisson jusqu'au retour au port d'attache. Ils entreprennent de longs voyages et exigent un important

7 Les conclusions auxquelles nous sommes arrivés dans notre étude sur la professionalisation du travail en forêt au Québec («Les tensions psychologiques chez le bûcheron: quelques éléments d'explication»), *Recherches sociographiques*, vol. I no 1, 1960, p. 61-82; consulter à ce même sujet: Gérald Fortin et Emile Gosselin, «La professionalisation du travail en forêt», *Recherches sociographiques*, vol. I, no 1, 1960, p. 33-60) s'appliquent à peu de choses près aux bûcherons de la Baie. Dans le prolongement des résultats obtenus, on peut également affirmer que si l'avancement technique de l'industrie forestière (comme de toute industrie) a réduit les opérations manuelles, facilité l'exécution des tâches et diminué la fatigue physique, elle n'a pas pour autant amené une plus grande sécurité de l'emploi et des revenus, ni contribué à un meilleur équilibre émotif. Les recherches de l'Université Cornell dans le comté de Stirling nous fournissent des constatations fort impressionnantes à ce sujet. Cf. Dorothea C. Leighton *et al.*, *The Character of Danger*, New York, Basin Books Inc., 1963.

8 Cf. Chapitre II, section 2.

équipage. Organisée de cette façon, la pêche devenait une industrie éminemment profitable.

L'arrivée de ces chalutiers sema le désarroi chez les pêcheurs côtiers de la Nouvelle-Écosse. Ils tentèrent d'abord, mais sans succès, d'interdire à ces bateaux l'accès des emplacements de pêche les plus fréquentés. Ils prétendaient alors que ces nouvelles techniques amèneraient la fin des bancs et modifieraient considérablement les habitudes de vie du poisson. Leurs affirmations furent contestées, à la suite d'études expérimentales.

Peu de pêcheurs acadiens ont réussi à s'adapter aux techniques de ces bateaux et à s'organiser pour les concurrencer. Il faut, au départ, un capital substantiel afin de s'équiper convenablement. Pour ce faire, les pêcheurs doivent réunir leurs capitaux et travailler en étroite collaboration. Mais ils perdent alors l'indépendance que leur donnaient leurs frêles embarcations. La pêche sur chalutier exige aussi que le pêcheur délaisse ses habitudes actuelles de vie (créées par le moteur à essence) et revienne aux anciennes conditions, c'est-à-dire partir en mer plusieurs jours à la fois. Un petit nombre a relevé le défi, mais l'ensemble des pêcheurs de la Baie est en bonne voie d'abandonner la pêche commerciale.

La technique s'est introduite enfin dans le traitement des produits de la mer. Mentionnons seulement le séchage artificiel du poisson, la réfrigération et les transports rapides qui permettent de distribuer sur de longs parcours du poisson frais ou congelé. L'utilisation de ces nouvelles techniques de traitement et de distribution a aussi exigé la modification des petites industries locales et familiales. La main d'oeuvre locale résiste fortement à de tels changements, puisqu'ils réduisent ses chances de trouver un emploi stable dans la région.

c. L'Industrie agricole

Du côté de l'agriculture, l'évolution technique n'a pas été aussi prodigieuse que dans les deux industries précédentes. L'agriculture est toujours demeurée une entreprise domestique sans aucune visée de commercialisation. Un peu après le tournant du siècle dernier, le système de transmission des biens par la division du lot de ferme en parts égales entre les enfants a cessé. Les parcelles («les bretelles») de terre étaient si réduites qu'elles permettaient à peine à une famille de produire les principales denrées nécessaires à sa subsistance. Chaque entreprise pouvait jouer un rôle fondamental dans l'économie familiale mais rendait difficile l'organisation de l'agriculture sur une base commerciale. Pour produire de cette façon, il aurait fallu que certains entrepreneurs agricoles achètent plusieurs terres (consolidation horizontale) et adoptent les nouvelles techniques de production. Or, traditionnellement, les familles tiennent à garder leur lopin de terre, même s'il est de peu d'utilité ou de faible rentabilité. Il représente une sécurité devant une éventuelle catastrophe économique. C'est ainsi que, durant la dépression de 1870-1890, plusieurs familles retournèrent à la culture du sol pour se procurer l'essentiel.

On peut se demander, très brièvement, pourquoi, chez les Acadiens, l'agriculture n'a jamais atteint un degré de commercialisation. Il semble qu'en général l'Acadien n'ait jamais été intéressé à se spécialiser dans l'agriculture. Il est plutôt un homme de plusieurs métiers, et nous verrons bientôt comment cette polyvalence

professionnelle est liée à son besoin de sécurité économique dans la lutte pour la survivance. Mais il ne faut pas sous-estimer l'importance de la concurrence créée par les fermiers plus fortunés de la Vallée, où les terres alluvionnaires sont d'une exceptionnelle fertilité. Peu motivés par l'agriculture, d'une part, craignant la concurrence des fermiers spécialisés de la Vallée, d'autre part, les fermiers de la Baie ont continué de produire ce dont ils avaient besoin pour la consommation familiale et de vendre leur surplus sur les marchés locaux. Enfin, comme c'est habituellement le cas dans les milieux ruraux, les agriculteurs ont refusé les techniques qui auraient accéléré la transition vers une agriculture commerciale. Puisque cette évolution ne s'est pas produite, la ferme familiale demeure, comme par le passé, intéressante par son rôle supplétif.

d. L'industrie de la construction maritime

La technique a bouleversé, enfin, une des industries les plus florissantes de la région: la construction navale. Tous les chantiers maritimes de la Nouvelle-Écosse furent très actifs jusqu'au début du XX^{e} siècle. Depuis, cette industrie a connu un déclin constant et régulier, à l'exception de quelques reprises partielles durant les deux périodes de guerre. Évidemment, plusieurs facteurs furent responsables de ce déclin: baisse du commerce durant la dépression de 1870-1890, baisse des échanges commerciaux avec les États-Unis (après la Confédération qui introduisit des nouveaux tarifs peu avantageux), réduction des activités forestières qui alimentaient les chantiers des bois requis pour la construction des navires. Mais par-dessus tout, la demande de navires de bois destinés au commerce et à la pêche diminua lorsqu'on développa la technique des chalutiers de fer transformés pour la pêche, et lorsque les communications et le transport furent transformés par le chemin de fer, l'automobile et le camion. À mesure que le réseau routier se développait et que les nouveaux moyens de transport prenaient de l'importance, les anciens, comme les voiliers, devinrent inutiles. Locomotive et camion précipitèrent la fin de l'industrie de la construction navale dans la municipalité française. Durant la Première Guerre, des contrats gouvernementaux redonnèrent un nouvel élan à cette industrie jadis florissante. Une fois les opérations militaires terminées, les contrats furent résiliés, et tous les chantiers de la région fermèrent leurs portes, à l'exception de celui de Maltapan, qui continua ses opérations à un rythme réduit. Lorsque le second conflit mondial éclata, il y avait là un outillage et une main-d'oeuvre capables de rencontrer de nouveau les échéances gouvernementales. D'ailleurs, le chantier de Portsmouth remplit lui aussi des contrats militaires importants. À la fin du conflit, ces deux chantiers fermèrent de nouveau. Aujourd'hui, dans Saint-Malo, il existe encore un chantier d'importance, à Maltapan River, qui embauche une centaine d'employés, et plusieurs petits chantiers familiaux qui construisent des bateaux de plaisance pour les Américains. Mais l'industrie de la construction maritime est presque disparue, laissant sans emploi un grand nombre d'hommes de métier.

La fin des chantiers maritimes a causé des changements profonds dans l'économie acadienne par ses conséquences sur la structure professionnelle, sur le niveau des emplois, sur l'industrie du bois et sur le

commerce en général, comme nous le montrerons bientôt.

e. La primauté des changements techniques dans l'évolution de l'économie acadienne

Dans l'ensemble des facteurs qui ont déclenché le processus de transformation de l'économie acadienne, les changements techniques tiennent une place prépondérante. Dès 1875 environ, la technique exerce une certaine influence sur les deux principales industries: le bois et la pêche. Vers cette époque, également, le pays et la province de Nouvelle-Écosse connaissent une période de dépression économique qui se poursuivra jusqu'en 1890. Enfin, la Confédération de 1867, en changeant les tarifs commerciaux entre le Canada et la Nouvelle-Angleterre, freine le développement économique de la province. C'est la convergence de ces facteurs, à un moment donné, l'évolution et le progrès de l'économie générale de la Nouvelle-Écosse et de l'économie acadienne. La réorganisation de l'économie, sur une base monétaire, s'effectue lentement, et remplace les anciens systèmes familiaux et locaux.

B. Les changements dans la conjoncture économique

Les changements techniques ne se sont point implantés d'eux-mêmes. Ils ont nécessité des transformations parallèles dans la conjoncture économique et dans les institutions sociales. Ce sont ces divers changements institutionnels que nous nous proposons d'analyser ici. Il sera alors plus facile de saisir, au chapitre suivant, l'influence du progrès technique sur la structure sociale globale.

Nous avons déjà fait allusion à la conjoncture économique du début du siècle en Acadie. Une dépression ramène les familles sur les fermes; le commerce du bois ralentit à la suite de l'épuisement des ressources forestières et de la réduction des contrats du principal acheteur: la Nouvelle-Angleterre; et la production des chantiers maritimes décline devant la demande de nouveaux bateaux de fer. La pêche se maintient, et l'agriculture familiale connaît un moment d'essor qui correspond d'ailleurs à la baisse des activités dans les autres secteurs de production.

Il est possible de relancer le commerce du bois, à la condition d'adopter les nouvelles techniques de coupe, de sciage et de transport. Or, ces innovations techniques exigent des investissements financiers. Mais les capitaux sont rares en ce début de siècle. Les grandes compagnies prennent conscience de ces difficultés des entrepreneurs familiaux et libèrent plusieurs de ceux-ci de leur mauvaise posture en achetant leurs terres à bois, qu'elles ajoutent à leurs vastes domaines forestiers. Elle planifient alors l'exploitation des ressources forestières, à partir de schèmes rationnels: on situe les routes et les chemins de fer aux endroits les mieux appropriés; on construit des scieries à proximité des ports de chargement; et on utilise des flottes de camions pour le transport des billots et des planches. Chacune de ces tâches devient une fonction spécialisée du processus global de production.

Vient la dépression des années 30, et les compagnies forestières achètent toujours des lots familiaux. Le petit cultivateur trouve plus utile de vendre la partie boisée de sa terre et de travailler à gages dans les

bois. La coupe ne se fait plus en complément du travail sur la ferme, mais à longueur d'année ou à toutes les périodes de l'année qui semblent avantageuses pour le marché. Plusieurs cultivateurs deviennent ainsi bûcherons à temps plein. D'autres s'embauchent, comme salariés, dans l'une ou l'autre des usines de transformation qui commencent à apparaître, vers cette époque, dans les villes de Bristol et de Plymouth. À Saint-Malo, la construction des bateaux requiert toujours un peu de bois. De plus, quelques manufactures à bois se spécialisent dans la fabrication de boîtes. Enfin, il y a le bois pour le chauffage, pour les arbres de Noël, et pour les poutres de soutien dans les mines. La majeure partie du bois coupé par les grandes compagnies est toutefois du bois de pulpe exporté par bateaux, trains ou camions, vers les usines de pâtes et papier de la province ou d'ailleurs.

Le travail salarié transforma les habitudes économiques. Le besoin de revenus monétaires se fait de plus en plus vivement sentir. Par contre, le travail en forêt à longueur d'année devient de moins en moins désirable, car il se fait dans des conditions difficiles et dans l'isolement. Le travailleur, ayant vendu son bien et désirant quitter le bois, se dirige d'abord vers d'autres emplois disponibles dans les opérations forestières: transport, chargement, usines, etc. Puis il s'oriente vers des occupations plus urbaines, le commerce sur la côte ou les emplois en usine dans les grandes villes industrielles.

La naissance et le progrès des grandes compagnies forestières permirent le développement technique et la relance de l'industrie du bois, mais força très souvent la famille à sacrifier son indépendance relative et à se soumettre au régime du salariat. Cette dépendance accrue envers le milieu extérieur et étranger devenait, comme nous le verrons bientôt, une menace croissante pour le groupe acadien. Dans l'industrie de la pêche, l'introduction des techniques nouvelles devint possible par suite de transformations institutionnelles de même nature. Les nouveaux procédés de traitement du poisson (séchage artificiel, congélation, expédition rapide, etc.) accroissaient les possibilités d'expansion de cette industrie. Les compagnies achetaient le poisson directement des pêcheurs, et tout le travail de traitement et d'expédition s'effectuait dans les grandes villes. Le petit pêcheur qui désirait obtenir des revenus de sa pêche fut alors forcé de vendre ses produits à ces firmes commerciales, puisque la plupart des petites industries locales, organisées selon les techniques traditionnelles, durent cesser leurs activités.

En terminant cette brève revue de l'histoire économique de la Baie-Française, il devient évident que de nouvelles occupations et habitudes économiques sont en train de s'installer à la Baie. Un grand nombre de familles ont abandonné les occupations d'extraction pour accepter des emplois dans les industries de transformation et dans les services. L'Anse-des-Lavallée, que nous étudierons plus loin, n'échappe point à cette évolution professionnelle.

Dans le régime économique traditionnel, tous les services étaient assurés par des travailleurs locaux; maintenant, la situation est renversée. Les services deviennent davantage le fait des industries plus grandes et plus centralisées, ce qui a pour résultat d'accroître la dépendance du comté à l'égard de l'extérieur.

Ce nouveau type d'économie fit apparaître, pour la première fois dans le comté, des phénomènes de

sous-emploi. Près de la moitié des travailleurs sont en chômage tous les ans. L'évaluation du niveau socio-économique des employés serait: satisfaisant pour 25% de la population; moyen pour 50%, et pauvre pour le reste. Les salaires, en général, sont peu élevés: 62% des travailleurs masculins de plus de 14 ans ont gagné entre $500 et $1 000 en 1951. Il est vrai qu'à ce salaire, il faut ajouter les revenus provenant de la vente du bois et des produits de la ferme. Précisons que les taxes municipales et scolaires sont relativement peu élevées. Mais, même en additionnant toutes ces sources de revenu, le niveau de vie moyen des familles de la région est encore relativement bas, et bien en deçà des normes minimales de $4 000 indiquées par les familles salariées du Québec, dans une enquête récente, «pour vivre d'une manière convenable et être acceptées par les autres».[9]

4. Conclusion

De ces brèves remarques, il ressort que, malgré les transformations techniques, l'économie générale de ce comté reste dans un état précaire. Institutionnellement, il y a eu passage d'un régime de subsistance à un régime monétaire. Il y eut aussi des mouvements de travailleurs, mais peu de changements des conditions de vie. Si l'on considère les positions économiques et le bien-être matériel, on constate très peu de différence entre ceux qui travaillent dans les industries primaires et ceux qui oeuvrent dans les manufactures et dans l'administration.

Les transformations techniques ont diminué l'importance du secteur primaire sur lequel reposait l'économie de subsistance. Celle-ci avait fourni les cadres à l'organisation de la survivance acadienne dans la Baie-Française. L'évolution industrielle n'a donc fait que rendre complexes les problèmes de la subsistance et ceux de la survivance, en augmentant l'état de dépendance du groupe acadien, dont l'économie est maintenant étroitement liée à des forces extérieures plus grandes sur lesquelles il n'exerce que très peu de contrôle. Mais les changements économiques et professionnels menacent aussi la survivance acadienne parce qu'ils sont à l'origine de plusieurs autres transformations sociales et culturelles. Nous reconstruirons, au chapitre suivant, l'ensemble des transformations parallèles qui sont apparues au niveau de la société globale.

Nous accorderons une importance toute spéciale aux transformations qui se produisent au niveau de la structure des emplois et de la mobilité géographique des travailleurs. Nous considérerons aussi les changements qui influent sur la structure et les fonctions de la famille et sur les processus de différenciation sociale. Nous verrons également comment les changements dans l'univers du travail se reflètent sur la mentalité acadienne, introduisent des conflits intergénérationnels et compromettent, en un certain sens, la survivance du groupe. Il nous apparaît nécessaire de suivre l'ensemble des réactions que suscite le passage d'une économie domestique à une économie monétaire à chacun des niveaux de la structure sociale. C'est à ce compte seulement que nous pourrons comprendre la dynamique de l'évolution acadienne et peut-être aussi son devenir.

9 Cf. Marc-Adélard Tremblay et Gérald Fortin, *Les Comportements économiques de la famille salariée du Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1964

Chapitre II

La société acadienne en devenir:

L'influence de la technique sur la structure sociale globale

1. Introduction

Les institutions économiques et la structure sociale traditionnelles de l'Acadie se sont modifiées par suite des changements techniques et des dépressions économiques importantes, en particulier celle des années 30, qui a duré plus de dix ans dans cette région. À ces dynamismes majeurs, il faut ajouter le jeu de certains autres facteurs secondaires qui ont aussi contribué à l'instauration d'un régime monétaire.

Mais, à l'encontre des pays qui se dégagent des structures traditionnelles pour les remplacer par des structures industrielles, la société acadienne, dans son ensemble, n'a pas encore réussi à s'acheminer vers ce type d'organisation. Si on utilise les critères usuels, la Baie-Française n'est pas, à proprement parler, une région urbanisée et industrialisée. Culturellement isolée depuis ses origines, la Baie a subi, sans que cela soit très visible, les effets indésirables de l'industrialisation, en ce sens que c'est en dehors et autour d'elle que la vie moderne s'est organisée. La survie du groupe acadien est sérieusement menacée s'il ne réussit pas à se développer économiquement et à enrayer L'émigration massive des jeunes vers les centres industriels.[1]

La structure des occupations de l'ensemble des village acadiens reflète bien leur étroite dépendance économique à l'égard de la province et du reste du pays. Dans chacun de ceux-ci, un nombre plus ou moins grand de travailleurs industriels détiennent un emploi à la ville et viennent au foyer chaque fin de semaine pour visiter les leurs[2] Quelques-uns travaillent même dans une autre province ou aux États-Unis, et ne reviennent que deux ou trois fois par année pour voir leurs parents. Ces mouvements de population, pour une large part, ont coincidé avec la fin du régime d'économie domestique. Ils ont aussi suscité un brassage considérable d'idées et de valeurs, et ont permis de nouvelles conditions de vie, de nouveaux modes d'existence. Toutes ces transformations, de même que l'ensemble des répercussions qu'elles provoquèrent à chacun des niveaux de la structure sociale globale, remettent en question, une fois de plus, la survivance de la culture acadienne au sud-ouest de la Nouvelle-Écosse. Mais cette fois-ci, la menace est plus spectaculaire que par le passé. Ses indices, tout en étant plus imperceptibles, sont néanmoins plus solidement ancrés, car insérés dans le quotidien de chacun. Les politiques sont également difficiles à tracer et risquent de ne point être unanimes. Certains éléments du modernisme ne remettent pas en question les traditions nationales acadiennes et sont considérés comme des éléments positifs de progrès, tandis que d'autres contredisent les thèmes les plus fondamentaux de l'idéologie traditionnelle. Les élites, elles-mêmes divisées quant à la stratégie générale de survivance, préconisent des orientations culturelles divergentes, sans toutefois savoir si elles seront fonctionnelles. Bref, le groupe acadien ne possède point, *intra muros*, l'ensemble des instruments de base nécessaires à sa réorganisation socio-culturelle. Il ne dispose pas, non plus, des éléments les plus essentiels pour enrayer l'émigration continuelle de ses jeunes, contrecarrer l'influence des puissants moyens de publicité et

1 Voir Marc-Adélard Tremblay, «Les Acadiens de la Baie-Française: l'histoire d'une survivance», op. cit., p. 540-541.

2 À l'été de 1962, environ deux cents chefs de famille de la Baie travaillent à Halifax cinq jours par semaine.

de communication et, en un mot, freiner l'acculturation. Au niveau des valeurs, des normes et de l'idéologie, comme à celui des comportements, les transformations s'opèrent sous l'influence du milieu externe.

Ce sont les influences internes de ces divers dynamismes exogènes dont nous examinerons l'évolution respective, aux principaux paliers de la structure sociale, à savoir la structure professionnelle, l'organisation sociale et l'idéologie. Ce type de démarche nous permettra d'élaborer un cadre général d'analyse que nous appliquerons, à une étape ultérieure, aux transformations parallèles qui surviennent dans le système de parenté et la famille.

2. La structure professionnelle

L'évolution économique a d'abord influencé, cela va de soi, l'univers du travail. D'une manière concrète, les transformations professionnelles se manifestèrent principalement par une baisse sensible des activités dans le secteur primaire: exploitation de la forêt, culture de la ferme et pêche côtière. Précisons toutefois, que ces industries, comme telles, n'ont pas cessé toute activité. Bien au contraire, comme nous l'avons expliqué auparavant, elles se sont réorganisées sur une base de rentabilité commerciale. À part l'agriculture, qui s'est peu mécanisée, les autres industries d'extraction se sont organisées en fonction de la production de masse. Dans la majorité des cas, ce ne sont pas les Acadiens eux-mêmes qui ont initié ce renouvellement des techniques de production. Ce sont plutôt les groupes industriels anglais extérieurs qui ont profité de l'avancement technique pour exploiter les ressources locales et réaliser des profits intéressants, surtout en période de récession économique. Une autre conséquence des changements techniques et économiques fut une baisse substantielle du nombre des travailleurs engagés dans les industries d'extraction. Or, la très grande majorité des travailleurs acadiens appartenaient à ce secteur. L'évolution économique a donc introduit à la Baie-Française au moins deux réalités nouvelles: le chômage, et la nécessité de travailler à l'extérieur de la localité.

Ces deux phénomènes sont étroitement liés. C'est pour trouver du travail que les gens sont allés à l'extérieur. Le chômage, évidemment, n'a pas frappé également toutes les couches sociales. En général, les travailleurs non qualifiés des industries de la pêche et du bois furent les plus durement atteints. Déjà, en 1952, près des trois cinquièmes des travailleurs de ces catégories s'étaient vus sans emploi pendant une période plus ou moins longue durant les douze moins précédents.[3] Les emplois plus récents, tels que ceux d'opérateur de machine, de conducteur de camion, ainsi que de cols blancs engagés dans les tâches administratives, furent sévèrement frappés par le chômage.

Le chômage, de même que l'habitude de travailler à l'extérieur, ont entraîné de fréquents déplacements de population. Les effectifs démographiques de la Baie sont à peu près stables depuis 1910. Puisque peu d'immigrants vinrent s'installer dans la région, on peut affirmer que les

3 L'avancement technique a fait disparaître des emplois traditionnels du milieu pour lesquels les travailleurs acadiens étaient bien préparés. Ils n'ont pas été en mesure d'apprendre les métiers de la société industrielle, ceux qui offraient de nombreux emplois. Ce double décalage — le déplacement des emplois traditionnels et l'incapacité de se plier aux exigences du marché du travail urbain — est à l'origine du chômage intensif que l'on observe aujourd'hui le long de la Baie.

départs ont absorbé la croissance naturelle de la population. L'émigration des jeunes, au moment de leur embauche dans un centre industriel, ou encore l'émigration de familles tout entières, sont depuis longtemps une menace à la survie du groupe.

On accepte par nécessité ces expériences migratoires et ces départs définitifs, puisque l'attachement au pays natal reste fort. Il n'est à peu près pas d'Acadiens vivant aujourd'hui à la Baie qui n'aient vécu ou travaillé ailleurs. Si on interroge les travailleurs sur les motifs qui les avaient poussés à aller à Halifax, Boston, Toronto ou ailleurs, les réponses sont invariablement les mêmes: «Ici, on ne peut pas faire une vie, il faut trouver du travail ailleurs», ou encore «Il trouvait qu'il ne gagnait pas assez d'argent ici et qu'il pouvait difficilement avancer». Donc, la toute première nécessité de gagner sa vie ou d'acquérir un statut qui attire le respect et le prestige sont à l'origine de l'émigration des Acadiens vers les centres industriels.

Jusque vers les années 20, les Acadiens se sont tournés vers les États-Unis, et surtout vers les États de la Nouvelle-Angleterre, pour chercher du travail. Puis, vers cette époque, à la suite des restrictions américaines sur l'immigration au moment de la promulgation de nouvelles lois, les familles émigrèrent vers les centres industriels de la Nouvelle-Écosse. Depuis la fin de la Dernière Guerre mondiale, les mouvements migratoires ont débordé le cadre provincial, et les Acadiens se dirigent maintenant vers tous les grands centres industriels canadiens.

Ceux qui partent ainsi, cependant, ne le font pas facilement. La décision d'émigrer se prend avec beaucoup de circonspection et après plusieurs compromis. D'abord, le chef de famille ou le jeune cherchera un emploi dans une ville avoisinante et reviendra chaque soir à la maison. On se dirigera, par la suite, vers les grandes villes, et on visitera la famille en fin semaine. On ira même en Ontario, aux États-Unis, au Labrador, et on retournera à la Baie une ou deux fois par année seulement. Plusieurs émigrants laisseront aussi les membres de leur famille durant quelque temps au village natal avant de les amener avec eux à la ville. Le départ, d'ailleurs, ne coupera pas toujours les liens qui attachent au milieu d'origine, puisque, bien souvent, on gardera sa maison, au cas où il faudrait revenir.

Le chômage, la nécessité de travailler à l'extérieur, ainsi que l'émigration des jeunes ou de familles entières, en plus de poser des problèmes pour la survie du groupe, soulèvent une quantité d'autres difficultés pour ceux qui restent.

3. L'organisation sociale

A. La structure familiale

L'évolution économique et technique n'a pas seulement transformé le monde du travail, elle a aussi mis fin au régime de l'économie domestique sur laquelle reposait toute l'organisation familiale. La famille a d'abord perdu son indépendance. Elle ne fut jamais totalement autosuffisante, mais la situation économique nouvelle ne lui permet même plus de satisfaire elle-même à ses principaux besoins. L'importance accrue des échanges monétaires, la présence de besoins nouveaux, le contrôle des marchés et des débouchés par les grandes entreprises commercialisées, le manque de préparation et de ressources pour introduire les nouvelles techniques d'exploitation, etc., ont rendu désuet

le régime d'économie de subsistance traditionnel.

Le «bien» familial ne peut plus faire vivre tout son monde. De plus, ce «bien» a rétréci, à cause des règles traditionnelles de succession qui exigaient sa division entre tous les enfants mâles de la famille. Ce partage a cessé au tournant du siècle dans la majorité des familles. Seules les familles les plus fortunées, dont le domaine agricole et forestier était plus substantiel, ont continué cette pratique jusque vers les années 40. Les terres à cultiver et les boisés à exploiter peuvent faire vivre maigrement un ménage restreint. En général, les fils cherchent à gagner leur vie en dehors de la ferme familiale. Celui qui s'intéresse au «bien» ancestral le fait dans le but d'en devenir l'héritier.

Cette situation a modifié considérablement les structures familiales. Nous reprendrons cette question en détail plus loin. Énonçons ici brièvement les étapes de cette évolution. Jusqu'en 1920, environ, subsiste la grande famille, dont le chef est le patriarche. De 1920 à 1940, c'est la famille-souche qui domine, c'est-à-dire la famille composée du mari, de sa femme, du fils marié et de toute sa descendance, tous vivant sous le même toit. Enfin, depuis la Dernière Guerre, la famille conjugale ou nucléaire est devenue le modèle. La patri-localité, cependant, continue d'exister: les fils se marient et vont vivre seuls; ils ne dépendent plus de la famille étendue pour leur subsistance.

Une telle transformation du régime familial a entraîné plusieurs conséquences. Tout d'abord, le patriarche a perdu son prestige dans la famille. Autrefois, il était le seul dépositaire de l'autorité: face à la situation économique nouvelle, il ne peut plus excercer ce rôle. L'autorité est maintenant entre les mains du chef de la famille conjugale et comporte une nouvelle signification. La nécessité de quitter la maison pour des périodes plus ou moins longues a réduit l'autorité du chef de famille et a conféré à la femme des pouvoirs nouveaux. La mère acadienne fut toujours très importante à l'intérieur du ménage, car elle avait charge de la transmission des valeurs morales. Mais depuis l'absence du mari, son influence s'est élargie à plusieurs autres secteurs de la vie familiale. Ces nouveaux rôles féminins au foyer apparaissent surtout dans la socialisation des enfants, dans la construction des réseaux de relations sociales, et à travers l'univers des besoins et des aspirations de la famille conjugale.

B. La naissance d'un système de classes

Les changements techniques et économiques ont aussi contribué à la naissance d'un système de classes. Nous ne pouvons pas encore parler ici d'une hiérarchie sociale très nette, mais certains indices permettent de déduire l'existence de sous-groupes sociaux différents.

Parmi ces critères, il faut mentionner celui du niveau de vie. Dans l'organisation traditionnelle, à part une très faible minorité de professionnels et d'hommes d'affaires plus fortunés, toute la société se situait à peu près au même niveau socio-économique. Les pauvres étaient pris en charge par le reste de la communauté. D'ailleurs, une forte idéologie égalitaire, indispensable à la cohésion du groupe, empêchait de grands écarts des conditions de vie, et freinait les désirs des plus ambitieux.

Mais depuis l'apparition de valeurs nouvelles qui confèrent plus d'importance au bien-être matériel, les écarts

de revenu deviennent apparents par la quantité et la qualité des possessions matérielles des familles. Si le contenu des aspirations est uniforme dans toutes les classes, les disparités de possessions sont plus apparentes. Ceci contribue à éveiller la conscience de classe. Ces différences de revenu entraînent alors des différences du mode de vie: les personnes à revenus égaux tendent à se regrouper dans des associations, des mouvements politiques et des activités récréatives.

La hiérarchie sociale se manifeste également par suite de la multiplication des fonctions nouvelles. L'éventail des occupations disponibles est maintenant beaucoup plus grand à la Baie-Française. Le secteur secondaire s'est quelque peu développé. L'augmentation des travailleurs oeuvrant dans le secteur tertiaire a contribué à accentuer les différences de classe. La plupart des fonctions, à ce niveau, demandent plus d'instruction ou un apprentissage plus avancé, et commandent de meilleurs salaires.

Chez les Acadiens, l'intérêt pour l'instruction existe depuis fort longtemps. Le besoin d'une élite acadienne a beaucoup fait pour éveiller cet intérêt.[4] Mais jusqu'à l'introduction des fonctions nouvelles, l'instruction supérieure était presque uniquement réservée aux prêtres et aux professionnels: médecins, dentistes, professeurs, etc. Très souvent, d'ailleurs,

4. Cf. Chapitre V. La famille: institution-carrefour. Le passage de la société acadienne d'une société analphabète, au moment de la venue de l'abbé Sigogne, à une élite de professionnels, d'hommes d'affaires, de commerçants et de commis, s'est fait graduellement, sur une période de deux cents ans. La montée vers une instruction de base pour tous fut lente et difficile. En effet, les Acadiens, en tant que groupe minoritaire dans une province anglaise, ont dû livrer plusieurs luttes afin de revendiquer leurs droits et préserver leurs traditions familiales, religieuses et linguistiques. Ces luttes se sont engagées dès que l'instruction fut définie comme la responsabilité de l'État, en 1864. Retraçons à grands traits les principaux jalons de cette ascension vers des niveaux plus élevés d'instruction de base.

a) De 1770 à 1840: C'est la période des «pédagogues ambulants». Durant cette période, il n'y a pas eu d'enseignement dispensé par des spécialistes dans des endroits aménagés à cette fin, à des heures régulières, avec un programme scolaire accessible à la population toute entière. Il faut noter, toutefois, les efforts de l'abbé Sigogne pour instruire quelques-uns de ses protégés et instiller dans la population le désir de l'instruction.

b) De 1840 à 1864: Durant cette période, les colons acadiens reconnaissent de plus en plus la nécessité de savoir lire et écrire. À cette fin, les parents se groupent, construisent des écoles d'une pièce, et embauchent des instituteurs du Québec et du Nouveau-Brunswick pour dispenser les connaissances de base à leurs enfants. Omer LeGresley, dans son ouvrage, affirme qu'en 1851 la partie française du comté de Digby compte dix-sept écoles fréquentées par 422 Acadiens. C'est la période de l'autonomie scolaire locale.

c) La législation scolaire provinciale et la Confédération: en 1864, la Province instituait une législation scolaire (The Free School Act), par laquelle elle reconnaissait l'instruction scolaire officielle comme une de ses responsabilités administratives. La loi Tupper (le Premier ministre provincial du temps) rendait légale «l'école neutre et unique pour tous les citoyens». Un système d'instruction uniforme pour toute la province voulait dire que la seule langue officielle de l'école serait l'anglais, que tous les instituteurs devraient se munir d'un diplôme qui attesterait leur capacité de dispenser un enseignement, et que le gouvernement d'Halifax assumerait tous les coûts d'un tel programme. Cela voulait dire aussi que les jeunes Acadiens qui se destinaient à une carrière dans l'enseignement devaient se rendre à l'École Normale de Truro pour obtenir les brevets qui leur donneraient le droit d'enseigner dans les écoles publiques de la Nouvelle-Écosse. L'École normale anglaise empêchera les instituteurs acadiens d'acquérir une connaissance suffisante du français, qu'ils devront, par la suite, enseigner au meilleur de leurs connaissances. Il faudra presque quarante années de revendications répétées pour qu'un amendement de la Législature reconnaisse le statut spécial des Acadiens.

La Confédération reconnaissait, bien entendu, la langue française comme une des langues officielles du pays, mais elle sanctionnait aussi positivement les droits scolaires acquis des minorités puisque l'éducation était du ressort unique des provinces. La loi Tupper n'accordait pas de privilèges spéciaux aux Acadiens. L'Acte confédératif de 1867 ne faisait donc que confirmer et raffermir une situation légale qui durait depuis trois ans déjà.

d) En 1890, le collège Sainte-Anne ouvre ses portes.

e) En 1902, un programme en cinq points, adopté une année auparavant par un amendement à la loi scolaire, fut appliqué dans les districts acadiens de la province. Ce programme stipulait: (i) l'enseignement en français de toutes les matières durant les quatre premières années de fréquentation scolaire; (ii) l'enseignement oral de l'anglais commençant dès la première année de scolarité pour que, dès la cinquième année, l'enseignement des matières au programme se fasse uniquement en anglais; (iii) la nécessité de composer des manuels français pour les élèves des quatre premières années du cours primaire; (iv) le choix de professeurs bilingues qui seraient préparés spécialement pour ce type d'enseignement, à l'École normale de Truro; (v) la nomination d'un surintendant responsable de l'enseignement du français dans les écoles acadiennes.

ceux qui recevaient plus d'instruction ne trouvaient pas l'occasion de l'utiliser dans le milieu acadien même et devaient quitter la Baie-Française. Depuis le développement du secteur tertiaire, un nouveau groupe s'est formé: les administrateurs et les fonctionnaires, c'est-à-dire ceux qui procurent les nouveaux services. Cette nouvelle classe va compliquer les problèmes d'élites.

Le rehaussement des niveaux d'instruction et l'apparition d'élites autochtones qui sont venues remplacer l'élite anglo-saxonne et irlandaise; l'apparition d'un renouveau culturel centré sur la création d'organisations locales poursuivant des objectifs nationalistes; et enfin, l'introduction de différences sensibles des niveaux de vie des familles acadiennes, sont autant de phénomènes reliés à l'évolution économique et à la naissance d'un système de classe. C'est à partir de ces indices de compartimentage social que nous tenterons de dégager les principaux critères de stratification et de définir les différentes couches sociales. Reprenons ici la description que nous avons donnée ailleurs.[5]

f) En 1926, M. Louis d'Entremont devient le premier inspecteur des écoles acadiennes des municipalités d'Argyle et de Clare. À sa retraite, en 1948, il fut remplacé par l'inspecteur Alphonse Comeau.

g) En 1939-1940, on avait reconnu la nécessité d'enseigner plus de français et un français de meilleure qualité, au niveau primaire. Voici de quelle façon cet enseignement se concevait: (i) tout enseignement sera dispensé en français jusqu'à la sixième année inclusivement, à l'exception de l'anglais et des mathématiques (elles représentent 20% du curriculum); (ii) de la septième à la neuvième année inclusivement, l'enseignement devra se donner dans les deux langues. L'histoire et la géographie devront, cependant, être enseignées en français; et, (iii) au niveau de l'enseignement primaire supérieur (les 10e, 11e et 12e années), toutes les matières s'enseigneront en anglais, à l'aide de manuels anglais, à l'exception de la grammaire française. Le Collège contribua à cet effort de refrancisation, au niveau primaire, en offrant aux instituteurs acadiens de la région un cours d'été de perfectionnement qui durait trois années consécutives. Ces cours de perfectionnement ont valu aux instituteurs de se mériter de nouveaux certificats de compétence. Le département provincial de l'Instruction publique accorda une reconnaissance officielle à ces cours. Il en défraya entièrement les coûts et accorda des augmentations de salaires correspondantes aux nouvelles qualifications professionnelles.

h) En 1948, sous la dynamique direction de son curé, Saulnierville institua la première école supérieure paroissiale consolidée.

i) En 1957, la première école supérieure municipale consolidée ouvre ses portes à Meteghan River.

Voilà les principales étapes de la montée vers une instruction de base plus poussée et universelle. La fréquentation scolaire est obligatoire jusqu'à l'âge de seize ans. Parce que les échelles de salaires des professeurs ont été rehaussées et tiennent aussi davantage compte des qualifications professionnelles et des années d'expérience dans l'enseignement, la profession a attiré de nouveaux candidats. La qualité de l'enseignement s'est améliorée. À la Baie-Sainte-Marie, on trouve très peu de professeurs possédant des permis temporaires. Depuis quelque temps aussi, les examens provinciaux des normaliens sont plus difficiles, afin d'éliminer les candidats incompétents ou de moindre qualité.

L'enseignement dans les écoles se complète d'un programme d'éducation des adultes. On dispense, par exemple, des cours de couture, d'artisanat, de mathématiques, de danse, dans divers villages de la Baie. Plus important encore, ces niveaux d'instruction plus élevés ont suscité l'établissement, dans plusieurs villages, d'associations à caractère éducatif. i) Les associations Foyer-École (Home and School) existent depuis à peu près 1935. En collaboration avec la Commission scolaire municipale, cette association établit un lien entre l'Église et l'école. ii) L'Association des Étudiants acadiens prend naissance à l'Université Laval, en 1944. L'Association des Instituteurs acadiens de la Nouvelle-Écosse existe depuis 1948, et est affiliée à l'Association canadienne des éducateurs de langue française. iii) L'Association acadienne de l'éducation fut fondée en 1949. iv) La Fondation Sigogne est établie en 1961, en vue d'accorder des bourses d'études aux étudiants acadiens du diocèse de Yarmouth. On insiste sur la nécessité de poursuivre les études dans une institution d'expression française. Auparavant, seule la Société nationale l'Assomption offrait des bourses aux jeunes Acadiens désireux de se perfectionner.

Toutes ces associations spécialisées dans le secteur de l'éducation sont de date récente et se sont fixé comme objectifs: i) de promouvoir l'amélioration de l'enseignement à la Baie; ii) de réorienter les Acadiens dans l'orbite d'influence de la culture du Canada français; iii) d'agir comme groupes de pression auprès des pouvoirs publics.

L'Association acadienne de l'éducation est certes celle qui a le plus effectivement intégré ce triple objectif sur le plan de son idéologie et celui de ses actions concrètes. Toutes ces nouvelles institutions témoignent de la participation de la Baie au programme d'expansion de l'éducation dans la province. Mais il faut noter, en passant, que si l'économie locale ne s'enrichit pas de nouvelles industries, ces niveaux accrus d'instruction pourront peut-être accélérer le mouvement des populations vers les centres pouvant absorber une main-d'oeuvre spécialisée exerçant métiers et professions dans les champs les plus divers. («Les Acadiens de la Baie-Française», op. cit., p. 543-548).

5. «Les Acadiens de de la Baie-Française», op. cit., p. 548-550.

L'ascendance morale et l'autorité religieuse qui entourent la personne du prêtre lui confèrent le plus haut prestige dans la société acadienne. Dans l'histoire de la Baie, le prêtre fut, durant près d'un siècle, le seul homme instruit du village. En plus d'être le dépositaire de l'autorité divine et de posséder les qualifications requises pour exercer son ministère avec compétence, ses conseils étaient recherchés, et il exerçait son *leadership* dans tous les secteurs de la vie et de la communauté. D'ailleurs, le statut de curé de paroisse comportait tout un éventail de rôles religieux et sociaux. Cela est si vrai que, dans Saint-Malo, les paroisses les plus actives, qui intègrent le mieux leurs paroissiens et dont le rayonnement s'étend à l'extérieur des cadres territoriaux, sont celles où le curé est dynamique et entreprenant. Dans tous les cas, la paroisse reflète la personnalité de son pasteur. Plus récemment, cependant, avec le rehaussement des niveaux d'instruction et l'apparition d'une élite, le rôle du prêtre-curé s'est amoindri. On attend de lui qu'il fonde et qu'il active un certain nombre d'organisations religieuses répondant aux différents groupes d'âge et au statut de ses paroissiens. On le voit comme l'âme dirigeante de toutes les organisations paroissiales. On désire également qu'il soit l'aumônier ou le conseiller moral des organisations non religieuses. Dans ces organisations à caractère profane, le prêtre ne possède pas de statut privilégié ni n'exerce d'influence exceptionnelle, sauf si sa compétence est reconnue. Le curé de Saint-Pierre introduisit les coopératives et le mouvement coopératif le long de la Baie, et fut la cheville ouvrière de son expansion. Ses observations et ses jugements dans ce secteur sont respectés.

Au palier suivant, nous retrouvons les professionnels et les hommes d'affaires prospères ou politiquement influents. Pour les médecins et dentistes, l'instruction poussée est synonyme de prospérité et d'accès aux biens de luxe, comme le chalet d'été, la voiture coûteuse, les voyages de plaisir, les grandes sorties, etc. Il nous a semblé qu'un homme prospère et cultivé possède un statut plus élevé que l'homme cultivé ayant peu de ressources, ou l'homme à l'aise qui a peu de culture, en autant, qu'il soit intègre, qu'il fasse partie d'un certain nombre d'organisations, et qu'il remplisse à la lettre ses devoirs religieux. Il y a toutefois des exceptions à la règle. Nous connaissons un professeur du secondaire de modeste fortune, mais il est un des laics les plus respectés et admirés le long de la Baie. Ce statut lui vient de sa culture, de son dévouement, de sa droiture, enfin de sa vie familiale exemplaire. De la même façon que des vertus personnelles toutes spéciales, rendent la mobilité sociale ascendante, la mobilité descendante s'opère dans des circonstances inverses. Le professionnel ou l'homme instruit qui gaspille ses talents ou ne donne pas le meilleur de lui-même, et l'homme d'affaires qui gagne son argent dans des transactions financières désavouées ou frauduleuses ou encore qui le dépense follement, perdent leur prestige et le rang dus à leur statut. Une baisse du sentiment et des pratiques religieuses s'accompagne également de désapprobation et de perte de prestige.

Au niveau suivant se trouvent les hommes d'affaires d'instruction et de prospérité moyennes, les chefs d'entreprise, les administrateurs et les cols blancs. L'Acadien moyen les mettrait sur le même pied que les précédents, s'ils étaient plus instruits.

C'est dans ce groupe que la mobilité sociale est la plus fréquente. Elle s'obtient par: a) l'acquisition de biens et richesses, et le rehaussement des niveaux de vie; b) ou encore, par la participation particulièrement active et significative dans les affaires nationales.

Viennent ensuite ceux qui possèdent une certaine sécurité financière, soit parce qu'ils sont propriétaires d'une ferme, d'un lot à bois ou d'un bateau, soit encore parce qu'ils ont un métier fortement en demande dans la communauté. L'autre segment se compose de salariés, c'est-à-dire de tous ceux qui sont embauchés par l'une ou l'autre des industries ou services, et dont les niveaux de vie sont au-dessous de la moyenne. Au bas de l'échelle on trouve les déviants et les rejetés, c'est-à-dire ceux qui vivent en union libre, les non-pratiquants, et ceux qui consomment de l'alcool d'une manière abusive.

La population est de plus en plus consciente de ces divers statuts. La naissance du système de classe a donc entraîné la disparition de l'idéologie égalitaire et, par le fait même, a remis en question un des sentiments les plus forts de la culture acadienne. Elle a aussi contribué à une distinction entre le sacré et le profane en établissant une démarcation plus nette des attributions du chef religieux. Mais, au niveau des conséquences sur l'ensemble de la société acadienne, la formation d'une hiérarchie sociale plus structurée a surtout divisé le groupe acadien en deux entités très distinctes: une minorité favorisée à tous les points de vue, qui constitue maintenant la nouvelle élite; et une majorité toujours plus grande de défavorisés sur le plan économique et social.

C. La structure des élites

La présence d'un groupe économiquement faible au sein de la société acadienne remet en question la survivance de la nation. Des études récentes sur l'anglicisation des Acadiens, dans certains villages mixtes du comté de Stirling, indiquent que ce sont les Acadiens de revenu modeste, à faible degré de scolarité, de classe inférieure, qui sont les plus attirés par les valeurs anglo-saxonnes et qui rejettent le plus facilement les valeurs acadiennes traditionnelles correspondantes.[6]

Par contre, la survivance acadienne est devenue une affaire de classe supérieure. La formation d'une conscience nationale, et la promotion des sentiments nationalistes sont des phénomènes en cours depuis la fin du XIX^{e} siècle.[7] Des congrès acadiens ont fait naître dans l'esprit de leurs participants, la communauté spirituelle et idéologique de tous les Acadiens des provinces maritimes. Ces réunions ont été l'occasion d'une prise de conscience et ont fait évoluer l'idée que ce «petit peuple», dispersé aux quatre vents, serait assuré de survivre, s'il prenait en main sa destinée en créant les institutions capables de défendre ses droits et de promouvoir ses intérêts. On y a fait la démonstration du caractère providentiel de la survivance, tout en faisant état de la mission spirituelle des Acadiens dans les provinces maritimes. On s'y est enfin fixé des objectifs et des programmes d'action.

Mais cette lutte pour la survivance, organisée au temps où les chefs pouvaient appartenir à n'importe quelle classe, est devenue aujourd'hui une obligation pour la classe dirigeante.

6 Marc-Adélard Tremblay, *The Acadians of Portsmouth, A study in Culture Change*, Thèse de doctorat, Université Cornell, Ithaca, N.Y., 1954. Voir aussi Charles C. Hughes, Marc-Adélard Tremblay, et al., *People of Cove and Woodlot*, New York, Basic Books Inc., 1960, p. 73-78.

7 Camille Richard, *L'idéologie de la première convention nationale acadienne*, Thèse de maîtrise, Université Laval, Québec, 1960.

Les multiples organisations créées pour assurer la survivance (la Société nationale l'Assomption, le collège Saint-Jean-Eudes, les Festivals acadiens, les diverses associations pour l'enseignement, le renouveau des coutumes acadiennes, etc.), de même que les tâches nouvelles de ceux qui doivent établir et renforcer les liens entre toutes les communautés engagées dans le renouveau acadien ont favorisé la naissance de nouvelles élites.[8] Ce renouveau acadien est un mouvement qui vise à consolider la position et les influences acadiennes dans la municipalité française et dans les provinces de l'Atlantique. Cela implique, il va de soi, des organisations spécialisées, de nouvelles voies de communication pour exercer des pressions auprès des gouvernements, afin de promouvoir des législations favorables à la minorité acadienne. Les chefs acadiens, religieux comme laïcs, doivent se tenir en constante communication avec ceux qui poursuivent les mêmes objectifs dans d'autres provinces, afin de coordonner les activités.

Les nouvelles situations, de même que les nouvelles orientations du groupe, exigent donc plus de chefs, afin de remplir tous les postes dans les différents secteurs de la vie communautaire. Mais ce nouveau type de rôle ne suscite pas tout l'intérêt et le respect dus aux fonctions de direction des sociétés traditionnelles. Des attitudes comme la passivité, la résistance aux changements et à l'apparition de nouvelles structures freinent l'élan et l'efficacité de la nouvelle classe dirigeante dans ses efforts de redressement économique et national. L'élite s'est diversifiée en s'étendant à des nouveaux champs d'activité; elle a nécessité des prises de position formelles. Mais elle s'est affaiblie, dans un certain sens, parce qu'elle ne suscite plus l'unanimité de tous les membres, ni l'obéissance spontanée de ceux qui acceptent les objectifs généraux des différentes associations. Cela s'explique, en bonne partie, par les valeurs nouvelles qui viennent de l'extérieur et qui remettent en question la légitimité de la culture acadienne, les prémisses sur lesquelles elle est fondée et les objectifs qu'elle poursuit.

La dépendance du milieu extérieur, sur le plan économique, a donc forcé les chefs locaux à dépasser les cadres

8. Retraçons brièvement ici les grandes étapes de l'évolution des élites acadiennes. On y remarque un mouvement vers le pluralisme et la diversification.

Dans la culture traditionnelle acadienne, la fonction de chef comporte un ensemble de rôles particuliers. Par ailleurs, seuls certains statuts exclusifs confèrent à ceux qui les occupent des fonctions de premier plan. Ces statuts étaient les suivants: le prêtre-curé, le professionnel, le professeur et l'homme d'affaires.

À l'époque de l'économie de subsistance, les personnes qui avaient accédé à ces postes étaient les seuls qualifiés pour influencer et diriger l'orientation religieuse, économique et politique de la petite communauté acadienne. Par définition, le curé était mandaté pour diriger la communauté acadienne de l'intérieur et dans ses relations avec l'extérieur. Il y avait, à ce moment là, peu de personnes occupant les statuts mentionnés plus haut, vu que les commerces et les industries de la région appartenaient à des non-Acadiens. Mais, avec la fondation du collège Saint-Jean-Eudes, en 1890, sont apparus les premiers professionnels laïcs acadiens; ils ont assumé des responsabilités de plus en plus nombreuses dans les domaines de leur préférence et compétence respectives. Ce mouvement était si naturel — à savoir l'association des fonctions de direction et des fonctions professionnelles (prêtrise, médecine et droit)— que les autres membres de la communauté ne convoitaient nullement ces postes et acceptaient qu'ils soient réservés à une poignée d'hommes instruits. La masse avait d'ailleurs une confiance aveugle dans ses élites et trouvait fort normal que l'homme instruit soit celui qui s'occupe des affaires de la paroisse et, plus tard, des relations extra-territoriales. À cette époque, diriger n'était pas un moyen d'acquérir du prestige ni de «bien se placer» dans le système social, mais une façon de servir, de faire bénéficier les autres de ses talents, de ses connaissances.

L'autorité exigeait obéissance et respect. Il y eut bien, de temps à autre, quelque opposition, mais elle n'a jamais été vive ni systématique. L'apprentissage sévère que faisait le jeune de l'obéissance automatique, dans le contexte de la structure patriarcale, rendait facile l'obéissance à l'âge adulte. Désobéir à son père (ou à son prêtre-chef), c'était s'attirer les foudres divines, s'exposer à des sanctions sévères et à des sentiments très forts de culpabilité et de honte.

communautaires pour penser à un nationalisme mieux organisé qui s'étendrait à toutes les communautés acadiennes. La lutte pour la survivance est devenue une occupation spécialisée. Ceux qui continuent cette lutte font partie du groupe favorisé, et c'est d'ailleurs par leur instruction et leur situation financière et politique qu'ils se sont qualifiés pour remplir cette tâche.

Mais entre ces deux groupes, les économiquement forts et les autres, des distorsions idéologiques risquent maintenant d'apparaître. Ceux qui consument toute leur énergie à gagner leur vie se sont rendu compte qu'ils pouvaient plus facilement atteindre leurs buts en passant du côté du groupe dominant anglo-saxon. L'idéologie de la survivance ne semble pas les préoccuper; d'où leur plus grande sensibilité aux valeurs étrangères. Par contre, la classe dirigeante, coupée du reste de la société à cause des écarts d'instruction, de niveaux de vie et de prestige, continue de vouloir agir au nom de toute la communauté et de travailler à la survivance du groupe. Les chefs continuent à s'imposer, parce qu'on les admire pour leurs succès personnels, pour leur réussite. Dans le contexte nouveau, en effet (i.e. depuis la diversification du rôle de chef), l'accession aux fonctions de direction n'est plus tant une affaire de statut qu'une affaire de qualités individuelles. Celui qui manifeste des aptitudes spéciales, de l'initiative et de l'intérêt pour la chose publique devient candidat à l'un des postes de meneurs. La contribution à la lutte pour la survivance peut alors se comprendre, dans certains cas, comme un effort de la part des plus avantagés pour participer au bien et au développement de la communauté, mais aussi comme une tentative de consolider la position de classe. Dans les milieux de culture mixte, actuellement, «l'écart entre l'idéologie des chefs et celle du reste de la population va toujours grandissant, en même temps que s'affaiblit l'influence des premiers sur l'ensemble de la communauté».[9]

4. L'idéologie

A. L'idéologie et les faits d'acculturation

L'influence des transformations économiques et techniques rejoint indirectement et directement l'idéologie. Dans le cas de la culture acadienne, les études antérieures ont abordé ces paliers de la structure sociale par le biais de l'analyse des sentiments. Ces sentiments acadiens sont une mise en place des valeurs et des normes dominantes du groupe et de ses principales attitudes face à toutes les grandes questions.

On pourra alors interpréter les changements des sentiments acadiens comme des conséquences des transformations survenues aux autres niveaux de la société. Nous avons déjà présenté les principales chaînes de réaction sans toutefois les suivre jusqu'à leurs limites. Il serait souhaitable de résumer d'abord ces séries de conséquences avant d'aborder la question des valeurs et des changements idéologiques.

Plusieurs réseaux de conséquences aboutissent à des phénomènes d'acculturation.[10] Évidemment, le degré d'acculturation diffère selon les ocmmunautés de la Baie-Française.

9 Francine Chartrand, *L'idéologie de survivance chez les Acadiens de Portsmouth*, Thèse de maîtrise, Université Laval, Québec, 1963, p. 2.

10 Nous avons présenté ailleurs l'arrière-plan théorique qui a guidé nos études sur l'acculturation des Acadiens. Voir Marc-Adélard Tremblay: «Le transfert culturel: Fondement et extension dans le processus d'acculturation», *Anthropologica*, vol. IV, 1962, p. 293-320.

L'Anse-des-Lavallée, que nous étudierons en détail par la suite, fut une des communautés les moins touchées par les facteurs favorisant l'acculturation; par contre, certaines localités sont fortement acculturées, comme l'ont montré les diverses recherches dans ce milieu.[11]

Nous avons déjà vu que la naissance d'un système de classe, fondé sur le statut socio-économique avait aidé à la formation d'un groupe — les économiquement faibles — et que cette classe devenait plus nombreuse à mesure que l'économie monétaire se développait. Ceux qui connaissent ainsi un niveau de vie inférieur s'acculturent plus facilement. Or, le chômage, consécutif à la baisse de la demande de travailleurs dans le secteur primaire et aux crises économiques, a lui aussi contribué à la baisse du niveau de vie. Il a donc, indirectement, aidé l'acculturation en forçant les individus à s'orienter vers les milieux culturels étrangers.

Par contre, ces mêmes facteurs: baisse du secteur primaire, fin de l'économie domestique, chômage, ont obligé les Acadiens à travailler à l'extérieur de leurs communautés. Nous avons déjà abordé les conséquences de ces déplacements sur la vie familiale. Il faut toutefois ajouter que le travail à l'extérieur a augmenté les contacts avec les Anglais. Ceux qui ont aussi eu des relations plus étroites avec les groupes étrangers ont acquis des valeurs nouvelles. Les mêmes remarques s'appliquent aux jeunes travailleurs qui ont ainsi élargi l'éventail des choix possibles pour leurs conjoints. Dans certains cas, les mariages mixtes entre Acadiens et Anglais furent un facteur d'acculturation.D'autre part, ceux qui sont revenus à la Baie-Française pour s'établir, après plusieurs expériences de travail à l'extérieur, se sont souvent trouvés en conflit avec les gens du milieu d'origine. Ils pouvaient effectuer des comparaisons et ils voyaient différemment les valeurs acadiennes. Ces tensions laissaient des doutes ou des inquiétudes et étaient à l'origine d'une remise en question de la culture acadienne. D'ailleurs, cet état de tension existe aussi en général chez l'Acadien à revenu modeste partagé entre les forces contraires qui agissent sur lui. D'une part, la jeune génération, plus acculturée ou plus sensible aux valeurs nouvelles, tend à l'arracher à sa culture initiale pour lui proposer les grands modèles de la culture américaine et anglaise; d'autre part, les chefs cherchent à neutraliser les influences de cette première orientation en l'incitant à revenir à la culture initiale, et en lui proposant les modèles de la culture traditionnelle.

L'acculturation peut enfin être favorisée de multiples autres manières. Dans la majorité des cas, cependant, elle se produit là où les Acadiens sont en minorité — comme à Portsmouth, par exemple — et là aussi où ils doivent avoir des contacts fréquents avec des membres de l'autre culture. Ces Acadiens, aussi coupés des centres de civilisation française, exposés aux techniques de diffusion du milieu anglais, obligés de faire instruire leurs enfants dans les écoles

11 Les principaux facteurs qui favorisent le processus de dissociation culturelle sont: l'isolement des centres de civilisation française, les communications de masse à prédominance anglo-saxonne, les contacts interculturels fréquents et continus, les expériences migratoires, les mariages mixtes, l'école neutre et la hiérarchie du diocèse (irlandaise avant 1955). Les facteurs qui freinent le processus d'anglicisation des Acadiens sont moins nombreux. Ce sont: la paroisse, la famille et le réseau de parenté, et l'orientation culturelle des élites locales. On verra, dans le chapitre suivant, l'importance de ces facteurs à l'Anse-des-Lavallée. Pour une étude des niveaux d'anglicisation des Acadiens à Portsmouth, Pulp Creek et Northport, voir Marc-Adélard Tremblay: «Niveaux et dynamismes d'acculturation des Acadiens de Portsmouth», *Anthropologica*, vol. III, no 2, 1961, p. 1-50.

neutres, installés en milieux étrangers — souvent après plusieurs expériences migratoires dans divers centres de culture différente — peuvent difficilement résister aux forces acculturantes. Mais s'ils sont ainsi très exposés à la culture dominante anglo-saxonne, il faut aussi en chercher la cause du côté de la société acadienne elle-même qui n'a pas réussi à garder ses membres. On a vu, en étudiant l'émigration, que l'Acadien ne quitte pas facilement son pays et son groupe. Il le fait par nécessité et pour subsister. Nous pouvons affirmer que l'exposition intensive de certains Acadiens aux facteurs d'acculturation résulte — au moins indirectement — des transformations économico-sociales qui bouleversent présentement cette société.

Enfin, sans conduire inévitablement l'individu à se détacher de sa culture initiale pour adopter la culture dominante, certains facteurs viennent menacer les valeurs et l'idéologie qui avaient, jusqu'à récemment, assuré la cohésion du groupe. L'analyse rapide des changements au niveau des sentiments acadiens peut nous en fournir une illustration. Mais auparavant, voyons brièvement les principaux thèmes de l'idéologie acadienne traditionnelle.[12]

B. Les trois thèmes fondamentaux de l'idéologie acadienne

a. La survivance de la «nation»

L'ensemble des sentiments centrés sur la survivance de la «nation» constitue le fondement de la culture acadienne et s'insère dans un tout configuratif comportant des motifs principaux et d'autres secondaires. Non seulement perçoit-on la survivance du groupe comme possible: on la perçoit comme une nécessité, c'est la mission sacrée du groupe. On affirme d'abord le principe, et, par après, on suggère les mécanismes positifs et négatifs qui en assureront la réalisation. D'une manière générale, ces mécanismes sont soit des réducteurs d'angoisse, soit des objectifs à long terme. Dans la première perspective, on affirme la nécessité de préserver l'intégrité du groupe en se protégeant des autres groupements culturels. On est d'autant plus justifié d'agir ainsi que les Acadiens sont un «peuple choisi», appelé à accomplir une mission providentielle en terre anglo-saxonne. Cette image apporte un contrepoids à leur statut de minorité et à leur sentiment d'infériorité. On y décèle aussi une perspective de longue période qui confère à l'ensemble de leurs efforts une signification, un sens de direction.

On explique la survivance par la vigueur spirituelle et la force morale des ancêtres et par une intervention de la divine Providence. Si une poignée d'Acadiens, dans les quelques années qui ont suivi la dispersion, ont préservé l'identité du groupe jusqu'à ce jour, en dépit d'adversités et de vicissitudes de toutes sortes, c'est que Dieu veillait sur «son peuple». À l'occasion des fêtes du bicentenaire de la déportation (1955), un chef religieux ne craindra point d'affirmer que l'Acadie entre d'ores et déjà dans une ère glorieuse («le mystère glorieux»). Mais, en même temps, les Acadiens sont conscients qu'ils doivent repenser leurs schèmes «nationaux», s'ils veulent repousser ou, tout du moins, atténuer les forces de l'assimilation qui reçoivent une nouvelle poussée. À leur point de vue, il s'agit de préparer la voie d'un nouveau «miracle».

La survivance deviendra possible

12. Une analyse détaillée de l'idéologie nationale acadienne apparaît dans Charles C. Hughes et al, *People of Cove and Woodlot*, p. 135-161.

en autant qu'un certain nombre de principes fondamentaux seront respectés. Voici comment ceux-ci leur apparaissent:

1. Le parler franco-acadien et la foi catholique romaine sont deux traits culturels indissociables qu'il faut préserver à tout prix, afin de garder l'authenticité des traditions et demeurer forts en face des nouveaux dangers qui surgissent (principalement, un affaiblissement du sentiment religieux).

2. Les Acadiens doivent se marier entre eux pour préserver leurs traditions familiales. La famille est la cellule fondamentale de la société acadienne. C'est là que s'effectue la transmission des valeurs autochtones et que l'Acadie joue son destin.

3. Les Acadiens ont été injustement traités, dans le passé, par les Français, les Anglais et les Canadiens d'expression française. Il faut se méfier des étrangers dans toutes leurs entreprises, car si nous pouvons en être les premiers bénéficiaires, nous pouvons, le plus souvent, en subir de sérieux contrecoups.

4. L'élite acadienne a permis l'éveil de la conscience nationale à la fin du siècle dernier. Elle a permis de reconquérir les postes assumés par des étrangers en Acadie. De la même manière, aujourd'hui, son rôle de promotion sociale doit continuer, afin d'accroître la solidarité des membres et de favoriser le progrès matériel. L'essor de l'élite est lié a sa compétence et à sa pénétration dans le milieu.

5. Les Acadiens veulent rehausser leur niveau de vie et effectuer un retour éclairé aux traditions du groupe. Cela deviendra possible à la condition de relever le niveau de scolarité et de fournir à la jeunesse tout ce dont elle a besoin pour remplir des fonctions professionnelles plus importantes.

6. La religion est le plus important moyen de contrôler la conduite de tous les membres. Ceux qui dévient des règles et des principes sur lesquels elle s'appuie ne peuvent continuer à être membre *bona fide* du groupe.

7. Les Acadiens sont les membres d'une seule et même grande famille. Ils doivent tous se considérer comme des frères et s'entraider. Les intérêts du groupe ont une priorité absolue sur les aspirations personnelles. Les chefs de file doivent être continuellement surveillés et mis à l'épreuve, afin que soient vérifiées leurs intentions les plus profondes. Car, s'ils se désintéressent des besoins de la communauté, ils doivent être immédiatement réprimandés et démunis de pouvoir. Le principe de l'égalité du rang social, et la nécessité pour les plus fortunés de partager avec les autres, est un autre élément de l'idéologie égalitaire.

8. L'Acadie doit enfin planifier sa propre survivance à long terme. Elle doit prendre cette initiative à son compte, puisqu'elle seule connaît bien l'ensemble des conditions préalables.

b. La vision spiritualiste du monde

Un autre sous-ensemble de sentiments est centré sur la primauté du spirituel sur le matériel. On admet, cependant qu'il est nécessaire d'utiliser des biens en vue d'assurer le bien-être des siens. On a mentionné plus haut que la perte de la foi et l'abandon des pratiques religieuses entraînent automatiquement le désaveu et la perte de l'identité ethnique.

Cette vision spiritualiste du monde est sous-jacente, sinon tout à fait apparente, dans les définitions de la situation qui suivent:

1. La religion est la valeur la plus

fondamentale dans la vie. Elle est à l'origine de tout, et tout s'explique par des faits religieux. En outre, la supériorité morale des Acadiens sur les autres groupements s'explique par l'adhésion à l'Église catholique et par l'obéissance aux principes qu'elle énonce à l'état de credo. C'est la raison d'être de la «nation acadienne».
2. L'histoire, les hommes, les situations et les objets doivent être évalués à la lumière de ces critères spirituels.
3. Il est nécessaire de respecter l'autorité établie et de se soumettre à ses directives. L'autorité est un droit sacré, inaliénable chez ceux qui en sont les dépositaires.
4. Le travail apporte le bonheur, le respect de soi-même et le prestige. Le devoir d'état bien rempli est éminemment méritoire. L'argent et les biens matériels sont des moyens subordonnés à une fin: celle de la sanctification personnelle.

c. Les attitudes d'infériorité

Un dernier groupe de sentiments est fondé sur des attitudes d'infériorité. Les Acadiens se savent dans une position d'infériorité économique, qu'ils expliquent par leur dépossession historique. Ils sont aussi conscients de leur peu d'influence dans les décisions politiques. Ils se demandent si ces déficiences dans leur «caractère national» sont surmontables dans un avenir prochain. Ces sentiments sont visibles dans les expressions suivantes:
1. L'image de soi du groupe est ambivalente. L'Acadien se considère comme supérieur à tout autre groupe sur le plan moral. Mais il se sait faible, impuissant, démuni sur les plans éducatif, économique et politique. On attribue l'état d'infériorité à l'expulsion et au dépouillement qui s'en suivit.
2. Les Acadiens doivent émigrer afin de «tenter leur chance», car, à la Baie, ils peuvent difficilement monter dans l'échelle sociale. La rareté des ressources et les difficultés inhérentes d'exploitation réduisent les possibilités d'avancement.

Cet ensemble de sentiments traditionnels est mieux conservé dans des villages «bien intégrés» comme l'Anse. Les changements survenus dans la dernière décennie suggèrent, cependant, certaines modifications de ces modèles d'attitudes ethniques. On se rend compte, entre autres, que cette idéologie est de plus en plus celle d'une minorité de chefs de file «prêchant dans le désert». On observe même chez ces chefs une certaine «fatigue» à répéter les «mêmes rengaines», sans qu'elles suscitent de vifs regroupements de forces, de prises de position vigoureuses, d'engagements personnels sans équivoque. Il semblerait que toute l'idéologie traditionnelle soit remise en question, et que l'écart entre l'élite et la masse, au sujet de la conception des valeurs nationales les plus fondamentales, aille en s'élargissant. Francine Chartrand a démontré que cette rupture est substantielle dans un milieu mixte comme Portsmouth. Si cette généralisation est difficilement applicable à l'Anse-des-Lavallée, elle est précieuse en tant qu'instrument de travail pour analyser certains types de changements qui émergent.

C. Les changements dans l'univers idéologique

Un certain nombre de ces sentiments traditionnels ont été sensiblement modifiés sous l'influence de l'ordre social nouveau qui est en train de s'installer. En premier lieu, à part les meneurs fortement engagés dans les associations pour la survivance, ce

fait lui-même semble prendre moins d'importance pour l'Acadien moyen. Devant un Anglais, celui-ci n'a plus les mêmes sentiments de fierté et ne cherche plus à faire valoir le caractère héroïque ou miraculeux de la survivance de son groupe ethnique. De la même façon, il cherchera moins, maintenant, à afficher la supériorité morale ou spirituelle des Acadiens. Il a compris, semble-t-il, que cette supériorité n'a pas empêché les Anglais d'en développer une autre, la supériorité économique et industrielle, et que, pour vivre, présentement, c'est surtout celle-ci qui compte. En d'autres mots, la valeur morale des Acadiens les aide surtout à mieux accepter les misères matérielles et à mieux supporter leur infériorité économique.

Mais, précisément, on n'accepte plus aussi facilement cet état d'infériorité maintenant, surtout depuis que les possessions matérielles et le chiffre du compte en banque sont devenus des critères importants d'évaluation sociale. La primauté du spirituel et la vision spiritualiste du monde viennent en contradiction avec les valeurs nouvelles qui incitent à la gratification immédiate, qui fournissent des modèles de vie axés sur le bien-être matériel, sur la consommation massive de tous les biens et services, etc. L'Acadien est toujours resté un peu ambivalent au sujet de son autoévaluation: supériorité morale et infériorité matérielle. Si cette ambiguïté se résout, il semble que ce sera davantage en luttant contre l'infériorité économique qu'en cherchant à accentuer encore la supériorité spirituelle. C'est dans ce sens que s'oriente le nouvel intérêt des chefs acadiens pour reprendre en main leur économie, pour former un personnel compétent capable d'assumer les nouvelles fonctions économiques, techniques, administratives, etc. Donc, un des thèmes les plus forts: l'insistance sur la survivance du groupe et le caractère providentiel de cette survivance, de même que la «mission» spirituelle de la communauté, ne semblent plus aussi opérants que par le passé dans le nouveau contexte.

Il en est également ainsi de certains des moyens de survivance. Un sentiment très fort affirmait que la langue est la gardienne de la foi et que, si ces deux éléments demeuraient unis et inchangés, la survivance serait assurée. Or, dans une communauté comme Portsmouth, par exemple, alors que les Acadiens forment 40% environ de la population, plus de la moitié des familles acadienne utilisaient l'anglais à la maison, et un tiers avaient perdu complètement leur langue. Ces chiffres datent de plus de quinze ans, et on peut affirmer que la situation s'est détériorée depuis lors. Ces mêmes diens, fortement acculturés maintenant, se sentent en état d'infériorité, et cherchent à faire oublier leur histoire aux membres du groupe majoritaire anglais. Ils sont arrivés à un pluralisme religieux et, pour eux, toutes les églises sont sur le même pied. Mais si Portmouth constitue un cas particulier, il représente une tendance générale à mettre en doute la suprématie incontestée du spirituel. La religion, pour l'Acadien moyen, n'est plus la seule chose importante, puisqu'il accorde de plus en plus de valeur à l'ascension sociale, au pouvoir politique et à la réussite matérielle. Dans la pratique même, la religion et ses préceptes sont devenus moins contraignants.

Parmi les moyens de survivance, nous avons mentionné la cohésion du groupe, le développement d'une force directrice efficace, le respect

Graphique 1

L'influence de la technique sur la structure sociale globale

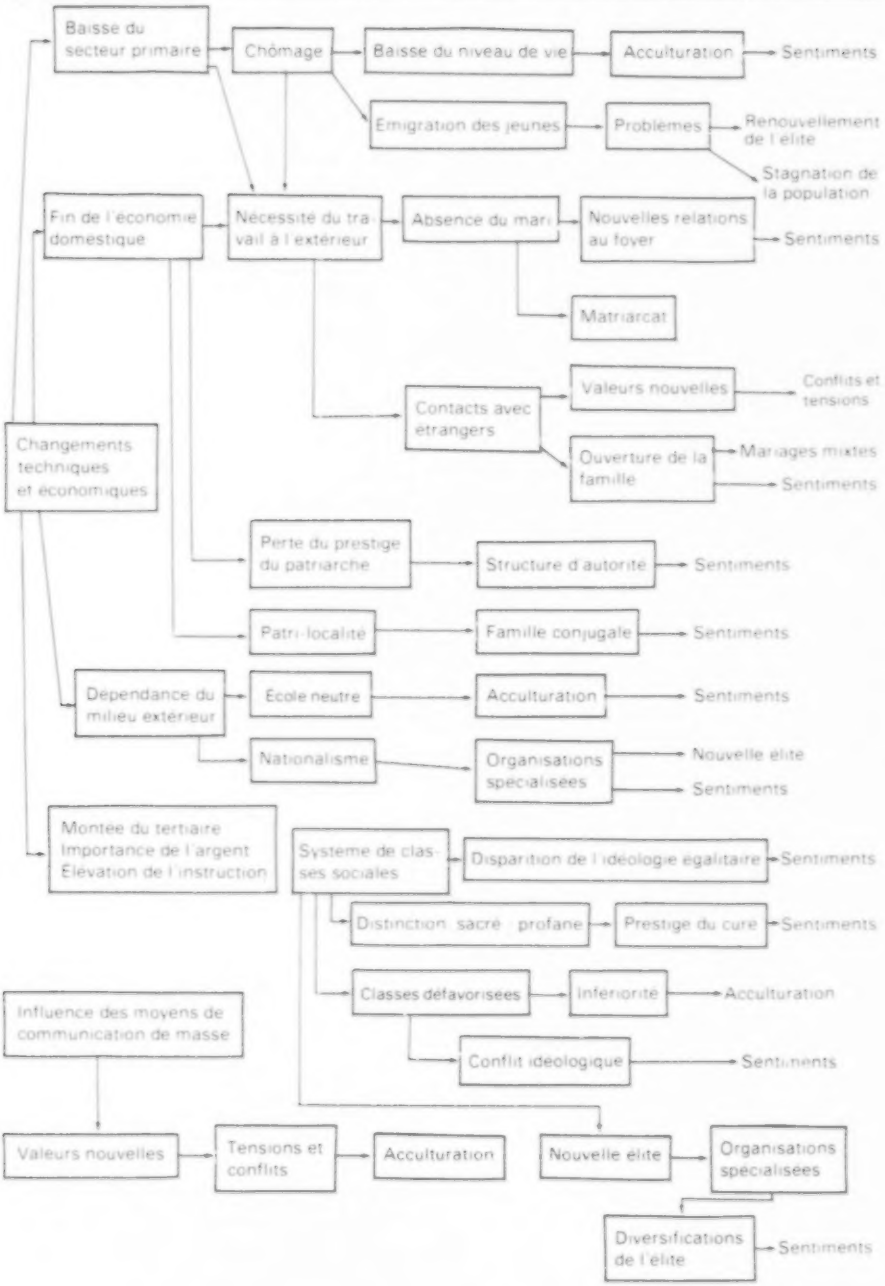

de l'autorité et le rehaussement de la scolarité pour la formation de la relève. Or, plusieurs de ces moyens ne sont plus aussi efficaces aujourd'hui ou risquent de moins bien réussir dans l'avenir. La cohésion du groupe est réellement menacée par l'affirmation des différences de classes, et par les conflits entre ceux qui sont allés à l'extérieur et ceux qui ne sont jamais sortis de la communauté. La solidité de la famille est déjà une chose du passé depuis le départ de plusieurs chefs vers un travail à l'extérieur, l'émigration des jeunes, et le fait que la femme a acquis de nouvelles fonctions dans le ménage. L'autorité de la famille a été considérablement modifiée depuis la généralisation de la famille conjugale. À part certains milieux exceptionnels, les liens parentaux n'ont plus la même force ni la même importance que par le passé, et la famille a développé de nouveaux réseaux de relations sociales. Les problèmes de direction, nous l'avons vu, tiennent d'abord au départ des jeunes qui ne peuvent exercer leur talent ou utiliser leur instruction au sein de la communauté; ils tiennent aussi au décalage entre l'idéologie des meneurs, orientée vers la survivance, et celle de la population de condition moyenne ou basse, axée plutôt sur le succès personnel ou la simple subsistance. Conséquemment, l'autorité n'est plus aussi respectée, et l'unanimité autour des chefs de file n'existe plus. Les décisions et les politiques sont des sujets qu'on discute et critique. Enfin, l'éducation s'est passablement développée, mais le départ des meilleurs éléments parmi les jeunes a empêché ce moyen de survivance de jouer dans le sens désiré.

La somme de ces transformations au niveau des thèmes culturels et de l'idéologie laisse croire que la société acadienne de la Nouvelle-Écosse est déjà profondément marquée par les valeurs nouvelles. Pour l'instant, il est plus facile d'affirmer que l'ancienne structure sociale tend à disparaître que de prévoir le caractère de la nouvelle structure qui émergera bientôt.

Deuxième partie

Chapitre III

L'Anse-des-Lavallée:

Un village acadien dans le monde moderne

1. Introduction

L'image sommaire de la société et de la culture acadiennes que nous avons tracée au chapitre précédent s'enrichit et se nuance dans les pages qui vont suivre. Nous aborderons plus en détail l'étude d'une communauté acadienne: l'Anse-des-Lavallée. De fait, toute cette monographie se situe dans le cadre de ce village, et les chapitres précédents n'ont fait qu'esquisser les principales questions que nous allons analyser maintenant.

L'Anse-des-Lavallée est un village typiquement acadien. Il fut choisi, en 1952, comme modèle d'un milieu acadien traditionnel bien intégré. Malgré les nombreux changements survenus durant la dernière décennie, il reste encore, en 1965, l'un des principaux foyers de culture acadienne en Nouvelle-Écosse. Comme nous cherchions à reconstituer les fonctions de la famille et du groupe parental dans la survivance acadienne, le choix de l'Anse s'imposait de lui-même. Disons également que les connaissances déjà accumulées sur ce village et ses résidants nous permettaient d'effectuer certaines comparaisons entre les diverses périodes étudiées.

Nous présentons, ici, une description de cette «petite communauté» acadienne suivant le modèle ethnographique traditionnel. Nous débuterons par l'étude de la population, du travail et du système économique pour accéder ensuite aux niveaux les moins cristallisés de la structure sociale: l'organisation et les attitudes. Cependant, l'Anse-des-Lavallée n'est pas un milieu radicalement différent des autres villages acadiens de la Baie-Française. Conséquemment, l'essentiel de la situation que nous avons présentée au chapitre précédent s'applique également à l'Anse. Nous ne retiendrons donc que les faits et les hypothèses les plus étroitement reliés à la compréhension des phénomènes familiaux et parentaux que nous aborderons dans la seconde partie de cette monographie. Nous analyserons aussi, cela va de soi, les facteurs qui ont permis à l'Anse-des-Lavallée de devenir un milieu privilégié de la culture acadienne.

2. Le village

L'Anse-des-Lavallée est un village d'environ 350 habitants, situé le long de la Baie-Française, dans le comté de Stirling, en Nouvelle-Écosse. Comme beaucoup de villages acadiens, l'Anse est composée d'une série de maisons situées de part et d'autre de la grand-route. Au loin, le profil du grand clocher de l'église de Saint-Pierre se détache sur le fond bleu de la Baie.

Le village est borné d'un côté par la mer, de l'autre par la forêt. Vers l'est, allant vers Bristol, nous rencontrons d'abord l'Anse-des-LeBrun, puis Saint-Pierre, et enfin Portsmouth à la limite de la municipalité. De l'autre côté, vers l'ouest, la route traverse un ruisseau et un village, après avoir franchi un «portage», c'est-à-dire une étendue de terre en friche et non habitée. Suivant toujours cette direction, nous arrivons bientôt à Latourelle, où se trouve le collège Saint-Jean-Eudes, le centre religieux, culturel et idéologique des Acadiens de la Baie-Française. Ces derniers forment une société de près de 10 000 habitants répartis dans une

quarantaine de villages qui s'échelonnent le long de la Baie.

L'Anse est coupée en deux par la route nationale, d'où partent quelques chemins non pavés en direction de la forêt. Vers le milieu du village, la mer rejoint la grand-route, au fond de l'anse, et c'est à cet endroit que sont regroupées les principales maisons de commerce de la communauté. Sur le quai, des cordées de planches attendent d'être chargées sur les bateaux: elles appartiennent à l'une des plus grandes compagnies de bois du comté.

Le village est propre et d'allure prospère. Les maisons semblent confortables et certaines sont même spacieuses. À l'extrémité est du village se trouve un groupe de maisons neuves construites par la Coopérative, il y a une dizaine d'années; en face, l'unique salon de barbier qui est, comme les garages et les restaurants, autant un lieu de rencontres sociales qu'une maison de services.

Le voyageur qui traverse le village rencontre ensuite une série de maisons fort luxueuses qui appartiennent principalement aux membres de la famille Lavallée, l'une des quatre grandes lignées familiales de l'Anse. Puis, il pénètre au centre de la communauté: là se trouvent un magasin général, le moulin de la Coopérative, la Caisse Populaire, une épicerie, la boutique du nettoyeur, le bureau de poste, le salon de beauté, le magasin d'équipement éléctrique et, enfin, le centre social.

Après le ruisseau, il y a une ferme où se fait l'élevage des poulets, suivie d'une rangée de maisons dont certaines sont de vieux style. On trouve aussi dans ce secteur quelques autres exploitations agricoles. À la droite, il y a encore un magasin général, un moulin à bois et les ateliers d'une entreprise de construction de bateaux.

Poursuivant la route vers l'extrémité sud-ouest du village, nous arrivons, après la colline, au principal garage de la région. Les maisons conservent bonne apparence; elles sont plus vieilles, mais en très bon état. Après la «petite *shoppe*», nous atteignons l'extrémité ouest de la communauté, là où sont regroupées les plus vieilles maisons de l'Anse. À cet endroit, la bande de terre entre la mer et la route s'élargit, et un chemin conduit à Pointe-Mineure, où vivent sept familles de l'Anse-des-Lavallée.

Cette pointe de terre est un lieu historique. C'est à cet endroit que débarquèrent les premiers Acadiens qui revinrent dans la région après la déportation de 1755. Cent vingt personnes s'y installèrent cette année-là, mais la plupart moururent de froid, de maladie ou de malnutrition durant l'hiver qui suivit leur arrivée. Elles furent enterrées à la Pointe, qui est restée depuis ce temps un lieu de pèlerinage que visitent les Acadiens de toutes les provinces maritimes. Au centre du vieux cimetière, une chapelle rappelle la mémoire de ces «valeureux» pionniers.

L'Anse comprend 106 maisons, dont 96 sont habitées régulièrement par des familles. Quatre autres appartiennent à des Acadiens qui n'habitent plus le village, mais qui viennent y passer les mois d'été. Les six dernières maisons sont présentement inoccupées.

Au total, dix maisons environ furent construites depuis 1952, dont six par la Coopérative d'habitation. Ce projet de développement devait rendre possible la construction de maisons à prix modique pour les membres de la Coopérative. Cette institution n'a pas fonctionné comme prévu, et ses activités sont considérablement réduites présentement.

L'aspect extérieur du village ne s'est pas considérablement modifié depuis une dizaine d'années, bien que la proportion des maisons négligées et détériorées soit plus grande. Cela dépend de certaines difficultés financières que connaissent quelques familles de l'Anse, comme nous le verrons plus loin. Mais il est probable aussi que cette négligence extérieure soit en relation avec l'importance accrue de l'équipement de chaque famille. Déjà, en 1952, les maisons du village se distinguaient nettement de celles des autres communautés par leur aménagement intérieur. Toutes les habitations étaient pourvues de l'électricité; le quart d'entre elles étaient très bien meublées, chauffées par une fournaise, équipées d'une salle de toilette, de l'eau courante, d'un réfrigérateur et d'une machine à laver. Elles étaient assez grandes pour assurer à peu près deux pièces par personne; enfin, les propriétés étaient entourées de grands terrains de verdure bien entretenus.

La description de ce décor de vie renforce encore l'idée de prospérité qui a servi à qualifier extérieurement le village. Bien-être et confort, sécurité matérielle et psychologique, gens bien intégrés à leur milieu, institutions fonctionnelles et dynamiques, telles semblent être les caractéristiques extérieures de cette communauté qui représente, à bien des points de vue, un modèle de vie traditionnelle. Dans ce décor apparemment paisible et bien ordonné il importe maintenant de situer la population, qui constitue notre premier centre d'intérêt.

3. Les caractéristiques démographiques

À ce premier niveau, celui de la morphologie sociale, nous aborderons successivement l'étude de la population totale et des fluctuations, la distribution des résidants selon l'âge et le sexe, les unités familiales et leur composition, les taux de nuptialité, de fécondité et de mortalité, et enfin, nous traiterons, comme cas particulier, la jeune génération (les moins de 30 ans), à cause des problèmes qu'elle pose pour l'avenir de la communauté.

A. La population totale

En 1962, il y avait 348 personnes à l'Anse-des-Lavallée, c'est-à-dire 52 de plus qu'au début de la décennie précédente. Cette augmentation est due en partie à l'installation de familles nouvelles; en effet, 17 couples se sont mariés depuis 1952 et se sont établis à l'Anse. Quinze femmes et quatre hommes, parmi ces nouveaux ménages, n'étaient pas du village. Ces 17 nouveaux foyers ont eu, jusqu'en 1962, un total de 32 enfants. Ces jeunes familles ajoutent donc 51 personnes à la population de 1952. Mais il faut tenir compte aussi de l'arrivée de sept autres familles, composées pour la plupart d'émigrés revenus à l'Anse après avoir travaillé à l'extérieur. Si l'ensemble de ces nouveaux arrivants justifie amplement l'augmentation, il faut conclure que le taux de mortalité et le taux de natalité sont fort semblables, c'est-à-dire qu'il nait à peu près autant de personnes qu'il en meurt annuellement.

B. La pyramide des âges

Une analyse rapide de la pyramide des âges selon le sexe (graphique II) permet de constater, d'abord, l'importance du contingent juvénile par rapport à l'ensemble de la population. Les personnes de moins de vingt ans forment 42% de la totalité, et se distribuent à peu près également entre les deux sexes — 142 jeunes au total, soit 69 garçons et 73 filles.

Graphique II

Pyramide des âges selon le sexe
L'Anse-des-Lavallée, août 1962

On retiendra, cependant, que les filles de 10-19 ans sont plus nombreuses que les garçons. À remarquer aussi cet étranglement de la pyramide au niveau du groupe des 20-30 ans, aussi bien chez les filles que chez les garçons. Ce groupe forme 8% seulement de la population et représente ce qui reste, au village, des adolescents d'il y a dix ans.

Il est donc certain que c'est vers cet âge surtout que les jeunes quittent le milieu. Ce phénomène semble d'ailleurs continuer, depuis une vingtaine d'années: en effet, le groupe actuellement dans la trentaine présente aussi un certain étranglement par rapport à la pyramide normale. Si le phénomène d'exil n'avait pas joué à cette époque, ce contingent devrait même être plus nombreux que la normale puisque la majorité des nouveaux arrivants appartiennent à cette classe.

Pour aborder brièvement l'étude des changements démographiques survenus à l'Anse depuis une décennie, nous pouvons rapidement comparer la pyramide de 1962 avec celle de 1952.[1] Les principales différences sont les suivantes:

a) En 1952, le contingent féminin du groupe 20-30 ans était deux fois plus nombreux que le contingent masculin; en 1962, cette différence disparaît. Les jeunes filles partent aujourd'hui en aussi grand nombre que les garçons et probablement pour les mêmes raisons. Cette situation semble reliée à la promotion du travail féminin, au désir d'émancipation, et à l'affaiblissement des contraintes traditionnelles quant au choix du conjoint.[2]

b. Si on examine maintenant ceux qui ont entre 10 et 20 ans en 1962, ce groupe se distribuait également entre les sexes il y a dix ans (ce sont les 0-9 ans de 1952), alors que, présentement les filles sont sensiblement plus nombreuses que les garçons. Durant la dernière décennie, donc, le départ des jeunes garçons a été plus fréquent que celui des jeunes filles. L'Anse, apparemment, perd sa progéniture masculine plus tôt qu'auparavant.

c) Certains indices du vieillissement de la population apparaissent. Ainsi, 1962 compte davantage de personnes au-dessus de 70 ans que 1952,

1 Charles C. Hughes, *et al. People of Cove and Woodlot*, p. 96.

2 Il faut tenir compte, d'autre part, du départ massif des jeunes hommes, ce qui a pour effet de retrécir au village le choix de candidats intéressants en tant que conjoints possibles.

même si, aujourd'hui, il n'y a plus de vieillards de 90 ans et plus, et un peu moins d'octogénaires. Cette tendance au vieillissement se manifeste aussi quand on classe la population actuelle en de plus grands groupes, comme ci-dessous :[3]

Groupes	N	%
19 ans et moins	142	42
20 à 49 ans	115	33
50 ans et plus	91	25
TOTAL:	348	100

Le quart de la population a plus de cinquante ans; cette proportion est plus élevée que celle que l'on trouve habituellement dans les sociétés traditionnelles et s'apparente à la situation des sociétés urbanisées et industrialisées.

Résumons ces quelques considérations sur la population. La population a tendance à vieillir; l'émigration a surtout augmenté du côté du sexe féminin; et, enfin, l'exode entraîne même les jeunes de moins de vingt ans, dans une proportion plus grande que par le passé.

C. Les unités familiales

La population adulte du village se distribue en 101 unités familiales, de la façon suivante:

familles complètes	90
veufs	2
veuves	5
célibataires: hommes	3
femmes	1
Total des familles	101

La répartition de cette population selon l'âge confirme la tendance au vieillissement que nous avons déjà soulignée : le groupe d'âge le plus nombreux est celui des personnes de 61 ans et plus. Le regroupement de cette population en deux classes (au-dessous et au-dessus de 50 ans) indique aussi que les femmes sont un peu moins âgées que les hommes. L'âge moyen de chaque groupe est le suivant: les hommes ont 49,6 ans, tandis que les femmes sont âgées de 47,4 ans.

Les conjoints des familles complètes sont mariés depuis, en moyenne, 20,7 ans, et, dans l'ensemble, les femmes se sont mariées plus jeunes que les hommes.[5] En effet, l'âge moyen au premier mariage est, pour les femmes, 25,4 ans et, pour les hommes, 27,2 ans. Cependant, pour que ces données sur l'âge au premier mariage aient une signification dans le cadre de notre étude, il importe de tenir compte de l'âge du couple. Nous pourrons ainsi savoir si les jeunes se marient maintenant plus tôt ou plus tard que ceux de la génération précédente. Pour effectuer cette comparaison, nous devons laisser de côté le groupe des vieilles familles, lorsque les deux conjoints sont dans la soixantaine, puisque l'âge, au premier mariage, est inconnu dans plusieurs de leurs cas. Comparant alors les jeunes familles (les deux conjoints ayant moins de 40 ans) et les familles d'âge moyen (les deux conjoints ayant entre 40 et 60 ans), il apparaît que les jeunes familles se sont formées plus jeunes.[6] Si on utilise l'âge moyen au premier mariage, pour chaque sexe de chacun des

3 Pour une distribution de la population par décennie, selon l'âge et le sexe, consulter le tableau I, à la fin du chapitre.

4 Pour une distribution de la population adulte selon l'âge, consulter le tableau II, à la fin du chapitre.

5 Pour une distribution de la population par nombre d'années de mariage, consulter le tableau III, à la fin du chapitre.

6 Pour une distribution de la population par âge au premier mariage, consulter le tableau IV, à la fin du chapitre.

groupes, cette différence devient très sensible:

Âge moyen au mariage

	Hommes	Femmes
Jeunes familles	25,1	22,5
Familles d'âge moyen	27,1	27,9

On notera également que la différence d'âge entre l'homme et la femme, chez les jeunes ménages, disparaît chez les couples d'âge moyen. Ces fluctuations de l'âge moyen au mariage semblent cycliques. L'étude des archives des vieilles familles de l'Anse indique que, vers le début du siècle, le mariage était hâtif et que les familles engendraient plusieurs enfants. Depuis quelques générations, et surtout depuis les années 30, l'âge au mariage s'est accru et la grandeur des familles a diminué. Mais, plus récemment encore, les conjoints des plus jeunes familles, c'est-à-dire ceux qui se sont mariés depuis dix ou quinze ans, se sont unis à un âge moins avancé, sans qu'il y ait pour autant une augmentation du nombre des enfants.

Nous pensons que ces changements cycliques, à la fois dans l'âge au mariage et le nombre d'enfants, doivent se comprendre par rapport aux diveses situations économiques vécues par l'ensemble des familles depuis le début de ce siècle.

Nous trouvons, à l'Anse-des-Lavallée, une famille de 13 enfants et une autre de 14; ce sont les deux seules «grandes» familles du village. Par contre, il y a également 13 couples sans progéniture. Le tableau VI présente la distribution du nombre des enfants par famille.[7] Si on calcule la moyenne à partir de cette distribution, on trouve 3,5 enfants par unité familiale. Cette moyenne s'applique cependant aux seules familles qui ont eu une progéniture. Pour l'ensemble de la population, la moyenne s'approche plutôt de 3 enfants. Un regroupement, à partir du tableau VI, fournit les faits suivants:

Petites familles (0, 1, 2 enf.)	40,2% (39)
Familles moyennes (3, 4, 5 enf.)	50,5% (49)
Grandes familles (6 enf. et plus	9, 3% (9)
Total des familles	97

Ce faible taux de natalité est caractéristique des sociétés industrielles, alors que nous sommes, à l'Anse, en milieu traditionnel, du moins quant à l'infrastructure économique. Pouvons-nous avancer, alors, certaines explications concernant ce taux relativement bas de reproduction? Nous savons, d'une part, que la famille acadienne du début du siècle, sans être aussi nombreuse que la famille québecoise de cette époque, était toutefois plus grande que la famille actuelle. Nous avons associé aussi la faible fécondité à l'âge au mariage, soulignant que les couples qui se sont mariés à un âge assez avancé (autour de la trentaine, ou plus vieux encore) ont eu moins d'enfants. Ce facteur a certes pu jouer, mais il faut mentionner également que, plus récemment, les mariages se sont contractés plus tôt, et que la grandeur de la famille continue toujours de diminuer. Cette tendance est le résultat de l'influence du milieu anglo-saxon sur la famille acadienne. Rares sont les familles qui n'ont pas un parent ou des amis vivant soit aux États-Unis, soit dans une des régions anglaises du Canada.

7 Pour une distribution de la population par âge au premier mariage, selon l'âge et le sexe, consulter le tableau V, à la fin du chapitre.

Or, l'eugénisme anglo-saxon est bien connu et les pratiques de la limitation des naissances et de la planification familiale sont largement répandues. Sans connaître à fond les motifs qui incitent les Acadiens, en général, et les Ansois, en particulier, à réduire le nombre des naissances, nous savons que les diverses méthodes de contrôle sont bien connues des jeunes ménages et utilisées de plus en plus fréquemment. Cette faible fécondité des couples souligne bien, nous croyons, l'évolution rapide des mentalités. Elle est un élément dans l'ensemble des changements qui se produisent durant le passage d'une société historique à une société de type urbain.

D. Les enfants

Les 296 enfants nés des familles qui habitaient l'Anse, en 1962, se répartissent à peu près également entre les deux sexes. L'âge moyen de l'ensemble de cette population est de 21 ans et demi. Près des deux tiers de ce groupe sont des célibataires. La moitié de ceux qui ont terminé leurs études possèdent à peu près une 8e année de scolarité, alors que 36% ont complété une 7e année ou moins, et que 15% environ ont complété leur cour secondaire (12e et plus, ou B.A.) ou poursuivi des études universitaires. Comparés à ceux des parents, ces niveaux d'instruction ne traduisent pas une élévation marquée de la scolarité. Les enfants, dans l'ensemble, sont un peu plus instruits que leur père, mais guère plus que leur mère, si l'on fait abstraction des quelques enfants qui ont reçu une formation universitaire.[8] Ce niveau plus élevé d'instruction des femmes avait déjà été remarqué en 1952. Plusieurs des mères de famille de l'Anse étaient institutrices avant leur mariage. D'ailleurs, l'intérêt pour l'instruction, chez les Acadiens, a toujours été soutenu, puisqu'on la voyait comme un élément primordial de survivance. Les efforts dans ce sens se poursuivent encore; 25% des jeunes du village sont présentement aux études.

Malgré ce niveau d'instruction, on retrouve une proportion assez forte de jeunes (près de 50%) qui travaillent comme ouvriers semi-qualifiés et comme manoeuvres.[9] Si on établit une pondération à partir des niveaux d'occupation (professionnel: 6; gérance et administration: 5; col blanc: 4; ouvrier qualifié: 3; ouvrier semi-qualifié: 2; et manoeuvre: 1), le niveau professionnel moyen des enfants qui travaillent est de 2.8%. Le village compte 11 professionnels et 18 jeunes engagés dans des emplois de cols blancs. Nous verrons plus loin que cette orientation vers les occupations administratives et les services est une caractéristique de la main-d'oeuvre actuelle.

Ces quelques données sur les membres de la génération montante nous fournissent le sens des plus récentes tendances, et nous permettent d'effectuer des comparaisons entre les enfants qui sont restés au village et ceux qui en sont partis. Les tableaux VII à XII résument les principaux renseignements nécessaires à cette comparaison.

27% des enfants nés à l'Anse-des-Lavallée (i.e. 84 sur 296) ont quitté le village. Le tiers des émigrants

8 Pour une distribution de la population par grandeur de la famille, consulter le tableau VI, à la fin du chapitre.

9 Pour une distribution de la population par niveau de scolarité des parents et des enfants, consulter le tableau VII, à la fin du chapitre.

résident encore dans un milieu acadien, comme l'indique le tableau IX.[10] La moyenne d'âge de ce groupe est plus élevée que celle de l'ensemble des jeunes (33,3 ans contre 21,6 ans). Plus de femmes que d'hommes, et plus de gens mariés que de célibataires sont partis. Enfin, rappelons que, selon la pyramide des âges, ceux qui quittent le font surtout entre 20 et 30 ans.

De quel milieu familial viennent ceux qui ont quitté le village? On pourrait croire que ce sont les plus grosses familles qui doivent ainsi laisser partir leurs enfants. Or, c'est plutôt le cas contraire qui prévaut à l'Anse: les petites familles ont laissé partir 42% de leurs enfants; les grandes familles, 33%. C'est dans les familles de grandeur moyenne que la proportion des émigrants est la plus faible, soit 26%.

Nous ne disposons pas de plusieurs indices pour expliquer cette situation, mais l'occupation du père semble y être reliée. Si nous utilisons l'occupation comme un indice de classe, alors les chefs de famille de grandeur moyenne forment la quasi-totalité de la classe des propriétaires traditionnels, c'est-à-dire de ceux qui possèdent des terres à bois, des moulins à scie, des entreprises de pêche et de construction maritime, etc. À l'exception peut-être de quelques professionnels, c'est dans cette classe que l'on retrouve les gens les plus à l'aise financièrement, les plus aptes à aider leurs enfants dans leurs études, dans leurs projets d'avenir, et dans leurs installations matérielles. Ces chefs de famille semblent plus fortement attachés aux valeurs traditionnelles, et les pressions qu'il exercent pour garder leurs enfants au village ou pour les intéresser à l'entreprise familiale sont alors plus grandes.

Remarquons, toutefois, que ce groupe des propriétaires traditionnels ne constitue qu'une minorité, puisque 50% environ des chefs de famille sont aujourd'hui engagés dans des occupations de type industriel. Il est certain que la situation du père et celle de sa famille ne sont pas les seuls facteurs du départ des jeunes. Il faut, enfin, souligner que ce milieu ne peut pas intégrer tous les nouveaux travailleurs, particulièrement ceux qui sont les mieux qualifiés et peuvent aspirer à de meilleures occupations. En effet, les émigrants sont plus instruits et possèdent un niveau professionnel plus élevé, comme l'indiquent les tableaux VIII et XII[9-10].

Ces constatations nous aident à comprendre certaines des inquiétudes majeures des familles de l'Anse. En dépit d'un effort soutenu pour maintenir et rehausser les niveaux d'instruction et pour offrir aux jeunes une meilleure préparation professionnelle, le village assiste au départ de ses meilleurs candidats aux divers postes de direction de la communauté, et il garde dans ses murs une proportion de plus en plus forte de journaliers et de gens peu instruits, qui viennent grossir le nombre des chômeurs et des économiquement faibles.

Les attitudes des parents à l'égard du départ de leurs enfants les plus instruits sont ambiguës. D'un côté, ils aimeraient garder leurs enfants avec eux, mais ils les dissuaderont très rarement de partir. Les difficultés de plus en plus nombreuses que les jeunes éprouvent à obtenir un emploi régulier et rémunérateur à la Baie, de même qu'un affaiblissement des sen-

10 Pour une distribution de la population par occupation des enfants partis et restés, consulter le tableau VIII, à la fin du chapitre.

timents traditionnels pour la survivance du groupe chez les aînés, rend mieux acceptable ce départ quasi universel des jeunes instruits pour la ville. Chez les jeunes eux-mêmes, les attitudes sont plus individualistes: chacun s'intéresse davantage à son bien-être. Comme nous venons de l'indiquer, c'est au nom de ce bien-être qu'on laisse partir les enfants, puisque l'expérience a démontré qu'il est plus facile de gagner sa vie et de progresser dans les centres urbains et industriels.

On peut affirmer, sans trop se tromper, que les jeunes gardent surtout des attaches sentimentales à leur milieu d'origine. Certains de ceux qui sont partis définitivement avaient travaillé à l'extérieur pendant quelque temps avant leur départ. Dans d'autres cas, ils avaient étudié à l'extérieur pendant plusieurs années. De toute façon, les contacts avec le monde extérieur se sont faits de plus en plus nombreux, rendant ainsi plus évidentes les difficultés de vivre à l'Anse. Quelles sont alors ces difficultés? C'est la question que nous devons maintenant aborder.

4. Les modes de subsistance

A. Introduction

Jusqu'au début de la Seconde Guerre mondiale, l'Anse-des-Lavallée a progressé selon les lois d'une économie de subsistance. Ce régime se fondait presque exclusivement sur l'exploitation des ressources naturelles, particulièrement la forêt. Depuis, l'organisation économique traditionnelle a laissé graduellement la place à une économie de marché, laquelle est fondée sur le pouvoir monétaire et entraîne tous les phénomènes liés à la consommation de masse. C'est à l'occasion de cette transition d'un régime économique à l'autre que sont apparus la plupart des problèmes économiques d'aujourd'hui pour les familles du village.

Nous n'avons pas l'intention de reprendre ici l'étude des facteurs qui ont favorisé cette transformation, ni d'en suivre les grandes étapes. Cette brève analyse a constitué l'objet principal des deux chapitres précédents. Rappelons seulement que l'Anse-des-Lavallée, par rapport aux autres communautés de la région, a tout d'abord été moins vulnérable aux changements suscités par l'économie monétaire, parce qu'elle pouvait s'agripper plus solidement aux anciennes structures. Pensons, par exemple, à la prospérité qu'a suscitée, jusqu'à ces dernières années, l'exploitation des terres à bois du canton.

B. Les ressources naturelles

Contrairement à d'autres régions de cette province maritime, la pêche et l'agriculture n'ont jamais été des activités économiques d'importance à l'Anse. L'agriculture n'est plus, depuis vingt ans, une entreprise d'intérêt. Certaines fermes qui s'adonnaient surtout à la culture des céréales sont maintenant complètement abandonnées.

Dans la liste des occupations de tous les chefs de famille du village, on ne trouve plus de travailleurs ayant comme emploi principal celui de fermier. Six personnes mentionnent l'agriculture comme occupation secondaire, ce qui veut dire, le plus souvent, l'entretien d'un jardin par la femme ou la culture de quelques arpents de terre pour occuper les périodes sans travail, durant la saison estivale. La seule ferme où on

cultive du blé et où on élève quelques animaux est exploitée par un homme dont l'emploi principal consiste à vendre de l'essence. Il doit d'ailleurs recourir à l'aide des autres pour effectuer ces quelques travaux.

Cette situation n'est pas nouvelle, puisqu'en 1952, déjà, l'agriculture était un emploi secondaire et se résumait au jardinage. Il est donc apparent que si l'Acadien a cherché, par besoin de sécurité, à se donner plusieurs métiers, il n'a jamais beaucoup misé sur l'agriculture.

La pêche non plus n'est pas une activité importante pour l'économie de l'Anse. Mis à part ceux qui pêchent par plaisir le homard ou les «grosses coques», il reste encore quelques individus qui s'embarquent sur les bateaux durant les périodes de chômage ou le font comme activité secondaire. En 1962, il y avait au village un seul propriétaire d'une petite embarcation de pêche. Cette situation est propre à l'Anse, puisque plusieurs villages voisins vivent de l'industrie de la pêche. Selon les commentaires recueillis chez les gens du village, les longues battues plates de l'Anse rendent difficile l'accostage des bateaux à marée basse. Cet accident géographique serait à l'origine du désintéressement des résidants de cette localité envers l'industrie de la pêche.

Le travail forestier, par contre, fut au centre des activités de toutes les familles de l'Anse et la plus grande source de leur prospérité. C'est encore à l'Anse-des-Lavallée qu'on retrouve le plus grand nombre de propriétaires de terres à bois. En 1952, près de la moitié des chefs de famille possédaient des terres à bois, et plusieurs de ceux-ci devaient engager de la main-d'oeuvre pour les travaux en forêt, au moulin, et pour le transport. Durant l'hiver, un grand nombre de familles se rendaient à «Margo», le camp de coupe de bois, situé à cinq ou six milles du village.

C. Économie de subsistance et économie de marché

La situation de 1962 est fort différente, et nous abordons alors les premiers changements qui vont influencer toute l'économie. Le travail en forêt a considérablement diminué. On ne compte plus que sept chefs de famille qui déclarent comme occupation principale: propriétaire de terres à bois ou de moulins à scie, et, parmi ces exploitants, cinq arrivent à l'âge de la retraite. Huit autres travailleurs coupent du bois sur leurs terres pour en obtenir un revenu supplémentaire ou occuper les saisons de chômage. Une seule famille a hiverné à Margo cette année-là.

Pourtant, selon les données officielles, la production du bois ne semble pas avoir baissé considérablement dans l'ensemble de la province, même si les prix sont moins élevés. On ne mentionne pas non plus que la forêt ait été épuisée par des coupes irrationnelles. À notre avis, les causes de ce déclin de l'industrie forestière sont d'une tout autre nature: elles sont liées au type même de travail fourni par cette industrie: le travail saisonnier. Pour tenter de résumer en une seule phrase toute une période d'évolution, disons que la sécurité économique, jadis liée à la maîtrise de plusieurs métiers, est maintenant étroitement associée à la possession d'un revenu stable et régulier.

Or, le travail forestier, ne peut assurer ni au propriétaire de terres à bois ni au journalier un salaire ré-

gulier durant toute l'année. Il y a des périodes de coupe, de transport et de sciage. Seules les grandes compagnies peuvent réorganiser l'industrie du bois sur un cycle annuel.

Mais les grandes compagnies n'ont jamais pénétré à l'Anse. Avant la grande crise économique des années 30, certaines compagnies très puissantes entreprirent d'acheter les terres à bois qui faisaient partie des patrimoines familiaux le long de la Baie-Française. Devant les difficultés de vivre à cette époque, plusieurs préférèrent vendre leurs biens, et c'est ainsi que des villages entiers ne comptent plus aucun propriétaire de terres à bois. Durant la crise, plusieurs de ces anciens propriétaires s'engagèrent comme travailleurs salariés, et coupèrent du bois sur leurs anciens domaines, mais pour le compte des grandes compagnies. Ce drainage systématique des propriétés privées se poursuivit jusqu'aux alentours de l'Anse-des-Lavallée. Le village lui-même fut épargné, parce que les compagnies firent faillite ou parvinrent à la limite de leurs ressources financières. Les propriétaires de l'Anse ne reçurent donc pas d'offres pour leurs terres et, conséquemment, ne vendirent pas leurs lots.

Cet accident historique est probablement à l'origine de la persistance du village dans son mode de vie traditionnel. L'économie fondée sur l'exploitation de l'entreprise familiale est demeurée en place à l'Anse, alors que partout dans les environs l'économie du salariat s'installait. À l'époque, et par la suite, les chefs de la communauté et les observateurs ont interprété comme un bienfait ce privilège d'avoir été épargné. Et la communauté, par son attachement aux valeurs traditionnelles, s'est trouvé une nouvelle mission: celle de protéger, de défendre et de faire rayonner la culture acadienne. Nous soulignerons plus loin le rôle prépondérant de plusieurs familles de l'Anse-des-Lavallée dans la direction et l'orientation de l'ensemble de la société acadienne.

Le recul de temps nous conduit, cependant, à revoir les conséquences de cet accident historique qui a permis à l'Anse, pour quelques décennies, de prendre la tête de la société acadienne. Les changements introduits dans l'économie globale devaient tôt ou tard se refléter sur le village de l'Anse, à moins que celui-ci ne se fermât complètement au reste de la société. Or une telle fermeture eut supposé que la communauté eût possédé tous les moyens nécessaires d'assurer l'autosuffisance de chacun. En d'autres mots, le village devait, par lui-même, pourvoir à sa subsistance. C'est en fait ce qui s'est produit jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Mais le système économique reposait entièrement sur le commerce du bois. Ce commerce a diminué après 1945, par suite de la concurrence étrangère sur les marchés internationaux, et à la suite de l'introduction de produits synthétiques dans la construction en général. L'Anse ne pouvait donc plus étendre largement son industrie principale ni occuper tous les nouveaux membres de la communauté.

Mais il y a plus: depuis quinze ans environ, les besoins économiques des familles ont considérablement changé. La consommation de masse est apparue dans cette région, comme partout ailleurs. La communauté n'a pu empêcher l'infiltration de ces idées nouvelles qui parvenaient jusqu'à elle par les journaux, la radio et la télévision. De plus, malgré la prospérité relative des gens du vil-

lage, certains travailleurs avaient quitté la communauté pour tenter leur chance à l'extérieur. De la même façon, les jeunes sortaient du milieu pour aller s'instruire. Ces contacts avec le monde extérieur, joints à la naissance des besoins nouveaux créés par la consommation de masse, ont fait naître de nouvelles revendications, et en particulier, le besoin d'un revenu plus élevé. Or, l'organisation économique du village ne pouvait pas offrir du travail salarié à tous, et plusieurs décidèrent alors d'émigrer.

D. La situation économique de l'Anse-des-Lavallée en 1962

Ces phénomènes industriels sont visibles à l'Anse-des-Lavallée en 1962: 45 des 78 chefs de famille, qui composent la main-d'oeuvre active du village, sont des salariés et, de ce nombre, 37 travaillent à l'extérieur. L'importance de la classe salariée dans la main-d'oeuvre est significative: l'Anse comptait, en 1962, 13 propriétaires traditionnels, 10 propriétaires industriels (propriétaires d'épiceries, de garages, entrepreneurs en construction, entrepreneurs en transport, etc.), 6 salariés traditionnels (dans le bois, sur les fermes, dans les pêcheries), et 49 salariés industriels. Parmi ces derniers, on comptait 7 cols blancs et 42 cols bleus. Cependant, ceux qui ont délaissé les occupations traditionnelles pour accepter un travail salarié ne possédaient pas tous une préparation suffisante pour occuper les emplois nouveaux des milieux industriels. Conséquemment, au village, exactement 50% des cols bleus sont des journaliers ou des manoeuvres. On trouve aussi 18 ouvriers qualifiés, mais presque tous sont des charpentiers dans la construction, soumis, comme les journaliers, aux inconvénients du travail saisonnier.

Sur le plan économique, le village est maintenant totalement engagé dans le régime monétaire. Les activités caractéristiques de l'ancien type économique se pratiquent encore, mais uniquement comme occupation secondaire, dans le but de fournir un revenu d'appoint pour satisfaire certains des besoins nouveaux.

Tous ces changements économiques sont liés à la nécessité de disposer d'un revenu annuel plus élevé. Or, ce revenu n'a pas tellement changé au cours de la dernière décennie. En 1952, les enquêtes le situaient entre $2 500 et $3 000 par année. En 1962, sur la base d'un échantillon de 37 familles, le revenu annuel moyen est $2 700. La distribution des classes de revenu suit une courbe normale autour de la moyenne.

	TOTAL	100,7%
moins de $1 000 par année	4	(10,9%)
entre $1 000 et $2 000	11	(29,9%)
entre $2 000 et $3 000	12	(32,7%)
entre $4 000 et $5 000	4	(10,9%)
$5 000 et plus	6	(16,3%)
TOTAL	**37 familles**	

Maintenant que les familles doivent acheter sur le marché la totalité de leurs biens, ce revenu n'est plus suffisant pour plusieurs ménages. Mais les besoins et les aspirations s'élèvent à un rythme plus rapide que les possibilités financières. Se référant à l'état de prospérité qui avait régné dans le passé, plusieurs familles n'hésitèrent pas à utiliser

les nouvelles possibilités de crédit qui s'offraient maintenant à elles par les plans de vente, les emprunts bancaires, etc. En 1952, 80% de la population suivaient encore le principe traditionnel qui consiste à économiser d'abord pour acheter ensuite. Actuellement, on pourrait fixer à 50% environ le nombre des familles qui ont fait des achats à crédit. On s'endette surtout pour acheter le mobilier moderne, les nouveaux appareils ménagers, et pour devenir propriétaire d'une automobile.

Ces processus sont irréversibles. Car cette dépendance du marché, et cette acceptation des produits — et aussi des valeurs — d'une société de consommation exigent une stabilité de revenu. Les remboursements de dettes doivent se faire régulièrement, et la réalisation des aspirations matérielles n'est possible que si la famille peut entrevoir des revenus fixes. Ce revenu stable, par contre, provient des emplois réguliers et permanents qui ne se trouvent actuellement qu'à l'extérieur du village. La communauté devient alors très dépendante du milieu externe. À l'Anse, les entreprises familiales déclinent, et les jeunes n'ont plus l'espoir de pouvoir y gagner leur vie. Les mieux préparés s'en vont, et les autres viennent grossir les rangs des travailleurs non qualifiés.

E. Conclusion: l'insécurité économique des familles ansoises

Ces quelques données concernant l'exploitation des ressources naturelles, le travail, les occupations et les revenus ne suffisent pas à tracer le profil complet de la situation économique de l'Anse-des-Lavallée, mais elles permettent d'attirer l'attention sur quelques problèmes qui auront des conséquences sur l'ensemble de la vie sociale. Nous pensons, en particulier, à l'état d'insécurité économique qui s'installe dans plusieurs ménages. Cette insécurité est liée au risque de chômage, à l'endettement et à la présence de privations.

D'après les données d'une enquête sur échantillon faite en 1962 auprès des familles de l'Anse, les chefs de famille qui avaient travaillé sans perte de temps durant les douze derniers mois formaient environ 50% de la main d'oeuvre. Nous avons retracé sept travailleurs qui ont chômé durant plus de quatre mois, entre l'été 1961 et l'été 1962. Ces chiffres sont vraisemblables si l'on tient compte du fait que la majorité des journaliers et des ouvriers qualifiés travaillent à des activités saisonnières. La pratique qu'ont certains de couper du bois sur leurs terres durant les périodes de chômage ne change pas la situation, car ces palliatifs ne contribuent pas à créer le sentiment de sécurité que recherche l'ensemble des familles ansoises.

Par contre, ces inquiétudes grandissantes, liées au problème des moyens de subsistance, contribuent dans une large mesure à orienter les intérêts et les préoccupations vers les difficultés personnelles du ménage, réduisant ainsi la participation aux activités communautaires et aux efforts collectifs pour la survie culturelle du groupe. Pour plusieurs familles, les problèmes de l'existence matérielle arrivent à dominer toutes les préoccupations, et laissent dans l'ombre les questions d'intérêt national. L'étude de l'organisation sociale et des valeurs culturelles nous permettra peut-être de fonder cette hypothèse.

5. L'organisation sociale

Nous venons d'émettre l'idée d'une relation possible entre les changements économiques et professionnels, et les divers modes d'organisation sociale.

Afin de prouver cette proposition, il nous faudrait pousser la description et l'analyse de l'Anse dans toutes les multiples ramifications de la vie sociale, des institutions, de l'idéologie et des valeurs culturelles. Une telle démarche dépasse l'intention de ce chapitre. Aussi, nous utiliserons certains faits qui nous ont semblé les plus significatifs. Autrement dit, nous retiendrons ces aspects de la réalité sociale qui furent les plus touchés par l'évolution récente.

L'étude de l'organisation sociale portera principalement sur les points suivants: les associations, la famille, les classes sociales et la structure du pouvoir. Nous laisserons de côté, pour le moment, les phénomènes complexes de l'institution familiale, des relations sociales interpersonnelles et intergroupes, de même que l'étude des statuts et des rôles, puisque ces questions constituent la seconde partie de cet ouvrage (chapitres IV, V, VI et VII). Dans la structure du pouvoir, nous traiterons, d'une façon globale, des transformations de l'élite politique, du rôle des nouvelles élites et de la situation des institutions politiques traditionnelles et nouvelles. Enfin, notre analyse conduira, dans une section suivante, à l'étude du système de valeurs des Ansois, que nous aborderons par le biais de l'analyse des changements dans l'ensemble des sentiments acadiens.

A. Les associations

L'insécurité économique et les préoccupations de plus en plus fortes à propos du bien-être individuel risquaient de détourner l'attention des familles acadiennes de l'Anse des fins communautaires et des activités collectives, avons-nous conclu. Ce fait s'observe d'abord, d'une manière très nette, dans la participation aux diverses associations volontaires qui ont existé à l'Anse.

Nous n'avons pas à effectuer la revue complète de ces nombreuses associations qui existent encore nominalement dans le village. Rappelons seulement les mieux connues: a) *les associations religieuses*. Les Dames de Sainte-Anne, la Société du Saint-Nom, les Enfants de Marie et la ligue des Femmes catholiques; b) *les associations sociales*. Le Club social, le Cercle d'études, le Cercle de couture, l'organisation du Piquenique annuel, les Dames patronnesses, le club Kiwanis et le club Richelieu; c) *les associations politiques*, conservatrices et libérales, et la contribution du village à l'organisation du Festival acadien. À cette liste, il faut ajouter les associations spécialisées, comme la Chambre de Commerce et, surtout, la Caisse populaire.

Cette nomenclature ne doit pas, cependant, nous impressionner outre mesure, puisque les associations vraiment actives sont peu nombreuses. En 1962, outre la Caisse populaire, une seule association agissait vraiment comme une force intégrante d'activités sociales: celle des Dames patronnesses. Il s'agit d'un groupement qui compte environ 300 femmes de la Baie, dont 75 à 80 viennent de l'Anse-des-Lavallée. Ces dames s'intéressent surtout à l'organisation d'un camp de vacances pour les jeunes Acadiens et Acadiennes de la région, dans le but de les intéresser aux questions nationales et de favoriser l'apprentissage de la langue

française. On espère, entre autres, susciter une plus forte identification à la culture acadienne. Cette association, il va sans dire, reçoit l'appui formel de l'Église et du collège Saint-Jean-Eudes, dont les professeurs assument la direction du camp lui-même.

Ce fait à lui seul est significatif: l'association officielle la plus active est un groupement de femmes qui s'occupent d'action sociale et nationale. Toutes les autres associations ont ralenti leurs activités ou presque. Les associations de type religieux tendent à devenir nominales, le pique-nique n'intéresse qu'une petite partie de la population adulte et reste, pour les jeunes, un réel pique-nique plutôt qu'une manifestation patriotique. La Chambre de Commerce s'est vue supplantée par l'activité grandissante de la Caisse populaire, laquelle est devenue, à l'Anse du moins, l'organisme économique le plus important. Il peut résoudre plusieurs des nouvelles difficultés des familles auxquelles il répond. Quant aux associations, comme le Kiwanis ou le Richelieu, la participation des gens de l'Anse à ces organismes régionaux ou même nationaux semble avoir diminué. Du moins, si le nombre des membres provenant de l'Anse a quelque peu changé, leur importance dans ces mouvements n'est plus aussi grande. L'action sociale du club Richelieu se fait cependant sentir à travers ses activités de bien-être pour les orphelins et les enfants en difficulté. C'est aussi l'organisme qui s'inquiète encore le plus de la cohésion du groupe français d'Acadie, et qui fait contrepoids aux organismes équivalents, de langue et d'inspiration anglaises. Enfin, mentionnons brièvement les activités particulières du Cercle d'études et du Club social. Ce dernier est avant tout un lieu de rencontre où il est permis par la loi de consommer publiquement de l'alcool. Autour d'un verre, on vient encore discuter des problèmes généraux de la communauté ou, plus probablement, des misères de chacun. Certains anciens chefs, qui n'y voient qu'une occasion de boire contestent l'existence même de ce club. Quant au Cercle d'études, il semble polariser les efforts de certaines associations maintenant moins actives ou disparues. Les activités du Cercle sont plus intenses durant la saison hivernale et, parmi les membres, on trouve les principaux nouveaux chefs de la communauté. Il nous apparaît que ce groupe est plus fermé que les autres et que son influence n'est pas facilement visible.

Considérées globalement, les activités de la majorité des associations ont sensiblement baissé depuis quelques années. On note d'abord le déclin des associations à caractère national: la participation des gens de l'Anse à ces mouvements est moins intense, et le village fournit moins de chefs qu'auparavant. On remarque aussi la contribution de plus en plus grande des femmes aux associations parareligieuses comme les Dames patronnesses, le Cercle de couture et le Cercle d'études. Cela assure la continuité, mais on ne manquera pas de noter le changement important relié à la nouvelle composition de ces associations. Dans la majorité des cas, la participation féminine ne répond pas à des motivations de caractère nationaliste ou patriotique, mais plutôt à un besoin d'émancipation ou d'auto-affirmation. En d'autres termes, c'est moins la «cause acadienne» que l'activité publique dans le domaine social qui intéresse les participantes. Si cette participation à la vie officielle du village remplit certains objectifs humanitai-

res, il faut quand même noter que l'intention des participants se dissocie de plus en plus des motifs nationalistes (la survie du groupe) encore fonctionnels dans les associations religieuses, sociales et patriotiques des années 1950-1955. Les associations d'alors étaient davantage une force de cohésion et d'intégration sociales, en plus de susciter un rayonnement de la culture acadienne.

D'ailleurs, ce changement d'attitude que l'on vient de noter en étudiant les associations volontaires se retrouvera dans d'autres situations sociales. Cette sorte d'indifférence envers les activités sociales organisées se manifeste aussi, quoiqu'à un degré moindre, à l'égard des relations sociales non officielles et spontanées. Alors que, jadis, il existait tout un réseau bien défini de relations et de visites entre parents, amis et voisins, il est difficile aujourd'hui d'esquisser un modèle général des relations sociales intimes.

On sait que l'importance des relations entre les membres d'une même parentèle a diminué en faveur d'échanges plus fréquents entre amis. Les relations de voisinage n'ont également plus le caractère obligatoire de jadis. Par contre, les échanges sociaux les plus fréquents ont lieu dans certains endroits publics comme les garages, le club social, le restaurant, épicerie ou magasin général. Ce type d'échanges a évidemment un caractère bien particulier. La visite de maison en maison se fait encore, mais par les femmes surtout, et pour l'échange et le colportage des nouvelles. De plus, les femmes poursuivent leur entreprise d'émancipation dans leurs associations propres. Par contre, au garage comme au restaurant, ce sont d'abord les hommes qui se rencontrent, qui discutent ou parfois jouent aux cartes. Certains jeunes aussi adoptent ce même type de relations sociales.

Après les heures de travail, et quand les tâches familiales sont accomplies, la grande majorité des familles de l'Anse s'installe devant l'appareil de télévision. Cette fréquentation du «petit écran» est devenue l'activité majeure de loisirs pour l'ensemble des familles. Mais, si elle regroupe encore les membres d'une famille nucléaire pour une activité commune, elle réduit aussi considérablement le temps qu'on consacrait jadis aux rencontres sociales et à la participation aux diverses associations. En 1952, 86% des familles fréquentaient les associations et offraient leur participation en moyenne à au moins deux d'entre elles; en 1962, la situation est fort différente: le tiers des familles se désintéressent totalement des associations; dans à peine 20 familles l'un des conjoints est membre de deux associations à la fois; enfin, nous connaissons quatre personnes seulement qui s'occupent de trois associations ou plus.

Mentionnons, enfin, que par l'analyse sociométrique*, nous avons découvert les tendances suivantes: a) l'existence d'une douzaine de familles complètement isolées socialement; et b) la présence de plusieurs boucles fermées composées de deux, trois, ou quatre familles chacune, échangeant un peu entre elles, mais coupées totalement du reste de la communauté. En définitive, on ne retrouve plus, dans le village, qu'une demi-douzaine d'unités familiales très ouvertes au reste du village, qui accueillent un grand nombre de visiteurs, parents, amis, voisins, ou qui rendent visites à plusieurs autres.

*Cf. Annexe A: Les habitudes de visite.

Mais même à ce niveau, on a cru dépister certains modèles de relations qui laissent croire au renforcement du sentiment de classe sociale, car ce type de familles, plus proche du modèle traditionnel, se choisit réciproquement, et forme le noyau des principaux échanges sociaux.

Faut-il tenter, maintenant, d'apporter des éléments d'explication à cet état de l'organisation sociale tel que nous avons essayé de le présenter? Nous avons déjà mentionné quelques-unes des explications possibles et, en particulier, l'état d'insécurité économique qui force les gens à se préoccuper davantage d'eux-mêmes. Il faut ajouter le rôle nouveau de la télévision qui a bouleversé considérablement les habitudes sociales partout où elle s'est implantée. Mais il ne faut pas croire qu'elle est à l'origine de tous les changements récents. Au contraire, l'analyse de la situation globale nous invite plutôt à comprendre la place importante de ce divertissement comme la conséquence d'un état de désaffection déjà existant. La télévision devient alors un remède contre le danger d'isolement social et culturel. Il est remarquable d'ailleurs que ce sont les gens les moins instruits et les moins élevés dans l'échelle professionnelle (donc les moins aptes à s'intéresser aux affaires de la communauté) qui se passionnent le plus pour ce type de loisir. La télévision aide donc à tromper le sentiment d'isolement social en permettant de rétablir des liens avec des univers sociaux nouveaux, liens qui sont faciles à établir, puisqu'ils ne demandent aucun engagement personnel. La télévision est donc venue, d'une certaine façon, combler un vide. Mais comment expliquer ce vide dans une communauté autrefois si fortement intégrée?

En première approximation, nous pouvons identifier deux facteurs ayant contribué à la naissance et au développement de cet état de désoeuvrement social que semblent éprouver plusieurs familles de l'Anse: les transformations de l'univers familial caractérisées par l'atomisation de la famille et l'accentuation du système de classes sociales.

B. La famille

Les quatre prochains chapitres sont consacrés à l'analyse en profondeur de l'évolution de l'institution familiale et du système de parenté. Nous nous contenterons de résumer ici certaines conclusions majeures et essentielles pour l'analyse globale de la communauté.

L'affaiblissement des liens entre tous les membres de la grande parenté a surtout contribué à faire ressortir les écarts entre les générations. L'indépendance relative de la famille de procréation répond peut-être à des besoins nouveaux, mais ses membres perdent ainsi une référence importante au passé. Jadis, cette référence aux ancêtres créait un sentiment de continuité. Dans la situation actuelle, la jeune famille doit, d'elle-même, faire son apprentissage des nouvelles valeurs et habitudes de vie qui devraient en principe lui permettre d'être mieux adaptée aux conditions matérielles existantes. Il se peut que les familles de la prochaine génération soient capables, sans trop de difficultés, de choisir, parmi des modes d'agir et de penser multiples, ceux qui correspondent à leur situation. Mais, durant cette période de transition, il semble qu'on ressente plus vivement les aspects négatifs de la coupure d'une tradition séculaire que les aspects positifs de la

possibilité d'organiser personnellement son existence. Dans ces conditions, c'est-à-dire dans une situation transitoire qui s'intercale entre une façon de vivre axée sur la tradition et une façon de vivre axée sur un avenir qu'on doit réaliser personnellement, le sentiment d'isolement social peut avoir plus d'emprise. Ce sentiment peut donc être consécutif à une prise de conscience de la rupture entre le passé qu'on connaît encore et l'avenir qui apparaît plutôt incertain.

Mais ce sentiment peut aussi naître de l'impression d'impuissance de la famille actuelle en face des grands problèmes nationaux qui préoccupent tous et chacun. Jadis, le gîte familial était la table ronde autour de laquelle se discutaient et se réexaminaient toutes les grandes questions de la survivance du groupe. On décidait en famille ce qu'il fallait entreprendre comme ce qu'il fallait combattre. L'éducation familiale préparait les jeunes, sur tous les plans, en fonction des politiques de survivance. Il n'en est plus ainsi maintenant: les parents n'ont plus de contrôle sur les jeunes. Pour ces derniers, l'avenir seul semble intéressant; leurs préoccupations convergent toutes vers les moyens à prendre pour que celui-ci soit conforme aux images offertes par les moyens de communication ou rapportées par ceux qui ont vécu à l'étranger. Or, la référence au passé n'apporte pas beaucoup de solutions aux problèmes du chômage, de la formation technique, de l'influence des communications de masse, du pluralisme religieux, etc. Si, donc, la jeune famille, pour renouer avec la tradition, voulait être encore le rempart des valeurs traditionnelles, elle risquerait d'être le centre de tensions et de conflits de toutes sortes. Alors, elle laisse faire: elle regarde partir ses membres sans trop chercher à les retenir. Mais elle vit dans un dilemme permanent et finit par ne plus croire à l'utilité des efforts que certains déploient encore pour résoudre les grands problèmes nationaux. Ce sentiment d'impuissance devant le flux d'idées et de valeurs nouvelles contribue encore à accentuer l'impression d'isolement.

Les chapitres suivants viendront appuyer par un ensemble d'observations et de témoignages ces nouvelles lignes de force qui soulignent l'état de transition de l'Anse-des-Lavallée. Dans cette même perspective, l'étude des classes sociales va nous permettre d'ajouter une nouvelle dimension à l'isolement social des résidants et au processus d'affranchissement de la tradition. En effet, si, par l'analyse brève de la situation familiale, nous avons été en mesure d'indiquer la coupure qui existe entre le passé et le présent, l'étude des strates sociales de l'Anse nous permettra d'identifier les coupures entre divers sous-groupes à l'intérieur de la communauté.

C. Les classes sociales

L'affirmation traditionnellement répétée que toutes les familles de l'Anse ne forment qu'une seule et même grande famille n'a plus autant de signification fonctionnelle dans le contexte actuel. L'analyse de la stratification sociale, effectuée il y a dix ans, soulignait déjà la présence de certains sous-groupes et surtout le jeu de certains nouveaux facteurs de différenciation sociale, comme le niveau de revenu disponible et des diverses possessions matérielles.

En 1962, ces facteurs ont acquis plus de poids encore. La tendance

qui s'affirme de plus en plus est l'élargissement de l'écart entre les deux extrémités de l'échelle sociale, à la suite de la diminution du groupe de la classe moyenne. Comme nous l'avons dit au chapitre premier, le village se partage de plus en plus entre deux groupes: les économiquement forts qui peuvent s'accorder un bien-être matériel correspondant, et les autres, c'est-à-dire ceux qui vivent au jour le jour, menacés de chômage, qui s'endettent ou qui connaissent un nombre croissant de privations. Les nouveaux arrivants se classent, pour la plupart, dans cette dernière catégorie. Il y a dix ans, nous trouvions dans la classe moyenne plusieurs individus possédant une certaine éducation et un revenu régulier qui espéraient se faire accepter au sein de la classe supérieure. Or, depuis ce temps, parmi cette classe montante, quelques-uns ont compris qu'ils pourraient très difficilement atteindre leurs ambitions en demeurant au village. Leur départ a accentué l'écart entre les deux groupes polaires de la hiérarchie sociale.

Les échanges sociaux entre ces deux groupes sont presque inexistants. La classe supérieure est composée de professionnels, de commerçants ou d'industriels qui, grâce à leurs revenus, peuvent adopter un style de vie qui les caractérisent: grosses voitures, chalets d'été, voyages fréquents à l'extérieur, loisirs ou vacances coûteuses, etc. Les membres de ce groupe privilégié se visitent entre eux et constituent un groupe fermé.

Cette organisation de la communauté en deux factions demanderait d'être nuancée, si nous voulions être plus fidèles à la réalité sociale. Ce dualisme, cependant, exprime une forte tendance qui se comprend bien à la lumière de la situation économique esquissée plus tôt. Rappelons ici l'importance du contingent des travailleurs salariés (60%) au village et la proportion des journaliers (la moitié) dans cette catégorie professionnelle.

Pour les membres de cette classe peu fortunée, la conscience des nouvelles différences qui les séparent de l'ensemble de la communauté les amènent à se replier sur eux-mêmes et à éprouver encore plus vivement leur état d'isolement. Ils sont à la fois coupés du passé et aussi de l'appui de ceux qui pourraient leur venir en aide grâce à leur instruction, leurs relations sociales ou leur bien-être matériel. Aussi, à l'examen des élites, il ne sera pas étonnant de constater que les meneurs (classe supérieure) ne sont plus aussi unanimement reconnus par l'ensemble de la population.

D. La structure du pouvoir

On ne peut pas traiter sommairement les problèmes complexes de l'élite d'une petite communauté comme celle de l'Anse. Une analyse du pouvoir exige que l'on distingue entre ceux qui sont officiellement en charge et ceux qui détiennent le pouvoir. Nous avons tenté de cerner de plus près cette question du pouvoir effectif et, pour autant, nous allons concentrer nos remarques sur ce point.

Au niveau de l'idéologie traditionnelle, telle qu'elle apparaît dans l'expression des sentiments, le chef de la communauté était désigné comme celui qui pouvait défendre et faire progresser la «cause» acadienne. Tous reconnaissaient la nécessité d'avoir des chefs de file capables de remplir cette tâche. D'autre part, ces chefs pouvaient compter sur l'ap-

pui quasi unanime de l'ensemble des membres de la communauté. C'est d'ailleurs par la présence et l'action de tels hommes que le groupe acadien de la Nouvelle-Écosse a pu se maintenir et se développer.

Cette image de l'élite traditionnelle, quoique exacte, demande cependant d'être nuancée. Ceux que les villageois acceptaient comme chefs occupaient également, au sein de la communauté, des fonctions caractéristiques. Ils avaient d'abord de l'instruction, et souvent aussi une situation matérielle et financière enviables. Mais, à cette époque, ces signes distinctifs demeuraient des facteurs secondaires dans la mesure où le chef de file manifestait, par son action, son dévouement à la cause nationale.

À cette image globale de l'élite, ajoutons la nuance suivante: avant même que s'installent les nouvelles conditions de vie qui ont remis en cause la conception d'élite, celle-ci possédait certaines caractéristiques qu'il importe de souligner d'abord. Parmi ces traits distinctifs, le plus important, à notre avis, est celui de la séparation entre la hiérarchie de prestige et la hiérarchie de pouvoir.

L'estime, la considération ou le prestige ont toujours échu à des personnages dont le trait dominant était leur compétence à promouvoir la «cause» acadienne. Les gens qui furent traditionnellement les plus estimés, comme nous l'avons vu, furent les curés, les professeurs et certains professionnels. Tous avaient un niveau supérieur d'instruction. On les consultait régulièrement avant toute action et ils suggéraient d'eux-mêmes plusieurs initiatives. À l'étranger ou auprès des autres groupes acadiens, ils étaient les ambassadeurs de la communauté. Ils s'occupaient activement des associations et y détenaient aussi des responsabilités.

Ce type de chef a prévalu aussi longtemps que la société a vécu sous le régime de l'économie de subsistance, qui procurait à chacun les moyens de vivre, mais ne permettait pas l'accumulation de biens et de richesses. Dans ces conditions, l'idéologie égalitaire pouvait se retrouver dans les faits, et laissait peu de prise à la recherche d'un statut de prestige ou de pouvoir personnel.

À côté, mais très souvent de pair avec ces chefs, on en trouvait d'un autre type de nature fort différente: les quelques industriels qui embauchaient les travailleurs ou qui contrôlaient les moyens de subsistance. Jusque vers les années 30, qui marquent le début de la longue dépression économique, on peut croire que le pouvoir propre de ces chefs restait au service de l'ensemble de la communauté et venait épauler l'action des chefs nationalistes oeuvrant pour la «cause» acadienne.

Puis, il y a eu cette crise économique qui, conjuguée à d'autres facteurs, a, d'une part, perturbé l'activité désintéressée des meneurs traditionnels et, d'autre part, augmenté l'importance des postes de contrôle économique détenus par les gros propriétaires d'entreprise ou de commerce. Cette période de difficultés économiques, qui dura un peu plus de dix ans (1929-1942), fut à l'origine de plusieurs phénomènes que nous avons analysés antérieurement. C'est du moins durant cette période d'austérité que, pour la première fois peut-être, les familles ont commencé à s'inquiéter sérieusement de leur avenir personnel.

Pour les chefs traditionnels, ces années furent une rude épreuve. Affectés personnellement par la crise comme tout le monde, ils rencon-

traient en plus des difficultés nouvelles: d'un côté, le pessimisme généralisé et le ralentissement de l'ensemble des activités rendaient leur action moins efficace; de l'autre, ils se heurtaient à un état d'indifférence pour la cause nationale qui commençait à se faire sentir plus vivement, particulièrement dans les familles les plus rudement éprouvées par la dépression. Ajoutons, enfin, qu'ils durent affronter certains problèmes nouveaux pour eux, comme le chômage, le travail à l'extérieur, les revendications d'emploi, de sécurité sociale, etc., pour lesquels il n'existait pas de recettes toutes prêtes à appliquer.

Graduellement, mais surtout depuis les années d'après-guerre, les nouveaux hommes forts occupèrent la scène communautaire et s'intercallèrent dans le processus de décision. Ils avaient joué un rôle de premier plan en aidant plusieurs familles durant les années difficiles. Maintenant qu'une nouvelle ère de prospérité s'annonçait, leur influence ne pouvait que s'accroître. Dans le village, tout un segment de la population passait déjà en bloc sous le régime du travail salarié. Ces gens étaient dépendants de ceux qui pouvaient les embaucher ou leur faire crédit durant les périodes de chômage. Tous les phénomènes qui ont entraîné le passage, à l'Anse, d'une économie de subsistance à une économie de marché ont aussi joué en faveur des nouveaux chefs de file.

Notons immédiatement, cependant, que ces nouveaux chefs, s'ils détenaient une réelle puissance au sein de la communauté, ne cherchaient pas pour la plupart à supplanter les anciens meneurs de type traditionnel. C'est à partir du point de vue de l'ensemble de la population et de ses conditions d'existence que nous pouvons conclure à leur pouvoir.

À côté d'eux, il existait toujours des chefs de file «officiels», qui essayaient peut-être de trouver un nouveau *modus vivendi* plus conforme à la situation présente, mais qui poursuivaient toujours les grands objectifs de leurs prédécesseurs. Dans des conditions tout à fait différentes, ils se faisaient courageusement les défenseurs et les promoteurs de la culture acadienne, des valeurs et des idées qui avaient toujours marqué le groupe et assuré son maintien et son épanouissement.

Mais cette lutte s'entreprenait dans un climat psychologique et social très différent. Entre autres, une partie de la population ne faisait plus sienne la cause commune présentée, interprétée et défendue par les chefs traditionnels. Certes, ces hommes dévoués et brillants recevaient encore des marques d'estime, mais on les admirait davantage maintenant pour leur réussite personnelle, leur succès matériel ou le genre de vie qu'ils pouvaient choisir, que pour leur courage ou leur persévérance à travailler pour les intérêts nationaux. En d'autres mots, l'idéologie dominante était devenue l'idéologie de la classe dominante de l'époque. Conséquemment, il y avait alors, au sein de la communauté, une rupture dans la fonction de l'élite: d'un côté, le groupe formé par le curé et appuyé par les professionnels, et ceux qui visaient à se faire accepter par la classe supérieure et, de l'autre, le groupe composé des propriétaires d'entreprise et de commerce et des nouveaux politiciens locaux ou régionaux. Le premier groupe, stimulé par le chef spirituel du village, s'acharnait à travailler pour la survivance de la nation en essayant le plus souvent de revaloriser le passé; le second s'occupait à répondre le

mieux possible aux nouveaux besoins de la population, contribuant ainsi à assurer le bien-être individuel de chaque famille face aux nouvelles conditions de vie.

Ce modèle d'élite correspond parfaitement à la réalité de l'Anse-des-Lavallée, il y a une dizaine d'années. À la lumière des analyses du changement général survenu au village depuis cette date, nous pouvons assez facilement prévoir un renforcement des tendances qui ont fractionné l'élite. Les chefs de type traditionnel, qui sont encore au village, forment maintenant un petit groupe fermé dont l'action est de moins en moins efficace pour le bien de la communauté. Ils ont ressenti l'impuissance des valeurs et des idées du passé et, s'ils n'ont pas encore conscience de l'inutilité de leurs gestes, ils se rendent toutefois compte de leur peu d'efficacité. Le rôle du curé, à cet égard, est significatif. Il fut jadis le grand inspirateur de toutes les luttes et, à une période, celui qui gardait la foi du groupe en sa survie, alors que naissaient de nouveaux facteurs la menaçant. Il savait rallier à cette cause tous les hommes de valeur, et on acceptait sa participation à toutes les activités. Présentement, le curé reste encore le chef spirituel du groupe et, aussi longtemps qu'il s'occupe de religion, les familles du village acceptent son autorité, même si la critique a aussi touché la question religieuse. Mais on surveille de près et on critique ouvertement l'action du curé dans les domaines pararéligieux, de même que ses interventions ou ses jugements en face des problèmes nouveaux que doivent affronter plusieurs des familles du village. Il est forcé de faire la preuve de sa compétence en ces questions particulières, s'il veut avoir un certain auditoire. Présentement, l'action du chef spirituel se concentre de plus en plus sur la religion et les mouvements et associations d'inspiration religieuse. D'ailleurs, même si, dans ce domaine, tous les Ansois se disent encore catholiques pratiquants, la religion devient de plus en plus une activité spécialisée qui ne se confond plus avec l'ensemble des préoccupations quotidiennes de la communauté. Ayant à se débattre avec de nombreux problèmes nouveaux, les gens s'inquiètent moins de religion et, surtout, participent moins activement et moins massivement aux activités religieuses. Le curé s'inquiète de cette situation, et sent aussi que sa tâche de chef spirituel devient plus complexe. On lui demande alors de s'en occuper en premier lieu et de laisser aux laïques les autres champs d'activités.

Mais, les dix dernières années n'ont pas fait qu'accentuer les tendances existantes vers les années 50; elles ont aussi vu naître une nouvelle orientation parmi l'élite. L'ouverture de la communauté sur le monde extérieur a réduit considérablement l'activité de type paternaliste exercé par les embaucheurs de travailleurs et par les grands commerçants. En 1952, les deux hommes reconnus par la majorité des familles de l'Anse comme les principaux chefs étaient le propriétaire d'un moulin à bois et le propriétaire d'un magasin général. En 1962, les deux hommes estimés comme les plus influents du village sont tous les deux membres de la coopérative; de plus, l'un possède le principal garage du village et l'autre est gérant de la Caisse populaire.

Ce changement est très significatif. Ces nouveaux chefs peuvent agir dans des domaines importants pour l'avenir de la communauté. La coo-

pérative et la Caisse populaire sont des institutions modernes et peuvent aider les familles à s'adapter aux exigences d'une économie de consommation; elles sont axés sur les questions nouvelles de la planification du budget, de la nécessité de l'emprunt, de l'éducation en matières économiques et financières, etc. Ces nouveaux chefs connaissent les besoins et les aspirations des gens. Ils agissent comme conseillers et on les estime à cause de leur expérience particulière dans ces domaines maintenant vitaux pour chacun.

À tous ces avantages, il faut ajouter le fait que le choix des chefs est plus démocratique et que, conséquemment, ceux-ci reprennent un contact réel avec la population. Dans l'échelle du pouvoir, les chefs de 1950 occupent maintenant la seconde place. Leur puissance économique commande encore l'estime ou le respect, mais ils ne reçoivent pas de façon spontanée l'appui des familles de l'Anse. Les hommes au pouvoir sont donc ceux qui vivent au diapason de l'ensemble des familles et qui sont sensibles à leurs problèmes immédiats. Choisis plus spontanément, ils sont aussi davantage soumis à la critique, et doivent, en conséquence, demeurer constamment ouverts et attentifs aux revendications. Ils doivent aussi justifier leurs actes. Enfin, on attend d'eux qu'ils continuent leur tâche de conseillers devant tous les problèmes nouveaux; pour cela, ils doivent constamment se renseigner sur ce qui se passe dans les autres milieux.

En définitive, l'attitude individualiste des familles, qui nous est apparue comme une menace à la survivance du groupe, prend, concernant l'élite, un caractère positif qui permet un nouveau type de relation entre les chefs et l'ensemble du village. Ces hommes nouveaux, s'ils augmentent en nombre, peuvent peut-être aider efficacement la cause de la survivance en aidant chacun à s'adapter d'abord aux modes de vie d'une société moderne. Quand les principaux besoins seront satisfaits, quand les familles auront trouvé une certaine sécurité grâce à un travail stable, à un budget équilibré et à la possibilité de faire quelques projets d'avenir, il est possible que les grands thèmes nationaux trouveront alors une résonance nouvelle auprès d'un public réconcilié avec lui-même et avec son siècle.

Il reste maintenant à savoir si les changements survenus dans l'idéologie et les sentiments sont de nature à favoriser cette évolution ou s'ils risquent d'aggraver l'état de tension et d'insécurité qui règne présentement.

6. L'idéologie

Au chapitre précédent, nous avons présenté quelques-uns des changements idéologiques majeurs résultant des transformations multiples survenues aux autres paliers de la structure sociale acadienne. L'Anse-des-Lavallée — faut-il le rappeler — appartient encore à l'heure actuelle à ce segment de la société acadienne qui fut, jusqu'à présent, le moins affecté par les nouvelles conditions de vie. Pourtant, nous venons d'énumérer un certain nombre de facteurs qui tendent à démontrer que ce village est en état de transition sociale. Il ne sera donc pas surprenant de repérer, à l'Anse, plusieurs des indices d'évolution culturelle et idéologique que nous avons analysés à la fin du chapitre précédent. Afin d'éviter toute répétition fastidieuse, nous ne retiendrons ici que les idées

et sentiments saillants que nos informateurs réexaminèrent spontanément ou que nous avons nous-mêmes observés au cours de nos travaux ethnographiques récents.

L'ensemble des changements survenus à l'Anse-des-Lavallée durant les dix dernières années a d'abord et avant tout influencé les attitudes des Acadiens envers les innovations proprement dites. Traditionnellement, les gens du village étaient plutôt fermés au changement et accueillaient avec une extrême prudence ce qui venait de l'extérieur. Présentement, les résidants du village, particulièrement les jeunes, sont plus réceptifs aux idées nouvelles et aux innovations. Cette ouverture s'explique assez facilement: toutes les familles sont en contact quotidien avec le monde extérieur qui les atteint, soit directement par le travail en dehors de la communauté et même en dehors de la Baie-Française, soit indirectement par la télévision ou les autres moyens de communication de masse.

Cette ouverture sur le monde extérieur a fait naître un état d'esprit un peu plus relativiste. Les chefs surtout ont réexaminé la situation de la société acadienne par rapport aux autres milieux, et ont discuté des relations possibles et réelles entre leur société et les autres groupes sociaux. Nous examinerons successivement les sentiments dominants des familles du village face au groupe acadien du Nouveau-Brunswick, face aux Canadiens français et, finalement, face aux Anglo-Saxons.

La communauté acadienne du Nouveau-Brunswick a connu, depuis quelques années du moins, un regain de vitalité. Les villageois de l'Anse sont fiers de ces réussites et, en particulier, du rôle qu'a joué le Premier ministre Louis Robichaud. Son action laisse même quelques espoirs à ceux de la Baie-Française et de l'Anse qui croient encore à la survivance et à la reprise de la lutte. Cependant, malgré cet enthousiasme, les gens du village ne pensent pas qu'un rapprochement entre les deux communautés acadiennes soit possible. Il semble qu'à mesure que les Acadiens du Nouveau-Brunswick réussissent à franchir les étapes qui leur permettent de se moderniser, ceux de la Baie-Française se sentent laissés à eux-mêmes. Les anciens chefs du village entretenaient des contacts plus étroits avec les élites acadiennes du Nouveau-Brunswick. Les nouveaux chefs de file ansois sont surtout préoccupés par les problèmes économiques du village. Ils sont, pour l'instant, incapables d'établir des liens étroits entre les deux communautés et de concevoir les divers éléments d'un «pan canadianisme» qui ferait abstraction des différences locales. Selon plusieurs chefs de famille du village, enfin, les meneurs du Nouveau-Brunswick sont trop occupés à résoudre leurs propres problèmes pour s'intéresser étroitement aux Acadiens de la Baie-Française. Cette attitude généralisée semble empêcher, au départ, tout effort de rapprochement.

Cette même attitude des résidants de l'Anse se manifeste aussi — mais de façon plus accentuée encore — à l'égard de l'élite québecoise. Mise à part la parenté linguistique, il n'existe plus, selon eux, beaucoup de ressemblance entre les Québecois et les Acadiens. Ce sentiment provient certainement des événements récents qui ont marqué le Québec. On craint particulièrement que la province de Québec ne devienne indépendante, et que, par la suite, le nouvel État québecois se désintéresse

complètement des minorités françaises.

Le changement le plus substantiel, à notre avis, est lié aux nouvelles attitudes des Acadiens envers les Anglo-Saxons. La crainte d'être assimilé a transformé du tout au tout l'état des relations entre les deux groupes. Devant l'Anglais, l'Acadien d'aujourd'hui va taire ou minimiser les rivalités du passé. Les références au caractère miraculeux de la survivance se font de plus en plus rares; l'état de dépendance économique a conduit chacun à comprendre que si l'Acadien a maintenant besoin de l'Anglais pour vivre, ce dernier est entièrement indépendant. Mieux vaut alors ménager les susceptibilités et chercher plutôt à se faire accepter.

Cette attitude de soumission contredit l'ardeur manifestée jadis par les Acadiens pour assurer leur survivance. À l'heure actuelle, l'idée même de survivance n'est plus unanimement partagée. Plusieurs doutent sérieusement des chances de réussite. Les transformations sont maintenant si rapides qu'elles ne permettent plus l'élaboration de mécanismes de défense. D'ailleurs, la survivance est un but à long terme. Or, d'une manière générale, tous les sentiments qui mettaient de l'avant des buts à longue échéance sont maintenant moins forts. Ainsi, la religion, en tant qu'élément le plus important de la vie, n'est plus une valeur aussi forte. Le fossé entre l'idéal et la réalité semble s'élargir constamment. L'Acadien en général, de même que celui de l'Anse, est maintenant si préoccupé par ses problèmes quotidiens qu'il réfléchit peu sur son avenir. Le voudrait-il, d'ailleurs, que d'autres obstacles l'en empêcheraient. La lutte pour la survivance du groupe exige de tous, mais particulièrement des chefs, beaucoup de désintéressement personnel et une grande capacité de coopération. Or, nous l'avons vu, la réussite personnelle est devenue une valeur nouvelle et a favorisé le développement d'un esprit individualiste. La présence de tels sentiments complique considérablement la tâche de ceux qui tentent de regrouper les efforts en vue d'une action commune et concertée.

Aux changements survenus dans cet ensemble de sentiments inter reliés et se rapportant tous, directement ou non, à la survivance et aux relations du groupe avec le monde extérieur, il faudrait ajouter les transformations qui se sont opérées dans les sentiments envers la famille, les enfants, la parenté, le mariage, etc., en d'autres mots envers ce qui fut, par le passé, l'outil de la survivance. Cependant, pour arriver à une compréhension profonde de ces mécanismes de changements, il faut maintenant abandonner le niveau de l'analyse globale et examiner systématiquement les institutions qui ont été les fondements de la société acadienne traditionnelle et qui ont permis sa survivance, à savoir le mariage, la famille et la parenté.

Tableau I

Distribution selon l'âge et le sexe
Anse-des-Lavallée, 1962

Âge	Hommes	Femmes	Total
0 - 9 ans	42	31	73
10 - 19 ans	27	42	69
20 - 29 ans	16	11	27
30 - 39 ans	17	22	39
40 - 49 ans	24	25	49
50 - 59 ans	19	14	33
60 - 69 ans	15	14	29
70 - 79 ans	16	9	25
80 - 89 ans	3	1	4
90 et plus	0	0	0
Total	**179**	**169**	**348**

Tableau II

Distribution de la population adulte selon l'âge
Anse-des-Lavallée, 1962

Âge	Hommes	Femmes	Total
- 30 ans	6	8	14
31 - 40 ans	17	22	39
41 - 50 ans	24	24	48
51 - 60 ans	14	15	29
61 ans et plus	31	20	51
Indéterminé	3	7	10
Total	**95**	**96**	**191**

Tableau III

Nombre d'années de mariage
Anse-des-Lavallée, 1962

Moins de 10 ans	19
11 à 20 ans	30
21 à 30 ans	22
31 à 40 ans	11
41 ans et plus	6
Indéterminé	2
Total	**90**

Tableau IV

Âge au premier mariage
Anse-des-Lavallée, 1962

Âge	Hommes	Femmes	Total
- de 20 ans	7	18	25
21 - 23 ans	13	14	27
24 - 26 ans	16	16	32
27 - 29 ans	11	15	26
30 - 32 ans	23	10	33
33 - 35 ans	4	2	6
36 ans et plus	5	5	10
Indéterminé	13	15	28
Total	**92**	**95**	**187***

*187 + 4 célibataires = 191 adultes = population totale.

Tableau V

Âge au premier mariage, selon l'âge et le sexe
Anse-des-Lavallée, 1962

Âge au 1er mariage	Familles jeunes - 40 ans		Âge moyen 41-60 ans		Vieilles familles 61 et plus		Total		Total
	H	F	H	F	H	F	H	F	T
- de 23 ans	10	22	6	6	3	3	19	31	50
24 - 29 ans	8	6	13	19	6	6	27	31	58
30 - 35 ans	5	2	12	8	8	2	25	12	37
36 ans et plus	0	0	3	3	2	1	5	4	9
Indéterminé	0	0	2	3	11	7	13	10	23
Total	**23**	**30**	**36**	**39**	**30**	**19**	**89**	**88**	**177***

*177 + 4 célibataires + 10 personnes dont l'âge actuel est inconnu = 191 adultes

Tableau VI

Grandeur de la famille
Anse-des-Lavallée, 1962

Nombre d'enfants	Nombre de famille	Fréquence cumulative
0	13 (13.4)	0
1	14 (14.4)	14
2	12 (12.4)	24
3	23 (23.7)	69
4	17 (17.5)	68
5	9 (9.3)	45
6	3 (3.1)	18
7	1 (1.0)	7
8	3 (3.1)	24
13	1 (1.0)	13
14	1 (1.0)	14
Total	**97*(100%)**	**296 enfants**

*Plus 4 célibataires = 101 unités familiales.

Tableau VII

Niveau de scolarité des parents et des enfants
Anse-des-Lavallée, 1962

Niveau	Hommes	Femmes	Enfants
7e année ou moins	45 (50%)	32 (37%)	47 (36%)
8e à 11e année	35 (39%)	48 (55%)	63 (48%)
12e et commerciale. École normale, etc.	5 (5.5%)	6 (7%)	12 (9%)
B.A. et Université	5 (5.5%)	1 (1%)	9 (7%)
Indéterminé	5	9	43
Encore aux études	0	0	78
Âge préscolaire	0	0	44
Total	**95**	**96**	**296**

Tableau VIII

Occupation des enfants partis et restés Anse-des-Lavallée, 1962

Occupation (Poids)		Partis		À l'Anse		Total	
		F	Poids	F	Poids	F	Poids
Profes	(6)	6	(36)	5	(30)	11	(66)
Gér. adm.	(5)	0	(0)	2	(10)	2	(10)
C.B.	(4)	13	(52)	5	(20)	18	(72)
O.S.	(3)	5	(15)	3	(9)	8	(24)
O.S.S.	(2)	8	(16)	15	(30)	23	(46)
O.N.S.	(1)	4	(4)	21	(21)	25	(25)
Total		**36**	**(123)**	**51**	**(120)**	**87**	**(243)**

Poids moyen		
	Partis	123/36 = 3.4
	À l'Anse	120/51 = 2.3
	Total	243/87 = 2.8

Tableau IX

Lieu de résidence des enfants partis du village Anse-des-Lavallée, 1962

Dans la paroisse	5
Dans les paroisses avoisinantes	9
Le long de la Baie	4
Dans un autre milieu acadien	9
Autres	43
États-Unis	12
Indéterminé	2
Total	**84**

Tableau X

Âge des enfants partis et restés Anse-des-Lavallée, 1962

Âge	Partis	À l'Anse	Total
0 - 10 ans	0	77	77
11 - 20 ans	7	68	75
21 - 30 ans	28	24	52
31 - 40 ans	24	21	45
41 ans et plus	24	13	37
Indéterminé	1	9	10
Total	**84**	**212**	**296**

Tableau XI

État civil des enfants partis et restés Anse-des-Lavallée, 1962

État civil	Partis	À l'Anse	Total
Célibataire	21	169	190
Marié	59	32	91
Autres	1	4	5
Indéterminé	3	7	10
Total	**84**	**212**	**296**

Tableau XII

Instruction des enfants partis et restés Anse-des-Lavallée, 1962

	Partis		À l'Anse		Total	%
7e année ou moins	19	(26%)	28	(48%)	47	(36)
8e à 11e année	43	(59%)	20	(34%)	63	(48)
12e année et plus	5	(7%)	7	(12%)	12	(9)
B.A. et Université	6	(8%)	3	(6%)	9	(7)
Total	**73**		**58**		**131***	**(100)**

*Les autres sont encore à l'école, d'âge préscolaire ou indéterminés.

Chapitre IV

Le mariage à l'Anse:

L'ouverture du système de parenté

1. Introduction

Ce chapitre s'inspire du modèle proposé par Murdock dans *Outline of Cultural Materials*[1] Quelques catégories sont omises étant de peu d'intérêt ici. Nous accordons, cependant, une attention particulière aux principes qui confèrent à l'union d'un homme et d'une femme, en Acadie, une très grande stabilité, ainsi qu'aux règles qui gouvernent l'union de certains individus avec certains autres en tant que seuls conjoints possibles. Nous examinons, par la suite, la préparation au mariage et la cérémonie elle-même. Nous énumérons, en dernier lieu, quelques attitudes à l'égard du célibat.

2. Les fondements du mariage

Dans une étude qui examine les principes conférant un lien de permanence à l'union entre deux personnes qui fondent un foyer, il nous apparaît nécessaire de distinguer la conception générale du mariage et les genres d'idéaux que poursuivent les conjoints en se mariant, des caractéristiques particulières désirées chez l'époux et l'épouse. Les deux niveaux d'analyse sont par ailleurs interdépendants, puisque les qualités recherchées chez le conjoint découlent, dans une large mesure, de la conception du mariage. Une seconde distinction se rapporte aux caractéristiques effectives des couples. En étudiant les variations que l'on observe, à l'Anse, entre l'idéal de mariage et les types de foyer, on obtiendra une meilleure idée de la nature des limitations qu'impose le milieu, ainsi que de la nature des compromis qu'est prêt à effectuer l'un ou l'autre des deux conjoints.

A. La conception du mariage

Dans l'Église catholique romaine, le mariage a été élevé à la dignité de sacrement. Il établit entre ceux qu'il unit un lien permanent, c'est-à-dire un lien que seul le décès de l'un ou de l'autre des époux peut dissoudre. À l'exception d'un seul couple, toutes les autres unions de l'Anse ont été bénites par un prêtre, et sont intactes lorsque l'époux et l'épouse vivent encore. On a là une idée du caractère obligatoire de cette prescription religieuse. D'ailleurs, on n'entre jamais dans l'état matrimonial sans avoir réfléchi longuement sur la nature du geste que l'on pose. Encore aujourd-hui, plusieurs jeunes décident de se marier seulement après avoir reçu le consentement de leurs parents et entendu les conseils de ceux qu'ils estiment tout particulièrement.

La conception du mariage est empreinte de ce caractère indissoluble. Les gens de l'Anse savent qu'ils ne se marieront probablement qu'une seule fois dans la vie. Ils conçoivent, pour autant, le choix du partenaire comme une affaire sérieuse. Le but du mariage, dans l'esprit des Ansois, est la procréation, l'entraide et la sanctification personnelle. Pour que l'union soit stable et les époux heureux, les jeunes fiancés, de même que leurs familles respectives, doivent se connaître depuis longtemps. Par cette prescription, le groupe parental conserve un droit de regard

1 George P. Murdock, *et al.*, *Outline of Cultural Materials*, troisième édition, New Haven, Human Relations Area Files Inc., 1950, p. 84-86. On y suggère les catégories suivantes: les fondements du mariage, les règles du mariage, les genres de mariage, la préparation au mariage, la cérémonie du mariage, la fin de l'union maritale, les mariages en secondes noces, les unions irrégulières et le célibat.

sur le choix du conjoint et facilite l'intégration du couple dans la parentèle. Le mariage vient consacrer et raffermir les liens qui existaient déjà mais d'une manière moins étroite. Si, pour une raison ou pour une autre, les conjoints éprouvent des difficultés à vivre ensemble harmonieusement, ils devront continuer à habiter sous le même toit, afin de préserver le ménage et de garder intacte la famille. On conçoit, par exemple, que le bien-être des enfants et l'intégrité de la famille aient préséance sur le bonheur individuel des époux. On évitera, par tous les moyens, la séparation de corps et de biens. L'étude des dossiers familiaux de l'Anse revèle deux cas de séparation sur une période de vingt-cinq années.

Au tournant du siècle, le mariage était la consécration de la maturité: les adolescents cessaient de fréquenter l'école vers l'âge de treize ou quatorze ans, afin de travailler sur le bien paternel. Les jeunes se mariaient vers l'âge de 20 ou 21 ans. Le jeune homme, en particulier, n'avait pas à démontrer qu'il pouvait pourvoir financièrement aux besoins économiques de sa famille: le nouveau couple était tout simplement intégré à la «grande famille» de l'époux et contribuait aux travaux domestiques et agricoles. En retour, il partageait avec les autres membres de la maisonnée les biens de la terre, tandis que les profits, s'il y en avait, s'accumulaient dans un fonds commun, administré par le patriarche et chef de famille. Celui-ci devait pourvoir aux besoins personnels de chacun des membres, productifs et non productifs du ménage. Le jeune couple ne recevait donc pas de traitements de faveur. Bien entendu, il possédait l'usage exclusif d'une chambre, où il ne se retirait, cependant, qu'à l'heure du coucher.

Comme les jeunes des mêmes villages et paroisses se mariaient ensemble, les fréquentations duraient quelques mois seulement, sous la surveillance étroite des parents. Il était rare, en effet, que les jeunes puissent passer la soirée seuls dans une pièce séparée. Ils devaient partager les activités des autres dans les pièces mêmes où ceux-ci passaient leurs soirées. Pour pouvoir fréquenter une jeune fille régulièrement (une ou deux fois par semaine), le jeune homme devait exprimer ouvertement aux parents de sérieuses intentions. À ce compte seulement, les visites assidues pouvaient se poursuivre jusqu'au moment des épousailles et recevaient l'approbation de tous.

Dans ce contexte culturel, où la tradition définissait l'ensemble des comportements que pouvaient tenir les jeunes de sexe opposé les uns envers les autres, il y avait peu de place pour les initiatives personnelles. Les jeunes s'habituaient d'avance à l'idée du choix d'un conjoint à l'intérieur d'un cercle restreint de candidats possibles vivant dans leur entourage immédiat. Toute décision qui respectait ces règles générales recevait automatiquement l'approbation des familles immédiatement concernées et du groupe. Il était plutôt rare que ces jeunes ressentent un attrait sexuel prononcé les uns pour les autres ou qu'ils puissent développer, avant le mariage, des liens émotifs d'une telle intensité qu'ils aboutissent à des rapports sexuels. En effet, le baiser sur la bouche, les enlacements ou tout autre geste d'intimité survenaient, la plupart du temps, après le mariage. Plusieurs jeunes filles entraient même dans l'état matrimonial sans connaître les fonctions génitales et

la nature profonde du lien marital.

Le passage du célibat au statut d'homme ou de femme mariés s'effectuait brusquement, sans qu'il y ait d'apprentissage direct ou indirect de la vie commune. Dans ces conditions, les «mariages forcés» étaient presque inexistants. D'ailleurs un pareil scandale déshonorait les «coupables» toute leur vie durant, tellement les interdictions étaient fortes.

En 1960, l'idéal de mariage demeure sensiblement inchangé, mais les déviations par rapport aux normes communément acceptées sont plus fréquentes. De plus en plus, l'attrait physique (conception romantique de l'amour) joue un rôle prédominant dans la décision que prennent les jeunes de s'épouser. On dit couramment: il faut «être en amour» avec quelqu'un pour l'épouser. Le jeune homme doit être également en mesure de faire vivre sa femme et ses enfants quand ceux-ci «arriveront». Ce précepte nécessite que le chef de famille ait une occupation stable lui rapportant un salaire satisfaisant. D'année en année, ce minimum d'argent que l'on considère comme essentiel a tendance à s'élever, ce qui a pour effet de retarder le moment du mariage. Plusieurs mariages sont reportés à une date ultérieure ou à une période indéfinie parce que le futur marié, au moment des épousailles, est sans travail, a perdu son emploi régulier ou retire des gages trop bas de son emploi habituel. Les futurs mariés, parfois, outrepasseront l'ensemble des difficultés liées à une situation financière fragile en consentant à vivre soit avec les parents de la jeune fille, soit avec ceux du jeune homme, durant deux ou trois années. Mais c'est là, dans l'esprit des jeunes époux, une solution de rechange, que l'on voit comme temporaire, et que l'on tolère pour «éviter le pire».

Si l'époux possède un emploi régulier, et que son est «satisfaisant» (de $60 à $65 par semaine), il voudra avoir un «chez-lui». Il ne craindra point d'effectuer des emprunts (de parents ou de diverses institutions financières existantes dans la région) pour meubler sa maison et procurer à son épouse les appareils ménagers qu'elle considère indispensables. La norme traditionnelle d'épouser un Acadien catholique, d'expression française, demeure encore puissante, bien que le nombre de mariages mixtes se soit accru depuis la dernière décennie.

Quelques aspects de la vie commune, cependant, ont changé. Le plus important changement de tous est, sans contredit, l'attitude à l'égard du nombre d'enfants que les jeunes familles désirent avoir. La très grande majorité des jeunes couples veulent limiter le nombre des enfants à trois ou quatre, au maximum, dans le but de donner à chacun d'eux une meilleure éducation, celle-ci étant entendue dans un sens très large. Les jeunes mariés désirent aussi moins d'enfants afin de jouir d'une plus grande liberté de mouvement et de réaliser davantage de projets personnels, tels loisirs, vacances, voiture, voyages aux États-Unis et ailleurs. La majorité des couples utilisent les méthodes de limitation des naissances approuvées par l'Église catholique (relations durant les périodes de non-fertilité, celles-ci étant déterminées de diverses manières), tandis que la minorité des couples utilisent les diverses techniques anticonceptionnelles courantes.

Une autre attitude nouvelle que l'on remarque chez les jeunes époux est celle de l'égalité théorique des sexes. Principalement, les jeunes filles instruites, ou celles qui viennent

de familles «bien vues» dans la région, voudront que leur mari les considère comme des égales et leur accorde les mêmes privilèges dont ils jouissent eux-mêmes. Concrètement, les jeunes épouses veulent participer aux décisions qui touchent leur bien-être et celui de la maisonnée; elles désirent prendre des initiatives propres dans des domaines qui relèvent de leur compétence ou qui les intéressent d'une manière particulière; elles veulent, enfin, disposer de leur temps libre de la manière qu'elles jugent le plus profitable pour elles-mêmes et pour ceux qui dépendent d'elles. Elles insistent, bien sûr, pour que les hommes et leurs aînés leur consentent les mêmes privilèges qu'elles revendiquent auprès de leur mari. Il semble que l'influence américaine se soit exercée plus intensément en Acadie qu'au Québec pour démocratiser les rapports époux-épouse, et que plusieurs indices de cette démocratisation existent déjà là-bas, tandis qu'ils ne sont qu'en voie d'apparition ici. Un facteur qui a sûrement contribué à ce changement — nous l'analyserons plus loin — est l'absence fréquente des maris du foyer. Ceux-ci doivent de plus en plus exercer leur métier dans une ville éloignée et s'absenter pour des périodes parfois prolongées.

En dernier lieu, la famille n'est plus le foyer incontesté des activités de l'ensemble des membres de la maisonnée. Elle subit une forte concurrence de la part d'institutions externes, dont la clientèle se recrute chez ses membres. La télévision est en bonne voie de revaloriser le logis comme lieu de détente, sans toutefois créer nécessairement de liens entre les divers membres du groupe familial. Ils assistent aux mêmes évènements, animés de motivations parfois divergentes.

B. Les qualités désirées chez le conjoint

Les qualités hautement valorisées chez la jeune fille étaient la santé physique et mentale, l'esprit de travail, l'aptitude à bien tenir une maison et la compétence dans les arts domestiques (le tricot, la broderie, le filage, la couture). Ces qualités surpassaient en importance l'intelligence, l'instruction et la beauté. Quant à la richesse ou au statut social élevé, ils avaient peu d'importance, puisqu'à peu près toutes les familles étaient modestes de fortune et se considéraient de même statut social.[2] D'ailleurs, cette idéologie du statut social égalitaire demeure encore de nos jours chez plusieurs résidants de l'Anse.

Bien que nous n'ayons pas recueilli de renseignements systématiques sur le sujet, il semble que la dot (la part d'héritage que la jeune fille recevait de son père à son mariage: c'était pour la famille d'origine de la fille une manière de se décharger complètement de toute responsabilité financière à son égard en transférant ses biens à la famille de son époux) ait fait pencher la balance d'un côté ou de l'autre, selon que la jeune fille en eût reçu ou non et selon que sa part d'héritage fût substantielle ou modeste.

Le trousseau était un critère fréquemment utilisé par la famille du jeune homme pour juger des aptitudes de la future mariée. Tout d'abord, si elle était de provenance modeste, son trousseau (linge de maison et linge personnel) était peu garni et de qualité inférieure. Au contraire, si elle appartenait à une famille plus à l'aise, le linge était de meilleure

2 Notons ici que les chefs de village essayaient toutefois de favoriser le mariage de leurs enfants entre eux.

qualité et le trousseau comptait un plus grand nombre de pièces. On jugeait de ses talents ménagers à la beauté des tricots et des broderies. Le jeune homme apprenait tous ces détails par l'intermédiaire de sa mère, de ses tantes ou encore de ses soeurs ou de ses cousines. Invariablement, le réseau d'information prenait racine dans le système de parenté du jeune homme. Par ailleurs, la parenté de la jeune fille se chargeait bien de faire connaître ses talents à la moindre occasion. Il ne faut pas oublier que les parents de cette période voulaient que leurs filles se marient à tout prix si elles n'entraient pas en religion. L'état matrimonial était «l'état normal» de toute personne apte. Au surplus, la «vieille fille» demeurait attachée au bien, et dépendait en définitive de son frère et de sa belle-soeur, ce qui la condamnait irrévocablement à un statut d'infériorité.

En dernier lieu, la virginité était une qualité tout à fait essentielle, valorisée et par les parents et par les jeunes hommes eux-mêmes. Les parents tentaient de dissuader leurs fils, par tous les moyens possibles, de fréquenter assidûment les jeunes filles de moeurs légères ou de réputation ternie.

La jeune fille, elle, recherchait chez le jeune homme la santé, la vigueur physique, l'adresse manuelle, de même qu'un statut d'héritier. Lui aussi était tenu d'obtenir le consentement de ses parents pour épouser une jeune fille donnée. Garçons et filles se pliaient la plupart du temps aux désirs de leurs parents, même après leur majorité. On recherchait également chez le jeune homme la douceur et la bonté de coeur, deux traits de caractère particulièrement estimés parce qu'ils assuraient la paix au foyer.

Si la jeune fille devait être vierge à son mariage, le garçon était lié à des normes moins sévères. Il ne pouvait cependant pas avoir d'aventures sentimentales prolongées avec une ou plusieurs jeunes filles. Celui qui avait déjà entretenu des relations secrètes avec une ou plusieurs jeunes filles devait en garder le silence le plus strict afin d'éviter que cela ne devint un scandale de famille. On le constatera à quelques reprises, même les secrets les plus jalousement gardés finissent par se savoir, à l'Anse, mettant dans l'embarras ceux qui ont agi «à la légère». Qu'il soit difficile de cacher la vérité dans un milieu comme celui-là s'explique par le caractère des relations sociales que les résidants entretiennent entre eux. Dans un contexte socio-culturel fermé comme l'Anse, les gens se connaissent tous intimement et se surveillent les uns les autres. De plus, les réseaux d'information sont nombreux, couvrent l'universalité des comportements publics et la pluralité des conduites privées.

Les qualités recherchées chez les conjoints, à l'Anse, au début du siècle dernier, constituent en dernière analyse, les compétences professionnelles exigées par le régime de subsistance. Hommes et femmes travaillant ensemble doivent produire eux-mêmes l'ensemble des biens de consommation et d'utilité courante. Dans un tel système économique, l'adresse, l'esprit d'initiative, la possibilité de travailler harmonieusement dans un groupe, le sens de l'épargne et de la préservation des biens accumulés, les talents de toutes sortes sont les vertus courantes les plus appréciées. En plus d'assurer la survie de la maisonnée, elles permettent également de faire fructifier le patrimoine. Ces vertus, que partagent toutes les sociétés tradi-

tionnelles, étaient à la base de la survivance du groupe, et se conservaient facilement de génération en génération grâce à l'isolement culturel des communautés acadiennes.[3]

Une fois l'économie de subsistance remplacée par une économie fondée sur l'échange monétaire, une fois l'isolement culturel rompu par tous les moyens de transport moderne et les communications de masse, les vertus autrefois tant estimées sont devenues désuètes et on les remet en question. Les jeunes sont influencés par les normes en voie d'implantation dans tous les coins de la société nord-américaine.

L'émancipation de la femme et la démocratisation des relations d'alliance, la naissance de groupes sociaux fortement différenciés, une structure professionnelle diversifiée, une étroite liaison avec le monde extérieur sont autant de facteurs qui déplacent les qualités désirées chez le conjoint.

Très souvent, la jeune fille d'aujourd'hui aura elle-même travaillé avant son mariage, se sera payé, durant son célibat, des activités de loisir et un confort qu'elle veut conserver après son mariage. Dès lors, la qualité la plus importante chez le jeune homme, sera la profession qu'il exerce et les revenus que celle-ci lui rapporte.

L'attraction physique et l'amour romantique sont les facteurs qui influencent maintenant le plus le choix du conjoint. Chez la jeune fille, en particulier, la beauté physique surclasse tous les autres facteurs.

3. Les règles du mariage

A. L'ouverture du système de parenté

De fermé qu'il était, le système de parenté de l'Anse s'est ouvert, en ce sens qu'il existe maintenant une liberté presque totale dans le choix des conjoints.

Dans le système traditionnel, le choix d'un conjoint s'effectuait en tenant compte d'un ensemble de règles restreignant considérablement le nombre des candidats possibles. Voici les principales:

a. Le conjoint devait être un Acadien catholique;

b. Il devait être du même âge et résider dans la même localité: les voisins escomptaient d'ailleurs que leurs enfants se marieraient entre eux;

c. Le conjoint ne pouvait pas être un cousin germain ni un deuxième cousin;

d. À ces restrictions, s'ajoutaient certains antagonismes de famille et certaines différences de classe (statuts différents de prestige des familles dans une localité comme l'Anse) qui venaient réduire encore le cercle des conjoints possibles.

Sans avoir effectué le calcul précis, nous croyons que le nombre des candidats ne dépassait guère la demi-douzaine.[4] Il faut remarquer, cependant, que plusieurs jeunes émigraient en dehors de la province. Peu d'entre eux revenaient épouser une fille «de la place».

Dans ce système prescriptif, l'héritage n'était pas un actif favorisant quelques candidats aux dépens des

3 Plusieurs chefs ont voyagé aux Antilles et dans d'autres pays sur les goélettes de leurs parents utilisées pour le transport du bois exporté dans ces contrées. Mais ces voyages n'ont guère influencé la vie des résidants de l'Anse.

4 La liste des conjoints possibles s'est élargie à mesure que les distances se sont rétrécies par l'amélioration du réseau routier et des moyens de transport.

autres, puisque tous les jeunes gens, théoriquement du moins, étaient des héritiers. Lorsque le morcellement des terres a cessé, un fils devait se mériter l'héritage par son habileté technique, par ses états de service et par son aptitude à «prendre soin des vieux» et des autres dépendants à la mort du chef. Un chef de famille devenait donc héritier après avoir été marié durant plusieurs années et après avoir fait la démonstration de sa compétence. On peut alors affirmer que le statut d'héritier ne conférait pas plus d'attraits à certains candidats qu'à d'autres.[5]

Aujourd'hui, avec l'amélioration du système des communications, l'éventail des choix possibles est presque illimité. Le précepte d'un choix dans la localité est disparu complètement pour devenir même négatif. Dans les mariages conclus depuis 1955, aucun résidant de l'Anse n'a choisi son conjoint à l'intérieur de la localité.

La règle relative aux différences de statut social est elle aussi en bonne voie de disparition. Très souvent d'ailleurs, les parents ne sont pas en mesure de vérifier ces différences, puisqu'ils ne connaissent le fiancé (ou la fiancée) venant de l'extérieur que quelque temps seulement avant le mariage.

Un élargissement provient surtout du fait que les jeunes peuvent non seulement épouser un Acadien d'une autre localité, mais qu'ils peuvent aussi unir leur destinée à des personnes d'âge différent, de nationalité et de religion différentes.

L'ensemble des nouveaux préceptes qui régissent aujourd'hui le choix des conjoints a modifié non seulement les relations entre les divers membres qui constituent le noyau familial, mais aussi les relations des diverses familles à l'intérieur d'une même communauté.

B. L'âge moyen au mariage

Par l'analyse de l'âge moyen au mariage des résidants de l'Anse, sur une période de soixante années, on remarque qu'au tournant du siècle les jeunes se marient au moment de leur majorité (vers l'âge de 21 ans). Graduellement, l'âge moyen s'élève durant la première décennie, pour osciller autour de la trentaine pendant les années 20. Durant la crise économique, on se marie à 33 ans (femmes) et 34 ans (hommes) en moyenne. Puis, l'âge moyen diminue graduellement durant les années de l'après-guerre pour s'arrêter autour de 25 ans. À l'examen de ces tendances, on remarque que l'âge moyen au mariage s'est élevé au fur et à mesure que le régime de subsistance a perdu de son emprise. Il a atteint un seuil durant les années de la crise économique qui a duré, en Acadie, jusqu'en 1942. Dans la période qui a imédiatement suivi la Seconde Guerre mondiale, on remarque, avec la prospérité grandissante de la région et l'apparition d'une économie de salariat, une tendance vers des mariages plus hâtifs. On se marie maintenant lorsque l'époux a économisé suffisamment d'argent pour acheter quelques appareils ménagers et autres commodités de la vie moderne.

C. Les mariages différés (ou annulés)

Les principales raisons pour différer un mariage sont: familiales, médicales, et économiques.

a. Raisons familiales

Un jeune homme ou une jeune fille

5 Remarquons toutefois que les enfants de familles un peu plus à l'aise étaient des candidats recherchés, étant donné leur prestige dans la localité.

peut retarder son mariage indéfiniment afin de prendre soin de ses vieux parents. Même en 1962, ces obligations familiales demeurent. Il y a le cas de cette fille qui a d'abord pris soin de sa mère malade jusqu'à sa mort, en 1924, et puis de son père, jusqu'en 1935. Elle avait alors 40 ans. Toute sa vie a été consacrée au soin des malades. C'est la principale raison pour laquelle elle ne s'est pas mariée, et elle ne semble pas avoir de rancoeur ni le regretter.

L'opposition des parents est un autre motif de rompre une liaison ou cesser des fréquentations sérieuses. Trois raisons principales semblent motiver ces oppositions: la foi différente du prétendant, ses antécédents et son statut social.

Lorsqu'un conjoint est de foi protestante, les parents chercheront à dissuader leur enfant (spécialement si c'est une jeune fille) de poursuivre les fréquentations. Si celles-ci continuent et que leur enfant est mineur, les parents menaceront de ne point accorder leur consentement. Si leur enfant est majeur, ils manifesteront ouvertement leur désapprobation et chercheront les moyens susceptibles d'amener une rupture. Cette règle a toujours été très puissante dans les milieux acadiens traditionnels comme ceux de l'Anse.[6] Elle s'atténue, cependant, par la conversion au catholicisme du conjoint protestant. Si ce dernier ne veut point se convertir, l'Église et la famille exigeront des garanties:[7] il devra promettre que tous les enfants seront baptisés et élevés dans la foi catholique. Le curé interviendra pour obtenir le consentement des parents lorsque les jeunes auront pris «les grands moyens», c'est-à-dire lorsque la jeune fille sera devenue enceinte. Dans ce cas, l'enfant qui va naître confère à l'union charnelle des futurs parents un caractère de permanence. L'enfant, semble-t-il, «doit avoir un père et grandir dans un foyer normal».

Une seconde circonstance familiale — le décès d'un des parents des deux fiancés — retarde habituellement de quelques mois la date du mariage. Si ce délai entraîne des conséquences malheureuses, le mariage sera célébré quand même à la date prévue, mais dans la plus stricte intimité (frères et soeurs des conjoints seulement).

Les antécédents des deux futurs époux entrent en ligne de compte dans l'approbation des parents. Si on découvre, à la dernière minute, une «tache» dans la vie de l'un ou de l'autre (aventures sentimentales, casier judiciaire, agnosticisme avoué, etc), ou dans la famille des futurs époux, ceci peut amener la cessation des préparatifs et l'annulation du mariage proprement dit.

On remarque également que les parents auront tendance à décourager le mariage de leur enfant avec un partenaire de «classe sociale» inférieure. Cette règle est plus impérieuse pour la jeune fille que pour le garçon. En effet, en se mariant la jeune fille acquiert le statut social de son époux. Il est très mal vu de «baisser dans l'échelle sociale». Cela est considéré comme une déchéance et une faillite.

b. Raisons médicales

Une maladie sérieuse ou considérée comme telle (une dépression nerveu-

6 Aujourd'hui, il n'y a aucun foyer mixte dans le village. Un couple mixte, marié après la guerre de Corée, n'a vécu que quelques mois à l'Anse. Les pressions sociales sont devenues si fortes que cette famille a émigré.

7 Nous référons à la clause paulinienne dans le cas de mariages entre catholiques et non-catholiques.

se, la tuberculose, le diabète) obligera les fiancés à retarder leur union et, dans certains cas, à rompre les promesses échangées au moment des fiançailles (officielles et non officielles). De plus, si l'un des conjoints apprend qu'il existe certaines faiblesses héréditaires dans la famille de l'autre (arriération mentale, affections cérébrales, tendances prononcées à certaines formes de psychose, sérieuses difformités physiques, etc.), celles-ci seront la plupart du temps jugées suffisantes pour empêcher l'union.

c. Raisons économiques

Comme nous l'avons remarqué antérieurement, voici une des principales raisons de différer un mariage. Cette justification prend la forme d'une diminution du salaire, de revenus irréguliers, de la perte d'un emploi ou encore d'une longue période de chômage. Même si la plupart des jeunes, se marient sans être propriétaires d'une maison toute meublée ou d'une automobile, ils doivent démontrer leur indépendance financière. Effectivement, cela veut dire un salaire régulier qui permettra d'élever une famille. Lorsque ce n'est pas le cas, on consentira à retarder le mariage de plusieurs mois.

D. Les mariages «forcés»

Autrefois, la norme de la chasteté prémaritale était très puissante: rares étaient ceux qui osaient l'outrepasser. S'ils le faisaient, c'était alors non seulement un scandale de paroisse, mais aussi un déshonneur pour la famille, et une tache qui frappait durant toute leur vie ceux qui s'étaient rendus coupables de ce délit. La sanction était si grande que les déviants de toute la Baie se comptaient sur les doigts de la main.

Les deux Guerres mondiales ont changé les mentalités et affaibli la valeur de cette règle. Déjà, vers 1920, certains couples étaient obligés de se marier. Mais on voyait peu de tels mariages. Le plus grand changement, par rapport aux relations prémaritales, est survenu durant la période qui a immédiatement suivi la Deuxième Guerre mondiale: un plus grand nombre ne craignait pas d'entretenir des relations sexuelles avec des jeunes de leur âge. Les jeunes filles consentaient ces faveurs à leurs «réguliers», dans le but de conserver leur popularité et de les garder de manière exclusive. Si, en général, on peut affirmer qu'à la Baie, une jeune fille sur deux ou trois a déjà eu des relations sexuelles avant son mariage, ce pourcentage baisserait à dix pour cent pour le village de l'Anse. De la même manière, si une jeune fille sur dix, à la Baie, se marie enceinte (le mariage se fait ordinairement tôt et sans décor prétentieux), la proportion des mariages forcés serait encore bien inférieure à l'Anse. Pour la période qui va de 1900 à nos jours, nous comptons, chez les couples de ce village, cinq mariages forcés. Ces couples ne s'entendent pas aussi bien que les autres. On affirme volontiers, au sujet de ces familles, que la raison de leurs mésententes est d'origine sexuelle. On a trop misé, dira-t-on, sur la partie physique du mariage, et il n'est pas alors surprenant qu'on ait faussé du même coup la signification religieuse profonde de cette institution. L'union étant fondée sur quelque chose de fragile, la moindre contrariété entraîne des disputes. Voici l'attitude d'un informateur:

«...C'est un mariage forcé, naturellement. Cette femme-là, si elle n'aime plus son mari après quelques années de vie en commun, ça

veut dire qu'elle ne l'a jamais aimé beaucoup, à part la partie sexuelle. Le sexe, on le sait, ça ne dure pas indéfiniment.»[8]

Comme nous le disions auparavant, si les relations prémaritales aboutissent à la conception et que le père putatif soit libre, on essaiera de formaliser cette union par le mariage. Si le mariage se révèle impossible, la jeune fille rendra son bébé à terme, et ses parents l'accepteront sous leur responsabilité, comme un de leurs propres enfants. Dans ce cas, l'individu qui reconnaîtra la paternité de cet enfant contribuera financièrement à son entretien. L'arrangement pourra se faire de commun accord, mais il est le plus souvent légalisé par une loi municipale.

Les négociations entreprises dans le but d'obliger le garçon à épouser la jeune fille seront d'abord de caractère non officiel, et seront conduites par les parents de la fille, le plus souvent son père. Si ces démarches se révèlent infructueuses (soit que le garçon ne veut y consentir, soit que ses parents s'y objectent fortement, ou pour toute autre raison) le curé sera invité par les parents de l'une des parties concernées, ordinairement les parents de la jeune fille, à agir comme médiateur. Ce dernier entreprendra des démarches auprès du jeune homme, en vue de le persuader d'épouser la jeune fille. On insistera, dans ce cas, sur le droit de l'enfant d'avoir un père légal, et sur les obligations du père biologique envers lui. Même si le père putatif dit que l'intention de son geste n'était point la paternité, celle-ci étant un fait, on cherchera à lui faire prendre ses responsabilités.

8 Il est assez difficile d'aborder systématiquement ces questions avec les informateurs. Ces derniers se sentent d'abord liés au code éthique local, qui est de ne point parler ouvertement de ces questions avec un étranger, même si celui-ci est un ami de longue date.

Dans le cas où le mariage a lieu et où l'enfant (l'aîné/e) est élevé par ses parents, on mentionnera que ces derniers ont été forcés de se marier, mais on ne dira pas publiquement que l'enfant fut conçu avant le mariage. On ne le fera que dans le cas où l'enfant sera élevé par sa grand-mère.

E. Les empêchements de mariage

Étant sous la gouverne des lois de l'Église catholique, les mariages, à l'Anse, sont toujours sanctionnés par le prêtre. Les empêchements les plus fréquents chez ceux qui veulent s'unir sont la religion et la consanguinité. Le premier est de beaucoup le plus important, et celui pour lequel on accorde des dispenses presque automatiquement lorsque les exigences de l'Église catholique sont respectées. La clause paulinienne prévoit, entre autres, le libre exercice de la religion du catholique et l'assurance que tous les enfants seront baptisés et élevés dans la foi catholique romaine. Dans la majorité des cas, le conjoint — même s'il n'y est pas strictement obligé — se convertira au catholicisme pour gagner la faveur de ses beaux-parents et la main de sa future épouse.

Cet empêchement est d'ailleurs sanctionné par la population locale, qui voit d'un mauvais oeil ceux qui ne réussissent pas à convertir leur partenaire et, pis encore, ceux qui se marient devant le ministre[9]. Un résidant de l'Anse, ancien combattant, avait épousé une protestante devant le ministre. Il a dû quitter le village, en 1952.

On a presque toujours évité le ma-

9 Cette désapprobation est si grande que l'on refusera de considérer comme Acadien quelqu'un qui change de religion. Il sera sur la «liste noire».

riage entre cousins (croisés ou parallèles) à l'Anse. Les parents décourageaient très vite les cousins germains qui se fréquentaient. Ces derniers — nous le verrons plus en détail dans le chapitre sur la parenté — étaient considérés comme des frères. Cette relation fraternelle avait donc pour résultat de durcir cet empêchement de mariage entre consanguins, puisque le statut de parenté comportait les mêmes droits et obligations qu'entre frères et soeurs.

Le mariage entre «petits cousins» (du troisième degré) s'est produit à quelques reprises seulement,[10] l'Église étant d'ailleurs mieux disposée à accorder des dispenses dans le cas d'une consanguinité plus éloignée.

Un autre empêchement de moindre importance régissait quand même les comportements des gens de l'Anse: la parenté spirituelle entre deux individus. Le lien qui unit, d'une part, le parrain d'un enfant à sa marraine (ils contractent envers leur filleul des responsabilités conjointes) et, d'autre part, le parrain ou la marraine envers son filleul ou sa filleule est de nature spirituelle. Il crée ainsi une parenté entre parrains et marraines, entre parrains et filleuls. Les résidants de l'Anse ont respecté cette règle et choisi ordinairement pour le parrainage deux individus déjà mariés ou qui avaient peu de chances de se marier ensemble. On voulait éviter aux autres l'obligation d'obtenir une dispense ecclésiastique au moment du mariage.

F. Les choix préférentiels au mariage

Le système traditionnel acadien était fermé, nous l'avons déjà vu. De plus, on devait éviter une trop grande différence d'âge entre les conjoints. En vertu de ce même principe, on voulait éviter, à tout prix, d'épouser quelqu'un d'une famille de classe sociale inférieure. Comme nous l'avons déjà mentionné, quelques chefs de village ont marié leurs enfants entre eux, conservant, pour ainsi dire, la «pureté» de l'aristocratie sociale de la région. Cette fermeture créait donc nécessairement une grande homogénéité de caractère chez ceux qui contractaient le mariage (système homogamique).

«Le même phénomène s'est passé à l'Anse (le mariage avec des conjoints de classe différente). Quelques familles se sont élevées, d'autres se sont abaissées. Ceux qui ont marié des filles intelligentes de bonne famille ont monté dans l'échelon; les autres, la plupart du temps, ont marié moins bien qu'eux... Tu prendras... Il vient d'une famille respectable, il s'est marié à une fille dispendieuse et qui n'est pas très intelligente en plus de cela... Il y avait même dans sa famille des malades mentaux...»

Cette citation condensée traduit fidèlement les sentiments d'un chef Ansois de classe sociale supérieure. Elle ajoute, aux empêchements déjà mentionnés, un autre que l'on discute moins ouvertement mais qui est de rigueur. Les Acadiens accordent beaucoup d'importance à la génétique et à l'hérédité. C'est ainsi que les soeurs d'enfants anormaux (cela ne semble pas s'appliquer avec autant de force pour les garçons) pourront avoir quelque difficulté à se trouver un mari, si ces anormalités sont congénitales. On craindra qu'elles-mêmes ne donnent naissance à des enfants d'intelligence inférieure («des morons»), à des idiots ou à des monstres. Bien qu'on exprime certaines réserves envers les conjoints dont les familles présentent des cas de désordres mentaux, les hésitations seront moins grandes dans le cas des psychonévroses, en particulier. La plupart savent que ces troubles pro-

10 Cf. Annexe B. *Les lignages de l'Anse.*

viennent souvent des expériences sociales d'une personne, et qu'ils ne sont pas biologiquement transmissibles aux enfants.

Lorsque les nouveaux mariés ne tiennent pas compte de ces facteurs, ils connaissent des moments d'angoisse à la venue d'un enfant. Les troubles mentaux sont les seules faiblesses héréditaires dont on tienne formellement compte, parce qu'on les craint.

Il existe, à l'Anse, depuis plus d'une génération, une valorisation de l'instruction. C'est ainsi que plusieurs chefs de famille ont épousé des institutrices, soit, en tout, une douzaine. Ces dernières ont fait de l'Anse une communauté prospère et intégrée, où le niveau d'instruction surpassait celui de toutes les autres localités. Depuis plusieurs décennies, l'Anse a fourni à la Baie-Française, de nombreux chefs de file.

4. La préparation au mariage

Autrefois, au temps où les habitants de l'Anse se mariaient vers l'âge de 20 ans (au tournant du siècle), il y avait une ségrégation assez rigide entre les sexes durant l'adolescence. Lorsque les garçons et les filles «veillaient» ensemble, c'était sous l'étroite surveillance de leurs parents. De plus, durant ces soirées de groupe en famille, si un garçon avait une préférence pour une jeune fille, il ne devait pas trop le laisser voir. On n'aurait pas toléré, par exemple, qu'un couple se tienne à l'écart ou laisse le groupe. Autrement dit, les parents permettaient que les jeunes se fréquentent seulement lorsque le garçon avait exprimé ouvertement ses intentions sérieuses. Il était inconcevable, en effet, qu'un garçon puisse gaspiller la jeunesse d'une fille en éloignant, par une fréquentation assidue, des candidats plus sérieux. Lorsque le prétendant tardait à exprimer clairement ses intentions, on espérait déceler dans son comportement des indices sûrs. Lorsque ces indices ne le compromettaient pas, on cherchait alors, par des intermédiaires, à éclaircir la situation. Tout prétendant qui hésitait à parler mariage pouvait trouver chez son amie une très grande indifférence (celle-ci pouvait s'exprimer de diverses manières: garder ses vêtements de semaine durant la soirée, se retirer très tôt durant la présence du prétendant, participer distraitement aux conversations abordées par ce dernier, etc.). La jeune fille pouvait encore accorder ses attentions à plus d'un seul jeune homme. Elle pouvait, en dernier lieu, refuser d'être présente au moment de la visite du jeune homme. Mais il est entendu que ces fréquentations assidues se poursuivaient dans le cadre familial.

Aujourd'hui, le mode des fréquentations a complètement changé. Tout d'abord, le mariage est plus tardif. La jeune fille a acquis une certaine indépendance financière et joue un rôle plus actif et plus direct dans le choix d'un époux. Tant et aussi longtemps qu'elle ne rencontre pas le jeune homme qui correspond à son idéal d'époux (cela est également vrai du jeune homme), elle ne se hâtera pas vers une union qui, au départ, se révèle insatisfaisante. Les fréquentations, aujourd'hui, se poursuivent à l'extérieur du foyer et ne présupposent pas de promesses plus ou moins avouées. En conséquence, les jeunes peuvent fréquenter plus d'une personne à la fois. Au surplus, le système étant complètement ouvert, le nombre des candidats possibles se trouve élargi. Les jours autre-

fois réservés aux fréquentations (samedi et dimanche) n'étant plus de rigueur, les garçons et les filles peuvent se rencontrer n'importe quel jour de la semaine.

Tant que les jeunes filles n'ont point atteint la maturité (21 ans), elles doivent demander le consentement de leurs parents avant d'accepter une sortie avec un garçon. Celui-ci sera accordé si un chaperon les accompagne ou s'il s'agit d'une sortie en groupe (plusieurs couples ensemble). Il n'y a pas lieu de s'attarder ici sur la diversité des lieux de rencontre, ni sur les occasions qui peuvent faire l'objet de sorties mixtes. Ces diverses situations sont celles que suscite la multiplicité des occasions de loisir dans la société moderne.

Si, autrefois, le seul fait de fréquenter régulièrement une jeune fille constituait en soi une promesse implicite de mariage, aujourd'hui, cette promesse doit être formelle et s'accompagner d'un symbole qui en concrétise l'existence (la bague de fiançailles). Une fois les fiançailles annoncées, la cérémonie du mariage aura lieu durant l'année qui suit. D'ailleurs, les fiançailles seront une occasion d'organiser une réception sociale *(un shower)*. Chacune des invitées (parentes et amies) y apportera un cadeau correspondant à son degré de rapprochement des fiancés et à son statut socio-économique. Cette réception permet d'ailleurs à la famille de la fiancée d'affirmer son statut social dans la communauté. Celui-ci se reflétera dans le prestige et le nombre des invités, le nombre et la beauté des cadeaux, la qualité des vins et boissons servis, la beauté des verreries, des services de porcelaine et de l'argenterie. Si la cérémonie des fiançailles rend officielle une promesse de mariage entre fiancés, elle concrétise aussi le consentement des parents à leur union éventuelle. On ne peut annuler cette promesse des partis concernés sans de sérieuses raisons. Nous avons mentionné auparavant les motifs d'empêchements de mariage: ils deviennent, bien entendu, cause de rupture des fiançailles.

5. La cérémonie du mariage

À la question «Qu'est-ce qui se passait au mariage dans votre temps?,» une septuagénaire a répondu:

«Dans mon temps, lorsque j'étais ben jeune (1900), on allait communier le jour d'avant la messe du mariage, pis ça fait qu'il y avait rien que le dîner et le souper. Pis à c't'heure, c'est le déjeuner le souper qu'il y a. Le déjeuner est tard assez que tu dînes pas... Moi, je m'ai marié en 1909, le 1er septembre, et pis le jour d'avant que je nous avons marié, j'avons été communier. C'était M.C. qui était ma fille suivante. Ça fait qu'on a déjeuné le matin des noces et là on a été à la messe. C'était Monseigneur E.L. qui nous a mariés. Là, j'avons eu le dîner chez nous (chez son père) et pis le souper icitte (chez le père de son mari). Il n'y avait pas de gros souper parce que sa mère avait partie (était morte) dans novembre. C'était dans l'année d'après c'était dans septembre.»

«Si les mariés n'étaient pas dans le deuil, est-ce qu'il y avait de grosses célébrations?»

«Ah oui, de la danse, de la petite musique, des fois c'était de l'accordeen *(sic)*. L'Accordeen était beaucoup jouée en ce temps-là. Ça ne durait point longtemps. Ah, point longtemps. Il y avait quelques années avant ça peut-être une vingtaine d'années avant ça (1890) il y avait (eu) des noces en quelque part. Ça avait duré toute la nuit et toute la nuit et toute la journée du lendemain en autant que je me souvienne.»

«Est-ce qu'on faisait des «tours de noces» dans ce temps-là?»

«Pas souvent, qui y en avaient qui quittiont la place... C'était pas l'habitude. C'est l'habitude beaucoup à c't'heure...»

Par suite de son caractère sacré, le mariage a toujours été une cérémonie religieuse à laquelle s'associaient deux familles qui s'alliaient par le truchement de leurs enfants. Les invités étaient ordinairement des parents. Les frais des noces étaient assumés par la famille de la fiancée, qui, en plus, lui donnait habituellement une dot. La famille du marié offrait cependant le repas du soir, et tous les invités s'y rendaient pour continuer la noce. Cette coutume était fonctionnelle, puisque, le voyage de noces n'existant pas,[11] la mariée devait passer sa première nuit nuptiale dans la famille de son mari.

Aujourd'hui, le caractère religieux de la cérémonie est demeuré le même: c'est par son aspect social surtout que le mariage a changé. Les noces ont lieu à l'hôtel, où on invite parents et amis. Les mariés partent ordinairement en voyage de noces vers la fin de l'après-midi ou le début de la soirée. Les noces sont décrites dans *le Petit Courrier*, et on y lit le nom de tous les participants. Cette feuille de famille vient consacrer, aux yeux de tous les Acadiens de la Baie, et chez ceux qui vivent à l'étranger (États-Unis, autres provinces canadiennes), l'union des jeunes mariés.

6. Le célibat

Lorsqu'une fille atteint l'âge de 35 ans, et qu'elle n'est pas encore mariée, on dira qu'elle est une «vieille fille». Si un homme épouse une fille de cet âge, par exemple, on dira qu'il «a marié une vieille fille».

On confère aussi le statut de «vieille fille», avant cet âge, à celles qui se désintéressent des garçons en ne recherchant pas leur amitié, et à celles qui portent des vêtements démodés et de couleur peu voyante.

Un homme est «vieux garçon» vers l'âge de 45 à 50 ans, ce qui reflète une plus grande liberté. Comme dit un informateur, «le vieux garçon a le souffle plus long».

Autrefois, il y avait une «vieille fille» attachée au bien et qui était sous la responsabilité financière de l'héritier. Le taux d'émigration étant plus fort chez les jeunes hommes que chez les jeunes filles, celles-ci ne réussissaient pas toujours à se trouver un mari et, par conséquent, se voyaient forcées de demeurer célibataires.

Aujourd'hui, à moins qu'elles ne s'occupent elles-mêmes de leurs vieux parents, ou qu'elles soient les héritières du bien paternel, ces jeunes filles non mariées n'ont pas de place dans la communauté. D'ailleurs, les jeunes filles qui ont reçu une éducation supérieure ou qui ont appris un métier vont résider à la ville, où elles prennent des emplois en accord avec leurs talents, et où les chances de trouver un mari de même niveau d'éducation sont meilleures:

«Mes filles instruites ne marieront pas un manoeuvre ou des garçons qui ont peu d'instruction. Elles demeureront ici, si elles marient un professionnel... En somme, on leur donne de l'éducation pour les chasser d'ici.»

7. Conclusion

Si, autrefois, le système définissait à l'avance l'ensemble des démarches devant précéder le mariage, de même que l'éventail des conjoints possibles, aujourd'hui les responsabi-

11 Le voyage de noces, en tant que coutume, est apparu dans les années qui ont immédiatement suivi la fin de la Première Guerre mondiale (vers 1920).

lités sont devenues strictement individuelles. Les jeunes eux-mêmes doivent trouver leurs conjoints, la plupart du temps en dehors de leur village. Mais, ce faisant, les chances de succès de leur mariage se font moindres.

Toutefois, comme la décision de se marier repose essentiellement sur la situation financière du jeune homme, les mariages sont plus tardifs. De plus, les jeunes qui travaillent à l'extérieur épousent de plus en plus des filles de l'extérieur. Par ricochet, cela oblige les filles des localités acadiennes à aller vivre à la ville pour se trouver des maris. On a là une des tendances qui ne font qu'accentuer la dépopulation de la région, de même qu'accélérer le processus d'anglicisation des Acadiens de la Baie émigrant à la ville.

Chapitre V

La famille, institution-carrefour

1. Introduction

Nous abordons ici l'étude de la famille acadienne telle que nous l'avons observée dans un village de Nouvelle-Écosse, et dont nous cherchons à décrire les aspects les plus caractéristiques. Dans une première partie, consacrée à la structure de la «maisonnée», nous considérons la composition du ménage, les activités de subsistance, la structure de l'autorité et les règles de succession. Une seconde partie traite des relations familiales qui constituent l'infrastructure de l'ensemble du système de parenté: nous abordons successivement les relations d'alliance (époux-épouse), les relations de filiation (parents-enfants) et les relations des enfants entre eux. Dans une troisième étape, nous exposons brièvement les techniques de socialisation des enfants. Nous complétons ces observations en dégageant les principaux changements survenus à la structure et aux relations familiales depuis le début du siècle.

2. La maisonnée

A. La composition du ménage

Des 97 ménages de l'Anse-des-Lavallée, 80 sont de type nucléaire, c'est-à-dire qu'ils comprennent une seule famille conjugale. Quinze seulement sont des familles étendues. Deux n'incluent que des célibataires. C'est donc la famille nucléaire qui prédomine. Par contre, dans cinq cas, on ne trouve qu'un seul membre du ménage, soit trois veuves et deux célibataires. Ces célibataires et ces veuves préfèrent conserver leur autonomie plutôt que de vivre dans une autre maison avec des parents. Ils possèdent leurs propres moyens de subsistance et peuvent vivre sans l'aide de parent proches. Peut-on voir là l'indice d'une certaine automisation de la famille?

Toutes les familles conjugales, à l'exception d'une seule, résultent d'unions régulières consacrées par l'Église catholique. Les enfants de toutes les familles, sauf trois, sont des enfants «légitimes». Dans deux des trois cas irréguliers, une fille-mère a gardé son enfant après son mariage, parce que son mari l'a accepté comme le sien propre. Dans ces deux cas, le prêtre-curé avait insisté auprès des maris pourqu'ils se montrent «généreux» et qu'ils acceptent l'enfant de leur fiancée. Dans le troisième cas, c'est un père et une mère qui gardent au foyer le fils naturel de leur fille. Il est impossible de connaître avec précision le nombre d'enfants naturels qui ont été, par la suite, soit placés dans des foyers privés à l'extérieur du village, soit confiés à des sociétés d'adoption. Ils ne peuvent pas être très nombreux, si l'on en juge par ceux que l'on trouvait au village en 1962, et qui ne représentaient que 1,7% de tous les enfants.

Dans dix ménages, on retrouve sur place trois générations. Sept de ces ménages sont de type patrilinéaire, et trois, de type matrilinéaire. Dans cinq des familles du premier type, l'un ou l'autre des grands-parents est décédé, et le chef de famille est un de leur fils. Dans les deux autres cas, les deux grands-parents sont vivants, et le grand-père demeure chef de famille, selon le modèle traditionnel. Dans les trois cas de familles matrilinéaires, la fille mariée est demeurée avec ses parents après son mariage et son mari assume le rôle de chef de famille. Dans le cas où les grands-pères vivent avec un fils ou une fille marié, et qu'ils ne sont plus

chefs de famille, c'est avec beaucoup de pondération qu'ils donneront leur avis sur la manière d'élever les enfants, la façon de dépenser l'argent, ou d'autres points pouvant faire l'objet de litiges et de disputes.

B. Les activités de subsistance

L'Anse-des-Lavallée a toujours été un centre forestier, bien que tous les propriétaires de terres à bois cultivaient aussi une ferme d'où ils tiraient les principaux produits de consommation domestique. Cette agriculture de subsistance s'est maintenue jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale. Si l'on consommait les produits agricoles, on vendait ceux de la forêt sur une base commerciale. Le troc fut le mode d'échange jusque vers 1940. Ce système a d'ailleurs permis à une famille locale d'exercer un très grand contrôle sur la vie économique et sociale du village. Non seulement cette famille était-elle plus prospère que les autres, mais elle orientait les décisions administratives de la localité dans le sens de ses intérêts. Dans l'esprit de ses membres, cela compensait des largesses envers les familles locales, dont certaines ne pouvaient couper, sur leurs terres à bois, suffisamment d'arbres pour effectuer leurs achats annuels. Voici ce que dit un des membres de cette famille éminente à propos de ses débiteurs:

«Vois-tu, il y a cinquante ans, ce village était comme une grande famille. Il y avait les Belliveau, les Thériault, les Doucet et les Comeau, mais ils se considéraient tous comme les membres d'une seule et même grande famille. Bien entendu, la famille de mon père était plus importante que les autres, puisque mon père était le propriétaire d'un magasin général. Durant plusieurs années, il a nourri les gens de par ici avec de la fleur, de la mélasse, du sucre, du sel, et tous les autres produits qui ne poussaient pas sur leurs fermes. Quelques-uns ont payé leurs dettes, mais d'autres ne nous rembourseront jamais ce qu'ils nous doivent.»

Tableau XIII

Composition et grandeur des ménages*

Nombre de personnes par ménage	Nombre de familles	Total
1	5	5
2	27	54
3	15	45
4	18	72
5	14	70
6	9	54
7	5	35
8	1	8
9	1	9
10	1	10
	96	**362**

*Le nombre moyen de personnes par ménage est de 3,8, ce qui signifie une diminution importante, depuis 50 ans, du nombre de membres actifs vivant au foyer

Puisque le bois était le produit d'échange, la richesse d'une famille s'évaluait d'après la grandeur de ses terres à bois. Les fermes étaient presque toutes d'égale grandeur et produisaient sensiblement les mêmes denrées. Le cheptel ne variait à peu près pas d'une ferme à l'autre. Chaque maisonnée possédait sept ou huit vaches laitières et quelques taures pour assurer la relève; une paire de boeufs de trait, et deux ou trois jeunes pour les remplacer; deux cochons, des moutons et une trentaine de poules. L'on gardait ces animaux dans une grange-étable où l'on entassait le foin, l'avoine et les autres céréales qu'on leur destinait. Un cultivateur de cette époque s'exprime ainsi:

«Mon père tuait son cochon, à l'automne, et le salait: nous avions notre viande pour tout l'hiver. Il avait l'habitude, également, de tuer un veau aux alentours de Noel. Nous avions de la viande fraîche pour 3 ou 4 jours. Le reste était débité et salé. Il y avait du lard salé et des patates à chaque repas. De plus, nous échangions nos patates pour du poisson

sec avec les pêcheurs du *Neck*[1] *qui venaient par ici avec leurs bateaux. Cela constituait la diète: du poisson sec, du lard salé et des légumes.*»

Une section de l'Anse, la Pointe-Mineure, se distinguait du reste du village par ses activités de subsistance. À la coupe du bois et à la culture de la terre, elle ajoutait la pêche qui, outre d'alourdir le cycle annuel des activités de subsistance, venait aussi varier le menu alimentaire. Voici comment un résidant de la Pointe décrit les activités de sa famille vers les années 1925:

«Les familles de la Pointe n'ont jamais été très riches, bien qu'elles aient été propriétaires de belles terres à bois et d'une ferme de bonne grandeur. Au printemps, on labourait et ensemençait les champs. Puis on allait à la pêche durant quelques semaines, jusqu'au temps des foins (fin de juin). Lorsque le foin avait été serré dans la grange, on retournait à la pêche durant quelques semaines, jusqu'au temps de la moisson. À l'automne, les hommes allaient au bois. Après Noël, toute la famille déménageait à Margo et y passait le restant de l'hiver. Très tôt au printemps, on charroyait les billots au moulin avec une paire de boeufs. Tard au printemps, on amenait les planches chez les B... Ils achetaient de la nourriture pour leurs planches. À la fin de l'année, il leur restait tout juste d'argent pour payer leurs taxes et payer la dîme... C'était tout l'argent qu'ils avaient.»

Inutile d'insister sur les mécanismes bien connus de l'économie d'autoconsommation. Quelques souvenirs d'une vieille informatrice suffiront, mieux que tout commentaire, à illustrer les activités particulières qui tombaient sous la responsabilité des femmes:

«On faisait des draps, des sweaters, des habits d'homme. On brochait des grands bas de laine avec de la laine qu'on filait soi-même. On prenait la laine sur les brebis, on échaudait la laine, on l'écardait, on la filait, on la lavait et on la brochait. On la travaillait jusqu'au temps qu'elle fût parée à mettre sur l'échine.»

Aujourd'hui, les granges sont vides. On les a transformées en garages d'automobiles et d'autres véhicules à moteur. On ne cultive plus les fermes, et les broussailles croissent dans les champs. Seules quelques familles cultivent un jardin potager, où l'on trouve les légumes de toutes variétés. Pain, beurre, viande, oeufs, lait, tout s'achète à l'épicerie. Plusieurs familles sont encore propriétaires de lots à bois qu'elles coupent judicieusement. Elles y trouvent, en effet, le revenu d'appoint qui leur vaut de boucler leur budget. Quant aux chaussures, aux vêtements, on achète tout dans les magasins des villes avoisinantes.

C. La structure de l'autorité et le règlement des conflits

Jadis, lorsque le bien familial constituait le principal avoir de la famille, et que, pour le faire fructifier, chacun des membres remplissait des tâches bien définies, l'autorité était entre les mains du plus vieux, du «patriarche» de la maisonnée, soit, le plus souvent, le grand-père. C'est lui qui décidait de la nature des tâches à entreprendre et qui en confiait la responsabilité à chacun des membres de la famille. On jugeait de sa valeur par son habileté à faire fructifier le bien familial (améliorations ou agrandissement de «l'habitation» — par l'achat de terres à bois, de prairies, de lots, ou de fermes entières), et son talent à maintenir des relations harmonieuses à l'intérieur du groupe. Jamais on ne discutait ses décisions: elles étaient irrévocables. Il était le dépositaire de l'autorité, le représentant de la famille qui avait devant Dieu la responsabilité

1 Le *Neck* est une presqu'île qui s'avance dans la baie de Fundy. Long «cou» de terre qui s'étire parallèlement à la côte sur une distance de 3 à 4 milles, il abrite plusieurs villages de pêcheurs.

de chacun de ses «sujets». Son autorité, bien que temporelle, se fondait sur une mission surnaturelle. Lui étaient ainsi soumis sa femme, ses frères et soeurs qui vivaient avec lui, ses fils et filles mariés vivant sous son toit, ainsi que tous leurs enfants. Son autorité s'exerçait jusqu'à sa mort ou tant qu'il demeurait assez lucide pour commander. Lui succédait son fils aîné marié qui vivait avec lui sur le même domaine. L'épouse devait être entièrement soumise à son mari et devait l'aider dans toutes ses entreprises. En tant que mère et gardienne du foyer, elle assumait la responsabilité de l'apprentissage des jeunes et celle des travaux domestiques. Souvent, une servante qui travaillait sous sa direction, assumait plusieurs des tâches domestiques: filer la laine, confectionner les vêtements, faire la lessive, aider à la préparation des repas et quelquefois traire les vaches. La mère, en dépit d'une famille nombreuse, disposait de tout le temps qu'exigeait l'éducation familiale et religieuse des enfants.

Aujourd'hui, il existe une certaine démocratisation de l'autorité dans la famille. Dans près de la moitié de l'Anse, le père et la mère dirigent ensemble les destinées du foyer. Voilà qui est très différent de l'image traditionnelle. Bien des couples concoivent comme leurs responsabilités conjointes les relations de la famille avec l'extérieur, les décisions concernant la consommation, l'épargne et l'endettement, l'éducation des enfants. Le modèle traditionnel n'est cependant pas encore disparu. Dans 31 foyers, c'est un homme, ordinairement le père, qui assume l'entière responsabilité de la conduite des affaires de la famille. Dans 13 familles, par contre, c'est la mère qui conduit effectivement la maisonnée. Dans trois de ces cas, le mari est invalide; dans quatre autres cas, il est décédé.

Il n'y a pas eu seulement un renversement des relations entre époux, mais aussi de celles entre parents et enfants. Ces derniers, de plus en plus, veulent qu'on les traite en adultes assez tôt (dès l'âge de 13 ans) et ils aspirent à un statut d'égalité avec leurs parents. Il existe une certaine répartition des responsabilités pour le règlement des conflits. Les disputes entre les enfants, les conflits bénins d'un membre de la famille avec une des institutions du milieu (le voisinage, l'école) sont du ressort de la mère. Le père est plutôt responsable des conflits majeurs, de ceux comportant un aspect monétaire, et de ceux qui touchent les relations de la famille nucléaire avec les membres de la famille étendue. Cette dernière fonction du père s'explique par le fait qu'il est lui-même du milieu (de l'Anse) et qu'il sait mieux que sa femme (assez souvent venue de l'extérieur) évaluer ces disputes et leur trouver une solution. Un des conflits les plus fréquents, à l'intérieur de la famille étendue, concerne la succession des biens et l'héritage.

Quant aux difficultés et querelles entre époux, ils surviennent le plus souvent au sujet de l'éducation des enfants, des projets d'achat de biens ou des relations intimes. D'après un informateur, les époux et épouses qui ne s'entendent pas ou se querellent fréquemment se sont mariés ou par obligation ou pour une raison de convenance sociale.

En Acadie, l'unité de voisinage a toujours été importante comme lieu de définition des besoins. C'est elle, sinon la communauté toute entière, qui détermine dans une large mesure les normes de consommation.

«Une femme voudrait avoir quelque chose qui n'est pas dans ses moyens. Elle pourrait vouloir, par exemple, une machine à coudre électrique. Autrefois, on avait des machines à coudre à pédales. Ca faisait l'affaire. Mais aujourd'hui, la voisine en a une électrique, quand même ils n'ont pas les moyens de l'acheter. J'en connais un cas tout récemment, là. Le mari m'a dit que l'autre machine aurait pu faire. Il s'est plaint que ça lui coûte $240.»

Dans le cas de conflits sérieux entre époux et épouse, l'un des deux consultera un membre influent de la famille, un ami, un chef de l'endroit, y compris le curé, mais la dispute ne se rendra presque jamais devant les tribunaux civils. Une cause typique de conflit entre une unité familiale (époux-épouse) et la famille d'orientation se présente dans le cas de mariages mixtes,[2] de mariages entre personnes d'origine sociale différente, et dans tous les cas qui entraînent une désapprobation de la part des parents de l'un ou l'autre conjoint.

D. Les règles de succession

Traditionnellement, le bien familial était légué aux enfants après la mort du chef de la famille. L'appartenance au groupe familial par filiation ou adoption comportait le privilège d'héritage: tous les enfants recevaient une part du bien. Sous l'ancien système, tous les héritiers se prévalaient de leur droit. Les uns le cédaient après l'avoir vendu pour une somme jugée équivalente; d'autres acceptaient des biens en échange. Les filles, par exemple, cédaient leur droit strict à une partie du domaine à la condition que l'héritier les prenne à charge jusqu'à leur mort. Elles perdaient tous leurs privilèges en se mariant. Dans plusieurs cas, elles recevaient quand même une dot, du moins symbolique:

«Une fois qu'une fille est mariée, elle ne fait plus partie de la famille. Elle, ses héritages, ce sera du côté de son mari. Si elle marie quelqu'un qui est bien et qui a des chances d'hériter, elle va hériter en même temps que lui. Sinon, bien, ce sera sa malchance.»

La transmission du bien, des propriétés et du cheptel familial, avait lieu à la mort du chef, même si ce dernier décédait à un âge avancé. Les droits d'héritage étaient des droits coutumiers, sanctionnés par une tradition séculaire que nul ne contestait. Le bien d'héritage était sacré. Il permettait la continuité de la lignée sur le même bien, assurait la survie biologique des héritiers, tout en permettant le prolongement des traditions familiales. À la mort du père d'un de nos informateurs, à la fin du XIX^{e} siècle, la propriété fut divisée entre les cinq garçons vivants, d'un commun accord, suivant en cela les coutumes locales. Le père n'avait point rédigé d'acte notarié de son vivant: les enfants, après sa mort, firent eux-mêmes les «arrangements».

Selon ce système traditionnel, le fils ou les fils qui travaillaient avec leur père sur la ferme au moment de sa mort recevaient un peu plus que les autres. Ce privilège était lié à leur contribution plus substantielle au patrimoine et à leur plus étroite association avec le chef. Comme ils avaient vécu avec lui ses derniers moments, reçu ses derniers conseils, consenti à des sacrifices parfois très lourds, il était naturel qu'ils reçoivent davantage. Ce privilège, à notre connaissance, n'a jamais été contesté par les autres héritiers. En vertu du même principe, tous les en-

2 Il y a trois sortes de mariages «mixtes»: les mariages entre Français catholiques et Anglais catholiques (différence ethnique); les mariages entre Français protestants (différence religieuse); les mariages entre Français catholiques et Anglais protestants (différence culturelle).

fants qui avaient contribué à améliorer le domaine recevaient des compensations: celui-ci, quelques arpents de terre de plus; celui-là, un lot forestier; un autre, un bâtiment ou de l'équipement.

Le morcellement des patrimoines familiaux cessa vers 1920. Les propriétés étaient devenues si petites («des bretelles de terre trop étroites») qu'elles suffisaient à peine à assurer la subsistance de la maisonnée. Depuis ce temps, le bien est indivisible et transmis intégralement à un seul héritier.

Les propriétaires terriens et forestiers les plus riches ont, cependant, perpétué la coutume de la division en parts égales, jusqu'aux années 1950. Ainsi, à sa mort, en 1942, un de ces propriétaires divisa ses quatre terres à bois en parts égales entre ses deux fils. Un autre, en 1950, divisa ses biens entre les membres de sa famille, y compris les filles. Deux fils furent exclus de l'héritage. L'un, en tant que prêtre avait, dans l'esprit du donateur, un avenir assuré. L'autre avait déjà reçu sa part d'héritage, puisque la «famille lui a payé ses études» secondaires. Ce chef de famille fut le dernier à diviser son bien, une génération plus tard que les autres.

Aujourd'hui, le chef de famille a tendance à céder le bien, avant sa mort, à un seul de ses enfants. Il évite ainsi des contestations possibles d'autres membres de la famille. Le fils marié qui vit avec son père et sa mère espère hériter du bien. Dans certains cas, il essaiera d'en hériter le plus tôt possible, cherchant même à «forcer» la décision de son père. Si la mère n'aime pas sa bru, le chef ne signera pas la donation du bien de son vivant. Selon l'expression d'un informateur, «il se mettrait alors dans le chemin»:

«Cette animosité entre la bru et la belle-mère est facile à comprendre, ajoute-t-il, car il existe un dicton populaire qui affirme: (Il n'y a pas de place pour deux femmes autour d'un seul poêle).»

Si les «vieux» s'entendent bien avec leur fils et sa femme, le bien sera donné par acte notarié avant leur mort, à la condition que l'héritier «soigne» ses parents, c'est-à-dire qu'il les garde à la maison et s'en occupe jusqu'à leur mort.

L'étude des ménages des héritiers permet quelques modes d'héritage typiques depuis la Deuxième Guerre mondiale. Ainsi, les héritiers sont obligés au soin des parents après l'héritage. En effet, c'est seulement dans la maison des héritiers que l'on retrouve des grands-parents, veufs ou veuves, qui ont cédé le bien à leur fils. L'héritier n'est pas toujours un fils. Dans certains cas, c'est un neveu qui a vécu avec son oncle, ou qui a assumé la responsabilité de sa subsistance avec entente d'héritage. L'héritier n'est pas toujours non plus de sexe masculin. Dans certains cas, des nièces ont hérité de leurs oncles ou de leurs tantes; dans certains autres, les filles mariées ont reçu le bien paternel. Le désir d'assurer la sécurité financière de chacun des enfants semble préoccuper le père au moment de la rédaction de son testament. Un chef de famille, par exemple, veut donner à sa fille célibataire une partie de ses biens et économies. Il se justifiera en disant:

«C'est la seule qui n'a point la sécurité du mariage. Elle a une profession, mais elle ne sera peut-être pas toujours capable de l'exercer.»

Étant donné la diminution de la grandeur de la famille, il n'y a pas toujours d'héritier de sexe masculin. De plus, les enfants déjà établis soit aux États-Unis, soit ailleurs au Canada, ne sont pas toujours intéressés à hériter, puisqu'ils ont des emplois

lucratifs là où ils vivent. Ils sont certains qu'ils ne pourraient pas retrouver ces avantages en revenant à l'Anse. Enfin, dans le système économique actuel, on conçoit souvent l'héritage comme un fardeau économique plutôt que comme un acquis, puisqu'il rapporte à peine de quoi payer les taxes. Le système d'impôt foncier, ainsi que l'évaluation des propriétés, ne tiennent nullement compte des changements profonds des structures de l'économie et de la signification économique de la propriété.

3. Les relations familiales

A. Les relations d'alliance

a. La conception idéale du rôle d'époux

C'est le chef de famille qui possède le droit de commander. L'autorité que l'époux doit exercer envers sa femme est cependant fondée sur la compréhension mutuelle. Le mari a droit au respect de sa femme, et la femme ira au-devant de ses désirs. Idéalement du moins, il ne doit pas lui donner des ordres de la même manière qu'à ses enfants. L'époux et l'épouse doivent s'aimer et être affectueux l'un pour l'autre. Ils doivent toutefois éviter de se donner ouvertement des signes d'affection. On associe la notion de masculinité et de virilité à la possibilité de retenir ses émotions, de ne pas trop les extérioriser. Non seulement éviterat-on de se donner des signes d'affection devant les autres, mais on évitera également de se mettre en colère devant des étrangers ou en public. Certains désavouent même les sautes d'humeur et les reproches devant les enfants.

Ce modèle est difficile à réaliser. Les vieux couples, cependant, n'y dérogent point, tandis qu'on retrouve des écarts chez les couples de la jeune génération qui appartiennent à une classe sociale inférieure — ceux qui ont le moins d'instruction ou qui ont été élevés dans des familles peu fortunées. Ils ne sont pas aussi bien vus que les autres, parce qu'ils «manquent de culture».

b. La conception idéale du rôle d'épouse

Comme son mari, l'épouse exerce une certaine autorité dans les domaines qui lui sont réservés, tels les disputes d'enfants. Mais lorsqu'un litige ou une décision importante survient, c'est au mari qu'elle référera la question; parfois, après avoir obtenu son point de vue, elle réglera elle-même le problème.

Il y a, à ce sujet, des changements qui valent d'être soulignés. Les ménages où mari et femme agissent conjointement sont plus nombreux, ce qui indique une tendance vers l'égalité des sexes au foyer. Dans ces familles, l'épouse ne se sent pas inférieure à son mari. Parfois même, elle se sentira supérieure. Cette attitude des épouses tient, pour une large part, du niveau de scolarité plus élevé des femmes, et celui-ci s'explique assez bien. Il n'y a pas encore si longtemps, l'exploitation d'un domaine familial requérait une main-d'oeuvre nombreuse. Les garçons participaient très tôt à ces travaux (coupe des arbres, transport des billots, sciage du bois, transport des planches, semailles et récoltes, tâches routinières à la grange-étable, etc.) Les chefs de famille retiraient donc leurs fils de l'école dès qu'ils étaient en mesure de les aider. Les filles, par

ailleurs, pouvaient, tout en aidant leur mère aux travaux ménagers, continuer à fréquenter l'école plus longtemps.

Dans certaines familles, l'autorité s'est même déplacée: c'est la femme qui tient les rênes du pouvoir. Cette situation est mal vue des autres familles. On dira de ces femmes qu'elles sont masculines et déplaisantes, qu'elles «portent la culotte». Les Acadiens voient d'un mauvais oeil le mari «couvé par sa femme et nourri à la becquée». On dira de lui qu'il est un «faible», et que la situation n'est pas «naturelle». On ira même jusqu'à affirmer qu'il est une «poule mouillée». Ces tentatives d'assumer la direction complète des affaires familiales ne sont pas toujours couronnées de succès. Le mari qui se sent déplacé deviendra très vite l'objet de commentaires visant à le ridiculiser.

c. *Les relations réelles époux-épouse*

Les relations d'alliance sont donc fondées sur la conscience d'une oeuvre commune à réaliser, ce qui implique une collaboration quotidienne et une grande stabilité de l'union maritale. Les conjoints font tout en leur possible pour assurer la bonne entente et garder la paix au foyer. Les enfants doivent sentir que les parents entretiennent des relations harmonieuses. Par ailleurs, les parents demeurent discrets dans l'expression de leur amitié et de leur affection. La même discrétion se manifeste lorsque l'époux discutent des problèmes de la famille ou se confient l'un à l'autre.

La famille nucléaire constitue le premier pôle d'identification de chacun des membres de la maisonnée. La famille d'orientation est le second centre d'attraction, tandis que la parentèle se situe à la périphérie: le système des obligations familiales prend son fondement dans la cellule nucléaire pour s'étendre aux familles d'orientation et à la parentèle. Si on l'exprimait par un graphique, ce système de relations prendrait la forme de cercles concentriques. Au fur et à mesure que les cercles s'agrandissent et qu'ils intègrent des unités plus vastes, les liens d'obligation et d'entraide s'affaiblissent. On passe successivement d'unités sociales restreintes à des unités sociales plus vastes. Ainsi, la famille nucléaire est axée sur les familles d'orientation (bilatérisme s'affirmant de plus en plus), puis sur la parentèle, la communauté, le village, la paroisse, la Baie-Française, le groupe ethnique de la province et des provinces de l'Atlantique, les groupes d'expression française du Canada, et, enfin, le Canada tout entier. Au fur et à mesure que les unités s'élargissent et s'éloignent du centre de gravité, les affinités s'atténuent.

L'épouse qui n'a pas de parents consanguins («parents de sang») dans le village aura tendance à retourner dans son village natal après la mort de son mari, surtout si les enfants ont déjà émigré. D'ailleurs, lorsque la mère de famille évoque sa famille d'orientation, elle a soin de bien la distinguer de la famille nucléaire. Celle-là sera «mon vieux chez-nous», tandis que celle-ci s'appellera «mon chez-nous».

La quasi-totalité des maris et des épouses respectent leurs engagements de fidélité. Quelques-uns ont cependant entretenu des liaisons depuis leur mariage. L'infidélité conjugale est vite connue. Les infidèles sont mal vus et «perdent leur nom». Dans le système de prestige de la communauté, on les retrouve au bas

de l'échelle sociale, de pair avec ceux qui ont commis un délit ou qui ne pratiquent plus leur religion. D'ailleurs, plusieurs de ceux qui ne respectent pas leurs promesses ont aussi abandonné la pratique religieuse. L'infidélité semble se produire dans certaines familles où plusieurs antécédents de même nature existent. Le schéma généalogique suivant illustre des incidents de ce genre dans trois générations successives (graphique III).

Graphique III

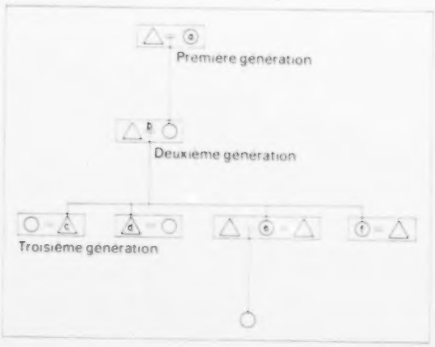

Un cas de désintégration familiale

a. décédé: histoire d'infidélité; ne fréquentait plus l'église;
b. le mari et la femme: infidélité conjugale; ne vont plus à l'église;
c. ne va plus à l'église;
d. ne va plus à l'église;
e. a eu une fille naturelle avant de vivre en concubinage dans une localité voisine; ne va plus à l'église;
f. fut «forcée» de se marier hâtivement.

Cette illustration d'une famille, où l'infidélité conjugale est fréquente et où la pratique religieuse tend à disparaître, est symptomatique. Elle indique l'apparition de nouveaux types de comportement à l'Anse. Ces familles viennent de l'extérieur, et introduisent des modèles de désintégration sociale que les élites locales peuvent difficilement enrayer. Au mépris que l'on manifeste d'abord envers ces familles – elles ne sont pas considérées comme «acadiennes», elles sont sur la «liste noire» — se substitue graduellement l'indifférence, puis la tolérance. Ces familles sont considérées comme indésirables, mais on ne prendra aucune action en vue de les «rééduquer» ou de les pousser à émigrer. L'intégration sociale exemplaire de l'Anse est en voie de s'effriter, par suite de modèles nouveaux qui sapent les normes morales traditionnelles de la communauté.

B. Les relations de filiation

Dans l'examen sommaire de ces relations, nous nous inspirons du schéma proposé par Georges Peter Murdock [3] pour l'analyse des relations fondamentales dans une famille nucléaire de quatre enfants, dont deux sont des garçons, et deux, des filles (graphique IV). Les flèches indiquent la réciprocité de la relation entre chacune des dyades identifiées. Théoriquement, chacune de ces relations dyadiques est différente de l'autre et évolue dans le temps. En effet, au fur et à mesure que les enfants grandissent, ils acquièrent de l'indépendance.

Relations fondamentales enfants-parents dans la famille nucléaire.

Au surplus, les tabous de l'inceste viennent changer la nature des relations affectives entre parents et enfants. Ces tabous sont d'ailleurs aussi puissants dans les relations de pa-

3 Dans son ouvrage *Social Structure* , New York, Macmillan, 1949.

Graphique IV

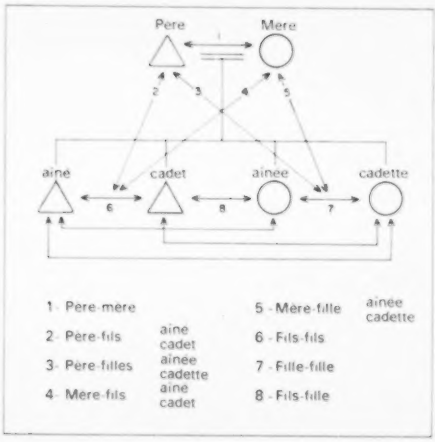

renté du groupe familial plus large.

Ce sont ces relations élémentaires entre les divers couples dyadiques du noyau familial qui nous permettent d'affirmer que cette unité primaire est un véritable système où existent à la fois l'intimité et la stabilité, tout au moins jusqu'à la période du mariage des enfants. Nous analyserons ici succinctement les relations parents-enfants et les relations entre les enfants.

a. Les relations père-fils

Ces relations sont intimes, car le père acadien, en général, se sent près de ses enfants. Le fils agit en toute sécurité en sa présence, et ne craindra nullement que son père lui impose des ordres difficiles à exécuter ou se mette en colère. On ne retrouve pas ici le formalisme des relations père-fils qui existe dans les familles canadiennes-françaises par suite d'une certaine «distance émotive» entre le père et ses fils.

Autrefois, le père permettait à son fils, vers l'âge de dix ans, de «toucher les boeufs» sous sa surveillance. Aujourd'hui, *il lui permettra*, très jeune, de conduire son camion et son automobile. Il y a, entre le père et le fils, une grande confiance et une certaine tendresse qui n'empêchent cependant pas le père d'exercer son autorité. Il maintient de la réserve dans l'affection qu'il témoigne à ses enfants. Il jouera avec eux, les assoiera sur ses genoux, mais ne les embrassera que rarement.

On peut dégager certaines constantes dans les relations entre père et fils. C'est le père qui exerce la discipline au foyer. Il n'y a pas de relations particulières entre le père et son fils aîné ou son fils cadet. Il entretiendra des relations étroites avec celui ou ceux de ses enfants qui vivent avec lui au foyer ou qui le visitent régulièrement. Si le père a tendance à mettre tous ses enfants sur un pied d'égalité quand ils sont jeunes, il exprimera certaines préférences lorsqu'ils sont devenus indépendants. Par exemple, il sera enclin à apprécier davantage la «compagnie» de ceux qui «ont mieux réussi» que les autres (le prêtre, l'homme de profession, l'homme d'affaires, l'ouvrier qualifié, le contremaître, etc.) Cette préférence, au lieu de reposer sur une réalisation professionnelle, pourra provenir de son intérêt pour sa bru. Par ailleurs, cette préférence n'entraîne pas l'exclusion des autres. Le chef de famille sera souvent porté à aider le moins fortuné ou celui qui éprouve des difficultés financières. Son aide pourra prendre des formes diverses. Il aidera l'un à se construire une maison, donnera de l'argent à un autre victime d'une malchance (maladie, accident, désastre), ou à un autre encore donnera un lopin de terre à cultiver, ou une portion de terre à bois qu'il pourra exploiter.

Durant l'enfance. La population adulte, en général, est d'avis que si le père n'est pas assez autoritaire envers ses enfants lorsqu'ils sont jeunes, les parents auront à s'en repentir plus tard. Un père qui participe activement à l'éducation de ses enfants surveillera de près leur travail à l'école et leurs manières à table. Les quelques hommes pratiquant les professions libérales et les hommes d'affaires disposent de peu de temps pour participer d'une manière active à l'apprentissage des enfants. L'absence psychologique du père dans ces milieux est notoire. Le père qui travaille à l'extérieur (il y en a 25 à l'Anse) ne peut pas exercer toutes ses fonctions. Dans ces cas, c'est la mère qui le remplacera en assumant les difficultés de ce double rôle.

Durant l'adolescence. Autrefois, et encore aujourd'hui, les parents n'abordaient jamais avec leurs enfants les questions sexuelles. Ils estimaient qu'ils devaient garder le silence le plus complet sur ces questions. Les parents ne croyaient pas qu'il était de leur responsabilité d'informer leurs enfants de «vérités de la vie» ni de les initier à leur vie d'adulte. Les familles qui dérogeaient à cette ligne de conduite n'étaient pas considérées comme distinguées. Seules les familles aux moeurs larges informaient leurs enfants de ces questions. Aujourd'hui, cependant, les parents prennent de plus en plus conscience de leurs responsabilités à ce sujet. Ils sont aussi plus larges envers leurs enfants. Le jeune de treize ou quatorze ans a plus de liberté, obtient plus de permissions et de faveurs que jadis.

Après le mariage. Si le fils demeure sous le même toit que son père et qu'il n'est pas encore chef de famille, il restera sous l'autorité du père même après son mariage. S'il demeure dans une autre maison, le père sera plus distant à son égard, et le jeune homme se préoccupera de sa propre famille.

b. Les relations père-fille

Enfance. Le père est aussi sévère pour ses filles que pour ses garçons. Il a envers elles les mêmes attitudes. Comme elles sont en général plus dociles, elles sont plus faciles à élever.
Adolescence. Durant l'adolescence, même si les jeunes filles fréquentent à peu près les mêmes lieux de loisirs que les garçons, elles font l'objet d'une plus étroite surveillance. Elles doivent demander la permission pour sortir en compagnie d'un ami, ou encore d'un ou plusieurs couples. La relation père-fille, durant l'adolescence, est une relation distante. Toute autre attitude de la part du père serait mal vue et désapprouvée. À mesure que la jeune fille grandit, les marques d'affection diminuent pour disparaître bientôt complètement. D'un père que l'on verrait embrasser sa fille, on dirait qu'il a «commis un péché».
Après le mariage. Si le père s'entend bien avec son gendre, il ira l'aider dans l'exécution de certains travaux autour de la maison. S'il est à la retraite et que ses filles ont des enfants, il ira les visiter presque chaque jour. De cette façon, il entretiendra une relation très étroite avec ses petits-enfants.

c. Les relations mère-enfants

Nous avons déjà fait allusion au rôle de la mère au foyer. Gardienne des traditions, elle assume la principale responsabilité dans la trans-

mission des valeurs. Elle est celle qui prête l'oreille aux problèmes de ses enfants et les console dans les moments difficiles. En un mot, veillant au bien-être matériel et psychologique des enfants, elle est le centre affectif de la famille. Souvent même, particulièrement dans les familles nombreuses, son rôle de mère surpasse en importance son rôle d'épouse. C'est à elle qu'incombe aussi l'obligation d'enseigner aux enfants les principes religieux et les prières. Elle leur montre à se signer, leur répète les invocations qui protègent dans les moments difficiles.[4] Voici, tiré de nos notes prises sur place, un exemple de vertu maternelle:

«Cette mère de famille était très nerveuse après qu'elle eut appris l'accident de chasse qui tua un de ses fils et blessa son mari. Après que le prêtre lui eut expliqué l'aspect surnaturel de l'accident, elle se soumit entièrement à la volonté de Dieu. Voici, essentiellement, comment elle raisonnait: (C'eût été plus désastreux encore si j'avais perdu mon mari en même temps que mon fils. Je suis chanceuse d'avoir trois autres enfants. Cet accident aurait pu arriver à une famille qui n'avait qu'un seul enfant). Devant le courage et la force morale de cette femme, tous les Acadiens de la région étaient d'accord pour dire que son fils était déjà au ciel et qu'il la protégeait.»

d. Les relations parents-enfants

Nous étudierons l'évolution des relations entre parents et enfants par le biais du tutoiement et de l'obéissance. On verra que le rapprochement entre parents et enfants résulte de valeurs plus libérales et d'une meilleure compréhension, de la part des parents, de leur rôle d'éducateurs durant le processus de socialisation.

Le tutoiement des parents. «En 1890, dit un informateur, quand ma mère parlait à mon père, elle l'appelait par son premier nom et lui disait toi...». Mais, à cette époque, la plupart des parents se vouvoyaient. Les enfants, eux, disaient toujours «vous» en s'adressant à leurs parents. Un jeune qui aurait manqué de le faire aurait reçu une sévère correction, car le tutoiement était interprété «comme un affront et une insulte».

Jusqu'aux années 1920, tous les enfants de l'Anse vouvoyaient leurs parents. Vers cette époque, les enfants de deux ou trois familles commencèrent à dire «tu» à leur père et à leur mère. Bien que permis dans certaines familles, la plupart voyaient dans le tutoiement un manque de respect envers les parents. Une mère de famille aurait dit de ses jeunes voisins qui tutoyaient leurs parents: «bande de mal élevés que vous êtes». Aujourd'hui, le «tu» s'est généralisé, et les enfants ne tutoient pas seulement leurs parents, mais les adultes en général. Les jeunes réservent le «vous» au curé, au maître d'école et à l'institutrice.

L'obéissance. Les enfants de la génération précédente étaient davantage soumis à leurs parents, qui exerçaient sur eux un contrôle presque absolu. Aujourd'hui, les enfants veulent tous faire la même chose, désirent tous les mêmes privilèges. La discipline est plus souple, et les parents font preuve de plus de compréhension. Les enfants peuvent regarder la télévision dans la soirée, passer la soirée avec les invités, rentrer plus tard le soir, etc. Encore vers 1925, un jeune ne pouvait pas, avant l'âge de seize ans, obtenir la permission de sortir du foyer le soir après le souper, et encore moins du village. Aujourd'hui, même un enfant de dix ans va au restaurant après le souper.

4 Par exemple «O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous.»

C. Les relations entre enfants

Possédant des données trop fragmentaires sur les relations entre soeurs, nous nous en tiendrons uniquement aux relations entre frères.

On désigne le statut de frère aîné par «mon grand frère» ou «le plus vieux», et celui de frère cadet par «mon petit frère». En parlant du benjamin, on dira «le plus jeune», ou «le bébé», ou encore «le bébé de la famille». Les frères s'interpellent par leur prénom. Ils jouent ensemble jusqu'à l'âge de quatorze ou quinze ans. Par la suite, ils ont tendance à appartenir plutôt à des groupes d'amis qui ne sont pas nécessairement, comme autrefois, voisins. Depuis la consolidation des écoles rurales, les jeunes d'un village se lient d'amitié avec ceux d'ailleurs. Ils entretiennent, en dehors des heures de cours, des relations sociales et sortent ensemble. Ainsi, le cercle des amis s'étend au-delà du voisinage immédiat et de la communauté elle-même. Presque tous les jeunes, le long de la Baie, se connaissent, puisqu'ils fréquentent la même école centrale supérieure, à Chartierville.

Si, au début du siècle, les adolescents de quinze ou seize ans avaient la permission de sortir le soir après le souper, ils étaient confinés au village et devaient rentrer avant neuf heures. Les jeunes se réunissaient alors dans des maisons reconnues pour l'entrain et la bonne humeur. On chantait, on jouait aux cartes et on faisait de la musique (harmonium, accordéon, violon, piano et «musique-à-bouche»). Aujourd'hui, les jeunes du même âge et des deux sexes ont facilement la permission de sortir du village le soir, et peuvent même revenir au foyer à des heures tardives!

4. Les premiers stades de la socialisation

A. La naissance et les premiers soins

Dans les années 1900, il y avait très peu de médecins dans le comté de Stirling. Si une mère enceinte pouvait s'assurer les services d'un médecin, c'est lui qui mettait l'enfant, au monde au logis avec l'aide d'une sage-femme. Lorsqu'il n'y avait pas de médecin, c'est la sage-femme qui accouchait la mère, aidée d'une parente ou d'une voisine. La sage-femme était une personne d'âge mûr et possédait une grande expérience du soin des malades. L'une d'elles, «Madeleine à Cargo», détient une réputation très enviable, ayant mis au monde 1 100 enfants durant sa carrière. Une autre, «la vieille Chantale», ou «Chantale à Marin», s'est aussi acquis un grand prestige dans l'exercice de sa profession.[5]

Dans la plupart des cas, cependant, la mère n'était «suivie» par le médecin ni durant sa grossesse ni après la naissance du bébé. Le médecin n'examinait le bébé que lorsqu'il souffrait d'une maladie sérieuse. Le premier dimanche après sa naissance, l'enfant était baptisé à l'église paroissiale, ordinairement par le curé, parfois par un prêtre apparenté. On choisissait les parrains et marraines parmi les parents ou les proches amis. À son baptême, l'enfant portait des habits blancs spéciaux de fabrication domestique, dont un jupon et une robe brodée, très longs, et un châle fait d'un tissu blanc soyeux brodé à l'encolure ou tricoté. Le bonnet et les chaussons étaient aussi tricotés.

La mère nourrissait son enfant au

5 D'autres sages-femmes réputées dans la région furent «Marie à Siphore», «Marie à Centurien» et «Maguite à Ben».

sein. Elle devait éviter les «aliments aigres» pour ne pas lui donner de coliques. Si la mère était bien portante, elle nourrissait son enfant durant une année entière. Sinon, vers l'âge de quatre mois, elle commençait à lui donner de la «bouillie», faite de pain détrempé dans du lait bouilli et sucré, qu'elle servait à la cuillerée. Si l'enfant refusait de manger à la cuiller, on plaçait la bouillie dans un linge que l'on donnait à sucer à l'enfant. Certains enfants, même nourris au sein ou à la bouteille, ont commencé très jeunes à manger cette bouillie. Durant toute la première année, et même plus longtemps encore, on variait peu l'alimentation du jeune. Puis l'on commençait à lui donner des pommes de terre écrasées et d'autres légumes, ainsi que de la viande broyée. À cette époque, la digestion des enfants était souvent pénible. Ils pleuraient la nuit et il fallait les consoler de toutes sortes de manières. La plus populaire était le «berceau», petit lit de bois monté sur berceaux en bois. Il existait plusieurs techniques de «berçages», mais l'une des plus fréquentes, utilisée par la mère durant le jour, était d'activer le berceau du pied, tout en vaquant à ses occupations. Elle gardait l'enfant près d'elle, dans la cuisine, durant toute la journée. Lorsqu'elle était debout, elle se servait de l'une des «amarres» attachées à chaque poteau du berceau, pour bercer l'enfant tout en continuant son travail. S'il y avait une grand-mère à la maison, c'était elle qui avait la responsabilité d'endormir les enfants en chantant, ou encore de les consoler en les berçant.

La nuit, l'enfant couchait dans un petit lit placé à côté de la mère dans la chambre des parents. S'il s'éveillait et qu'il pleurait, la mère se levait pour le bercer sur ses genoux dans une «chaise berçante» gardée dans la chambre des parents à cette fin.

B. Les habitudes de propreté

La mère enseignait très tôt la propreté à ses enfants. Dès l'âge de six mois, on mettait l'enfant «sur son pot». On l'habituait aussitôt que possible à être propre à l'heure des repas, au lever et au coucher. Si l'enfant était surprotégé durant son bas âge, il apprenait assez tôt à conquérir son autonomie, puisque d'autres enfants survenaient à une cadence rapide, environ à tous les dix-huit mois. Les aînés surveillaient les ébats des plus jeunes. Les parents fabriquaient eux-mêmes les jouets («amusettes») de leurs enfants. Ces jouets se rapportaient à des activités de la vie courante. Par exemple, avec des rouleaux de fil, on construisait des charrettes, des petits beoufs, des charretiers, des traîneaux. Les jouets, remplis de signification, établissaient des liens avec les objets, les situations et les activités du milieu ambiant.

C. L'exercice de la discipline

Par tempérament, l'Acadien est plutôt doux, presque passif; il se dispute rarement. Ce trait de caractère se manifeste dans les techniques de contrôle des enfants au foyer. Rappelons d'ailleurs que c'est la mère qui, en l'absence du père, est responsable du maintien de la discipline à la maison.

On gardait bien, jadis, derrière le poêle de fonte, une «palette» plutôt destinée à inspirer la crainte chez l'enfant et à le stimuler à l'obéissance qu'à le frapper. Les punitions corporelles, peu fréquentes, se donnaient avec la main. Lorsqu'on utilisait le bâton, c'était pour «fesser»

l'enfant, sans le dévêtir. On considérait le «flâlage» bien plus comme un manque de contrôle et de caractère chez le parent que comme une punition nécessaire à la correction de l'enfant. Ordinairement, la menace du bâton suffisait. En tapant du pied et en criant pour demander l'obéissance, la mère était sûre de rétablir l'ordre.

Voici encore des notes de conversations avec des informateurs locaux:

«— Est-ce que vous grondiez vos enfants? — Des fois, il fallait gronder sévère. Des fois, il fallait flâler, ils étaient têtes dures. — Avec la main? — Oui, avec la main. Je n'ai jamais flâlé beaucoup avec un bois. En tapant du pied et en parlant fort, ils savaient ce que je voulais dire. — Disiez-vous, des fois: quand ton père va arriver, tu vas attraper une volée? — Non, non, j'étais là, dret icitte, moi, et pis je leur baillais leur sentence tout drette. J'ai jamais guetté que leur père était venu pour les r'prendre. — Lorsque vous les r'preniez, vous, est-ce que votre mari s'en embarrassait lorsqu'il était de retour? — Ben non, il était toute la journée parti, des fois, n'est-ce pas? Lui ne s'en embarrassait point.»

On s'attendait à ce que les enfants, une fois au lit, le soir, gardent le silence et s'endorment le plus vite possible. À table, la discipline était également stricte. Les enfants ne devaient s'approcher de la table qu'après que le grand-père et la grand-mère se soient assis. Ils devaient manger tout le contenu de leur assiette, parler seulement pour demander de la nourriture et sortir de table seulement une fois le repas terminé. L'enfant devait éviter de se salir ou de tacher la nappe en mangeant.

Lorsque l'enfant était obéissant et rendait de petits services, on le récompensait en lui donnant un fruit, un légume ou une gâterie. Dans certaines circonstances, on lui donnait un «sou» qu'il s'empressait de mettre dans une tirelire. En cas de désobéissance, les formes les plus courantes de punition étaient (et sont encore) les privations. On pourra, par exemple, envoyer un enfant se coucher plus tôt qu'à l'accoutumée, mais on ne le privera jamais d'un repas complet. On pourra également le priver d'un dessert ou d'une gâterie, l'empêcher d'aller au cinéma ou de regarder la télévision, lui refuser une sortie, et même, à l'occasion, le priver de son allocation hebdomadaire. On invoque très peu souvent les sentiments de honte et de culpabilité pour corriger un enfant.

D. L'apprentissage des tâches d'adulte

Une des meilleures façons qu'avaient les enfants de se faire apprécier et de gagner l'estime des adultes était d'assumer des responsabilités et des tâches proportionnées à leur âge. Ainsi, la petite fille commençait par essuyer la vaisselle (les «plats»), puis apprenait à laver. Un peu plus tard, elle lavait le plancher (la «place») le samedi, qui était la journée prévue, dans la chronologie des tâches domestiques, pour effectuer le ménage, épousseter et laver les planchers.[6] À cet âge, elle obtenait le privilège de faire la cuisine. Elle apprenait à cuire le pain, à peler et cuire les légumes, à préparer la soupe, à cuire des gâteaux et des tartes. S'il n'y avait pas de garçon en âge d'aider, la petite fille de onze ou douze ans participait aux travaux de la ferme: traire les vaches, nettoyer l'étable, sarcler le jardin, remplir la boîte à bois, cueillir les petits fruits, mener les

6 Voici quelle était la répartition traditionnelle des tâches domestiques, selon les jours de la semaine. Le lundi: le lavage et le repassage; le mardi: la cuisson; le mercredi: le «petit» ménage; le jeudi: les travaux de reprisage, de couture; le vendredi: la cuisson des gâteaux et pâtisseries; le samedi: le «grand» ménage avec lavage et cirage des planchers; le dimanche: seulement la préparation des repas.

vaches aux pâturages («au parc»). C'étaient là les travaux que devaient assumer tous les jeunes de cet âge,[7] sans distinction de sexe, sans avoir à recevoir d'ordre, car c'étaient des travaux routiniers. Les jeunes de cet âge aidaient durant le temps des foins, des récoltes et des boucheries.

Aujourd'hui, dit-on, les enfants trouvent toutes sortes d'excuses pour ne pas participer aux travaux de la maison et, la discipline des parents s'étant relâchée, ils gagnent ordinairement ces derniers à leurs points de vue. D'ailleurs, plusieurs des tâches autrefois réservées aux enfants ont disparu. On chauffe à l'huile; on achète les légumes à l'épicerie ou chez le marchand général; on ne garde plus d'animaux, et on ne cultive plus la ferme; les tâches domestiques ne sont pas aussi onéreuses. L'automatisation des tâches ménagères («machine à laver les plats», laveuse et sécheuse automatiques, aspirateur, cireuse à plancher, etc.) a non seulement transformé la routine de l'apprentissage de la jeune fille, mais a aussi accordé à la mère plus de temps libre. Le jeune garçon, de son côté, ne sait pas toujours comment occuper ses loisirs. Puisque son père a une occupation rémunérée, il n'a plus à assumer de tâches particulières autour de la maison. C'est une des raisons pour lesquelles plusieurs chefs de famille tiennent à ce que leurs enfants travaillent durant la période des vacances.

E. La scolarisation

Dans «l'ancien temps», il fallait se rendre à l'école à pied, et les enfants s'y inscrivaient lorsqu'ils avaient six ans révolus. Les cours commençaient à l'automne, après les moissons et les récoltes, vers la mi-octobre, pour se terminer vers la mi-décembre. Les cours reprenaient en janvier, et se poursuivaient en février et mars pour ceux qui demeuraient assez près de l'école. Pour ceux qui demeuraient à plus d'un mille, l'école commençait («braquait») au mois d'avril et se terminait à la fin de juin. Pour la plupart, l'année scolaire durait donc cinq mois. Quant à ceux qui fréquentaient l'école durant huit mois, «ils attrapaient plus d'études que les autres».

Les enfants devaient d'ailleurs s'absenter de temps à autre durant l'année scolaire pour raisons de maladie, d'aide aux parents, de tempêtes. Ils fréquentaient l'école durant cinq ou six ans. Seuls quelques privilégiés atteignaient le grade D (9^{e} année). À ce stade, les filles devenaient «maîtresses d'école», les garçons se rendaient au collège pour entreprendre un cours classique («afin de devenir prêtres») ou un cours commercial. «Avec un grade neuf, dans c'temps-là, c'était quelqu'un qui était étudié (instruit)», affirmera une informatrice.

Même si les enfants n'allaient pas à l'école longtemps durant l'année, et même si on les retirait de l'école assez tôt, on accordait beaucoup d'importance à cette période et les parents espéraient que leurs enfants en tirent les plus grands bénéfices possibles. D'ailleurs, plusieurs mères de famille, comme nous l'avons noté, avaient été elles-mêmes «maîtresses d'école». L'Anse est reconnue pour ses hauts niveaux de scolarité, lorsqu'on la compare aux autres communautés acadiennes. Aujourd'hui, les parents ont tendance à retirer un enfant de l'école plus tôt, s'il est un «doubleur» ou réussit mal en classe.

7 Les garçons commençaient deux ou trois ans plus tôt que les filles.

On croit qu'il vaut mieux lui permettre de travailler que de le «laisser user ses fonds de culotte». Les familles peu fortunées, en particulier, bénéficieront de l'aide financière que ces enfants seront en mesure d'apporter.

5. Les changements affectant la structure et les fonctions de la famille.

Dans les parties les plus populeuses de la Nouvelle-Écosse, le mouvement vers l'industrialisation et l'urbanisation a créé un nouveau type d'habitat. Dans des régions encore rurales, comme celles de l'Anse, les changements les plus apparents ne se manifestent pas dans la structure écologique, mais plutôt dans les institutions sociales et les structures mentales. Notons ici quelques-uns des changements affectant la structure et les fonctions de la famille.

A. L'importance nouvelle de la famille conjugale

Depuis que le système d'héritage a perdu sa signification traditionnelle à l'Anse, la famille conjugale est devenue l'unité familiale la plus importante. Ce type de famille se caractérise d'abord par la limite du pouvoir du chef. Celui-ci n'exerce son autorité sur ses enfants mineurs que pour certaines activités. D'ailleurs, dans plusieurs foyers, la mère partage avec son mari les fonctions de direction familiale. À mesure que s'est effectué le passage du régime économique de subsistance à un régime économique où domine le salaire, plusieurs chefs de famille ont été obligés d'aller travailler à l'extérieur. Les occupations du milieu se sont diversifiées, mais sont demeurées insuffisantes. Des chefs de famille ont été obligés d'émigrer pendant des périodes plus ou moins longues. La mère est alors demeurée seule à la maison pour assumer des fonctions autrefois réservées au père. Les déplacements du chef de famille provoqués par l'évolution technique ont ainsi entraîné un nouveau rôle de la mère au foyer. Ce rôle est si prépondérant que nous pourrions énoncer l'hypothèse qu'il existe maintenant, dans le système de parenté acadien, de véritables tendances matriarcales. Ces tendances, nous avons pu les observer à partir de quatre indices principaux: la participation prédominante de la mère à la socialisation des enfants; la détermination des relations sociales de la famille par la mère; la définition par la mère de l'univers des besoins et des aspirations; la «domestication» de l'époux.

L'importance nouvelle de la mère a eu pour résultat de démocratiser les relations entre le mari et la femme, et de créer un rapprochement encore plus grand entre la mère et les enfants. Certaines mères, qui sont des «immigrantes» à l'Anse, ne s'entendent pas très bien avec leurs beaux-parents, et orientent les visites sociales exclusivement du côté de la parenté maternelle. Ces femmes, d'ailleurs, s'identifient très peu à la parenté paternelle. Elles iront jusqu'à affirmer que la parenté inclut seulement les «parents de sang», et non les parents par alliance. Au moins sept ou huit mères de famille ont exprimé devant nous cette opinion. À notre connaissance, aucun chef de famille ne partage cette attitude. Pour celui, en effet, qui est né à l'Anse, qui a grandi dans un système où la parenté paternelle a plus d'importance, et où la grande famille inclut tous les parents consanguins et alliés en ligne directe et collatéra-

le, la descendance bilatérale de tout Ansois ne fait aucun doute.

L'univers social de la famille. La mère de famille exerçant une autorité de plus en plus grande sur les visites familiales et les relations sociales de la famille, définit ainsi l'univers social plus large dans lequel la famille s'insère. C'est, de plus en plus, la mère qui choisit les amis et les parents à visiter. C'est aussi elle qui filtre les visiteurs au foyer. C'est elle qui décide d'organiser des réceptions et des soirées de famille et qui en dresse la liste des invités.

Dans un certain nombre de familles se manifeste une opposition des idées concernant l'importance de la famille dans la société. Dans ces familles, les relations époux-épouse deviennent tendues, parce qu'elles ne s'intègrent plus dans un modèle familial de comportement. Ces relations s'orientent selon des aspirations et des conceptions individuelles. Une tendance apparaît nettement: la dissociation des sexes dans les activités sociales: loisirs, associations, sorties, sports, passe-temps favoris.

L'univers des besoins et des aspirations. La famille ne vivant plus dans une économie de subsistance, elle doit acquérir sur des marchés, avec de l'argent, les biens et les services dont elle a besoin pour assurer sa survie. C'est la mère de famille qui joue de plus en plus le rôle d'économe du foyer. Vivant dans un univers local où prédomine la communication entre les femmes, elle est plus sensible que son mari au contrôle social. Elle perçoit mieux que lui les biens que la famille doit posséder pour maintenir son statut et, si possible, l'améliorer. En d'autres termes, c'est elle qui définit l'univers des besoins de la famille et ses modes de consommation. Bien plus, par ses projets d'avenir pour la famille — éducation des enfants, achat de mobilier d'appareils ménagers et d'automobile — elle définit le contenu des aspirations familiales.

La «domestication» de l'époux. Le mari travaille maintenant à des heures fixes. La femme peut donc compter sur lui pour rendre de petits services dans la maison. Le mari essuiera la vaisselle, nettoiera la cuisine et les autres pièces de la maison, fera les courses. Si la mère doit sortir tôt après le souper, il verra lui-même à s'occuper des enfants. À l'occasion, il surveillera leur repas. Le mari, s'il participe de moins à la socialisation des enfants, assume, de temps à autre, des tâches domestiques traditionnellement réservées à la femme. Cette forme d'aide a permis à la mère de jouir de plus de loisir au foyer et de plus de liberter de mouvement à l'extérieur de la maison, même durant la période de croissance des enfants.

En résumé, il est manifeste que le «ménage» coincide maintenant avec la famille élémentaire. À l'intérieur de celle-ci, les relations époux-épouse sont de plus en plus démocratiques. Le rôle de premier plan qu'assume la femme au foyer est le signe de tendances matriarcales naissantes. La structure traditionnelle tend néanmoins à se perpétuer par la persistance de la technonymie, de la patrilinéarité et de la patrilocalité. De plus en plus, par contre, les jeunes familles s'affranchissent de leurs obligations à l'égard de la famille paternelle pour accorder autant d'importance aux parents maternels. Enfin, le système devient de plus en plus perméable aux influences du milieu externe, particulièrement en ce qui a trait au choix des futurs époux.

B. Les changements affectant les fonctions de la famille

La plupart des fonctions traditionnelles de la famille acadienne ont donc été modifiées par l'avancement technique, les changements économiques et les réactions en chaîne que ceux-ci ont entraînées. Ces modifications des fonctions de la famille s'expriment à tous les niveaux. La famille n'est plus une unité de production, et elle assume seulement en partie ses fonctions protectrices, religieuses, récréatives et culturelles.

La famille n'est plus une unité de production. La famille n'est plus une unité économique pourvoyant par ses activités productrices aux besoins de la famille. Elle ne se suffit plus à elle-même. Au contraire, elle doit acheter tous les biens de consommation que les normes locales définissent comme nécessaires pour maintenir un statut social et une bonne réputation. Ces normes sont de plus en plus difficilement réalisables, à cause de l'écart grandissant entre le niveau de revenu disponible, stable ou à la baisse, et le niveau des besoins subjectifs, constamment à la hausse.[8]

Le père est devenu le seul pourvoyeur de la famille, et son salaire représente le niveau de vie de la famille. La contribution des enfants qui travaillent est négligeable ou inexistante. L'économie de salariat en voie de s'implanter à l'Anse, en plus de susciter une différenciation sociale plus complexe, fait apparaître, pour la première fois, le phénomène de la misère et de la pauvreté.

La famille a perdu ses fonctions protectrices. L'économie de marché, telle qu'elle apparaît dans cette région, fait apparaître des couches prolétariennes. Ces «prolétaires» n'ayant pas reçu l'apprentissage technique qui leur permettrait d'accéder à des fonctions spécialisées de production dans les villes de la province, sont particulièrement vulnérables en périodes de chômage. La pauvreté chronique, de son côté, s'accompagne de phénomènes de dépersonnalisation et de désintégration sociale.[9] Puisque la famille a perdu sa polyvalence professionnelle — laquelle s'exprimait tant par un cycle d'activités de production lié aux différentes saisons que par la participation active de chacun à l'effort global — elle peut de moins en moins garantir la sécurité économique de ses membres. Comme cette fonction sécuritaire disparaît dans la plupart des familles salariées, elle neutralise aussi, par voie de conséquence, l'obligation d'entraide qui existe à l'intérieur du groupe de parenté. L'aide financière doit alors provenir de la municipalité qui impose des taxes de plus en plus lourdes aux propriétaires fonciers, au fur et à mesure que la pauvreté augmente. Si, en dernière analyse, c'est la communauté toute entière, plutôt que le seul groupe parental, qui contribue au maintien de la famille, accordant ainsi plus de stabilité aux diverses formes d'aide, il faut cependant noter que les normes de soutien sont minimales et qu'elles n'assurent que la survivance biologique. En même temps que naissent ces formes étatiques d'aide, particulièrement en ce qui a trait à

8 Pour une analyse des distinctions entre les notions de «condition de vie», «besoin» et «aspiration», voir Marc-Adélard Tremblay et Gérald Fortin, *Les comportements économiques des familles salariées du Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1964.

9 Pour une analyse de l'influence de la pauvreté sur la désintégration de la société, voir: Marc-Adélard Tremblay et Émile Gosselin, «*Le continuum pauvreté-prospérité: son utilité en tant qu'indicateur de désintégration sociale*», *Service social*, IX, 3, 1960, p. 3-28; aussi Émile Gosselin et Marc-Adélard Tremblay, «*Loomervale: un cas de désintégration sociale*», *Recherches sociographiques*, I, 3, 1960, p. 309-342.

l'indigence, apparaissent un sentiment et une conscience de classe. La famille pauvre se sait différente des autres: elle en éprouve de la gêne et un sentiment d'infériorité.

Les diverses institutions publiques assument les fonctions protectrices de la famille, qui s'exprimaient autrefois dans les cas de maladie, d'accident, de chômage, de nécessité et d'indigence. Ces changements entraînent de nombreuses répercussions psychologiques chez les membres de la famille. Les membres d'une même famille ne se sentent plus aussi responsables les uns des autres. Il apparaît pour la première fois, en Acadie, des conflits d'allégeance et des ruptures profondes à l'intérieur d'une même famille. Cette individualisation des personnes vivant sous le même toit fait naître un pluralisme d'attitudes et de comportements familiaux. La structure traditionnelle de l'autorité disparaît pour faire place à des structures démocratiques. Les enfants ne se sentent plus aussi fortement obligés envers leurs parents. Ils n'acceptent pas spontanément leurs idées et leurs points de vue, qu'ils considèrent comme «vieux» et «dépassés». Les jeunes, pour la première fois, constituent un «groupe de référence» qui ne se définit pas en fonction de la génération précédente. Ils ont même une conception de leur allégeance ethnique différente de celle de leurs parents. Les premiers jugeaient de tout en fonction des normes religieuses et de la survivance; les jeunes évaluent les situations et les personnes en fonction de bénéfices personnels et du confort. La survivance du groupe les laisse indifférents.

La famille n'est plus une unité de pratique religieuse. Autrefois, la famille était l'unité de base de la paroisse; aujourd'hui, cette unité est l'individu. Le caractère «sacré» de l'autorité parentale, de même que la «mission» de la famille, faisaient du groupe familial un puissant cadre de valeurs et de conduites religieuses. Dès sa naissance, l'individu était absorbé dans un groupe qui décidait pour lui. Si cette fonction première de la famille existe toujours, de plus en plus les jeunes veulent repenser par et pour eux-mêmes les vérités et les principes de conduite qu'on leur propose. Un grand nombre de jeunes ne veulent plus prendre pour acquis les enseignements et les témoignages de leurs parents. Ils veulent faire pour leur propre compte une nouvelle expérience. L'affaiblissement du sentiment religieux se manifeste par une baisse de la pratique religieuse, publique et privée, et par des attitudes nouvelles. En outre, certaines coutumes qui exprimaient de profondes croyances sont en voie de disparaître. Autrefois, lorsqu'une mère changeait les vêtements (les «hardes») de son enfant, elle le signait de la croix. De même, le père bénissait le pain, avant de le trancher, pour rendre grâces à Dieu «d'avoir une table bien garnie» et L'implorer «de ne jamais devenir indigent». On ne manquait jamais de réciter une prière au son de l'Angélus le matin, le midi et le soir. On pourrait énumérer bien d'autres coutumes semblables; elles aussi disparues. Ce que l'on observe maintenant, c'est une atomisation de certaines pratiques religieuses autrefois familiales: prières en famille, messe dominicale, assistance aux vêpres, fréquentation des neuvaines. L'éducation religieuse officielle tend à se faire à l'école. Les associations religieuses regroupent les gens selon leurs intérêts et leurs statuts. Le pôle d'attraction de la vie religieuse s'est déplacé de la famille vers l'individu.

Les nouveaux agents de loisir. La société technique multiplie des formes de loisir qui atteignent les groupes de population les plus éloignés des centres urbains. Les nouveaux loisirs audio-visuels transforment les habitudes de vie et de pensée. Par eux, la mentalité acadienne entre en contact avec des influences du monde extérieur, et elle en subit le contrecoup. En outre, les loisirs sont de plus en plus commercialisés, et entraînent des types d'activités nouvelles.[10] Il n'y a pas lieu de récapituler ici toutes les activités de loisir pratiquées à l'Anse. Notons seulement qu'elles prennent toute place en dehors du cadre familial, et qu'elles constituent les grands véhicules de changement de la mentalité et des modèles de conduite.

La famille: carrefour où se définit un nouveau genre de vie. Nous avons noté un grand nombre de situations qui révèlent une rupture entre le passé et le présent, entre la tradition et le «progrès». Les relations entre les époux se modifient. Les relations entre les parents et les enfants tendent à devenir démocratiques. Les enfants acquièrent un statut d'adulte beaucoup plus tôt: le fait d'obtenir un travail salarié assez tôt leur permet d'obtenir une certaine indépendance économique et de s'affranchir de la tutelle parentale. L'apprentissage de l'amour sans la surveillance étroite des parents en est un autre exemple. L'influence grandissante des compagnons de travail et des divers groupes d'intérêt vient diminuer celle qu'avaient autrefois les parents et le groupement familial.

Tous ces indices révèlent qu'un nouveau genre de vie est en train de modifier le cadre familial. Ce genre de vie réussira-t-il à maintenir les liens de solidarité qui cimentaient les membres de la famille? Permettra-t-il une nouvelle prise de conscience ethnique? Brisera-t-il toute attache avec le passé? Voilà autant de questions dont la réponse n'est pas simple. Les premières conséquences de cet esprit nouveau dans la famille sont bien apparentes et facilement identifiables. Nous en avons indiqué quelques-unes. Une double question demeure: ces structures et ces fonctions nouvelles sont-elles transitoires ou permanentes? Si elles sont transitoires, sur quelles formes nouvelles débouchent-elles? Sont-elles, en définitive, une réponse intermédiaire à un processus d'adaptation plus long et plus diversifié? Au contraire, tendent-elles vers la stabilité, jusqu'à ce que de nouvelles structures économiques viennent les remettre en question?

10 Voir Marc-Adélard Tremblay et Gérald Fortin, «*Les loisirs de la famille salariée dans la société technique*», *Service social*, 12, 1-2, janvier-septembre 1963, p. 28-55.

Chapitre VI

Le système de parenté

Au cours de ce chapitre, nous examinerons la structure et les relations de parenté à l'Anse. Nous analyserons les principaux statuts de parenté, à savoir: le père et la mère d'Ego, Ego et son épouse, les oncles et les tantes d'Ego et de son épouse, les grands-oncles et les grands-tantes d'Ego, les cousins, les parents par alliance. Nous étudierons également l'institution du parrainage (un statut paraparental) et les rapports entre le patronyme et l'hérédité. Nous examinerons la terminologie de parenté en prenant soin de distinguer les termes dénotatifs des termes vocatifs. On caractérisera les types de relations liant entre eux les individus appartenant à des statuts complémentaires (relations de parenté). En dernier lieu, nous discuterons des principaux changements affectant les fonctions du groupe de parenté.

1. Le père et la mère d'Ego

En parlant de ce statut, l'Ansois utilisera les désignations suivantes: «père», «pére», «pop», «papa», «pâpâ», et les expressions de «mère», «mére» et «maman».

Jusqu'en 1900, le seul terme d'adresse utilisé est «mon père» ou «mon pére» dans le cas du géniteur masculin, et «ma mère» ou «ma mére» dans le cas du géniteur féminin. Les deux termes se prononcent indifféremment avec un accent aigu ou un accent grave, mais on y ajoute toujours l'article possessif. Si cette utilisation de l'article possessif identifie une relation de filiation d'un individu envers un aîné, d'une part, elle indique par contre une certaine distance entre le fils et son père. Cette distance, d'ailleurs, provient et acquiert toute sa signification de l'autorité que détient le père sur son fils dans un régime patriarcal. «Pâpâ», une autre appellation utilisée moins fréquemment à ce moment-là, est encore en usage aujourd'hui.

Les termes d'adresse d'aujourd'hui sont: «pap», «papa», «daddy» et «dad» pour le père; ceux désignant la mère correspondent: «mam», «maman» et «mom». Toutefois, on ne rencontre jamais l'expression «mommy».

Ce sont surtout les jeunes enfants qui utilisent les expressions «pap» et «papa», «mam» et «maman». À mesure qu'ils vieillissent et s'affranchissent de la tutelle parentale, ils auront tendance à utiliser le terme «père». Après le mariage, si Ego a des enfants, il aura tendance à utiliser l'expression «grand-père», «pépère» et «pépére» en leur présence, lorsqu'il s'adresse à son père ou lorsqu'il parle de lui.[1] Par ce terme d'adresse, Ego se fait l'intermédiaire entre ses enfants et son père: il a tendance à utiliser les mêmes que les petits-enfants. En parlant à ses propres enfants de son père ou de sa mère, Ego ajoutera les possessifs «ton» ou «ta» aux appellations énumérées ci-dessus lorsque ceux-là ne sont pas présents ou n'entendent pas. Là, Ego insiste sur la relation de filiation en faisant comprendre à ses enfants, par l'utilisation de l'adjectif possessif, qu'ils descendent de son père.

Ego emploie encore des termes tels que «grand-père» ou «grand-pére» («grand-mère» ou «grand-mére») lorsqu'il écrit à son père ou à sa mère. Dans ce dernier cas, il semble qu'Ego veuille insister sur la solidarité familiale en soulignant le lien de continuité des trois générations: père, Ego, et enfants. D'ailleurs, les Acadiens ont des expressions fort pitto-

1 «Grand-mère», «grand-mere», «mémère», et «mémére» sont les appellations correspondantes, lorsque Ego s'adresse à sa mère propre ou lorsqu'il parle d'elle à ses enfants.

resques pour caractériser cette filiation en ligne directe, telles que: «de descendance en descendance» et «descendance de génération en génération». L'ascendance et la descendance en ligne directe sont si importantes dans le système acadien que nous avons recueilli des termes de classification pour le bisaïeul, la bisaïeule; le trisaïeul, la trisaïeule; le quadrisaïeul, et la quadrisaïeule. Nous voyons là, par l'importance que l'on accorde aux ancêtres, l'aspect vivant du passé et les systèmes réels d'obligations qui se situent dans son prolongement.

L'adjectif possessif devant «père», «mère», réaffirme le lien émotif qui s'établit entre un enfant et son parent. Un enfant qui vit au loin, par exemple, soit aux États-Unis ou dans une autre province canadienne, utilise cette expression lorsqu'il s'adresse à ses parents. Les jeunes Acadiens tutoient leurs parents, aujourd'hui, mais n'utilisent jamais leur prénom lorsqu'ils s'adressent à eux. Un ou plusieurs changements au statut de l'enfant, tels que le mariage, la mobilité professionnelle vers le haut, ou encore le vieillissement, ne modifient en rien cette prescription.

On désigne l'arrière-grand-père (bisaïeul) par l'expression «grand-grand-père (père)», tandis que l'arrière-grand-mère (bisaïeule) se nomme «grand-grand-mére (mère)». «Le pére (père) de grand-grand-pére (père)», et «le pére (père) de grand-grand-mére (mère)», ou «le grand-pére (père) de grand-pére (père)» et le «grand-pére (père) de grand-mére (mère)» sont les statuts des trisaïeux paternels. Parallèlement, on utilise les désignations inverses pour caractériser les statuts des trisaïeules paternelles, à savoir: «la mére (mère) de grand-grand-mére (mère)» et «la mére (mère) de grand-grand-pére (père)», ou «la grand-mére (mère) de grand-mére (mère)» et «la grand-mére (mère) de grand-pére (père)». Les grands-parents, de même que les arrière-grands-parents paternels, ont droit à des statuts particuliers, puisque nous sommes ici dans un système patriarcal. C'est pour cela, d'ailleurs, que les ascendants masculins et féminins du côté paternel reçoivent des désignations propres. Le statut est clairement identifié dans l'esprit de nos informateurs sans être entièrement fonctionnel. Le système patronymique, en effet, n'utilisera pour fins d'identification que les prénoms des ascendants du côté du père d'Ego, du grand-père paternel, de l'arrière-grand-père paternel (système patrilatéral), laissant de côté les ascendants masculins de la grand-mère paternelle d'Ego. On dira: «Pierre à Jean à Jacques à Joseph». Quant à l'identification des statuts au niveau de la quatrième génération ascendante, là aussi les ascendants masculins et féminins du côté paternel reçoivent une appellation générique.

Dans le graphique généalogique ci-dessous, le statut de «grand-père de grand-père» se retrouve facilement: c'est celui de l'ancêtre paternel en ligne directe, à partir duquel s'effectue l'identification patronymique (en noir). Dans des cas exceptionnels, «grand-père de grand-père» pourra venir du côté maternel (en ligne hachurée). Dans l'un de ces cas, la femme du bisaïeul d'Ego a déplacé son mari en tant que principe de désignation, à la suite de circonstances particulières, telles que la mortalité, l'infériorité statuaire, et toutes les autres situations qui réussissent à modifier la désignation patronymique. Le statut féminin correspondant («grand-mère de grand-mère») s'applique habituellement à

Graphique V

L'ascendance de «Pierre à Jean à Jacques à Joseph»

quatre femmes différentes — soit du côté du père ou de la mère de la grand-mère paternelle, soit encore du côté du père ou de la mère de la grand-mère maternelle (en noir). L'équivalence des statuts des trisaïeules renforce la logique interne du système dans lequel la ligne ascendante masculine agit habituellement comme source d'identification des descendants.

Graphique VI

Ascendance paternelle [2]
Ascendance maternelle

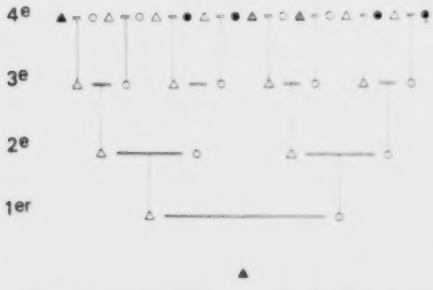

2. Le statut d'époux et d'épouse (Ego et sa femme)

Au moment de l'étude du mariage, nous avons vu que cet état possède un caractère sacré, et qu'il lie d'une manière permanente deux individus qui se promettent de s'entraider jusqu'à leur mort, dans le but d'élever une famille et de se sanctifier mutuellement. Il crée donc des liens très étroits entre deux personnes qui partagent essentiellement les mêmes conditions de vie et vivent sensiblement les mêmes expériences. C'est une véritable vie commune, où existent à la fois une très grande intimité des relations et de très nombreuses fonctions interdépendantes.

Dans le système patriarcal, le chef exerçait son autorité sur sa femme et sur ses enfants. Il était le «roi et maître» au foyer, en ce sens qu'il décidait de tout, à partir de sa connaissance de la situation. Il ne consultait à peu près personne de son entourage. Cette structure d'autorité conférait aux relations d'époux et d'épouse un caractère rigide et inégal. Bien entendu, la femme du chef, comme c'était le cas d'ailleurs des autres femmes mariées vivant au foyer, était reléguée à un statut d'infériorité et de dépendance à l'égard du chef. À cette époque, désobéir au

2 Les symboles utilisés dans les diagrammes de parenté, y compris les lignages de l'Anse, ont les significations suivantes

- △ sexe masculin
- ○ sexe féminin
- mariage (relation d'alliance)
- relation de filiation
- relation de fraternité
- lien de concubinage
- △Ø décédé
- ▲ Ego

chef de famille équivalait à un péché d'une grande gravité, car c'était nier en quelque sorte son droit d'autorité qu'il tenait de Dieu. Dans ce contexte, la majorité des couples se vouvoyaient, et les enfants ont vouvoyé leurs parents tant et aussi longtemps que ceux-ci ont continué de le faire (jusque vers 1920-1925).

Pour caractériser le statut d'homme marié, on utilisera l'expression «l'homme de». Par exemple, on dira que Joseph est «l'homme de Marie». Les aînés, cependant, contrairement aux plus jeunes, utilisent l'expression «mari de». Lorsqu'on veut identifier la relation d'époux qui lie un individu à une femme déjà connue, on dira: «c'est son homme», ou encore «c'est l'homme de Marie (à Marie)». Quant à l'épouse d'Ego, une tierce personne désignera son statut en disant: «c'est la femme de...», ou «c'est la femme à...», ou encore, lorsque le mari est connu dans le groupe où il se trouve, «c'est Marie à Joseph».

Aujourd'hui, le curé est le seul à employer les expressions «mari de...» et «épouse de...», en chaire, à l'occasion d'annonces officielles. Ce sont aussi les expressions qui apparaissent sur les pierres tombales.

Le statut d'épouse et de mari recevra des désignations quelque peu différentes des précédentes dans le cas de personnes mariées en secondes noces. On dira: «C'est la deuxième femme de (à) un tel...», quelque temps après leur mariage. Mais, quelques années plus tard, cette référence disparaîtra pour laisser place à la désignation courante. Comme me le confia un informateur,

«Dans le cas de Siffroid à Milien (qui s'est marié en secondes noces avec une Amélie), on dit «Mélie à Siffroid». Maintenant, on ne pense plus à la première femme. Elle est morte, elle est oubliée.»

La femme ou la jeune fille qui épouse un veuf ayant des enfants reçoit les mêmes désignations qui caractérisent le statut d'épouse. Quant à celui de «belle-mère» des enfants d'un premier lit, on n'utilisera jamais l'expression «c'est leur mère». On mettra plutôt l'accent sur son statut d'épouse du père des enfants.

On utilisera l'expression «madame» devant le nom de famille du mari pour désigner une personne particulièrement respectée «Madame Belliveau», ou dont le prénom n'est pas connu «Madame Turgeon». Dans ce dernier cas, une veuve est venue demeurer chez son beau-frère après la mort de son mari. Elle vivait alors dans une autre province. En parlant d'elle ou en la présentant, son beau-frère et sa soeur l'ont toujours appelée ainsi «Madame Turgeon» selon la coutume «canadienne». Personne ne connait son prénom ni celui de son mari, ou encore celui de son père. Dans son cas, on ne peut donc pas utiliser les désignations parentales coutumières. Il est certain que le terme «Madame», une désignation plutôt rare, confère un caractère officiel à la relation sociale.

On utilise le prénom d'une femme s'il est très rare et inusité. Dans ce cas, il semble bien que le prénom singularise suffisamment la personne, sans qu'il soit nécessaire de se référer en plus au nom de famille ou au système de parenté. Le prénom s'utilise, enfin, pour identifier les étrangères et celles qui ne sont pas pleinement acceptées par les autres membres du groupe. Il semble évident que la référence patronymique acquiert une fonction d'intégration sociale. Toutes celles qui dévient des normes du milieu sont mises de côté et inacceptées. Cela se reflète dans la manière de les identifier.

Lorsque le mari interpelle sa femme, il utilisera soit son prénom ou

soit encore, s'ils ont des enfants en bas âge, «mam». S'il demande à ses enfants de s'adresser à leur mère, il utilisera l'expression «mam» et non «ta mère». Il dira, par exemple, «va demander à mam»... (pour moi). La désignation la plus fréquente dans les circonstances courantes de la vie domestique sera «mom». Dans le cas où le mari a une relation d'affection avec sa femme, il sera aussi porté à l'appeler «mam». Cette dernière désignation recèle une forte connotation émotive et affectueuse (liaison et identification à la primauté affective de la mère).

Lorsque la femme interpelle son mari, elle aura tendance à utiliser son prénom. Si c'est en présence des enfants, elle pourra, à l'occasion, employer «papa».

3. Les frères et soeurs des parents d'Ego

A. Le statut

Les termes «noncle» et «tante» se joignent presque toujours au prénom. Ils désignent d'une manière générique les frères et soeurs de la mère et du père d'Ego. On dira «noncle Joseph» et «tante Mary».

Par extension, la même référence s'appliquera pour désigner les possessions de l'oncle ou de la tante en question. On dira: «Le cheval de noncle Isie (Isaïe)» ou «le cheval de mon oncle» (moins fréquent). «Mon» ne s'agglutine pas à «oncle», lorsque le prénom de ce dernier n'est pas mentionné. On ne dira pas: «le cheval de mon oncle Isie», mais «le cheval de l'oncle Isie», «le cheval de noncle Isie», et «le cheval de men'oncle». Cette dernière désignation suppose que l'on sache sans équivoque de quel oncle il s'agit.

Les plus jeunes utilisent plus fréquemment l'expression «noncle Joseph», tandis que les plus âgés diront «men'oncle Joseph». Si, d'une part, les vieux déforment le «mon» en «men», et lient le «n» au «o» de oncle, les jeunes, de leur côté, élident le «me» de «men», et agglutinent le «n» à «oncle» pour former l'expression «noncle».

Les soeurs de la mère tiennent un statut presque équivalent à celui de mère. Cette tendance se remarque non seulement chez les tantes maternelles qui résident avec leur soeur, mais aussi chez celles qui vivent dans le même village, ou dans une communauté avoisinante. Cette tante pourra contribuer à l'éducation des enfants par les services de toute nature qu'elle rendra à sa soeur (surveillance des enfants dans des occasions spéciales, contributions financières et en nature, etc.), et par l'autorité qu'elle exercera sur ses neveux et nièces. Les tantes qui ne sont point mariées et celles qui n'ont pas d'enfants seront plus portées que les autres à rendre des services, surtout si elles sont de modeste fortune. Les tantes mariées qui ont peu d'enfants et qui sont plus à l'aise auront des largesses que les autres ne peuvent se permettre.

Ces obligations qui lient les soeurs entre elles, et qui sont à l'origine d'un système d'entraide ayant pris naissance à l'intérieur de la famille d'orientation, se manifestent lorsqu'une d'entre elles est incapable de suffire à toutes les tâches domestiques qui lui incombent (maladie, famille nombreuse, etc.) ou se trouve dans le besoin. Elles sont plus impérieuses encore si une soeur décède et laisse des enfants en bas âge. Dans ce cas, l'une des soeurs de la mère devra la remplacer tant et aussi longtemps qu'on n'aura pas conclu arrangement satisfaisant à caractère per-

manent. Si la mère d'Ego décédée n'a pas de soeur, ou que ses soeurs sont tout à fait incapables d'aider, les obligations familiales retomberont alors sur les tantes paternelles, et seront toutes aussi impérieuses.

La terminologie de parenté à l'Anse distingue, au niveau de la génération du père et de la mère d'Ego, les oncles et tantes par consanguinité de ceux par alliance: les premiers sont des «oncles de sang» et des «tantes de sang», tandis que les seconds sont «des oncles de science» et des «tantes de science».

Graphique VII

Siblings du père et de la mère et leurs conjoints

1. «tante de sang» (paternelle)
7. «tante de sang» (maternelle)
3. «oncle de sang» (paternel)
5. «oncle de sang» (maternel)
2. «oncle de science» (paternel)
8. «oncle de science» (maternel)
4. «tante de science» (paternelle)
6. «tante de science» (maternelle)

Durant leur bas âge, les enfants ne sont pas portés à établir une distinction entre un «franc oncle» et «un oncle de science», puisqu'ils ne peuvent distinguer un consanguin d'un parent par affinité. Ce n'est que plus tard qu'on leur expliquera ces distinctions et qu'elles deviendront fonctionnelles. Voici comment s'exprime une informatrice à ce sujet.

«Quand on a ses oncles et ses tantes, on est petit... Je ne pense pas que cela fasse de la différence..., on est petit et on ne sait pas si c'est ton sang ou pas ton sang...»

D'ailleurs, chez un bon nombre, le principe de la descendance bilatérale est en train de s'implanter, avec le résultat que l'ascendance maternelle a autant d'importance que l'ascendance paternelle. Les obligations s'appliquent à tous les descendants. Comme le dit la même informatrice:

«Les enfants du bord de mon mari aideraient tout aussi bien que ceux de mon bord... (en cas de besoin). J'ai toujours aidé quand il y avait des malades, ça ne regardait pas qui que c'était. Si j'étais appelée, j'aidais».

B. Les relations oncle-neveu et tante-nièce

a. Les relations tante-nièce

La nièce aura autant de respect pour ses tantes (maternelles et paternelles) que pour sa mère. La relation de la nièce et de sa «tante maternelle» est plus intime et plus chaleureuse que la relation nièce-tante paternelle. Ce caractère d'intimité s'appuie sur deux ordres de considération. En premier lieu, il faut rappeler que, de plus en plus, la mère détermine les relations sociales de la famille. De plus, les soeurs conservent, même après leur mariage, les liens d'affection qu'elles entretenaient lorsqu'elles vivaient au foyer paternel. C'est ainsi que les tantes maternelles se visitent plus fréquemment et que les nièces les connaissent mieux. Par ailleurs, les nièces auront tendance à visiter elles-mêmes leurs tantes paternelles. Ce type de visite s'observe avec plus de netteté encore lorsque Ego travaille à l'extérieur du village et qu'il s'absente du foyer pendant toute la semaine ou pour des périodes plus prolongées.

b. Les relations oncle-neveu

La relation neveu-oncle est presque

la contrepartie de la relation nièce-tante. Le neveu respectera autant les frères de sa mère que ceux de son père. La relation oncle maternel-neveu est aussi plus intime que celle d'oncle paternel-neveu. Si, d'un côté, l'oncle maternel se sent plus porté vers les enfants de ses soeurs, surtout lorsqu'ils sont jeunes, ces derniers se tournent également davantage vers lui.

Cette relation peut s'expliquer, en partie, par le fait que l'oncle maternel n'exerce aucune discipline sur les enfants de sa soeur. Il craindrait de vexer son beau-frère par son intervention et de le rendre hostile. L'oncle paternel, au contraire, est un peu plus distant à l'égard de son neveu: il est un peu le père-substitut, et ne craint nullement d'exercer son autorité sur ses neveux et nièces, et cela même en présence de son frère et/ou de sa belle-soeur.

En bref, la relation oncle-neveu suppose un rapprochement. Le neveu obtiendra des services et des faveurs de son oncle, sachant que ce dernier agréera la plupart du temps à ses demandes. Il pourra, à l'occasion, lui demander des faveurs que son propre père lui refuserait. L'oncle, par ailleurs, pourra lui aussi demander de petits services, des courses à ses neveux. Cette relation respectueuse et réservée souligne aussi la différence d'âge. L'oncle est enfin tenu d'aider ses neveux dans la mesure du possible. Les oncles instruits, entre autres, se sentent responsables de l'instruction de leurs neveux, presque au même titre que leurs propres enfants.

c. *Les relations tante-neveu et oncle-nièce*

La relation tante-neveu est plus distante que celle d'oncle-nièce. Cela n'empêchera pas la tante de s'intéresser à ses neveux dans trois circonstances particulières: 1) lorsqu'elle n'a pas de nièces ou qu'elle n'a pas de nièces vivant dans la même communauté, 2) lorsqu'un neveu se montre particulièrement talentueux ou qu'il possède une belle personnalité, et 3) lorsqu'un neveu est son filleul. Cette dernière relation, en particulier, est fondé sur un lien officiel plus fort, et crée des obligations morales.

La relation oncle-nièce est affectueuse comme celle d'un père envers sa fille. Durant l'enfance, l'oncle manifeste ouvertement son affection envers ses nièces, et plus particulièrement envers sa «nièce chérie» (préférée). À mesure qu'elle devient adolescente, cependant, les marques d'affection cessent (les tabous de l'inceste sont particulièrement contraignants) bien que les sentiments de rapprochement continuent d'exister. Après son mariage, les visites se feront plus rares et, à moins que le mari de cette nièce s'entende bien avec l'oncle, la relation deviendra distante.

Un oncle pourra s'intéresser à une nièce lorsque celle-ci a une belle personnalité et lorsqu'il est son parrain. Dans ce dernier cas, il aura également envers elle des obligations morales.

Ces observations, à propos des relations tante-neveu et oncle-nièce, s'appliquent surtout aux tantes consanguines (soeurs et frères d'Ego et de sa femme). Pour ce qui est des tantes et oncles par alliance («tante de mariage» et «oncle de mariage»), les liens qui unissent le couple de cette «dyade» sont plus relâchés et moins contraignants. Bien que les neveux et nièces aient envers leurs tantes et oncles par alliance autant de respect qu'envers les consanguins,

ils/elles n'ont pas pour eux et elles la même affection. Par exemple, à la mort d'un consanguin/e, on cessera dans la plupart des cas de visiter le survivant/e. Le lien de parenté sera presque définitivement rompu, lorsque ce dernier/cette dernière retourna dans son village d'origine ou épousera quelqu'un venant de l'extérieur de la communauté. Si le survivant se marie avec un membre d'une famille apparentée, les neveux et nièces continueront de reconnaître le lien de parenté.

Le lien d'une tante à ses nièces consanguines se traduit par une inclination naturelle, tandis que ceux d'une tante à ses nièces par alliance naissent d'obligations créées par le mariage. On perçoit également les liens entre oncles et neveux consanguins comme naturels et agréables («inclination naturelle») tandis que l'on croit imposés et rationels les liens d'affinité entre ces mêmes individus. On dira que les obligations des uns envers les autres prennent naissance et découlent du lien marital. Voici comment s'exprime une tante à ce sujet:

«Tous mes neveux et nièces, les enfants de mes frères et mes soeurs, tout ce que je fais pour eux, c'est par amitié. Et pis, les nièces du côté de mon mari, tout ce que je fais pour eux, c'est par devoir... Parce que je pense que c'est l'argent de mon mari, il ne faut pas que je fasse plus de mon bord que de son bord...»

4. Les grands-parents et les petits-enfants

Autrefois, c'était une relation distante et respectueuse. Le grand-père, chef de famille, exerçait son autorité sur tous les membres de sa famille, y compris ses petits-enfants. Vu son statut prestigieux, il était particulièrement craint et respecté de ses petits-enfants. S'il ne les punissait jamais lui-même, il voyait à ce que son fils fasse les réprimandes nécessaires.

Aujourd'hui, avec les changements de signification et de fonction du bien, avec l'affaiblissement et la disparition, dans certains cas, du statut d'autorité du grand-père (lorsque, par exemple, il a déjà cédé son bien avant sa mort), la relation grand-père-petit-fils est étroite et amicale. Le petit-fils tutoie son grand-père et lui demande les faveurs qu'il n'oserait pas demander à son père. De son côté, le grand-père se sent très près des petits, leur accorde des faveurs, leur donne des marques évidentes d'affection, les protège contre les réprimandes des parents et, dans certains cas, intercède auprès de ces derniers pour qu'ils accordent de petits caprices.

Le grand-père se sent davantage porté vers ses petits-enfants de sexe masculin, tandis que la grand-mère est plutôt attirée vers ses petites-filles.

Si le grand-père perçoit très peu d'obligations envers ses petits-enfants, la grand-mère, elle, se voit davantage comme une seconde mère. C'est parfois elle qui exerce la fonction supplétive de mère, lorsque cette dernière est malade ou occupée à quelque tâche urgente. Elle sera toujours prête à rendre des services à sa fille ou sa belle-fille.

5. Les frères et soeurs des grands-pères et grands-mères d'Ego et de son épouse

A. Le statut

Dans le cas de grands-oncles et des grands-tantes d'Ego, la désignation ne sera pas différente de celle des tantes

et oncles: les termes «tante» et «oncle» couvrent les derniers et les premiers. Cette équivalence, à notre point de vue, tire son origine de la très grande solidarité des membres de la «grande famille» dans la société acadienne traditionnelle. En référant à ses tantes et oncles, qu'ils soient de la première ou de la seconde génération ascendante, Ego utilise des désignations identiques, le nom de baptême, ou parfois le sobriquet servant à distinguer celui/celle auquel à laquelle il songe. Tous les membres de la communauté connaissent par coeur les lignées, et savent qu'un tel/une telle est un «grand-oncle (grand-tante)» d'un individu donné. De la même manière, on sait qui sont les parents consanguins et qui les parents affinaux. L'adjectif «grand» ou «grande» devant oncle et tante n'est presque jamais utilisé. Lorsqu'on veut signifier que la profondeur qui sépare un individu d'un autre est de deux générations — comme dans le cas d'un grand-oncle ou d'une grand-tante d'Ego — on dira plutôt «c'est un frère de grand-père» ou «c'est une soeur de grand-mère».

À partir de ces constatations sur ces appellations équivalentes, on peut énoncer l'hypothèse suivante: on distingue peu les statuts ascendants de parenté en ligne collatérale pour deux raisons principales. On juge superflu un terme référentiel précis pour chacun des statuts, puisque chaque membre du groupe est pleinement conscient de la nature du lien de parenté entre des individus occupant ces statuts. Par ailleurs, le groupe donne plus d'importance à l'ascendance et la descendance en ligne directe; le système technonymique en est la preuve. Tous les parents collatéraux d'Ego, de générations ascendantes ou descendantes, s'intègrent au système parental par le biais des parents en ligne directe, puisque les désignations qu'on leur attribue sont celles caractérisant des statuts en ligne directe de la même génération. Selon cette hypothèse, tel individu ne serait pas, par exemple, un «grand-oncle» ni un «petit-neveu», mais plutôt «le frère du grand-père d'Ego» et «le petit-fils du frère d'Ego».

B La relation

La nature des relations d'Ego avec ses grands-oncles et ses grands-tantes découle, pour une bonne part, du genre de relations que ses parents entretiennent avec eux. Si les parents les reçoivent et les visitent et qu'Ego, par ailleurs, est près de ses parents, il aura l'occasion de les rencontrer et de renouer des relations avec eux à quelques reprises durant l'année. Notons que, dans la société acadienne, par suite du mariage ordinairement tardif d'Ego, peu d'individus tiennent ce statut. Si ce sont des grands-oncles et des grands-tantes qui visitent très peu la maison — soit parce qu'ils vivent au loin ou pour toute autre raison — la relation sera très distante. Ego les connaîtra par leur nom et possèdera plus d'une information sur leur tempérament, mais il n'entretiendra pas une relation suivie avec eux.

Le respect dû aux grands-oncles et aux grands-tantes est encore plus grand que celui qui est dû aux oncles et tantes, en vertu de leur âge et de leur sagesse.

Il est exceptionnel qu'un grand-oncle et qu'une grand-tante soient parrain et marraine en Acadie, contrairement à la coutume dans certaines régions rurales du Québec jusqu'aux années 1930. La relation est donc distante et respectueuse dans

tous les cas. Ego, par exemple, doit attendre que le grand-oncle et la grand-tante lui adresse la parole avant de leur parler. C'est lui ou elle qui doit commencer la conversation. De plus, en aucune circonstance, Ego peut-il se permettre de les interrompre lorsqu'ils «parlent du vieux temps». Ego peut s'adresser à eux et elles par leur prénom, comme dans «noncle Auguste» et «tante Mary», de la même manière qu'il s'adresse aux frères et soeurs de ses parents.

6. Les cousins

A. Le statut

Les termes identifiant le lien de cousinage sont les suivants: «C'est mon cousin», «c'est ma cousine», «les enfants de men'oncle», «les enfants de ma tante». L'identification ne dépasse guère les germains. On utilise parfois l'expression «c'est un deuxième cousin» (cousin au troisième degré). Pour ce qui est des autres cousins, on dira «c'est un cousin de loin».

Cette vague désignation des statuts collatéraux assez rapprochés, dans un système où l'on remonte aisément à la quatrième et à la cinquième génération ascendante, est assez compréhensible. Ces collatéraux, plus ou moins éloignés, font eux-mêmes partie d'autres familles étendues où s'exercent des systèmes d'obligations réciproques assez puissants. Pour autant, les membres qui sont reliés entre eux par ces systèmes réciproques sont recrutés en suivant les lignes directes d'ascendance et de descendance. On ne considère pas les liens de cousinage qui se situent au-delà du troisième degré comme des liens de parenté. On dira, dans le langage populaire, que la parenté est lointaine, qu'on est «parent seulement de la fesse gauche». On veut signifier par là que les liens du sang sont faibles.

Lorsque deux cousins se rencontrent, ils s'adressent l'un à l'autre en utilisant leurs prénoms respectifs.

B. La relation de cousinage

La relation entre cousins est amicale, mais teintée d'une certaine discrétion. Les cousins, par exemple, ne discuteront pas entre eux de questions aussi intimes que celles abordées avec des frères. Si la relation de cousinage est moins familière que la relation fraternelle, les cousins constituent quand même un groupe d'âge; ils sortent ensemble pour se récréer, et échangent des confidences. On évite, cependant, de discuter de questions familiales (famille nucléaire), car elles sont la plupart du temps définies comme strictement personnelles.

La relation entre cousins germains est toute aussi rapprochée que celle entre frères, lorsque les cousins habitent le même village ou vivent à peu de distance. Dans certains cas même, les germains se considèrent comme des frères. Dans de telles familles, les enfants de ces germains auront tendance à se considérer comme des germains et non comme des cousins du troisième degré.

Tous les jeunes sont conscients des liens de parenté qui les unissent à leurs germains, des deux côtés de la famille. Ils obéissent à la norme ecclésiastique qui défend les fréquentations sérieuses entre cousins.

La relation entre petits-cousins («deuxièmes cousins») n'est pas étroite et ne semble pas faire l'objet de préceptes découlant du système de parenté. D'ailleurs, ces cousins au troisième degré ne sont pas toujours conscients du lien exact de parenté

qui les relie. Ils sont souvent obligés de remonter à l'ancêtre commun (donc, par le truchement de la ligne directe) pour déchiffrer la nature de leur lien. On note même, à la Baie-Française, quelques cas de mariages entre petits-cousins qui ne connaissaient pas leur degré de parenté au moment de leur union.

On distingue les cousins qui appartiennent à des générations différentes (un cousin au deuxième degré et un cousin au troisième degré, par exemple) par rapport au parent dont ce cousin est le germain. Ainsi, on dira: «c'est une cousine de ma mère», «c'est un cousin de mon père», signifiant par là que le lien de parenté existe par le truchement de la mère ou du père d'Ego.

Nous n'avons pas noté de différences entre cousins parallèles et cousins croisés, ni quant à la signification du statut, ni par rapport aux types de relations sociales qu'ils entretiennent.

L'étroitesse des liens entre germains sera accrue par la présence dans le village d'un ou deux grands-parents communs que l'on visitera fréquemment. L'intimité de la relation est comme renforcie par l'aïeul, symbole vivant des liens du sang qui les unissent.

7. Les parents par alliance

Comme il est apparu à travers les descriptions qui précèdent, les Acadiens distinguent clairement les parents consanguins des parents par alliance. On dira un «oncle propre», une «tante propre», ou encore un «franc oncle» ou une «tante franche». À ces expressions s'opposent «tante par alliance», «tante de science», «oncle par mariage» et «oncle de science». Non seulement la terminologie du statut marque-t-elle la différenciation des deux types de parents, mais Ego saura aussi souligner ces différences par les termes de référence qu'il utilise. Il dira: «Voici men'oncle Paul», «voici tante Mary», sans fournir d'autres explications quand il s'agit d'oncles et de tantes propres. Dans le cas des parents par alliance, il dira: «Voici noncle Paul qui a marié une soeur de ma mère..., qui a marié une soeur de mon père», ou encore: «Voici tante Mary qui a marié un frère de mon père..., qui a marié un frère de ma mère».

Beaux-parents, brus et gendres

La relation entre beaux-parents, brus et gendres, ne semble pas obéir à des préceptes aussi clairement établis que ceux d'autres relations parentales. On reconnaît généralement l'obligation des jeunes envers leur aînés. Le fils est plus obligé envers ses parents que la fille. Cette dernière, en effet, fait partie d'une autre parentèle, celle de son mari. Par ailleurs, les relations qu'entretiennent entre eux les beaux-parents, les beaux-fils et les belles-filles dépendent de plusieurs facteurs, tels que le milieu d'origine du conjoint étranger, son statut social, sa personnalité, son attitude à l'égard de l'héritage, envers les traditions du groupe, etc. Dans certains cas, le stéréotype de beaux-parents qui ne s'entendent pas avec leurs brus et leurs gendres se révèle juste; dans d'autres cas, il devient une généralisation sans fondement. On sait, par exemple, qu'encore aujourd'hui, à l'Anse-des-Lavallée, certaines brus acceptent de bonne grâce de «soigner» les vieux, sachant au préalable que c'est là une condition *sine qua non* de l'héritage. Elles sont bien vues dans la commu-

nauté, parce qu'elles acceptent de se dévouer pour le bien-être de leurs beaux-parents. D'ailleurs, dans certains cas, le bien d'héritage ne constitue pas, à proprement parler, un attrait de grande valeur, puisqu'il représente un investissement improductif ou qui apporte des déficits successifs à son propriétaire.

Le choix du conjoint est parfois l'objet de discussions entre parents et enfants. Le litige naît à la suite de la désapprobation des parents au sujet du conjoint. Les raisons que les parents invoquent sont a) un statut social inférieur: b) des moeurs douteuses, surtout en ce qui a trait à la chasteté pré-maritale; c) une foi ébranlée ou une conduite qui indique une certaine désaffectation religieuse; et d) l'appartenance à une famille de réputation compromise.

Après le mariage, les beaux-parents ont de plus en plus tendance à «se mêler de leurs affaires», surtout dans les cas (la très grande majorité) où leurs enfants sont complètement indépendants d'eux. Dans des circonstances un peu spéciales, le beau-père ou la belle-mère pourra intervenir dans les affaires de famille. Un beau-père est intervenu récemment dans le but d'inciter sa bru à cesser de fréquenter d'autres hommes que son mari. L'initiative, en plus de demeurer infructueuse, lui a attiré, il va sans dire, «des remarques désobligeantes».

8. Les liens artificiels de parenté

Dans l'Église catholique romaine, le parrainage est une des institutions qui oblige les parents d'un nouveau-né à choisir parmi la parenté et les amis un protecteur et une protectrice qui feront des promesses de foi et de fidélité à l'Église au nom de l'enfant. Les parrain et marraine qui contractent ces obligations au nom de l'enfant promettent également de veiller à ce qu'elles soient remplies. Lorsque les parents vivent, les parrains et marraines jouent un rôle supplétif, mais au décès de ceux-là, ils deviennent parents substituts. Le choix des parrain et marraine s'effectue selon certaines règles qui découlent des obligations liées au statut. Ce statut crée des liens artificiels de parenté entre le parrain et le «filleux», et renforcit les liens existant dans le cas du choix d'un parent.

Le plus souvent, on choisit les parrain et marraine parmi les amis d'âge moyen ou les jeunes membres de la parenté, tels que un frère ou une soeur aîné, un jeune oncle ou une jeune tante. Il arrivait même que la servante qui «soignait» un bébé soit choisie comme sa marraine.

En cas de décès, et lorsque les parents sont négligeants, le premier devoir des parrain et marraine est l'éducation religieuse du «filleux». Lorsque le père décède alors que le jeune est en bas âge, le deuxième devoir du parrain est d'adopter son filleul. D'autres obligations apparaissent selon les conditions financières du parrain. Si ce dernier «est en moyens», il pourra faire instruire son filleul et parfois même lui léguer un héritage à sa mort. Bien qu'il n'existe pas d'obligations strictes, sur le plan du bien-être économique, du parrain envers son filleul, il existe une relation très forte d'intérêt mutuel. Le filleul s'adressera à son parrain de la manière suivante: «Bonjour parrain». Ce dernier utilisera le prénom de son filleul en s'adressant à lui.

Le filleul entretient avec son parrain une relation respectueuse, empreinte d'affection et d'intérêt. Au moment de son mariage, le filleul

sera obligé de demander la permission de se marier à son parrain et à sa marraine, tout comme il est obligé de demander la main de sa fiancée à son père. Si le parrain est dans le besoin, son filleul devra lui venir en aide. Le filleul profitera de certaines occasions spéciales pour manifester ouvertement son attachement à son parrain et lui donner une preuve tangible de son affection.

Un informateur me raconta l'histoire de la fête-surprise organisée en son honneur par ses coparoissiens, à l'occasion de son départ avec sa femme pour l'Europe. À cette occasion, un de ses filleuls lui a présenté la bourse et a lu le boniment d'usage.

«Ça m'a fait plaisir, dit-il, qu'on ait pensé à U.B. pour me présenter ce cadeau, ça me montrait qu'ils étaient au courant qu'U. était mon filleul.»

Le parrain et la marraine font des «présents» (cadeaux) de Noël à leurs filleuls, jusqu'à l'âge de quatorze ans, à peu près. Ce sont eux qui vont chercher ce cadeau à Noël. La marraine, ce jour-là, donne à son filleul un «nolet». Le nolet est un petit bonhomme en pain d'épices spécialement cuit et décoré pour les filleuls. Cette coutume, cependant, est en voie de disparaître.

9. Patronyme et hérédité

Durant nos nombreux séjours de recherche à l'Anse, nous avons remarqué que, pour décrire la personnalité de quelqu'un, on ne mentionnait pas ses traits particuliers de caractère, mais on référait plutôt aux traits de caractère d'un de ses ancêtres par l'utilisation de son patronyme ou par l'utilisation du système technonymique. On dira, par exemple, en voyant agir un Doucet d'une certaine manière, qu'il a du Major — voulant dire par là qu'on retrouve chez lui les traits dominants de personnalité du colonel Anselme Doucet. Même si l'on ne connaît pas à fond ce système de référence, ces identifications dénotent (dans l'esprit des Acadiens) l'importance de l'hérédité dans la transmission des traits de personnalité. J'ai recueilli, pour les principales familles de l'Anse, quelques-unes des expressions les plus populaires.

a. Avoir de l'Amirault: C'est être têtu et ne céder à aucune pression, dans aucune circonstance. Cette expression s'est d'ailleurs généralisée pour devenir «être contraire comme le boeuf d'Amirault». Cela est synonyme d'entêtement et d'esprit contrariant.

b. Avoir de l'Anselme à Anselme: C'est être têtu mais intelligent.

c. Avoir du Beloni (Doucet): C'est être d'un esprit contrariant. Les gens qui ont ce trait de caractère se lèvent de mauvaise humeur, le matin, et se mettent facilement en colère.

d. Avoir du Blinn: C'est avoir de la «chienneté». C'est être prompt et malin, et, parfois, un peu sournois.

e. Avoir du Bonnenfant: C'est avoir de la «chienneté». Le Bonnenfant a le diable au corps, il fait de l'esprit, il taquine tout le temps. Il est espiègle et canaille.

f. Avoir du Buckley: C'est avoir de l'esprit.

g. Avoir du Charles à Michaud: C'est être têtu et d'une intelligence en-dessous de la moyenne.

h. Avoir du Major: C'est être pieux et religieux, bien au-delà de la

moyenne, et «être sévère sur la discipline», c'est-à-dire élever les enfants dans la discipline la plus stricte.

i. Avoir du Picot: C'est être entêté, mais plutôt intelligent.

j. Avoir du Tikine: C'est être intelligent au-dessus de la moyenne, mais un peu étrange. Ce sont des gens retirés qui se mêlent peu.

k. Avoir de l'Urban: C'est s'évaluer au-dessus de la moyenne.

l. Avoir du Zaïe: C'est être contrariant et un peu étrange. Le Zaïe se mêle peu aux autres. Il est cependant très adroit et très habile de ses mains.

Cette liste n'est que partielle, mais elle souligne l'importance de certains traits de caractère hautement désirables dans la personnalité acadienne, tels l'honnêteté, l'esprit de conciliation, le jugement droit, l'intelligence perspicace, l'entregent et le sens de l'humour.

10. Le «morceau du voisin»

Il existait, autrefois, une institution d'échange entre voisins, qu'ils soient apparentés ou non. À l'occasion, par exemple, on se rendait des services mutuels. Un de ces services était institutionalisé, c'était le «morceau du voisin». Au moment de la boucherie d'un porc (d'un «cochon»), le chef de famille conservait le sang et les intestins pour faire du boudin et de la saucisse, et «sauvait le morceau du voisin»:

«Je gardions quatre morceaux pour les voisins, un morceau chaque. Quand le voisin tuait le cochon, à son tour, un peu plus tard, il nous baillait un morceau. Ce qui fait que j'avions de la viande fraîche pour plusieurs semaines.»

Le porc était salé dans un baril, et constituait la base même de l'alimentation durant l'hiver.

Le «morceau du voisin», comme la plupart des échanges officiels entre individus liés par des obligations réciproques, liait entre eux cinq voisins, à l'occasion des boucheries d'automne. L'unité d'échange était territoriale et variait selon l'emplacement des maisons le long de la route.

Graphique VIII

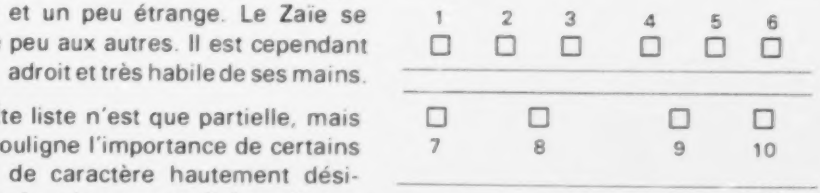

Dans ce groupe de dix maisons alignées de chaque côté du chemin, on peut repérer au moins six unités d'échange (②*1-3-7 et 8; ⑧7-9-2 et 3; ③2-4-8 et 9; ⑨8-10-4 et 5; ④3-5-8 et 9; et ⑤4-6-9 et 10) constituées d'un donateur et de quatre récipiendaires. Puisque tous les résidents recevaient et rendaient le «morceau du voisin» à l'intérieur d'un circuit fermé, et que ce circuit contenait presque toujours cinq donateurs, les familles possédaient de la viande fraîche durant plus d'un mois. Si on ajoute à ce circuit territorial les divers circuits parentaux auxquels chaque résident appartenait, on a là une idée de la richesse de la diète à l'automne, comparativement aux autres époques de l'année.

Celui qui dérogeait à ce principe d'échange — en n'allant pas chercher lui-même son morceau de viande chez le voisin — se voyait privé du même coup de viande fraîche durant une certaine période générale d'a-

bondance, et perdait le respect de ses voisins.

*Le chiffre encerclé représente la maisonnée au centre du circuit d'échange; les autres numéros, des unités familiales distinctes.

11. Les nouvelles significations du groupe de parenté

On pourrait presque affirmer que les changements économiques, qui ont entraîné des modifications profondes aux fonctions de la famille, ont du même coup altéré les fonctions du groupe de parenté. Il y a d'ailleurs, entre la micro-structure de la famille et la structure plus large de la parentèle, une interdépendance et une continuité qui sont apparues auparavant à plusieurs reprises. Il est inévitable que l'évolution de la structure de la parenté ait plusieurs points de ressemblance avec celle que l'on observe au niveau de la famille conjugale.

A. L'entraide

Disons, d'abord, que les lignées familiales et les familles étendues, facteur important de cohésion et de solidarité des membres dans la petite communauté, ont perdu presque complètement cette fonction. Elles se sont effritées, peu à peu, pour être remplacées, en bonne partie, par des groupes spécialisés et des groupes d'intérêt nés en même temps que l'ère industrielle. Autrefois, le groupe parental se sentait responsable de chacun des membres. Lorsque survenait la moindre adversité (maladie, accident, rendements agricoles amoindris, mortalité, désastre, etc.), c'était l'ensemble du groupe, plutôt qu'un individu en particulier, qui en absorbait les contrecoups et le poids. Chacun, d'ailleurs, connaissait bien le système d'obligations qui le liait aux autres membres de son groupe. Cette priorité du groupe parental s'exprimait encore par les obligations d'entraide des membres pour les activités de production. Lorsque les familles, au début de l'hiver, partaient couper leur bois à Margo, les frères, la plupart du temps, et parfois les cousins et les oncles, s'associaient pour la coupe, partageaient les coûts de l'équipement, du transport et de l'opération du moulin.[3] Cette même règle d'entraide valait autant dans les travaux quotidiens que dans les travaux saisonniers (les foins, les récoltes, la boucherie, etc.)

La disparition du régime de subsistance a, bien sûr, individualisé les rôles professionnels, détruit la complémentarité des parents dans les efforts de subsistance du groupe. Chaque famille conjugale est orientée en fonction d'un revenu annuel qu'elle utilise exclusivement. Lorsqu'un parent est en difficulté, on consentira à l'aider temporairement, mais on cherchera par tous les moyens à régulariser la situation. Les enfants non mariés qui travaillent paieront des pensions à leurs parents, mais demeureront entièrement indépendants pour l'utilisation de leurs revenus. Quant aux enfants mariés, ils semblent plus responsables envers leurs parents que leurs cadets, mais trouvent facilement des solutions de compromis lorsqu'ils se sentent incapables de les aider jusqu'à leur mort.

3 On retrouve encore aujourd'hui ce genre d'associations de parents dans quelques entreprises commerciales de la Baie-Française. Nous pensons, en particulier, aux co-propriétaires de chalutiers pour la pêche en haute mer, aux co-propriétaires de visonneries, et aux diverses entreprises commerciales de l'Anse fondées sur des liens de parenté. Les liens commerciaux entre parents sont ici officiels. Ils sont créés par les emprunts financiers qui obligent les partenaires à transiger entre eux sur une base d'affaires. Les relations entre partenaires sont établies d'avance au moment de l'entente légale.

À travers ces diverses manifestations, on se rend compte que l'aspect de sécurité et d'entraide de la famille est en bonne voie de disparaître.

B. La récréation

Le groupe parental était un groupe fonctionnel, non pas uniquement sur le plan de la production économique et de l'entraide, mais aussi sur celui de la récréation. Dans ce genre de société («folk-société»), l'univers du loisir se dissociait à peine de celui du travail. Si la famille encadrait tous les efforts de production de ses membres, elle était aussi le lieu privilégié de la détente et de la récréation. Les veillées de famille ne pouvaient avoir lieu durant la période des travaux pressants (les labours, la pêche du printemps, le flottage des billots, les moissons, la coupe du bois, etc.), mais on savait bien trouver des «occasions» de fêter et de célébrer, spécialement les jeunes qui se réunissaient dans l'une ou l'autre des maisons du village pour chanter et faire de la musique. Les vieux, durant ce temps, racontaient les prouesses de leur jeune âge et les histoires qui les avaient fait rire ou trembler. On se visitait fréquemment pour se saluer, pour raconter ses activités de la semaine, mais aussi pour échanger les nouvelles du village et celles qui venaient d'ailleurs, et qui se transmettent de bouche en bouche «comme un coup de vent». Car, à cette époque, les routes étaient mauvaises et le transport difficile. Le village était le centre des activités sociales. C'étaient ceux qui voyageaient «par plaisir» (visiter la parenté) ou pour affaires (acheter du bois, effectuer une transaction) qui transportaient, de village en village, la nouvelle des événements importants du «canton», tels que la mortalité, la maladie, les naissances, les mariages, les visites de parents ou d'amis venus des États-Unis, la venue d'un prêtre acadien ou étranger, l'arrivée d'hommes importants, enfin, tous les événements qui ont façonné jadis le visage de l'Acadie. La famille était au coeur même des échanges de nouvelles: une fois qu'elle avait reçu ces messages, elle s'empressait, par la bouche de ses membres, de les transmettre. Toute la maisonnée partageait ainsi les labeurs et les joies de la vie commune.

Aujourd'hui, le travail accapare une partie de la journée, mais chacun dispose de moments libres qu'il peut utiliser selon sa guise. L'univers du loisir s'est complètement dissocié de l'univers du travail, et les loisirs se sont individualisés, commercialisés. On s'accorde parfois, durant ses moments de détente, les plaisirs que le travail refuse. Car, si les professions des travailleurs de l'Anse n'ont point le caractère urbanisé et industriel de celles des grandes villes, on y travaille dans le but de «gagner sa vie», c'est-à-dire de recevoir un salaire à la fin de la semaine. Ces métiers, d'ailleurs sont assez fréquemment exercés dans de grands centres urbains. Ceux qui travaillent dans le village doivent souvent accepter d'effectuer des travaux routiniers et de peu d'intérêt. La nécessité de gagner un salaire a changé les conditions de vie des gens de l'Anse. En effet, plusieurs sont des travailleurs migrateurs qui retournent chaque fin de semaine «au logis». Un certain nombre d'entre eux exercent des métiers pour lesquels ils n'ont jamais été préparés. D'autres, enfin, sont des chômeurs chroniques. Le chef de famille a très peu de choix quant à son activité de production. Aussi recherche-t-il avec avidité des moments

de détente durant lesquels il pourra faire ce qu'il aime avec des amis. Mais ces loisirs se prennent de plus en plus en dehors du cadre familial. La plupart des loisirs traditionnels sont quasi disparus, tandis que des formes nouvelles font leur apparition: nous songeons en particulier à la télévision, au cinéma, au club social, au chalet, aux randonnées de plaisir en automobile, aux danses dans les salles commerciales, etc. La commercialisation universelle des loisirs est un processus trop bien connu pour le décrire ici. Si nous avons regroupé ces observations, c'était dans le but de documenter la proposition que le cadre familial est de moins en moins propice à la récréation du groupe, et qu'il est incapable d'intégrer les formes nouvelles de loisir. C'est une autre fonction importante du groupe de parenté en bonne voie de disparaître. Il y a encore des veillées de famille, mais elles sont de plus en plus rares, et elles n'ont pas l'envergure de celles de jadis.

Les relations sociales sont, de manière prédominante, centrées sur les liens d'amitié plutôt que de parenté, comme autrefois. L'analyse sociométrique des relations sociales dans ce village démontre clairement cette tendance.

Une dernière remarque s'impose. Certaines manières modernes de se récréer suscitent de la désintégration sociale: la consommation abusive d'alcool, les jeux de cartes qui comportent des enjeux monétaires, et le libertinage. Ces activités récréatives, sont non seulement dissociées de la famille, mais elles tendent à lui apporter de nombreux ennuis, voire même à la désagréger. L'Anse est encore le village le mieux intégré de la Baie-Française. Mais, on le voit à certains signes avant-coureurs, ses traditions de haute moralité sont brisées, et les mécanismes de freinage jadis déployés par la «grande «famille» sont de moins en moins utilisables.

C. La transmission du bien

La «grande famille» était une unité sociale intégrée, parce que l'autorité reposait sur une seule personne, le chef-patriarche. C'est lui qui cimentait les liens entre chacun, et qui symbolisait la valeur matérielle et spirituelle du groupe. À sa mort, ses fils se divisaient la propriété et se partageaient les biens. Par le système d'héritage, la famille établissait un lien de continuité entre les générations succesives. Les biens des ancêtres étaient transmis intégralement à leurs descendants en ligne directe. Bien plus, les enfants, en plus d'hériter de la prospérité ou de la pauvreté de leurs parents, acquéraient en même temps un statut social. Il y avait donc une très grande continuité entre le passé, le présent et l'avenir. D'ailleurs, puisque le progrès technique était lent et les systèmes de valeur stables, les traditions s'imposaient d'emblée, sans être remises en cause. Ce que le grand-père avait fait, le fils devait le faire et, après lui, les petits-enfants et les arrière-petits-enfants. Depuis leur retour en Acadie, vers les années 1770-1775, les propriétés des quatre premiers colonisateurs de l'Anse se sont transmises durant six ou sept générations successives: le lot de ferme, les bâtisses, l'équipement, les animaux, la maison, l'ameublement, les possessions matérielles. Tout faisait l'objet de partage à la mort du chef, établissant ainsi la continuité entre les générations.

Depuis 1920 à peu près, les propriétés agricoles et forestières ne

font plus l'objet de divisions, les parcelles étant devenues si petites qu'elles ne rendent pas un revenu suffisant à une famille. Mais, si cette transmission du bien se fait encore par héritage, dans la plupart des cas, on vend certains biens, faute d'héritiers, ou encore d'héritiers intéressés. Au surplus, l'héritier ne reçoit pas tous les biens du chef: quelques-uns sont vendus à des intéressés ou cédés à des créanciers. Puisque le bien a perdu sa signification, et qu'il représente de moins en moins un moyen de subsistance, la famille a perdu sa fonction de sécurité économique. Si, autrefois, avec un «bien» on se sentait à l'abri des principales préoccupations et privations, aujourd'hui, le bien est presque devenu un fardeau ou, tout au moins, un instrument économique ambigu.

L'héritage a non seulement perdu sa valeur économique, il a perdu sa valeur symbolique. L'héritier d'autrefois avait un statut très envié, surtout durant les premières décennies du vingtième siècle, jusqu'aux années 1950. L'héritage était une véritable profession, qui comportait un très grand prestige social. En se dissociant du bien et des biens d'héritage, les membres de la famille s'inspirent plus difficilement (lorsqu'ils en sont encore capables) de la vie passée, des traditions sur lesquelles ce passé reposait. Cette dissociation consacre, en même temps, une coupure idéologique très prononcée. Les jeunes, en particulier, connaissent très mal leur passé. Comment alors pourront-ils inventer ou trouver les justifications qui leur permettront d'opposer les pressions et contraintes assimilatrices de la culture anglo-saxonne?

D. Conclusion

Les changements des fonctions du groupe de parenté sont nombreux et significatifs par les réactions en chaîne qu'ils déclenchent. Les illustrations utilisées ici, au niveau de la vie professionnelle, de l'univers des loisirs et des fonctions symboliques des biens familiaux, sont partielles et bien imparfaitement déployées. Elles suffisent quand même à mieux saisir les étroites relations qui existent entre les structures économiques, d'une part, et les structures sociales, de l'autre.

Chapitre VII

Les lignées et l'idéologie parentale

1. Les groupes de parenté

Nous examinerons successivement les groupes de parenté et l'idéologie parentale. Par rapport aux divers groupes de parentage, nous traiterons brièvement les règles de descendance, et accorderons plus d'importance aux lignées familiales qui représentent l'infra-structure du système parental. Nous identifierons, enfin, la configuration des attitudes et des sentiments centrés sur la famille et la parentèle. Cette analyse structurale de la parentèle nous permet non seulement d'identifier qui est parent de qui par l'étude de la composition des lignages, mais aussi de connaître la nature des liens qui unissent les uns aux autres. La période analysée (1900-1962) permet, au surplus, de suivre l'évolution de cette structure sociale particulière dans le temps.

A. Les règles de descendance

En dépit d'une évolution rapide de la descendance vers une forme bilatérale, le système acadien demeure, dans son ensemble, patrilinéaire. La patrilinéarité se traduit, à l'Anse, par l'importance de l'ascendance paternelle par rapport à l'ascendance maternelle, par la patronymie et par la patrilocalité.

La pratique de la technonymie (comme dans «Philippe à Hilaire à Pierre à Mandé») et l'utilisation du prénom du père et du grand-père (et parfois du bisaïeul) pour identifier un individu donné soulignent l'importance des ascendants paternels. Les familles ansoises qui sont établies au village depuis plusieurs générations,[1] et dont les ancêtres appartiennent aux toutes premières lignées familiales (plus de 80% des familles), connaissent par coeur leur ascendance paternelle jusqu'à l'ancêtre-colonisateur, c'est-à-dire jusqu'à celui qui est revenu s'établir à la Baie-Française après la déportation, ou qui y est retourné après s'être réfugié dans les bois, en 1755.

On sait à peine le nom de famille de la grand-mère paternelle, et, encore plus difficilement, celui de la grand-mère maternelle. D'ailleurs, on désignera ces femmes alliées aux familles ansoises par mariage, et qui viennent de l'extérieur, non par leur nom de fille, ni par le nom de leur père, mais par celui de leur mari. À ce moment-là, on identifie la bru à partir du système de désignation local, en plus de l'intégrer pleinement, à travers son mari et son ascendance, à une parentèle qui prend ses racines dans le lieu même de sa résidence.

C'est par la lignée paternelle que se transmettent aussi tous les biens et possessions de la famille. Ceux-ci sont la propriété du père, chef de famille, et sous son autorité; à la mort de ce dernier, on les donne maintenant à un enfant de sexe masculin.

L'importance de l'ascendance paternelle se traduit encore par l'héritage social de l'enfant. Le nom de l'enfant provient de la lignée paternelle (frères et soeurs, père et mère, fils ou fille décédés). Les parrains et marraines viennent plus fréquemment de la famille du père que de

1 Les premiers habitants vinrent s'y installer en 1771, dans le cas de la Pointe-à-Major, et vers 1775, dans le cas de l'Anse proprement dite. Ce sont, du moins, les dates de la première concession, dite Bastarache, qui s'étend de l'église de Saint-Bernard jusqu'au Petit-Ruisseau, et qui compte 8 772 arpents. La deuxième concession fut accordée, en 1772, aux premiers résidents du «Bas de la Rivière» (New Edinburgh). Pour de plus amples détails, voir père P.M. Dagnaud, *Les Français du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse* Besançon, 1905, Appendice nº 1, p. 259ss.

celle de la mère. De plus, les enfants héritent du statut et du prestige de leur père. Ils héritent encore des alliances familiales du chef, de même que des antagonismes qu'il s'est créés de son vivant auprès de certaines familles ou personnes. En effet, si l'on tient le père décédé d'un individu responsable d'une injustice à l'endroit d'une famille particulière, le fils portera cette responsabilité et, strictement parlant, serait tenu de la réparer et de l'effacer. Si l'héritier d'un délit n'en accepte pas la responsabilité morale, c'est qu'il nie l'offense ou qu'il juge insuffisante la preuve de la culpabilité; il ne nie pas catégoriquement le lien d'obligation d'un fils héritier à l'égard des responsabilités et dettes d'un père décédé.[2]

La patrilinéarité se traduit enfin par la patrilocalité. Dans le système traditionnel, l'épouse venait résider avec la famille de son mari, la plupart du temps sous le même toit, et quelquefois dans une maison séparée.

Voyons les changements qui se sont produits par rapport à la patronymie et à la patrilocalité. Aujourd'hui encore, la technonymie se pratique couramment, avec quelques rares exceptions. Un statut professionnel élevé surclasse le prénom du père d'Ego comme mode d'identification. On dira, par exemple, le docteur Untel (en mentionnant son nom de famille) et le père Untel (en utilisant ici encore son nom de famille).

2 Certains individus, cependant, croient que ces délits (dettes, par exemple) sont effacés entièrement par la mort de l'offenseur, car ayant été jugé par Dieu pour ses actes terrestres, celui-ci porte maintenant le fardeau de ses offenses et purge lui-même entièrement les peines. Ces individus ne craindront cependant pas, à l'occasion, d'humilier la descendance d'un débiteur, afin de se placer dans un statut de supériorité.

Il existe d'autres situations dans lesquelles le principe technonymique ne s'applique pas. On se sentira justifié d'utiliser un nom de famille rare, puisqu'il permet, hors de tout doute, l'identification de celui qui le porte. Le décès du père à un âge prématuré entraînera l'utilisation du prénom de la mère ou encore du prénom du grand-père paternel. Dans ce dernier cas, on sautera une génération. Un individu, enfin, venu résider dans le village de sa femme, et dont l'ascendance paternelle est peu ou pas connue, sera identifié à l'aide du prénom de sa femme (Alphée à Marguerite à Pierre), cette dernière s'apparentant, bien entendu, à des lignées familiales autochtones.

Les changements structurels les plus récents apparaissent au niveau de la patrilocalité. De plus en plus, les fils mariés préfèrent vivre seuls et être indépendants. Ceux qui acceptent de vivre avec le chef et sa famille, le font dans le but évident de devenir l'héritier du bien familial. Au moins une demi-douzaine de familles qui, dans le système traditionnel, vivraient avec le père d'Ego encore vivant, dirigent leur propre unité résidentielle. Cette atomisation de la grande famille est liée, comme nous l'avons vu, à des transformations de la structure de subsistance, et au statut ambigu de l'héritier dans le contexte technique nouveau.

Il n'est pas nécessaire de répéter ici les principales étapes qui ont caractérisé le passage d'un régime d'auto-consommation à une économie de salariat. Qu'il suffise de préciser comment naît le caractère d'ambiguïté du bien d'héritage dans cette dernière. Autrefois, le bien était la principale sinon la seule source de subsistance du groupement familial. Aujourd'hui, les héritiers et les propriétaires de lots de ferme exercent

une occupation rémunérée en dehors du village, et n'exploitent plus le bien qui se détériore et perd de sa valeur productrice. Les propriétaires doivent cependant payer des taxes municipales et scolaires liées à leur statut de propriétaire terrien. L'évaluation foncière constitue toujours le seul critère de taxation. Il est indéniable que le bien est un élément de sécurité économique en cas de récession ou de chômage prolongé. Il constitue également un enracinement dans le milieu qui, lui-même, comporte plusieurs compensations psychologiques et sociales. Le statut de propriétaire terrien est, en effet, le signe évident d'une continuité, d'un lien étroit avec les ancêtres. Mais, par ailleurs, il entraîne chaque année le paiement de taxes jugées onéreuses lorsqu'il demeure improductif. On conteste de plus en plus sa valeur de substitution. Si le retour à la culture de la terre était l'un des deux choix qui s'offraient à un bon nombre au moment de la fermeture des industries de guerre, dans les quelques mois qui ont suivi la cessation des hostilités en 1945 — alternative qui fut graduellement rejetée par la majorité — il n'exerce aujourd'hui que peu d'attraction. On nie de plus en plus la possibilité d'une telle option professionnelle. Notre connaissance des exigences fonctionnelles d'une production agricole efficace, de même que celle des hauts niveaux des besoins et aspirations familiales à réaliser, confirment le caractère irréversible de l'évolution économique à l'Anse. Malgré cette ambiguité fondamentale, presque impossible à dissiper dans la conjoncture actuelle, le bien continue d'être transmis par un système d'héritage.

En conclusion, l'ascendance paternelle est le principe qui régit les types de résidence, le système de désignation et la transmission des biens.

B. Les lignées familiales

Il est incontestable que la lignée fut, en Acadie, l'univers social restreint qui a permis la fixité des formes socio-culturelles par la transmission des fonctions héréditaires et des valeurs autochtones. La lignée a encadré un groupe de familles qui s'identifiaient au même ancêtre, et a permis la persistance du domaine original entre les mains des descendants. Elle a guidé d'une main sûre les alliances entre familles provenant de lignées différentes. Elle a agi à la manière d'un groupe intermédiaire pour la surveillance des biens de la communauté, tout en étant, de par sa finalité, un mécanisme très puissant de contrôle des membres. On pourrait même se demander si le caractère monolithique de la résistance de la famille à l'anglicisation ne découle pas de l'unanimité existant à l'intérieur des lignées familiales quant à l'extraordinaire importance et nécessité de maintenir la pureté de la «race» et de poursuivre la voie de visées providentielles (rendre les provinces de l'Atlantique françaises) sur l'Acadie.

a. Les quatre lignées ansoises

Tous les résidents, à l'exception de deux familles, sont intégrés à l'une des quatre lignées familiales de l'Anse. Ceci revient à dire que la presque totalité des Ansois sont encadrés dans une parentèle dans le territoire géographique où ils vivent. Ce facteur d'homogénéité acquiert plus de force encore lorsqu'on se rend compte que ces lignées sont reliées entre elles au sommet et à plusieurs autres

niveaux des générations par les divers intermariages (membres appartenant à des lignées différentes). Au sens strict, les familles de l'Anse ne découlent pas d'un seul ancêtre, comme nous l'avions tout d'abord cru au début de nos travaux ethnographiques, en 1952. Mais la convergence est si grande, et les points d'insertion si nombreux, qu'il n'est pas abusif d'utiliser l'expression «une seule grande famille» pour les décrire. Cette expression locale — qui s'applique d'ailleurs par extension à toutes les familles de la Baie-Française — traduit assez fidèlement la réalité telle que définie par des indices objectifs. Nous avons auparavant constaté l'importance de la solidarité du groupe, de l'égalité fraternelle et de l'unanimité des sentiments dans le profil des valeurs des Ansois. Tout se passe comme si le «nous» collectif devenait l'arrière-plan normatif jaugeant les attitudes et les conduites individuelles. Dans ces conditions, la déviance devenait très difficile. La puissance des normes a permis à la société acadienne de conserver intactes les traditions d'antan et de renforcer l'idéologie nationale unitaire. Mais, du même coup, n'a-t-on point figé l'esprit créateur et le sens de l'adaptation? Au surplus, le milieu a changé brusquement tant de contours que de structure interne le jour où on a cessé de nier les dynamismes opérants. Le fait est enregistré, mais il n'a pas encore suscité une réorganisation. On sait que les jeunes émigreront à la ville dans des milieux industriels anglo-saxons, mais on continue à les préparer comme s'ils devaient vivre le reste de leur vie au coeur de l'Acadie française rurale. On trouverait de nombreux appuis à cette affirmation dans les valeurs exprimées par les parents au foyer, dans l'orientation des programmes scolaires et dans la prédication des curés.

À l'exception de la lignée des Thériault, une distance de quatre générations sépare les plus vieux des plus jeunes. Dans la lignée des Thériault, les plus jeunes appartiennent à la septième génération (à partir de l'ancêtre commun-colonisateur), tandis que dans les autres appartiennent à la huitième. Il faudra quelques années encore avant que les Thériault aient des membres de cette génération. Cette dernière lignée est cependant la plus nombreuse tant par son nombre d'unités résidentielles (39) que par celui de ses membres (163). C'est aussi dans cette lignée que les unités résidentielles sont les plus grandes, soit de 4,15 membres chacune. La lignée des Belliveau est la seconde en importance, si on utilise les mêmes critères. Viennent ensuite les Doucet et les Comeau, qui sont des lignées beaucoup plus petites que les deux autres [3].

Jadis, la lignée n'était pas seulement un groupe d'individus liés entre eux par le sang et le mariage, elle était aussi, dans une large mesure, une unité géographique à l'intérieur du village. Elle constituait, dans le parler acadien, un «canton». L'organisation «cantonale», dans la communauté acadienne, découlait des liens unissant entre eux les membres d'une même lignée vivant à proximité les uns des autres. Cette distribution des familles étendues et parentes découlait du système d'héritage, qui prévoyait la division du domaine terrien et forestier en longues bandes de terre le long de la Baie. Il n'est donc pas surprenant de retrouver les frères et les cousins vivant côte à côte. Cette proximité géographique

3 Voir à l'Annexe B l'interpénétration des lignées par les mariages.

Tableau XIV

Quelques caractéristiques des lignées de l'Anse-des-Lavallée

Patronymes	Nombre de membres	Nombre d'unités résidentielles	Nombre de membres par unité résidentielle	Génération			
				5e	6e	7e	8e
Belliveau	122	31	3.94	1	41	57	23
Comeau	54	15	3.60	22	16	6	10
Doucet	60	18	3.33	17	18	23	3
Thériault	166	40	4.15	39	73	52	--

des parents favorisera les types d'entraide et d'échange (le «morceau du voisin») existant dans le voisinage, ce dernier étant une unité parentale plus petite que la lignée, mais plus grande que la «famille étendue». Cette coutume a d'ailleurs permis de garder l'intégrité du bien ancestral entre les mains de parents, et d'éviter l'intrusion des étrangers dans la communauté.

Aujourd'hui, la base géographique de l'organisation «cantonale» est en bonne voie de disparaître. Cela s'explique en bonne partie par les facteurs suivants:
1) On a cessé de diviser le bien entre tous les membres de la famille depuis à peu près un quart de siècle, obligeant ainsi les frères non héritiers qui veulent rester au village d'acheter des lots (de culture ou de construction), où ceux-ci sont disponibles. 2) La forte proportion des émigrants oblige parfois certaines familles à vendre le bien au décès du chef, en dehors de la famille. 3) Certaines familles qui sont propriétaires de biens ont vendu depuis une vingtaine d'années des lots à bâtir à des individus nouvellement mariés qui ont désiré s'installer à l'Anse, même s'ils travaillaient à l'extérieur. Malgré l'établissement à l'Anse de familles qui n'ont jamais été propriétaires terriens, on remarque qu'à peu d'exceptions près (deux familles), elles sont toutes apparentées aux quatre lignées autochtones. Il semble donc que le statut de membre, à l'Anse, soit accordé à tous ceux qui se rattachent (en ligne directe et par alliance) à l'un des quatre ancêtres du village, à la condition d'être propriétaire d'une maison bâtie sur un lot propre. Ce principe existe encore en 1965, mais tend à disparaître au fur et à mesure que l'Anse s'urbanise.

On remarque également que l'appartenance à une lignée confère un statut social particulier. Les Belliveau ont été durant très longtemps les maîtres incontestés du village, puisqu'ils contrôlaient à la fois l'économie et la structure du pouvoir à l'Anse. Depuis l'après-guerre, cependant, la fonction héréditaire d'élite n'est plus fonctionnelle, et il y a eu une diversification évidente aux choix des chefs et à l'exercice du pouvoir. Les meneurs les plus en vue appartiennent à trois des lignées. Ces dernières, d'ailleurs, ne contrôlent plus l'économie locale, laquelle dépend de plus en plus de la prospérité des industries manufacturières et de service de la province.

Toutefois, l'éclatement des cadres traditionnels, sous l'impact des nouvelles conditions de vie, rend les li-

gnages de plus en plus dysfonctionnels. De même que la famille conjugale a remplacé la grande famille en tant qu'unité centrale d'appartenance, la lignée a cédé sa place à des unités plus réduites et plus significatives. Nous songeons en particulier aux équipes de travail, aux groupes d'amis et aux unités de voisinage. La lignée a perdu sa signification en tant qu'unité parentale et sociale. Il faut noter également l'apparition de groupes professionnels et de groupes d'intérêt qui sont les mécanismes les plus significatifs de regroupement tant à l'Anse que dans les autres communautés de la Baie.

2. L'idéologie parentale

Au cours de cette monographie, nous avons surtout vu trois aspects de la famille: la structure de parenté; les relations de parenté; et le processus de socialisation. Un quatrième s'impose par sa valeur stratégique: c'est celui qui identifie la nature des attitudes et des valeurs centrées sur la famille. Cette idéologie parentale nourrit les trois premiers aspects en leur donnant un contenu, et leur confère une plus ou moins grande stabilité. En effet, l'idéologie choisit parmi l'éventail des attitudes et sentiments possibles ceux qui permettent la préservation des coutumes les plus chères, la solidarité de tous les membres de la même ethnie, bref, elle indique la route de la survivance.

Nous avons brièvement analysé plus tôt l'ensemble des éléments culturels qui constituent le profil des sentiments acadiens. Nous allons maintenant décrire les principaux sentiments reliés à la famille et à la parentèle.

A. Les sentiments familiaux

Il existe un très grand nombre d'attitudes centrées sur la famille d'une manière directe ou indirecte. Nous nous bornerons à analyser les trois plus importantes:

i. La famille est la gardienne des valeurs religieuses et nationales;

ii. Les liens de parenté sont sacrés: ils placent les individus dans des systèmes d'obligations et d'entraide réciproques; et

iii. Le mariage est une institution qui permet à l'homme et à la femme de se réaliser pleinement dans la conduite d'une entreprise commune où ils sont complémentaires l'un à l'autre.

a. La famille, gardienne des valeurs nationales et religieuses

Conserver à tout prix la famille dans ce qu'elle a de plus authentique, afin qu'elle continue d'être un mur de protection contre les influences du milieu externe. Étant le milieu où les jeunes grandissent, on la considère comme le lieu par excellence ou transmettre plus ou moins intégralement les valeurs et les traditions du groupe.

C'est ainsi qu'on répudie les mariages mixtes et favorise les mariages entre Acadiens. Si un Acadien marie un protestant, on s'attend à ce qu'il convertisse son partenaire. S'il ne réussit pas, on désire alors que les enfants soient élevés dans la religion catholique — on sait par ailleurs que, dans ces cas, la conservation de la langue est aléatoire. Dans le cas où ni l'un ni l'autre de ces deux conditions existe, les mariés se sentent presque obligés d'émigrer ailleurs, tellement les pressions du milieu sont grandes.

C'est Dieu qui envoie les enfants.

Les couples sans enfant sont à plaindre, parce qu'ils ne connaîtront jamais les joies et les difficultés de la paternité. On conçoit la paternité et la maternité comme l'épanouissement de l'état du mariage. On encourage les couples inféconds à adopter un ou quelques enfants, afin de connaître toute la plénitude de leur état.

S'il est important que les adultes soient père et mère, de la même manière, les enfants doivent avoir des parents, une famille. Si une jeune fille devient enceinte en dehors du mariage, on cherchera par tous les moyens à inciter le couple à se marier. Si la chose est impossible, on conviendra alors de garder l'enfant dans la famille et de le considérer comme un membre en règle.

On attend la naissance d'un enfant avec enthousiasme et joie. Peu importe le nombre des enfants dans la famille, le nouveau-né est reçu à bras ouverts comme s'il était le premier. Il recevra les mêmes attentions, sera l'objet des mêmes gâteries. La relation de filiation en est une d'intimité et de chaleur, comme nous l'avons vu auparavant: le père et la mère se complètent l'un l'autre dans l'éducation de leurs enfants. Les enfants sont une source d'orgueil et d'espoir. On s'attend à ce que les enfants fassent honneur à leur famille, en gardant intactes les traditions dont ils ont hérité à la naissance, et en se faisant remarquer par leurs réalisations professionnelles et sociales.

En bref, la famille doit demeurer forte et unie, afin que les nouvelles générations perpétuent le passé et, à travers lui, assurent la conservation des «forces vives de la nation».

b. L'homogénéité et la solidarité du groupe parental

«Ici, à la Baie, on est une grande famille. On se connaît tous sur une base personnelle»

Cette expression de solidarité et d'homogénéité apporte une grande sécurité à l'Acadien qui se sent chez lui partout. Il vibre à tous les événements et situations qui surviennent à la Baie. Il partagera les joies et les peines, les réussites et les échecs des autres, comme si c'était les siens propres. Il se sentira obligé envers les autres, tout comme ces derniers seront tenus de l'aider en cas de besoin. Cette solidarité du groupe veut aussi dire connaissance intime de tout ce qui est vu et su. Aussi, avons-nous là à la fois un mécanisme puissant de contrôle des individus et une source de tension entre résidents de la Baie, puisqu'ils se connaissent «beaucoup trop bien» les uns les autres.

L'homogénéité du groupe s'exprime par les liens étroits qui les unissent et par l'absence de couches sociales fortement différenciées. Quand on se rencontre, on se tutoie et on se pose des questions sur les faits les plus divers. Quand on se visite, on entre par la porte de la cuisine sans frapper: on entre comme si on était chez soi.

On se visite souvent entre parents et amis. Ceux qui travaillent au loin reviendront pour les jours de fêtes et les fins de semaine. On se rend aussi, entre voisins, toutes sortes de services, et on sait que tous sont disponibles en cas de nécessité.

c. La complémentarité des rôles parentaux au foyer

Les Acadiens sont conscients des responsabilités particulières liées à l'un et l'autre des sexes au foyer. La femme est la gardienne du foyer. À l'Anse, on accorde beaucoup de prestige à la femme qui garde sa maison

«immaculée» et qui «fait tout avec rien». La mère, par sa fonction d'éducatrice des enfants, trouve là encore les devoirs qui la retiennent au foyer. Bien que le père participe lui aussi à l'éducation des enfants, il a bien conscience d'aider sa femme dans une tâche strictement féminine. Quant à lui, il se considère le pourvoyeur, celui qui assume le bien-être physique et matériel de la famille. Le père, par ailleurs, est le justicier. C'est lui qui détient l'autorité et qui administre les punitions lorsque cela devient nécessaire.

On convient aussi, en plus, que les hommes et les femmes rempliront des rôles complémentaires dans leurs activités en dehors du foyer. Il est de plus en plus possible à la femme d'assumer des rôles traditionnellement réservés aux hommes, à la condition que la tenue de ces rôles ne nuise pas à la bonne entente avec son époux et n'entrave pas l'éducation des enfants.

3. Conclusion

À travers ces sentiments de garder la famille forte et unie, de bien définir les attributions et devoirs de chaque sexe, et de valoriser les activités familiales, on reconnaît les éléments culturels qui ont préservé l'intégrité du groupe et la perpétuation des valeurs ethniques.

Aujourd'hui, cependant, ces valeurs sont remises en question, comme nous l'avons démontré, et les équilibres traditionnels sont rompus. Que sera la famille de demain, et quel diagnostic pouvons-nous poser quant à la survivance acadienne?

Conclusions générales

Nous avons analysé l'ensemble des changements qui ont affecté la structure de la famille acadienne et les relations de parenté, et montré comment ceux-ci reflètent à la fois l'ensemble des transformations qui apparaissent dans la société globale, et les nouvelles réactions en chaîne qu'ils suscitent aux autres paliers de la structure sociale. Parmi les motifs de changements, nous avons souligné surtout l'avancement technique et l'industrialisation. Si nous avons élargi les cadres de l'observation au comté tout entier avant d'étudier plus en profondeur une petite communauté, si nous avons esquissé les principaux traits de la société acadienne avant d'analyser en détail l'institution familiale d'un seul village, c'est que ces éléments plus larges constituaient en quelque sorte l'encadrement de configurations culturelles plus restreintes qui auraient possédé peu de signification une fois divorcées des univers globaux où elles s'insèrent.

Au début de ce travail, nous avons soulevé toute une série de questions au sujet de la survivance acadienne le long de la Baie-Française. Nous disposons des données nécessaires pour effectuer un diagnostic. Notre démarche s'effectuera en deux temps. Nous résumerons, en premier lieu, les principaux aspects de l'évolution familiale à l'Anse-des-Lavallée pour en dégager, par après, les significations qu'elles comportent pour l'avenir de la «nation acadienne».

1. Les changements à l'institution familiale

Les changements à la famille acadienne sont si nombreux et complexes que nous esquisserons ici les grandes lignes de son évolution. Ce sont: a) le morcellement de la grande famille et l'importance de la famille conjugale; b) le rétrécissement des fonctions familiales traditionnelles; c) la démocratisation des relations familiales tant entre les membres du couple qu'entre les parents et les enfants; d) l'ouverture de la famille acadienne aux valeurs universelles à travers les communications de masse. C'est par le biais de cette transformation de la mentalité acadienne que nous examinerons les divers éléments d'une crise de conscience qui risque soit d'anéantir tout espoir ou de susciter une «nouvelle jeunesse» de la nation.

A. L'importance de la famille conjugale

La fragmentation de la «grande famille» et l'apparition d'unités familiales restreintes, autonomes et autosuffisantes, est une des conséquences quasi-universelles de l'industrialisation et de la modernité. Les Acadiens de la Baie-Française suivent en cela le mode général. Ce qui est digne d'intérêt ici, c'est que cette «atomisation» de la grande famille est survenue tout récemment, et qu'elle a coïncidé avec la fin du régime domestique et la dissociation des fonctions de production et de consommation dans le cadre familial.

Les conséquences de ce fractionnement sont variées. Si la «famille nucléaire» s'est désolidarisée du groupe parental plus large pour conquérir son autonomie, si elle s'est affranchie de la tutelle patriarcale pour prendre ses décisions selon sa conscience propre et sa situation particulière, elle doit, par ailleurs, assumer la totalité des fonctions fa-

miliales. Ces nouvelles libertés comportent tout un ensemble de contraintes et d'obligations. Le couple, par opposition au groupe de parenté, est l'unité fonctionnelle la plus significative de la communauté acadienne. Une nouvelle hiérarchie des valeurs est à se construire, fondée sur les besoins et les aspirations les plus fondamentaux du couple. Que l'on songe, par exemple, à la planification des naissances, aux grandes décisions portant sur les biens de consommation, aux techniques d'apprentissage des enfants. Dans chacun de ces domaines, le couple prend des décisions en fonction de ses convictions et de son potentiel.

B. Le rétrécissement des fonctions familiales traditionnelles

Nous avons démontré dans notre exposé que la famille a perdu, sinon abandonné, plusieurs des fonctions qu'assumait traditionnellement le groupe familial étendu. Elle n'est plus une unité qui produit l'ensemble des biens de consommation. On doit maintenant acheter ces biens et services avec de l'argent sur des marchés spécialisés, selon des normes particulières de consommation, et selon une hiérarchie des besoins. On remarque ici un décalage qui va s'agrandissant entre les besoins de la famille (subjectivement définis) et les ressources financières dont elle dispose pour se procurer les biens nécessaires à son confort et essentiels à son prestige.

La famille demeure, sans aucun doute, un lieu de sécurité affective, c'est-à-dire un lieu où l'individu se sent chez lui et peut exprimer librement toute la gamme de ses émotions et de ses intentions. Mais elle n'assure plus à ses membres la même protection qu'autrefois. Si un membre est malade, si le chef est victime d'un accident ou frappé de chômage, si la famille enfin subit des privations alimentaires sérieuses, ce sont là autant de risques qu'assument maintenant des institutions publiques. La famille conjugale ne peut pas, à elle seule, protéger chacun de ses membres contre l'un ou l'autre des risques inhérents à leur situation.

L'affaiblissement du sentiment religieux à l'Anse-des-Lavallée a coïncidé avec la disparition de certaines coutumes familiales reliées à la pratique religieuse. La famille avait toujours été, jusqu'à ces dernières années, la cellule fondamentale de la pratique religieuse. Elle était à la fois une institution d'encadrement et de contrôle. Aujourd'hui, l'individu ne craint pas d'affirmer ses valeurs religieuses et d'obéir à sa conscience.

La famille conjugale est, en d'autres termes, une nouvelle structure familiale incapable de remplacer l'ancienne plus large et plus complexe. Mais elle accorde, par ailleurs, à l'individu une très grande liberté de conception et d'action nécessaire à son bien-être et à son développement.

C. La démocratisation des relations familiales

La démocratisation des relations familiales est visible tant au niveau des relations entre le couple qu'à celui des relations entre les parents et les enfants.

Si, dans la majorité des cas, le père demeure le chef de famille, il faut souligner l'importance grandissante de la mère au foyer et dans les relations sociales. C'est elle qui assume presqu'entièrement la socialisation des jeunes, définit l'univers des be-

soins de la famille, et choisit le type d'insertion de l'unité familiale dans la communauté. Les rôles féminins ne se limitent d'ailleurs plus au cadre familial, ils s'expriment également dans les activités communautaires. Les relations époux-épouses tendent aussi vers l'égalité. Le mari reconnaît de plus en plus le droit de la femme à partager ses privilèges, et la liberté de prendre des décisions autonomes.

Les enfants, de leur côté, veulent être considérés comme des adultes beaucoup plus tôt, et bénéficier des privilèges que comporte ce statut. On remarque ici l'influence du modèle fraternel sur les relations entre parents et enfants.

D. L'ouverture de la famille aux valeurs universelles

Nous n'avons pas craint d'affirmer, en 1960, que les Acadiens de la Baie-Française avaient réussi à survivre en dépit de forces et de pressions extérieures vraiment contraignantes venant du groupe dominant anglo-saxon. L'évolution du groupe ne s'est pas effectuée selon les voies naturelles tracées par le colonisateur pour se terminer par l'assimilation. Bien au contraire, le groupe s'est cramponné à ses valeurs les plus authentiques (celles qui le distinguaient du groupe majoritaire), s'est édifié un univers socio-culturel à l'intérieur duquel il était possible de professer des valeurs contradictoires à celles du groupe au pouvoir — parce qu'elles découlaient d'un vécu quotidien qui les incarnait et les vivifiait. L'Acadien de la Baie était plus ou moins une personnalité qui retrouvait dans le système social de tous les jours l'ensemble des éléments qu'il fallait pour créer une tradition culturelle autosuffisante. Il se savait immunisé contre les pénétrations de la culture anglo-saxonne par une tradition endogène forte et bien adaptée aux conditions locales. Tous ces divers dynamismes permettent de comprendre, en partie, l'ensemble des processus sociaux qui rendirent la survivance possible.

Mais déjà, en 1960, on reconnaissait, à certains signes de plus en plus généralisés, l'existence de tendances nouvelles (nouveau profil de valeurs, comportements linguistiques...) qui s'harmonisaient aux modèles culturels de la culture anglo-saxonne. À notre avis, quatre ordres de facteurs expliquent ces changements précipités et cette crise de conscience.

a. Une subsistance économique de plus en plus dépendante de l'extérieur

Cette dépendance obligea un grand nombre de travailleurs à tenir des emplois dans des milieux anglo-saxons, et les élites économiques locales à effectuer, sur une base régulière, des transactions administratives et financières avec les corporations anglo-saxonnes. La région ne possède pas les dynamismes internes nécessaires au développement de son économie. Cette dépendance de l'extérieur crée un climat d'insécurité économique chez le travailleur, tout comme elle oblige les Acadiens à transiger habituellement sur une base d'infériorité avec les Anglais. La disparition du régime de subsistance a aussi suscité de profondes ruptures à l'intérieur de la grande famille, entre les diverses unités familiales et même entre les membres de la famille nucléaire. Par exemple, les jeunes émigrent à la ville à la première occasion. Il est incontestable que cette mobilité, tant des travailleurs aînés

que des jeunes émigrants, s'associe à une pénétration correspondante des valeurs étrangères au coeur de l'Acadie.

b. Les nouvelles communications de masse

Bien que les nouveaux univers urbains de travail associent quotidiennement Anglais et Acadiens, ils ne permettent pas, entre les deux groupes, les rapports d'intimité et d'authenticité que génèrent les communications de masse. Le cinéma, la revue à grand tirage, et la presse d'expression anglaise ont pénétré en Acadie depuis bon nombre d'années sans susciter, jusqu'à aujourd'hui, de changements brusques ou spectaculaires. Cependant, il existe un nouveau moyen d'information qui, dans une décennie seulement, a suscité plus de transformations — chez les jeunes en particulier — que tous les autres modes de publicité ensemble: la télévision d'expression anglaise. Le «petit écran» fait pénétrer jusqu'au foyer les valeurs les plus fondamentales du groupe anglo-saxon sur l'amour, le mariage, la religion, le travail et le repos, les relations humaines, bref, sur une philosophie de la vie et une vision du monde qui entrent plus ou moins en contradiction avec les valeurs traditionnelles du groupe. D'ailleurs, le simple fait d'écouter la télévision de trois à cinq heures par jour réduit d'autant les chances de communiquer et de s'exprimer en français au foyer. À plusieurs reprises, nous avons rappelé cette fin de l'isolement culturel de l'Acadie. Il est encore trop tôt pour connaître les répercussions profondes de cette communion quotidienne de l'Acadie au monde anglo-saxon. Un fait demeure hors de tout doute: la télévision est un système socialisateur qui propose à la jeunesse, surtout, des valeurs et des idéaux qui concurrencent ceux proposés par les autres agents socialisateurs: les parents, l'école et l'église. Dans quelle mesure va-t-elle accentuer la rupture intergénérationnelle qui est en train de s'amorcer en accélérant chez les jeunes les changements d'attitudes et le système de valeurs? C'est là une question à laquelle nos études ne nous permettent pas de répondre d'une manière définitive.

c. Le décalage de plus en plus grand entre l'idéologie nationale professée par les élites et l'ensemble des attitudes et des conduites de la masse

Il fut un temps où — surtout durant les années 1950 — les nouvelles élites locales ont contribué au rajeunissement de l'idéologie nationale d'une double manière. À la veille des fêtes qui ont marqué le bicentenaire de la déportation des Acadiens dans l'historique village de Grand-Pré, on avait insisté sur le passé glorieux des ancêtres, afin que ceux-ci continuent d'être un puissant pôle d'identification. On avait rappelé, d'autre part, l'avenir prédestiné du groupe dans les provinces de l'Atlantique, à la condition, toutefois, qu'on rehausse les niveaux de scolarisation et les conditions de vie et en autant que les jeunes intellectuels, les industriels, les commerçants et les cols blancs puissent assurer la relève. Or, depuis que les chefs ont proposé des objectifs pour revaloriser le groupe, on remarque une triple désaffectation des activités nationales. Les élites, fatiguées d'assumer de lourdes tâches de direction, se lassent et marquent le pas. Elles veulent enfin bénéficier d'un confort et

d'une tranquilité qu'elles considèrent comme le fruit justement mérité de leur labeur. La masse, elle, est de plus en plus préoccupée par des questions d'ordre matériel, et se désintéresse progressivement des questions nationales. Pour elle, les grandes victoires sont gagnées (la conservation de la langue, la pratique libre de la religion, l'enseignement en français à l'école, la création d'un diocèse acadien en Nouvelle-Écosse, etc.) Elle comprend mal qu'il faille accepter de nouveaux sacrifices pour le groupe, alors que la plupart des familles endurent de nombreuses privations de biens et de services qu'elles jugent essentiels à leur bien-être. Elles s'imposent des privations pour faire instruire les jeunes. Mais ces derniers reviennent rarement pratiquer leur métier ou leur profession en Acadie. Cette situation suscite à la fois dégénérescence des élites et absence de continuité dans les fonctions de direction. Au surplus, l'idéologie nationaliste n'a pas su se re-définir en fonction des problèmes de la vie quotidienne. Les ouvriers à leur travail, les employés à leur bureau ne voient plus concrètement comment le fait d'être Acadien et différent des autres puisse leur être de quelque utilité dans leurs rapports avec leurs employeurs et contremaîtres. Bien au contraire, les contraintes du milieu les forcent plutôt à adopter des modèles étrangers de conduite.

À l'occasion d'événements définis comme importants, les anciennes élites répètent leur profession de foi, mais on a l'impression que la masse comprend de moins en moins le sens des messages proposés, et se tient à l'écart. Quant à la jeunesse instruite, elle ne se sent pas attirée par l'Acadie, préoccupée qu'elle est d'assurer son avenir et son bien-être dans des milieux urbains économiquement bien établis.

d. La famille n'est plus le lieu privilégié où s'exaltent et se vivent les valeurs nationales

Nous avons répété à plusieurs reprises que c'est la fonction primordiale de la famille dans la survivance acadienne qui nous a orienté vers l'étude des changements techniques et de leur effet sur les structures et les relations parentales. C'est à la maison que se formait la conscience historique du jeune acadien: c'était dans l'intimité du foyer qu'on racontait les faits et les exploits des générations précédentes. C'était aussi durant ces fréquentes et longues veillées de famille que s'élaboraient les liens de solidarité et d'unanimité à l'intérieur du groupe plus large. Les aînés enseignaient aux jeunes, dont ils avaient la charge, les valeurs qu'ils avaient eux-mêmes héritées de leurs parents et de leurs grands-parents. Ils connaissaient d'ailleurs tous leurs ancêtres en ligne directe jusqu'aux premières générations colonisatrices. Cet enracinement dans la parentèle comportait des significations nationales fort nombreuses. Avec l'effritement de la grande famille et l'atomisation de la famille étendue, il s'est produit une dissociation entre les générations. Cette dissociation concrétisait une nouvelle structure de pouvoir à l'intérieur de la famille, bien sûr, mais elle symbolisait surtout une coupure de la génération présente avec son passé. Les jeunes familles voulaient assumer leurs responsabilités et construire leur avenir, non plus à partir d'enseignements historiques, mais plutôt à partir d'ambitions et d'aspirations inspirées par les normes de succès et d'ascension sociale que proposent les communi-

cations de masse. Dès lors, la famille devient difficilement le rempart où les valeurs nationales ont quelque chance d'être ré-examinées et réinterprétées. Il semble qu'il soit déjà trop tard: cette prise de conscience ne saurait apparaître lorsque les familles sont déjà engagées dans une ligne d'évolution rapide. Comment susciter les moments d'arrêt et de réflexion préalables? Les jeunes, enfin, sont trop intéressés à leurs programmes de télévision, leurs activités de loisir et toutes les autres préoccupations de leur âge pour s'intéresser à un passé qui leur apparaît lointain non seulement temporellement, mais encore davantage psychologiquement. Pour eux, tout est à reconstruire et à recommencer, selon d'autres méthodes, et à partir de nouvelles préoccupations, puisque le monde d'aujourd'hui comporte si peu de ressemblance à celui d'autrefois.

Ces quatre ordres de facteurs, pour ne signaler que les plus importants, sont les éléments mêmes de la nouvelle crise de conscience acadienne. À notre point de vue, ils sont bien plus puissants (j'allais dire dangereux!) que toutes les situations antécédentes, parce qu'ils convergent vers l'édification d'une société de masse qui se sépare graduellement de ses identifications et de ses filiations ethniques. Ce désengagement — par rapport à l'idéologie nationale traditionnelle — rendrait possible maintenant chez les Acadiens l'adhésion à l'une ou l'autre des valeurs pluralistes professées par la civilisation anglo-saxonne.

2. Quelques éléments de re-structuration

Nous n'abordons pas cette section dans un esprit prophétique. Nous risquerions d'affaiblir, sinon de discréditer, la valeur démonstratrice des analyses précédentes. Bien que les faits recueillis ne nous permettent pas d'effectuer une prévision sur la survivance des Acadiens de cette région, il faut rappeler, pour saisir la signification de l'évolution en cours, les problèmes fondamentaux de l'Acadie moderne, et mettre en lumière quelques-uns des éléments critiques de la situation nouvelle.

A. Quelques problèmes fondamentaux de l'Acadie moderne

Voici les principaux problèmes de l'Acadie moderne:

a. Le sous-développement économique des communautés acadiennes et des provinces de l'Atlantique;

b. L'anglicisation progressive des groupes acadiens vivant dans les milieux mixtes et, *a fortiori*, dans les milieux à dominance anglo-saxonne;

c. L'idéologie nationale est, sur plusieurs points, ambiguë: les élites n'ont point encore proposé d'objectifs qui seraient en plus étroite conformité avec la vie de tous les jours;

d. La grande mobilité géographique des travailleurs à l'intérieur d'une même province et d'une province à l'autre;

e. L'émigration massive des jeunes vers les centres industriels, et les problèmes qu'elle suscite pour le renouvellement de l'élite et la préservation des traditions culturelles; et

f. L'industrialisation et l'urbanisation créent une différenciation sociale de plus en plus grande, tant au niveau des caractéristiques socio-culturelles «objectives» des Acadiens qu'à celui de l'ensemble des valeurs professées: aucun chef ou groupe ne

saurait maintenant rallier toutes les tendances.

B. Les éléments critiques de l'avenir acadien

Il semble bien que la famille ne peut plus assumer à elle seule les fonctions de la survivance du groupe, et cela pour deux raisons. En premier lieu, elle n'est plus une unité sociale isolée et autosuffisante ou le microcosme de la culture plus large. En second lieu, les nouvelles structures de la famille, de même que les nouveaux types de relations qui s'y élaborent ne permettent plus un rattachement au passé et une adhésion automatique à ses enseignements. Dans ce contexte, la promotion des valeurs nationales repose sur d'autres lignes de force, soit: le développement économique, le rehaussement des niveaux de scolarité, la démocratisation des élites et un nouvel aménagement de l'espace social.

a. Le développement économique

La région économique de la Baie-Française doit redevenir une unité viable, capable non seulement d'absorber sa main-d'oeuvre actuelle, mais même de devenir un pôle d'attraction. Cela suppose que les Acadiens puissent exercer un plus grand contrôle sur l'économie régionale, qu'ils puissent planifier le développement économique en tenant compte à la fois des ressources disponibles, des techniques modernes d'exploitation et de la participation locale.

b. Le rehaussement des niveaux de scolarité

Ce sont les travailleurs les plus instruits et ceux qui ont reçu la meilleure préparation professionnelle qui émigrent en plus grand nombre à la ville. Il faudrait que tous les Acadiens de la région puissent fréquenter l'école le plus longtemps possible, et recevoir une préparation technique qui corresponde davantage aux exigences du marché du travail. Une scolarisation plus poussée permettrait la naissance d'une élite économique et intellectuelle plus forte. Ne faudrait-il pas aussi prendre des moyens sévères afin de garder les jeunes hommes instruits dans la région? La consolidation des écoles est un pas dans la bonne direction.

c. La démocratisation des élites

Les élites traditionnelles sont contestées, parce qu'elles prêchent des valeurs de moins en moins comprises par la masse. Le pluralisme des élites fait apparaître une nouvelle classe de chefs plus démocratiques et plus sensibles aux aspirations socio-économiques de la population. Leur vision du monde en voie de changement, de même que leur connaissance concrète des conditions de vie et des aspirations économiques des familles sont des qualités qui peuvent amener un renouvellement dans la définition des objectifs nationaux. De ce même point de vue, les maîtres laics, eux aussi très près de la jeunesse étudiante, peuvent apporter des compréhensions significatives pour la rénovation de l'idéologie nationale.

d. L'aménagement de l'espace social

Depuis plusieurs années déjà, les Acadiens considèrent le territoire plus large comme une unité territoriale supra-paroissiale. Des associa-

tions telles que l'Association acadienne de l'Éducation, la Chambre de Commerce de St-Malo — pour ne mentionner que celles-là — se sont organisées sur cette base, et ont réalisé d'importants objectifs. Ce principe d'organisation devra s'appliquer à plusieurs autres champs d'activités, afin de regrouper toutes les énergies et de les coordonner en fonction des mêmes objectifs. Pourquoi ne travaillerait-on pas à industrialiser certains petits centres, afin qu'ils deviennent des pôles de développement économique et d'expansion démographique? Une Baie-Française rurale deviendra vite un anachronisme et une proie facile à l'assimilation dans une société industrielle plus large dont les cadres sociaux nouveaux correspondent davantage aux diverses réalités du modernisme et de la technicité.

La culture acadienne du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse est contestée à la fois par les pressions du milieu externe et par les nouveaux univers sociaux qui apparaissent de l'intérieur. Dans quelle mesure un renouvellement des liens avec les communautés francophones du Nouveau-Brunswick et du Québec saura-t-il créer de nouvelles motivations nationales et de nouveaux appuis à l'identité ethnique? Jusqu'à quel point l'évolution de la structure et des relations familiales constitue-t-elle une forme transitoire d'adaptation sous l'impact de l'évolution technique?

Toute réponse à l'une ou l'autre de ces questions est prématurée, tant et aussi longtemps qu'il n'y aura stabilisation relative du progrès technique, et que les formes institutionnelles nouvelles n'auront pas acquis un certain degré de permanence. Nous avons décrit les premières phases (passage de la société historique à la société technique) d'un mouvement plus large, dont la trajectoire demeure imprécise sur trop de points pour risquer d'en dessiner même les traits les plus grossiers. La description et l'analyse de ces premières étapes constitua, en soi, une ambition scientifique d'envergure. Les divers éléments de ce dossier visent d'abord et avant tout à restituer à la réalité des traits culturels disparus et à retracer les grandes lignes d'une évolution. À ce point de vue, le dossier comporte des enseignements et suscitera de nouvelles prises de conscience. Nous aurons le sentiment du devoir accompli, si nous sommes demeurés fidèles à la réalité.

Annexe A

Les habitudes de visite

1. Introduction

À diverses reprises, nous avons mentionné le sujet des relations interpersonnelles, mais sans jamais nous y arrêter. Discutant au chapitre II des associations volontaires, nous soulignions alors que les Ansois, en général, manifestaient actuellement moins d'intérêt pour ces activités sociales que par le passé. Puis, nous faisions remarquer qu'une indifférence du même genre caractérisait les relations sociales moins officielles, c'est-à-dire les échanges de visites entre parents et voisins. Voici, en résumé, quelques-unes des hypothèses énoncées à cette occasion:

A. Il n'existe plus de modèle général bien défini des relations de voisinage et de visite dans le village;

B. L'importance des visites entre parents a diminué à l'avantage des rencontres entre amis;

C. Les échanges sociaux dans les endroits publics comme les garages, les restaurants, le magasin général ou le club social deviennent de plus en plus nombreux;

D. Il existe une tendance assez nette vers une différenciation des habitudes de visite entre les hommes et les femmes: celles-ci restent plus fidèles aux façons traditionnelles de visiter, alors que les hommes se regroupent dans les lieux publics pour discuter;

E. Les jeunes ont tendance à rechercher les relations sociales dans les lieux publics et en dehors du réseau familial de visite;

F. Le village compte plusieurs familles isolées, de même qu'un bon nombre de petits groupes fermés, sans relation avec le reste de la communauté. De même, ceux qui accordent beaucoup d'intérêt aux rencontres sociales semblent constituer un sous-groupe socio-économique. Ainsi, la tendance à la cristallisation du système de classe s'exprimerait par une compartimentation des habitudes de visite;

G. Nous avons aussi mentionné, au chapitre V, le rôle de plus en plus grand de la mère dans la définition de l'univers social de la famille. Cette influence s'exerce surtout à l'occasion du choix des parents ou des amis à visiter ou à recevoir à la maison.

Nous possédons un grand nombre de faits d'observation et quelques hypothèses qui nous permettent de cerner de plus près les phénomènes d'interrelations personnelles dans une petite communauté en transition. On notera immédiatement que, dans le contexte des différents chapitres qui ont traité des habitudes de visite, chacun des faits ou tendances résumés ci-dessus est apparu comme un indicateur d'un changement plus large intégré à l'évolution socio-culturelle du village. Nous croyons alors qu'il importe, dès le début, de décrire aussi brièvement que possible la structure traditionnelle des rencontres sociales.

Deux caractéristiques majeures peuvent suffire à identifier le mode général de visite à l'époque préindustrielle: a) la très forte proportion des rencontres entre parents, en comparaison des rencontres entre amis; b) l'aspect contraignant des obligations de visite.

La seconde caractéristique explique partiellement la première: chaque ménage avait, par devoir, trop de visites à «rendre» aux parents pour accorder beaucoup de temps aux visites d'amitié. De plus, le temps de loisirs consacré aux ren-

contres était plus rare que présentement. Enfin, le village se trouvait géographiquement plus isolé, car les moyens de communication étaient peu nombreux et très lents.

L'aspect contraignant des habitudes de visite n'a rien d'anormal dans l'organisation sociale traditionelle. La cohésion du groupe social fut toujours un prérequis fonctionnel à toute survie réelle en Acadie, comme partout ailleurs, et cette valeur dominante occupa une place de choix dans l'ensemble des sentiments fondamentaux de la société acadienne. Or, en Acadie du moins, cette cohésion du groupe s'est exprimée par un ensemble d'obligations sociales d'échange et d'entraide entre les parents d'une même souche, et même entre tous les résidents d'un même village.

Le schéma du système d'obligations familiales que nous avons présenté au chapitre V, peut nous être utile maintenant, puisque le système d'obligation des visites sociales lui est étroitement lié. Chaque membre d'une famille est d'abord lié à son conjoint par un ensemble d'obligations d'entraide réciproque. Puis, le couple se tourne vers ses enfants: le réseau des obligations familiales les plus intenses se trouve à l'intérieur de la famille nucléaire. À partir de ce noyau central, le système des obligations sociales s'étend en cercles concentriques, incluant toujours de plus en plus de personnes, alors que les prescriptions de visite et d'entraide deviennent parallèlement de moins en moins impérieuses. Dans son ensemble, le réseau incluait, par ordre d'importance des affinités: 1) la famille nucléaire; 2) la famille d'orientation de l'époux et de l'épouse (ce bilatérisme s'affirmant de plus en plus maintenant); 3) la parentèle ou groupe de parents installés dans un même voisinage ou canton; 4) le village; 5) la paroisse; 6) la Baie-Française et, par la suite, le groupe ethnique de la province, l'ensemble des Acadiens, le groupe de langue française au Canada et, enfin, le pays tout entier.

Ce modèle met d'abord en évidence le rôle déterminant de l'institution familiale dans la structure sociale acadienne. Il démontre aussi la place prépondérante de la parenté dans tout le système. Il nous fournit, du même coup, un point de départ pour analyser et comprendre la nature du système des interrelations personnelles. L'ouverture générale de la famille et de la communauté sur le monde extérieur fut aussi à l'origine des transformations survenues non seulement à la structure sociale de la communauté, mais aussi aux relations d'interdépendance de ses résidents. En particulier, le cadre familial et parental n'est plus capable de contenir et d'inspirer l'ensemble des relations sociales des individus. Celles-ci débordent la famille et reflètent l'ensemble des obligations des nouveaux groupes d'appartenance: groupes de travail, groupes de loisir, bref, les divers groupes d'amitié. Ces changements sont survenus brusquement, et produisent des chaînes de réactions visibles dans les différentes institutions examinées plus tôt. Ce qui nous intéresse surtout ici, c'est de démontrer, par une méthode plutôt simple, que l'industrialisation de l'Anse produit aussi un déplacement des centres traditionnels de gravité. L'étude de l'ensemble des relations interpersonnelles aurait été nécessaire pour documenter complètement cette hypothèse. Nous croyons, cependant, qu'en examinant les habitudes de visite, nous pourrons reconstituer un aspect et une phase de ces transformations par le biais desquelles la famille est elle-

même devenue un facteur d'accélération des changements socio-culturels en cours.

2. La cueillette des données de base

La sociométrie est la technique de recherche qu'il nous aurait fallu utiliser pour obtenir une meilleure compréhension des changements qui nous préoccupent. Malheureusement, la nature des renseignements recueillis, de même que les techniques de cueillette proprement dites ne nous permettent pas d'entreprendre ce genre d'analyse détaillée et systématique. Il faut rappeler que l'observation des habitudes de visite s'est effectuée en marge des recherches fondamentales conduites dans le village. Ces données devaient toutefois préciser certaines analyses précédentes.

Trois informateurs clefs, vivant dans les différentes parties du village (ouest, centre et est) recueillirent sur chaque maisonnée un ensemble de données de base, tels que:

A. Le nom et le degré de parenté de tous ceux et celles qui ont rendu visite à l'un ou l'autre des membres de la maisonnée au cours de la dernière année (seul, avec conjoint, avec membres de la famille, etc.);

B. Le nom et le degré de parenté de tous ceux et celles à qui l'un ou l'autre des membres de la maisonnée a rendu visite au cours de l'année dernière (seul, avec conjoint, avec membres de la famille, etc.)

Pour chaque visiteur et hôte, nous avons cherché à connaître la nature, la fréquence et l'étendue des rencontres, les genres d'activités préférées lors des visites (jeux de carte, échange de nouvelles, veillées, réunions de groupes particuliers, etc.), ainsi que le lieu d'origine et le trajet de chaque visiteur.

Chacun des trois informateurs, interrogé séparément, a défini l'ensemble des relations sociales annuelles de chacune des familles de l'Anse. Nous avons ensuite comparé ces informations entre elles et les avons enregistrées au dossier sociométrique de chaque ménage. Bien qu'ayant des données générales sur l'ensemble des familles, chaque informateur connaissait avec plus de détail et de précision les familles vivant dans son entourage immédiat (30-40 maisons). Nous disposons, en fin de compte, d'informations fiables pour chacune des maisonnées de l'Anse.

Ces données de base, cependant, furent complétées plus tard par des connaissances acquises à l'occasion de travaux antérieurs: elles nous seront utiles pour l'analyse, cas par cas, de certains sous-groupes.

Dans une première tentative, nous étudierons les principales conduites de visite, en tentant de les différencier les unes des autres d'abord, et de les interrelier ensuite. Cette approche statistique va nous permettre de dégager certaines conduites modales. Puis, dans une seconde étape, nous chercherons à préciser davantage les individus qui ont adopté l'une ou l'autre des principales conduites de visite pour tenter, cette fois, de voir s'il existe une relation entre les différents groupes sociaux et les habitudes de rencontre. Enfin, nous esquisserons une image d'ensemble du phénomène en utilisant la technique sociométrique.

3. Étude statistique des conduites de visite

Il importe de préciser immédiatement ce qu'il faut entendre par le terme «statistique». Nous avons dénombré des comportements, nous les

avons classés dans des catégories qualitativement définies, et nous les avons exprimés par des pourcentages. Cette façon de procéder vise uniquement à fournir une connaissance un peu moins intuitive des principaux comportements de visite existant dans la communauté de l'Anse. Tenant compte de la méthode de cueillette des données, nous ne pouvions pas tenter un calcul numérique rigoureux des types de visite. À l'encontre d'une étude quantitative ordinaire, nos catégories de réponses expriment surtout des comportements dominants. Considérant l'ensemble des conduites de visite d'une famille, nous pouvons dire, par exemple, que cette famille recevait plus de visites à la maison qu'elle en rendait aux autres, qu'elle rencontrait plus de parents que d'amis, etc. En résumé, la première démarche exprime, pour chacune des caractéristiques choisies, le comportement majoritaire des familles dans le domaine des visites.

A. Les principales variables

Nous avons d'abord exclu de l'étude, pour cette première étape, les familles *isolées,* c'est-à-dire celles où ni l'homme ni la femme n'ont de rencontres sociales connues des informateurs. Nous avons aussi compté parmi ce groupe marginal les familles qui avaient quelques rencontres sporadiques et irrégulières avec les autres. Au total, 24 maisonnées appartiennent à ce sous-groupe, c'est-à-dire près du quart du village (N= 105).

En second lieu, nous avons partagé les 81 autres familles du village selon chacune des 7 variables suivantes:

a. Qui visite? le couple, l'homme ou la femme;

b. Étendue des rencontres;

c. Intensité des rencontres;

d. Modalités des visites;

e. Visites entre parents ou amis;

f. Origine des parents rencontrés;

g. Origine des amis rencontrés.

Les tableaux XV à XX qui suivent fournissent tous les renseignements nécessaires à cette première analyse.

Tableau XV: Qui rencontre dans la famille?

	N	%
1. C'est surtout en tant que couple que le mari et la femme visitent ou reçoivent	38	47
2. C'est surtout la femme qui visite ou reçoit	18	22
3. C'est surtout le mari qui visite ou reçoit	3	5
4. Homme et femme visitent ou reçoivent autant l'un que l'autre, mais individuellement	12	15
5. Ne s'applique pas (veuf (ve), célibataire)	10	12
Total	**81**	**100**

Tableau XVI: Étendue des rencontres

	N	%
1. Individu ou famille qui reçoit ou visite beaucoup (7, 8 et plus)	34	42
2. Individu ou famille qui reçoit ou visite quelques personnes seulement	47	58
Total	**81**	**100**

Tableau XVII: Intensité des rencontres

	N	%
1. Prédominance des rencontres régulières (1 fois la semaine ou plus souvent)	32	40
2. Prédominance des rencontres occasionnelles («parfois», «de temps à autre», 1 fois par mois, etc.)	49	60
Total	**81**	**100**

Tableau XVIII: Modalités ou direction des rencontres

	N	%
1. Prédominance des relations réciproques (recevoir à qui on rend visite, et *vice-versa*)	14	17
2. Prédominance des visites rendues à d'autres	34	42
3. Prédominance des visites reçues chez soi	19	24
4. Reçoivent et rendent visite également, mais avec des personnes différentes (reçoivent certains et rendent visite à d'autres)	14	17
Total	**81**	**100**

Tableau XVIX: Rencontres parentales et amicales

	N	%
1. Rencontres parentales exclusivement	11	14
2. Rencontres parentales surtout	22	27
3. Rencontres parentales et amicales également	27	33
4. Rencontres entre amis surtout	21	26
5. Rencontres entre amis exclusivement	0	0
Total	**81**	**100**

(33 = 11 + 22 ; 41 = 14 + 27)

Tableau XX: Origine des parents et des amis

	Parents		Amis	
	N	%	N	%
1. De partout	35	43	6	7
2. Du village seulement	23	28	36	44
3. Du proche voisinage seulement	14	17	24	30
4. Rencontrent peu de parents ou d'amis	9	12	15	19
Total	**81**	**100**	**81**	**100**

Nous pouvons regrouper en quelques propositions les résultats que fournissent ces tableaux.

a. Priorité des visites entre couples, et très peu de cas où le mari visite alors que la femme est isolée;

b. Un peu plus de familles limitent leurs rencontres à un petit groupe restreint;

c. Tendance à favoriser les rencontres sporadiques ou occasionnelles;

d. Façon la plus fréquente de visiter: rendre des visites aux autres; faible pourcentage d'échanges réciproques;

e. Priorité aux visites entre parents, mais le quart de ceux qui participent aux réseaux d'interactions de visites donne l'avantage aux visites d'amis;

f. Les parents rencontrés viennent d'un peu partout, y compris de l'extérieur du village, alors que les amis sont du village, et souvent du voisinage.

B. Les interrelations entre les variables

L'étude des interrelations entre les principales variables va nous permettre de franchir une autre étape de la délimitation des sous-groupes de visite. Pour simplifier l'exposé,

nous ne retiendrons que les principales interactions. Mais l'ensemble des tableaux de corrélation (à la fin de cette annexe) permettront à quiconque le désire de vérifier les tendances que nous avons retenues.

Si nous examinons la première variable, deux sous-groupes doivent retenir l'attention: les ménages où les conjoints sortent par couple, et ceux où la femme sort seule. Voyons alors ce qu'il advient de nos premières conclusions quand on garde ces deux sous-groupes distincts.

a. Quand, dans un ménage, c'est surtout la femme qui visite, elle voit proportionnellement beaucoup plus de monde que l'ensemble de la population, et ses visites sont sensiblement plus régulières (tableaux complémentaires XXII et XXIII);

b. Les couples ont plus de visites réciproques et plus de visites reçues à la maison; la conduite de la femme qui visite seule consiste presque exclusivement à rendre des visites aux autres; en d'autres mots: *un ménage où l'un des conjoints est un isolé ne reçoit pas de parents ou d'amis à la maison* (tableau complémentaire XVIV). On peut déjà faire l'hypothèse que les agents de liaison ou les colporteuses de nouvelles vont se retrouver en plus grand nombre dans un sous-groupe des familles où l'un des conjoints est un isolé social;

c. Les visites par couple se font principalement entre parents; la femme seule rencontre autant de parents que d'amis (tableau complémentaire XXV);

d. Ceux qui visitent par couple rencontrent surtout des amis du village; mais ils visitent leur parenté de partout; enfin, ils font peu de différence entre les parents du mari et ceux de la femme dans leurs habitudes de visite. Par contre, là où la femme est seule à visiter, elle limite ses rencontres aux gens du village et aux membres de sa propre famille.

Cette première variable nous a également permis d'isoler les comportements des membres d'une famille où homme et femme visitent, mais séparément, chacun à leur manière, et rarement en tant que couple. Six familles sont dans cette situation. Dans ces cas, les habitudes de visite sont fort semblables pour l'homme et pour la femme: rencontres peu nombreuses et irrégulières, orientées surtout vers les membres de leur parenté respective, et ayant lieu principalement avec les gens du voisinage.

Ces relations entre la seconde variable (étendue des rencontres) et les autres conduisent aux résultats suivants: ceux qui fréquentent beaucoup de personnes sont:

a. des maîtresses de maison, où le mari est isolé;

b. des gens qui visitent régulièrement;

c. des gens qui reçoivent à la maison au lieu de rendre visite aux autres;

d. des gens qui accordent autant, si non plus d'attention, aux amis qu'aux parents;

e. enfin, des personnes qui rencontrent des gens d'un peu partout, autant hors du village que dans la communauté.

La situation est presque contraire pour ceux qui fréquentent peu les autres (cf. tableaux complémentaires XXVI, XXVII, XXVIII).

La troisième variable réfère à l'intensité des visites (régulières ou occasionnelles). Ceux qui fréquentent régulièrement d'autres personnes possèdent certains traits communs (cf. tableaux complémentaires XXIX et XXX):

a. ils font partie de réseaux de visites réciproques, et reçoivent à la maison au lieu d'aller ailleurs;
b. visitent autant les parents que les amis;
c. sont plus souvent en relation avec des parents et des amis venant de l'extérieur.

La quatrième variable réfère à la forme ou à la modalité des visites *(patterns)*. Il s'agit de caractériser ceux qui ont des relations réciproques, par opposition à ceux qui vont rendre des visites aux autres, ou reçoivent à la maison exclusivement.

Les familles qui s'échangent des visites donnent plus d'importance à la parenté qu'aux amis et, surtout, accordent significativement plus d'importance aux parents qu'aux amis dans leur voisinage immédiat (tableaux complémentaires XXXI, XXXII, XXXIII).

La cinquième variable cherche à différencier ceux qui fréquentent surtout des parents, ou surtout des amis ou, enfin, autant les uns que les autres. Il est intéressant de noter les habitudes de ceux qui fréquentent des amis. Ces amis viennent principalement du village; les visites sont plus fréquentes et plus régulières en général; ces rencontres ne sont pas souvent réciproques: une famille reçoit certains amis et est reçue par d'autres, et *vice-versa*.

L'ensemble de ces relations peut se résumer dans le tableau-synthèse qui suit:

Tableau XXI: Résumé des diverses relations entre les sept variables

													Parents			Amis		
		couple	femme seule	beaucoup	peu	régulièrement	occasionnellement	réciproques	rendues	reçues	parents	les deux également	amis	partout	village	voisinage	partout	village	voisinage
Qui visite?	couple				X		X	X		X	X			X					X
	femme seule			X		X		X				X			X				X
Etendue	beaucoup					X				X		X		X			X		
	peu						X		X		X					X			X
Intensité	régulières							X		X		X					X		
	occasionnelles							X			X					X			X
Modalité	réciproques										X				X	X	X		
	rendues															X			X
	reçues											X		X			X		
Parents-Amis	parents															X			X
	les deux également																		
	amis																X		
Origine des parents	partout																		
	du village																	X	
	du voisinage																		X
Origine des amis	partout																		
	du village																		
	du voisinage																		

X Il existe une relation directe entre les deux variables

C. Le profil des principales habitudes de visite

Ce tableau-résumé nous permet de voir plus aisément quelques tendances majeures dans les habitudes de visite des familles de l'Anse. Nous pouvons donc d'abord dégager ces tendances, et ensuite les qualifier brièvement à l'aide des concepts de base de la sociométrie.

La première tendance à noter résulte de la différence entre les familles où le mari et la femme sortent ensemble, et celles où le mari est isolé alors que la femme sort seule.

Dans le premier cas, comme le montre le tableau-résumé, les habitudes de visite des couples présentent les caractéristiques suivantes:

- rencontres avec peu de personnes;
- rencontres plutôt occasionnelles;
- visites réciproques ou reçues, mais très peu de visites rendues à d'autres;
- rencontres entre parents, principalement, et avec de la parenté qui vient de partout;
- rencontres occasionnelles avec des amis qui viennent du village.

Ces habitudes de relations sociales s'apparentent assez bien aux comportements de ceux qui font partie de cliques dans les tableaux sociométriques: groupes fermés et homogènes, dont les membres sont interreliés par des relations réciproques et exclusives. Nous les considérons comme des *cliques parentales*.

Par contre, les comportements des femmes qui visitent seules, alors que leurs maris sont isolés, nous suggèrent de considérer ce groupe de personnes comme des agents de liaison. Elles rencontrent beaucoup de gens régulièrement, toujours lors de visites rendues à d'autres. Dans ces familles où l'homme est isolé, très peu de visiteurs viennent à la maison, et la femme fait très peu de rencontres réciproques. Dans le village, ces personnes que nous avons classées comme des agents de liaison sont principalement des transmetteuses de nouvelles. Elles rencontrent autant d'amis que de parents et, de plus, elles limitent au village leurs visites ou leurs fréquentations.

Ce tableau-résumé ne présente pas les relations des cas où la femme est isolée alors que l'homme visite seul. Il n'existe que trois familles de ce genre. En général, les hommes qui visitent seuls voient surtout des parents; ils ne reçoivent pas à la maison; leurs rencontres sont un peu moins nombreuses et régulières que celles de la femme qui visite seule. On pourrait toutefois les inclure parmi les agents de liaison.

Quant aux familles où le mari et la femme font des visites séparément ou individuellement, leurs habitudes ressemblent un peu à celles des couples. Cependant, elles s'en distinguent: ces gens ne font que rendre des visites aux autres et, de plus, ils ne rencontrent que des personnes habitant leur voisinage. Il est fort probable, alors, que ces individus se retrouveront soit dans les familles qui sont des centres d'attraction, soit dans les lieux publics de rencontre et de discussion, tels que les restaurants, les garages, etc.

Enfin, se référant toujours aux concepts sociométriques, cette analyse devrait nous permettre de découvrir des chefs de groupes. En fait, les données que nous possédons n'autorisent pas à parler proprement d'élite, car elles ne renseignent pas sur la structure du pouvoir. Mais il est possible, par ailleurs, d'identifier des centres d'attraction; certaines familles semblent agir comme points de ralliement. Leur caractéristique principale est qu'elles reçoivent à la

maison beaucoup de monde de façon régulière. Par contre, les membres de ces familles sortent très peu. En considérant à la fois ces trois facteurs: a) visites reçues, b) visiteurs nombreux et c) rencontres fréquentes, nous pourrons facilement trouver quelles familles forment les centres d'attraction.

Nous sommes donc en présence de trois types principaux de comportements de visite, qui sont caractéristiques de trois sous-groupes de familles dans le village: les agents de liaison, les cliques parentales et les centres d'attraction. Il convient de plus d'inclure le groupe des isolés dans cette liste, puisque ces familles sont suffisamment nombreuses à l'Anse, et que leur isolement peut être un indice des changements récents survenus dans l'organisation sociale de la communauté. Évidemment, ces quatre types ne donnent pas une liste exhaustive des sous-groupes possibles en matière de relations interpersonnelles. Les données que nous possédons, cependant, ne permettent pas d'élaborer davantage cette analyse sociométrique.

4. Les groupes sociaux et les habitudes de visite

Nous avons identifié précédemment quatre sous-groupes particuliers caractérisés chacun par un type dominant d'habitudes de visite. Nous pouvons maintenant chercher à connaître davantage les familles qui composent chacun de ces groupes dans le but d'expliquer, si possible, leurs comportements de visite. Les données recueillies sur chaque famille pour l'étude du village, présentée au troisième chapitre, serviront maintenant à décrire les caractéristiques principales des ménages de chacun des sous-groupes.

A. Les isolés

Considérant les caractéristiques démographiques du groupe des isolés, nous constatons (tableau XXXIV) que les familles de ce groupe sont plus jeunes, que le mari et la femme sont mariés depuis moins longtemps, et qu'ils ont deux ou trois enfants en moyenne. Dans ce groupe, les couples sans enfant sont plus rares, de même que les familles nombreuses, de cinq enfants ou plus. Le statut socio-économique des isolés se distingue de celui de l'ensemble du village par le fait que ces gens ont un peu moins d'instruction que le reste de la population (tableau XXXV). En terme du nombre moyen d'années d'études, les différences paraissent même assez marquées:

Scolarité moyenne

	Isolés	Autres
Hommes	6.2 ans	7.5 ans
Femmes	7.5 ans	8.3 ans

Cependant, le groupe des isolés ne se distingue pas du reste de la population quant au niveau professionnel (tableau XXXVI). On note seulement un nombre un peu plus faible de propriétaires industriels, mais la différence n'est pas statistiquement significative.

Le groupe des isolés ne se distingue pas non plus par l'origine du mari ou de la femme (tableau XXXVII). Les proportions des isolés et des autres sont ici fort semblables. On aurait pu croire que le fait d'être isolé pouvait se rattacher à une situation de nouvel arrivant pour l'homme, la femme ou le couple. Or, d'après nos données, ce facteur ne

joue pas, car il y a autant d'hommes natifs de l'Anse parmi les isolés que dans l'ensemble de la population, et autant de femmes natives d'un milieu acadien.

Cette analyse quantitative nous permet donc de cerner d'un peu plus près le phénomène de l'isolement social de certaines familles du village. Mais elle demande d'être complétée par une étude plus qualitative des facteurs d'isolement. Parmi ceux-ci, certains méritent notre attention, car ils sont plus directement reliés au phénomène de l'isolement. Par exemple, on trouve parmi les isolés:

a. Trois familles possédant des commerces d'épicerie ou de restaurant. Elles disent manquer de temps pour les rencontres sociales. D'autre part, leur commerce est aussi un lieu de rencontre où s'échangent les nouvelles. Ainsi, sans visiter, ces gens ne sont pas totalement coupés du reste du village;

b. Une famille où le mari est malade et constamment hospitalisé;

c. Une famille où la femme est de langue anglaise et ne peut s'exprimer en français;

d. Une famille où le mari travaille à l'extérieur et vient rarement chez lui;

e. Quatre familles mal «vues», selon l'expression des gens eux-mêmes, à cause «d'histoires dans le passé» d'un des membres, ou parce que la maison est un débit de boisson ou un lieu de rencontres non-orthodoxes;

f. Quatre familles où l'un des membres ou le couple ont des troubles particuliers de personnalité: timidité, complexe de persécution, esprit «critiqueur», etc. C'est ainsi, du moins, que nos informateurs nous les ont décrits, et

g. Parmi ceux qui restent enfin dans ce groupe, certains sont très vieux; d'autres couples présentent une différence d'âge très grande (2 cas); d'autres ont plusieurs enfants, ce qui les forcent à vivre dans la gêne; ils sont pauvres et ne peuvent recevoir à la maison, etc.

Il faut retenir de tout ceci qu'en général, ceux qui sont isolés socialement ont tous une petite histoire personnelle qui les place, d'une manière ou d'une autre, en marge des divers groupes existants.

B. Les centres d'attraction

D'une manière générale, on peut appeler «centre d'attraction» tout lieu de rencontre de plusieurs personnes. Ainsi, dans le village de l'Anse-des-Lavallée, un restaurant et deux épiceries correspondent à cette description. On y trouve d'abord des jeunes, mais aussi des adultes et surtout des hommes. Si on tient compte que la communauté compte vingt-quatre familles isolées et dix-huit familles où l'homme est isolé, alors que la femme fréquente des parents ou des amis, on se rend aisément compte que ces lieux publics de rencontre attirent principalement ces personnes isolées. De la même façon, les garages constituent des points de ralliement pour les hommes non intégrés dans un réseau quelconque de visite. Il semble, enfin, que le club social du village attire aussi une proportion assez grande d'isolés.

D'autre part, certains buts particuliers peuvent créer des occasions de rencontre et, conséquemment, des centres d'attraction. C'est le cas du Cercle de couture et de certaines associations de bienfaisance comme les Dames patronesses.

Cependant, l'étude des habitudes de visite nous demande de préciser davantage l'idée de centre d'attraction: on peut le concevoir comme un point de convergence des visites amicales ou parentales. Si on se réfère aux sept principales variables déjà présentées au début, on peut définir à *priori* un centre d'attraction de la façon suivante:

a. famille ou individu qui rencontre beaucoup de gens;

b. famille ou individu qui rencontre beaucoup de gens de façon régulière;

c. famille ou individu qui visite peu les autres, mais qui reçoit beaucoup à la maison, ou qui fait partie d'un réseau de visites réciproques composé de plusieurs centres d'intérêts.

Partant de ces critères, nous avons dénombré 14 maisonnées du village qui pouvaient être des centres d'attraction. Par rapport à nos principales variables, ces unités résidentielles se répartissent ainsi:

familles où c'est le couple qui visite	8
familles où c'est la femme seule qui visite	1
familles de veufs-veuves, célibataires	5
	14
familles qui ont des relations réciproques	5
familles qui reçoivent à la maison	9
	14
familles qui rencontrent surtout des parents	3
familles qui rencontrent autant de parents que d'amis	7
familles qui rencontrent surtout des amis	4
	14

Si, maintenant, nous référons aux *caractéristiques générales* pouvant décrire les familles de cette catégorie, nous constatons d'abord que l'âge moyen de ceux qui forment ces centres d'attraction est plus élevé que l'âge moyen de l'ensemble du village. Parmi le groupe, 3 couples ont plus de 65 ans, ou plus de 30 ans de vie conjugale; 4 maisons sont habitées par des demoiselles ou des veuves âgées de plus de 65 ans. Dans l'ensemble, 15 personnes sur 25 ont plus de 50 ans. Il ne reste alors que trois familles dont le mari et la femme ont entre 35 et 50 ans. Aucune famille d'âge moyen inférieur à 35 ans ne fait partie du groupe des centres d'attraction.

Le niveau d'instruction des membres de ce groupe a aussi ceci de particulier qu'au moins un des deux conjoints a reçu plus d'instruction que la majorité des gens. Le tiers de ceux qui, dans le village, ont une 12e année d'étude et plus se retrouve dans le groupe des centres d'attraction, soit seulement 12% des ménages ansois.

Cependant, c'est en regard de l'occupation qu'on note les différences les plus importantes entre les centres d'attraction et le reste de la population. Pour l'ensemble du village, près de 25% des chefs de famille faisant partie de la main-d'oeuvre active sont encore propriétaires ou salariés traditionnels. Or, dans le groupe des centres d'intérêt, on ne retrouve aucun de ces chefs de famille. Ce groupe, par contre, comprend 5 des 10 propriétaires industriels du village, et deux professionnels à la retraite. Évidemment, certaines veuves ou de femmes célibataires faisant partie du groupe, nous ne pouvons pas avoir une image exacte du niveau professionnel de tous les centres d'attraction. Cepen-

dant, les informations déjà présentées suffisent à appuyer l'hypothèse que ces centres d'attraction — ou certains de ceux-ci, du moins — sont aussi des foyers d'élites. Nous pourrons d'ailleurs développer un peu cette idée en cherchant maintenant à distinguer certains types. Cette tâche consiste, en somme, à trouver les facteurs qui semblent être à l'origine de l'émergence d'une famille ou d'une maisonnée comme centre d'intérêt pour une partie ou pour l'ensemble du village.

Dans un premier groupe, nous pouvons inclure ceux qui forment des points de rencontre pour des raisons extérieures particulières, sans relation étroite avec le statut ou le rôle des individus qui attirent les autres. Nous voyons, par exemple, deux familles dont les chefs sont frères, et qui reçoivent chez elles plusieurs personnes plutôt isolées dans leur milieu. On se réunit surtout pour parler, mais les deux frères produisent aussi une «petite bière» qui peut attirer plusieurs de ceux qui les visitent. Ces maisonnées, alors, équivalent aux divers lieux publics comme le club social, les restaurants ou les épiceries qui regroupent des gens pour échanger des nouvelles et consommer de l'alcool.

Il existe aussi dans le village tout un réseau de joueurs de cartes. L'un des membres de ce réseau est un homme malade qui ne peut sortir de chez lui; sa maison devient alors le lieu habituel de rencontre des amateurs de cartes, et son appartenance au groupe des centres d'intérêt tient presque uniquement à ce facteur.

Par ailleurs, certaines personnes deviennent des centres de visite, à cause principalement d'un statut particulier: l'âge. Les femmes âgées reçoivent la visite des familles du voisinage; on vient prendre des nouvelles et s'informer de la santé. Dans d'autres cas, la personne visitée possède un statut de parenté privilégié: c'est la plus vieille de la famille; on lui doit des égards. Trois maisonnées, parmi les centres d'attraction, appartiennent à cette catégorie.

Il y a aussi, dans le village, une veuve qui reçoit toujours beaucoup de «visiteurs» venant souvent de l'extérieur. Diverses rumeurs circulent quant au but de ces visites. Selon les critères objectifs que nous avons employés, cette maison constitue un centre d'attraction, mais elle se trouve en fait en dehors des réseaux de parents et d'amis qui réunissent les familles du village.

Une femme assez âgée, dont le mari est isolé perpétue encore la coutume traditionnelle de la visite régulière de tous les voisins. Elle visite tous et chacun des alentours, et les reçoit aussi chez elle. L'intérêt qu'elle a porté aux gens de son voisinage lui est amplement rendu maintenant.

En plus des centres d'attraction dus à des intérêts communs, et ceux qui se rattachent au statut d'âge de certaines personnes, il en existe un troisième type: ceux qui se forment autour de personnes influentes ou respectables.

Il y a d'abord deux frères, dont les emplois principaux sont respectivement ceux de contremaître et propriétaire de commerce, et qui font de la vente d'assurances et d'appareils ménagers comme occupation secondaire. Ce sont ces deux familles qui reçoivent le plus d'amis. Les relations se font avec le voisinage, d'abord, mais aussi avec des familles de toutes les parties de l'Anse. De plus, l'une des deux épouses participe à plusieurs organisa-

tions; elle y détient même des responsabilités. Cette femme est ainsi un chaînon important du réseau féminin des visites et des nouvelles. La situation générale de ces deux familles se prête donc bien à l'échange de visites d'amis. Il y a grandes réceptions et visites d'occasion. Dans certains cas, les dîners à l'extérieur, les thés d'après-midi, le bridge et les cartes sont aussi prétexte à rencontrer les amis. Toute cette activité sociale vient s'ajouter aux fréquentations normales avec la parenté.

Enfin, deux autres maisons sont des foyers d'attraction, à cause du prestige ou de l'importance du chef et des familles dans le village. Dans le premier cas, il s'agit d'un homme qui s'occupe de la Caisse populaire, qui est instruit et renseigné sur les aspects nouveaux de la vie actuelle, la finance, le crédit, les prix, etc., et qui, par ses fonctions, connaît les problèmes de chacun, et est souvent appelé à conseiller, informer ou aider les gens. Son travail l'empêche de sortir pour visiter les autres, mais il reçoit chez lui beaucoup de gens qui viennent pour des raisons diverses mais se rattachant le plus souvent à sa compétence et à ses fonctions. Dans le second cas, il s'agit d'un professeur maintenant à la retraite, qui a enseigné durant plusieurs années au Collège St-Jean-Eudes, et qui fut considéré comme un défenseur de l'idéologie et des valeurs acadiennes. On le consulte toujours pour toutes sortes de questions. C'est un homme respectable; il reçoit des visiteurs de partout; les étrangers de passage vont le rencontrer pour parler des Acadiens et de leur histoire. Son prestige personnel est à l'origine des nombreuses visites qu'il reçoit.

Ces centres d'attraction, en définitive, forment une catégorie assez vaste et hétérogène. Ces trois types principaux que nous avons retenus n'épuisent pas tous les genres. Nous ne visons pas, non plus, à étendre davantage cette analyse avec les seules données que nous possédons. Cependant, il existe une autre structure de relations de visite qui se superpose à celle que nous avons tentée de décrire: c'est le réseau féminin des visites et des nouvelles.

Ce réseau féminin s'étend surtout dans le village, bien qu'on puisse le différencier selon les zones: sud, centre et nord. La plupart du temps, il relie entre eux les principaux centres d'attraction, en ce sens que les femmes de ces familles sont aussi membres d'un réseau de nouvelles qui permet à tout le village d'être informé très rapidement sur tout ce qui se passe.

Ce réseau possède quelques noyaux privilégiés: ainsi, une veuve dans le sud du village fait partie du réseau féminin et, d'autre part, elle reçoit beaucoup de visiteurs, parents et surtout amis venant de partout, même de l'extérieur de la région. De plus cette femme est membre d'une clique d'amis qui se réunissent régulièrement pour jouer aux cartes, et qui compte quelques-uns des centres d'attraction déjà mentionnés. Enfin, par ses visites de voisinage, elle rejoint des petits groupes d'isolés. Visitée par plusieurs, et reliée aux principaux centres d'intérêt du village par des relations d'amitié réciproque ou d'intérêts communs, cette maison est à la fois un centre d'attraction et un centre de diffusion des nouvelles.

Dans les autres cas, il s'agit de femmes qui contribuent, avec leurs maris, à faire de leurs maisons des centres d'attraction, parce qu'elles

s'intéressent ou participent à des associations de toutes sortes. Leurs fonctions dans ces organismes les placent dans une situation privilégiée pour la collecte et la diffusion des nouvelles. En un certain sens, plusieurs des femmes du réseau de nouvelles sont, à proprement parler, des agents de liaison, comme nous allons le constater.

C. Les agents de liaison

Se référant aux sept variables principales, un agent de liaison est celui qui voit beaucoup de monde régulièrement et qui visite les autres. Cette dernière caractéristique est la conduite dominante de l'agent de liaison: il rencontre les autres, il se déplace. 34 familles appartiennent à cette catégorie. Cependant, pour simplifier notre travail, nous ne retiendrons de ce groupe que ceux ou celles qui se déplacent sur un vaste parcours, c'est-à-dire les individus qui rencontrent beaucoup de monde. Des 34 familles précédentes, huit seulement rencontrent beaucoup de gens dans leurs déplacements. De ces huit familles, enfin, quatre agissent ainsi de façon régulière. Nous caractériserons d'abord le groupe des huit, puis examinerons plus en détail les quatre cas qui se rapprochent le plus de l'agent de liaison.

Ce groupe comprend un couple et deux personnes appartenant à des ménages où hommes et femmes visitent séparément, et cinq femmes seules dont les maris sont des isolés. Ces agents de liaison sont donc des femmes, en forte majorité. Car, si on exclut le couple, un seul homme appartient à cette catégorie.

Trois de ces agents visitent plus leurs amis que leurs parents, et cinq autres rencontrent autant de parents que d'amis. Deux de ces agents opèrent seulement dans le voisinage, et les autres étendent leur itinéraire à l'ensemble du village. 50% des femmes agents de liaison sont natives de l'Anse, les autres viennent des environs et des paroisses avoisinantes. Deux femmes faisant partie de ce groupe ont moins de neuf années de scolarité. À une exception près, tous ces agents appartiennent à des familles dont le chef est un salarié industriel. On notera, jusqu'à maintenant, l'importance des travailleurs du milieu industriel dans les principales catégories de visite.

L'habitude de visite de l'agent de liaison, telle que nous l'avons définie et identifiée, forme un modèle fort précis et régulier pour tous. À une exception près, ce modèle identique pour tous est le suivant: l'agent a au moins une relation étroite avec un centre d'attraction du village, habituellement une relation réciproque; il est aussi lié directement ou indirectement à un autre agent de liaison; enfin, il est en contact avec quelques isolés ou quasi-isolés, ou il fréquente un lieu public de rencontre ou, enfin, il est membre d'un organisme ou d'une association qui lui donne ainsi un public. L'exception réfère à un agent qui appartient à une clique et qui fait le lien entre la clique et des lieux publics de rencontre.

Les quatre cas spéciaux d'agents qui entretiennent des relations régulières se distinguent principalement par leurs contacts avec deux ou plusieurs centres d'attraction du village. De plus, deux de ces agents spéciaux ont la responsabilité d'organismes féminins importants dans le village: les Dames patronesses et le Cercle de couture.

Ces trois sous-groupes, que nous

avons analysés jusqu'à présent, comprennent 72 familles sur 105: 24 isolées, 14 centres d'attraction, et 34 agents de liaison dont huit ont un réseau de visite étendu. Dans les sous-groupes déjà considérés, à part les isolés, les relations d'amis ont beaucoup d'importance, et les chefs de famille occupent en majorité des emplois industriels. Il nous reste donc à considérer ceux qui reçoivent ou qui visitent surtout ou exclusivement la parenté. Par hypothèse, ces gens auront davantage des occupations traditionnelles, et formeront plutôt des cliques ou des réseaux fermés, quelque peu isolés des centres d'attraction de la communauté. Ce sont là les idées qu'il nous faut maintenant vérifier en étudiant les cliques parentales.

D. Les cliques parentales

Nous référant d'abord à la cinquième variable, nous avons regroupé toutes les unités familiales qui rencontrent surtout ou exclusivement des parents. Au total, 33 familles appartiennent à cette catégorie. Puis, nous avons procédé à une comparaison systématique entre ce groupe et l'ensemble des familles du village. Nous avons d'abord comparé les caractéristiques générales et, en second lieu, les habitudes de visite. Les tableaux XXXVIII à XLVII contiennent les principales conclusions que nous pouvons résumer de la façon suivante:

a. L'âge des couples orientés vers la parenté ne se différencie pas de l'ensemble de la population (tableau XXXVIII);

b. Les familles orientées vers la parenté sont un peu plus grandes (tableau XXXIX). La moyenne de ces familles est de 4,2 enfants, alors que la moyenne du village est de 3,5 (exclusion faite des familles sans enfants);

c. Les chefs de famille orientés vers la parenté ont un niveau d'instruction quelque peu inférieur aux autres chefs de famille (tableau XL);

d. Ce groupe compte aussi un peu plus de propriétaires traditionnels, mais les différences ne sont pas fortes (tableau XLI);

e. Ces familles comptent moins d'enfants mariés (tableau XLII), mais plus d'enfants qui ont quitté le village (tableau XLIII).

En résumé, les différences sont peu significatives entre les familles aux habitudes de visite orientées vers la parenté, et les autres familles. Elles sont un peu plus grandes, avec moins d'enfants mariés, mais plus d'enfants partis du village. Les chefs de ces familles ont un peu moins d'instruction. Il est surprenant de ne pas trouver dans ce groupe un pourcentage plus élevé de chefs engagés dans des occupations traditionnelles. Comme pour le groupe des isolés, il existe tout au plus une tendance vers les emplois de type traditionnel.

Quant aux habitudes de visite des familles orientées vers la parenté' les différences avec le reste de la population sont plus marquées:

a. Ces familles sortent davantage par couple (tableau XLV);

b. Elles rencontrent moins de monde (tableau XLV);

c. Leurs visites sont plus occasionnelles (tableau XLVI);

d. Leurs relations avec les autres familles visitées sont plus souvent réciproques et, conséquemment, elles sont moins nombreuses à recevoir à la maison sans sortir (tableau XLVII).

C'est à partir de ces conclusions que nous pouvons employer le terme «clique parentale» pour désigner les comportements de visites typiques de ce groupe: des couples qui se visitent réciproquement, à l'occasion, et qui limitent leurs relations à un petit nombre de gens. Nous allons maintenant décrire, par une analyse plus qualitative, quelques-unes de ces cliques. Nous avons choisi d'analyser les onze unités familiales qui fréquentent exclusivement des membres de la parenté.

De ces onze unités, quatre forment une clique au sens le plus exact du terme: un père et ses enfants mariés, sont tous voisins, se visitent réciproquement, n'ont presque aucun contact avec le reste du village, à part les relations obligatoires. Cette clique vit à la limite nord de l'Anse.

On trouve également deux familles qui reçoivent leur parenté à la maison, mais qui ne sortent pas. Dans les deux cas, le couple est âgé. L'un d'eux a eu quinze enfants qui sont presque tous mariés et habitent en dehors du village. Mais ils viennent fréquemment chez les parents avec leurs familles. Ces visites accaparent tout le temps disponible de la mère. Dans .l'autre cas, il s'agit d'une maison où le jeu de cartes est à l'honneur. Les frères et neveux viennent jouer régulièrement.

Il y a aussi une famille où le mari a cinq frères et soeurs mariés qui habitent le voisinage, où la femme a un frère marié qui vit tout près, et où l'un des enfants est également voisin. On dit de cet homme qu'il mène une petite vie tranquille, et qu'il est le plus sociable de la famille. Ces gens ne se visitent pas beaucoup, mais quelques-uns ont avec le plus sociable des relations de visites réciproques. Cette famille est devenue un peu comme le noyau de la clique. Les relations se limitent évidemment au voisinage immédiat. Le chef de famille est un propriétaire traditionnel.

Les quatre autres unités familiales orientées exclusivement vers la parenté ne font pas partie de cliques. Ce sont des gens qui sortent très peu, qui vont rendre visite aux autres quand ils se déplacent, et qui sortent rarement par couple. Dans certains cas, l'homme visite ses frères, et la femme, ses soeurs; dans un autre cas, c'est la mère ou le père qui vont rendre visite à leurs enfants mariés.

En définitive, l'étude des familles orientées exclusivement vers des relations parentales nous a permis d'identifier deux cliques réelles. Elle nous a conduit aussi à constater que certaines de ces familles sont à proprement parler socialement isolées car elles visitent peu, ont peu de relations réciproques, et ne rencontrent que quelques parents proches. Il faudrait alors parler de cliques isolées. Mais le phénomène le plus significatif nous apparaît être l'absence des groupes de parenté parmi les pôles d'attraction du village.

On peut toutefois nuancer cette dernière remarque en considérant le groupe des familles qui, tout en favorisant particulièrement les relations parentales, n'y limitent pas exclusivement leurs fréquentations. Parmi ce groupe de familles, on trouve deux centres d'attraction tels que définis plus haut. L'un d'eux est une femme célibataire qui a de la parenté dans les environs, qui visite chacun, et les reçoit chez elle. L'autre cas est un couple assez âgé, dont l'homme joue aux cartes avec ses beaux-frères, et la femme visite et reçoit plusieurs parents

qui viennent de partout dans le village. Dans ce groupe, on trouve aussi un agent de liaison: il s'agit d'une veuve très âgée qui ne peut plus sortir, mais qui reçoit la visite de plusieurs parents et de quelques amis du voisinage. Nous avons déjà parlé de cette maison en discutant des centres d'attraction liés au statut de personne âgée. Nous la présentons ici comme agent de liaison, parce qu'elle fait partie du réseau féminin des nouvelles chez elle, où l'on échange des informations tout en satisfaisant l'obligation de visiter les personnes âgées. Sa maison est alors un centre de diffusion des nouvelles.

Cependant, en dépit de ces quelques cas qui occupent une place un peu plus importante dans l'ensemble des réseaux de visite, les autres familles qui valorisent surtout les relations parentales sont des gens qui sortent très peu, qui n'ont pas de relations réciproques, et qui s'intéressent uniquement au voisinage et à quelques parents assez proches.

5. Conclusion

L'ensemble des données présentées et analysées dans cette annexe aurait certes permis une analyse sociométrique très intéressante, si les conditions de la recherche nous avaient permis de recueillir les informations de base directement nécessaires à ce travail. Avec le matériel que nous possédions, nous avons dû procéder d'une manière moins rigoureuse mais peut-être tout aussi valable, à l'examen attentif de plusieurs des cas importants.

Quel est le profil général des relations interpersonnelles qui se dégage de cette analyse mi-quantitative et mi-qualitative? Compte tenu des connaissances acquises par l'ensemble de la monographie, les quelques conclusions qui nous semblent les plus valables à propos de la structure des relations interpersonnelles rejoignent les conclusions générales sur le rôle de la famille et de la parenté dans l'évolution du village acadien de l'Anse-des-Lavallée.

A. L'effritement de la «grande famille»

Le grand nombre de familles socialement isolées, de même que la faible importance relative des visites entre parents dans l'ensemble des habitudes de visite, viennent appuyer une des conclusions majeures de la monographie: les Acadiens de l'Anse ne forment plus une seule grande famille. Certains continuent à croire que les familles sont unies, parce que des liens de sang les rapprochent. Mais nos données sur ce point ne laissent plus de doute: plusieurs familles, liées généalogiquement à l'ensemble du village, n'ont plus de liens sociaux internes d'aucune sorte avec d'autres familles, et se contentent de tromper leur isolement social par des rencontres dans les lieux publics. Les causes de cet isolement sont évidemment diverses et parfois particulières, mais on se rappellera qu'un certain nombre d'isolés sont des gens mal adaptés, et qu'aussi plusieurs des familles sont jeunes, de grandeur moyenne, et qu'elles doivent, par conséquent, tout centraliser sur les nécessités de gagner leur vie. Il s'agit donc de familles nucléaires qui ne comptent plus que sur elles-mêmes pour réussir.

D'un autre point de vue, on peut

aussi documenter cette conclusion par le fait que les habitudes de visite les plus intéressantes, celles qui attirent le plus de monde, sont précisément celles où dominent des relations amicales. Cette relation a ceci de particulier qu'elle résulte d'un choix plus libre, et qu'elle repose sur des affinités de goûts ou d'intérêts. Or, plusieurs de ceux qui font partie des réseaux d'amis sont également des travailleurs industriels, soit propriétaires, soit salariés. Ces familles sont en général moins âgées que celles du réseau parental; elles sont plus ouvertes sur l'extérieur; elles participent davantage aux associations non-religieuses, et elles comptent parmi leur groupe quelques chefs nouveaux. D'une manière générale, les familles les plus avancées dans les modes de vie nouveaux inhérents à une société industrielle ont commencé, dans la même mesure, à se libérer des relations parentales et à diversifier leurs relations sociales. L'affaiblissement des valeurs familiales et parentales résulterait moins, alors, d'un rejet de ces valeurs que d'un élargissement des intérêts pour y inclure les compagnons de travail, les amis, etc.

B. La séparation des intérêts du mari et de la femme et le rôle prédominant de celle-ci dans les rencontres sociales

Que le village compte dix-huit familles où l'homme est isolé, alors que la femme a des rencontres sociales souvent nombreuses, et douze familles où mari et femme ont des habitudes de visites différentes, vient très clairement confirmer la séparation des univers sociaux de l'homme et de la femme. Rappelons aussi que plusieurs des familles qui ne visitent que leur parenté sont des ménages où l'homme voit ses parents et la femme les siens. Dans ce cas, si la femme n'impose pas les personnes à visiter, du moins, elle garde son autonomie dans les habitudes de visite de la famille. D'autre part, la vie sociale des femmes garde beaucoup d'ampleur, si on tient compte que les associations nouvelles les plus actives sont composées de femmes qui se reçoivent à tour de rôle: les Dames patronesses, le Cercle de couture, et même le Cercle d'étude. Pendant ce temps, les hommes de ces ménages désertent la maison et se regroupent au garage ou au club social.

Ces deux conclusions majeures qui ressortent directement de l'analyse des visites, et qui touchent deux phénomènes importants soulignés dans la monographie, pourraient aussi nous entraîner à reprendre plusieurs autres conclusions. Ainsi, l'étude des fonctions du groupe de parenté et de leur évolution a mis en évidence les changements de formes d'entraide et de récréation. L'individualisme des familles a peut-être eu pour conséquence l'isolement social et le repli sur soi-même durant les temps libres. Les loisirs commercialisés, en général, et surtout la télévision, sont devenus les refuges de ceux qui n'ont pu s'adapter aux structures nouvelles des relations interpersonnelles fondées sur l'amitié ou la communauté d'intérêt. Qu'il nous suffise de conclure que l'étude des habitudes de visite reste dans la ligne des conclusions majeures de la monographie, en venant renforcir des tendances déjà fort bien marquées.

Tableau XXII:

Qui visite? et fréquence des visites

Fréquence	Couple	Femme seule	Autres rép.	Total	%
Beaucoup	16	11	7	34	42
Peu	22	7	18	47	58
Total	**38**	**18**	**25**	**81**	**100**

Tableau XXIII:

Qui visite? et intensité des visites

Intensité des visites	Couple	Femme seule	Autres rép.	Total	
				N	%
Régulières	10	11	11	32	40
Occasionnelles	28	7	14	49	60
Total	**38**	**18**	**25**	**81**	**100**

Tableau XXIV:

Qui visite? et modalités des visites

Modalités des visites	Couple	Femme seule	Autres rép.	Total	
				N	%
Réciproques	9	2	3	14	17
Rendues	10	10	14	34	42
Reçues	12	0	7	19	24
Autres	7	6	1	14	17
Total	**38**	**18**	**25**	**81**	**100**

Tableau XXV:

Qui visite? et parents ou amis

Parents ou amis	Couple	Femme seule	Autres rép.	Total	
				N	%
Parents	19	3	11	33	41
Les deux	10	11	6	27	33
Amis	9	4	8	21	26
Total	**38**	**18**	**25**	**81**	**100**

Tableau XXVI:

Étendue et intensité des visites

Intensité des visites	Beaucoup	Peu	Total	
			N	%
Régulières	20	12	32	40
Occasionnelles	14	35	49	60
Total	**34**	**47**	**81**	**100**

Tableau XXVII:

Étendue et modalités des visites

Modalités des visites	Beaucoup	Peu	Total	
			N	%
Réciproques	6	8	14	17
Rendues	8	26	34	42
Reçues	14	5	19	24
Autres	6	8	14	17
Total	**34**	**47**	**81**	**100**

Tableau XXVIII:

Étendue des visites chez les parents et les amis

Parents ou amis	Beaucoup	Peu	Total	
			N	%
Parents seulement	6	27	33	41
Les deux	19	8	27	33
Amis seulement	9	12	21	26
Total	**34**	**47**	**81**	**100**

Tableau XXIX:

Intensité et modalités des visites

Modalités des visites	Régulières	Occasionnelles		
			N	%
Réciproques	8	6	14	17
Rendues	11	23	34	42
Reçues	10	9	19	24
Autres	3	11	14	17
Total	**32**	**49**	**81**	**100**

Tableau XXX:

Intensité des visites chez les parents et les amis

Parents ou amis	Régulières	Occasionnelles		
			N	%
Parents	8	25	33	41
Les deux	14	13	27	33
Amis	10	11	21	26
Total	**32**	**49**	**81**	**100**

Tableau XXXI:

Modalités des visites chez les parents et les amis

Parents ou amis	Réciproques	Rendues	Reçues	Autres	Total	
					N	%
Parents	7	15	5	6	33	41
Les deux	3	11	7	6	27	33
Amis	4	8	7	2	21	26
Total	**14**	**34**	**19**	**14**	**81**	**100**

Tableau XXXII:

Modalités des visites et origine des parents

Origine des parents	Réciproques	Rendues	Reçues	Autres	Total	
					N	%
De l'extérieur	1	12	12	10	35	43
Du village	6	11	4	2	23	28
Du voisinage	5	9	0	0	14	17
Autres	2	2	3	2	9	12
Total	**14**	**34**	**19**	**14**	**81**	**100**

Tableau XXXIII:

Modalités des visites et origine des amis

Origine des amis	Réciproques	Rendues	Reçues	Autres	Total	
					N	%
De l'extérieur	2	0	4	0	6	7
Du village	5	15	10	6	36	44
Du voisinage	2	13	1	8	24	30
Autres	5	6	4	0	15	19
Total	**14**	**34**	**19**	**14**	**81**	**100**

Tableau XXXIV:

Âge des isolés, selon le sexe

Groupe d'âge	Maris			Femmes		
	Isolés	Autres	Total	Isolées	Autres	Total
Moins de 40 ans	8 (33%)	15	23 (22%)	10 (42%)	20	30 (29%)
41 - 50	7 (29%)	17	24 (23%)	5 (21%)	19	24 (23%)
51 - 60	3 (13%)	11	14 (13%)	2 (8%)	13	15 (14%)
61 et plus	6 (25%)	25	31 (30%)	4 (17%)	16	20 (19%)
indéterminé décédé	0	13	13 (12%)	3 (13%)	13	16 (15%)
Total	**24 (100%)**	**81**	**105 (100%)**	**24 (100%)**	**81**	**105 (100%)**

Tableau XXXV:

Niveau de scolarité des isolés

Niveau de scolarité	Isolés	Autres	Total
5 année et moins	6 (25%)	9	15 (14%)
6 - 7 année	1 (5%)	16	17 (16%)
8 - 9 année	7 (29%)	13	20 (19%)
10 - 11 année	5 (21%)	23	28 (27%)
12 années et plus	0	7	7 (6%)
Indéfini	5	14	19 (18%)
Total	**24**	**81**	**105 (100%)**

Tableau XXXVI.

Niveau professionnel des isolés

Niveau professionnel	Isolés	Autres	Total
Propriétaire traditionnel	3	10	13
Propriétaire industriel	1	10	11
Salarié traditionnel	2	3	5
Salarié industriel	13	41	54
Autres	5	16	21
Total	**24**	**81**	**105**

Tableau XXXVII:

Lieu de naissance des isolés, selon le sexe

Lieu de naissance	Hommes			Femmes		
	Isolés	Autres	Total	Isolés	Autres	Total
L'Anse	18 (75%)	61 (75%)	79	6 (25%)	19 (23%)	25
La paroisse	1	3	4	4	13	17
Paroisse voisine	2	5	7	2	13	15
Baie-Française	1	3	4	6	16	22
Milieu Acadien	1	0	1	1	4	5
Autres milieux	1	9	10	5	16	21
Total	**24**	**81**	**105**	**24**	**81**	**105**

Tableau XXXVIII:

Nombre d'années de mariage des familles orientées vers la parenté

Nombre d'années de mariage	Familles orientées vers la parenté	Autres	Total
Moins de 20 ans	16	33	49
Plus de 20 ans	14	25	39
Indéterminé	3	10	13
Total	**33**	**68**	**101**

Tableau XXXIX:

Nombre d'enfants des familles orientées vers la parenté

Nombre d'enfants	Familles orientées vers la parenté	Autres	Total
0	4	9	13
1 — 2	5	21	26
3 — 4	14	26	40
5 et plus	9	9	18
Indéterminé	1	3	4
Total	**33**	**68**	**101**

Tableau XL:

Niveau de scolarité des chefs des familles orientées vers la parenté

Niveau de scolarité	Familles orientées vers la parenté	Autres familles	Total
7e ou moins	16 (48,4%)	29 (42,6 %)	45
8e - 11e	12 (36,3%)	23 (33,8 %)	35
12 et plus	1 (3%)	9 (13,2 %)	10
Autres	4	7	11
Total	**33**	**68**	**101**

Tableau XLI:

Occupation des chefs des familles orientées vers la parenté

Occupation des chefs	Familles orientées vers la parenté	Autres Familles	Total
Propriétaire traditionnel	5 (15%)	8 (12%)	13
Propriétaire industriel	3	7	10
Salarié traditionnel	2	4	6
Salarié industriel	17	32	49
Retraités	4	10	14
Autres	2	7	9
Total	**33**	**68**	**101**

Tableau XLII:

Nombre d'enfants mariés dans les familles orientées vers la parenté

Nombre d'enfants mariés	Familles orientées vers la parentée	Familles	Total
0	16	46	62
1 — 2	11	5	16
3 — 4 — 5	4	10	14
6 et plus	1	3	4
Autres	1	4	5
Total	**33**	**68**	**101**

Tableau XLIII:

Nombre d'enfants partis de l'Anse des familles orientées vers la parenté

Nombre d'enfants partis	Familles orientées vers la parenté	Familles	Total
0	20	38	58
1 — 2	5	21	26
3 — 4	3	6	9
5 — 6 et plus	4	0	4
Autres	1	3	4
Total	**33**	**68**	**101**
Moyenne des enfants partis	3,2	2,0	

Note Les familles orientées vers la parenté sont moins nombreuses à avoir un ou deux enfants partis, mais plus nombreuses à avoir cinq ou six enfants partis.

Tableau XLIV:

Qui visite dans les familles orientées vers la parenté?

Qui visite	Familles orientées vers la parenté	Autres Familles	Total	%
Couple	19	19	38	47
Femme seule	3	15	18	22
Autres	11	14	25	31
Total	**33**	**48**	**81**	**100**

Tableau XLV:

Étendue des visites des familles orientées vers la parenté

Étendue des visites	Familles orientées vers la parenté	Autres Familles	Total	%
Beaucoup	6	28	34	42
Peu	27	20	47	58
Total	**33**	**48**	**81**	**100**

Tableau XLVI:

Intensité des visites des familles orientées vers la parenté

Intensité des visites	Familles orientées vers la parenté	Autres Familles	Total	%
Régulières	8	25	33	38
Occasionnelles	25	23	48	62
Total	**33**	**48**	**81**	**100**

Tableau XLVII:

Modalités des visites des familles orientées vers la parenté

Modalités des visites	Familles orientées vers la parenté	Autres Familles	Total	%
Réciproques	7	7	14	17
Rendues	15	19	34	42
Reçues	5	14	19	24
Autres	6	8	14	17
Total	**33**	**48**	**81**	**100**

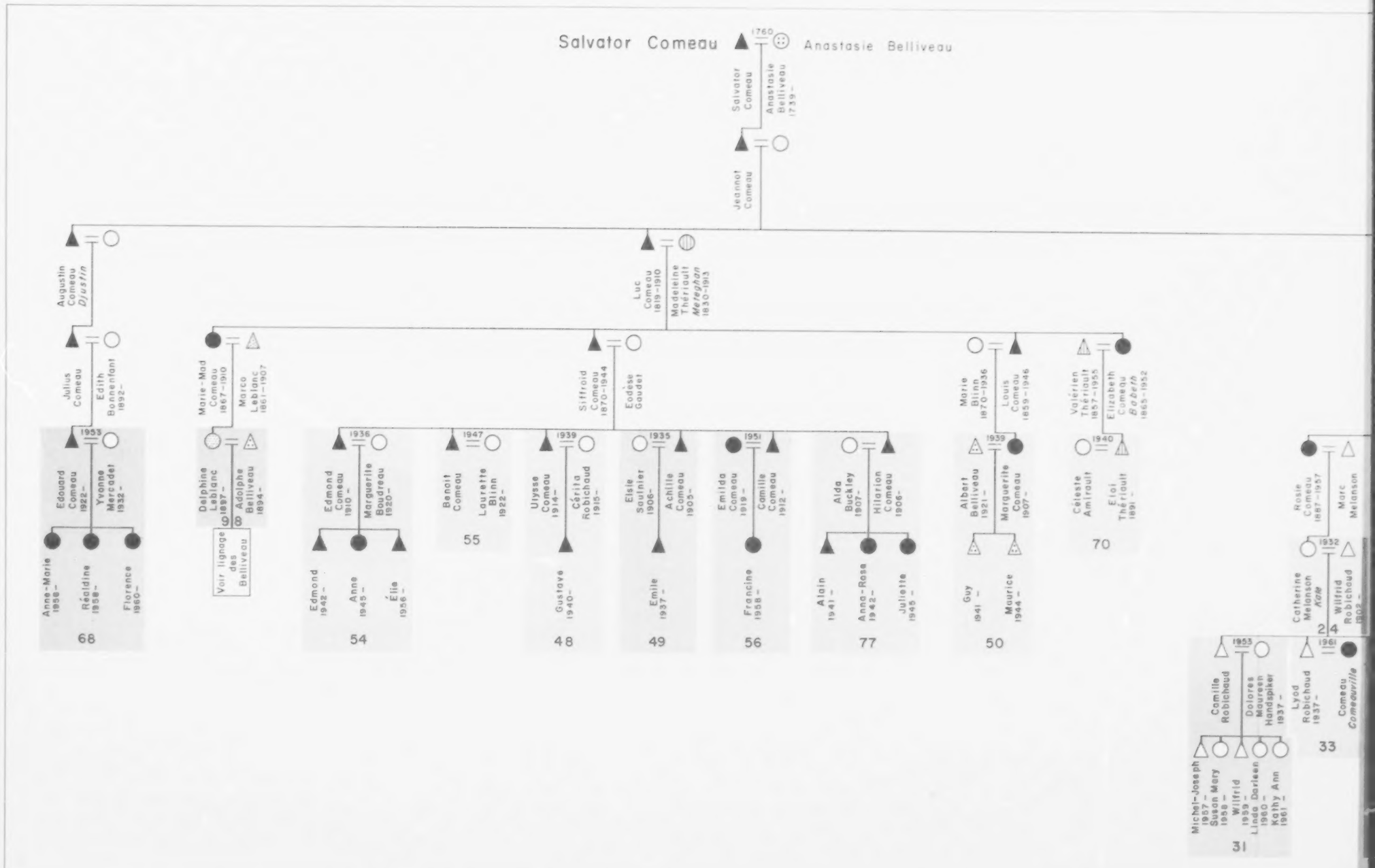

Dessinée au Laboratoire de carthographie, Institut de géographie de l'université Laval

ANSE DES LAVALLÉE

LIGNAGE DES

COMEAU

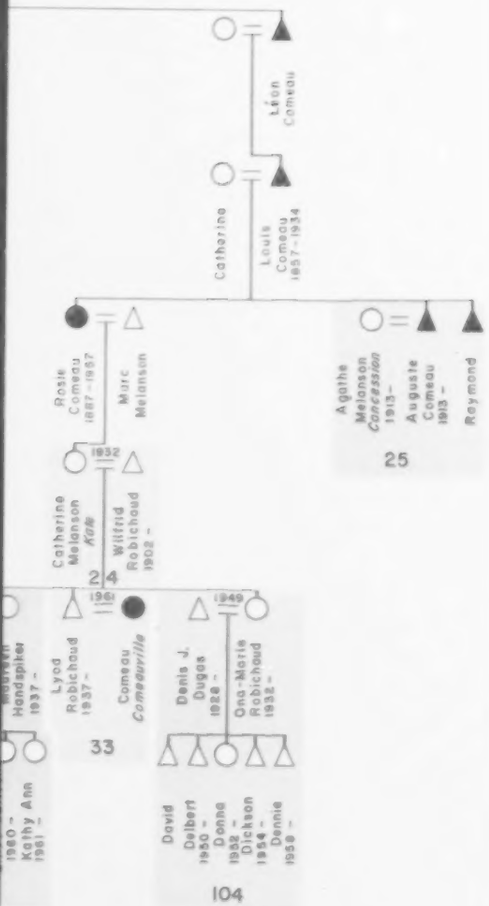

COMEAU

BELLIVEAU

LEBLANC

THÉRIAULT

DOUCET

AUTRES

△ homme

○ femme

^ enfants jumeaux

∅ décès

la trame identifie un ménage

40 le numéro identifie une maisonnée

union libre

mariage

filiation

adoption

fraternité

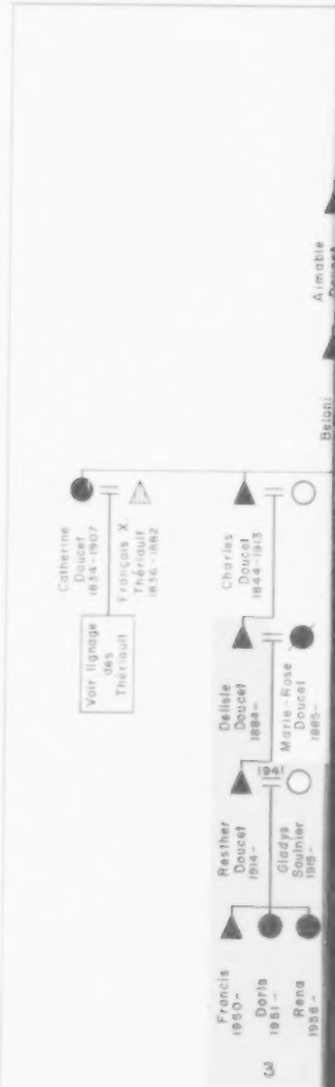

Dessinée au Laboratoire de carthograp

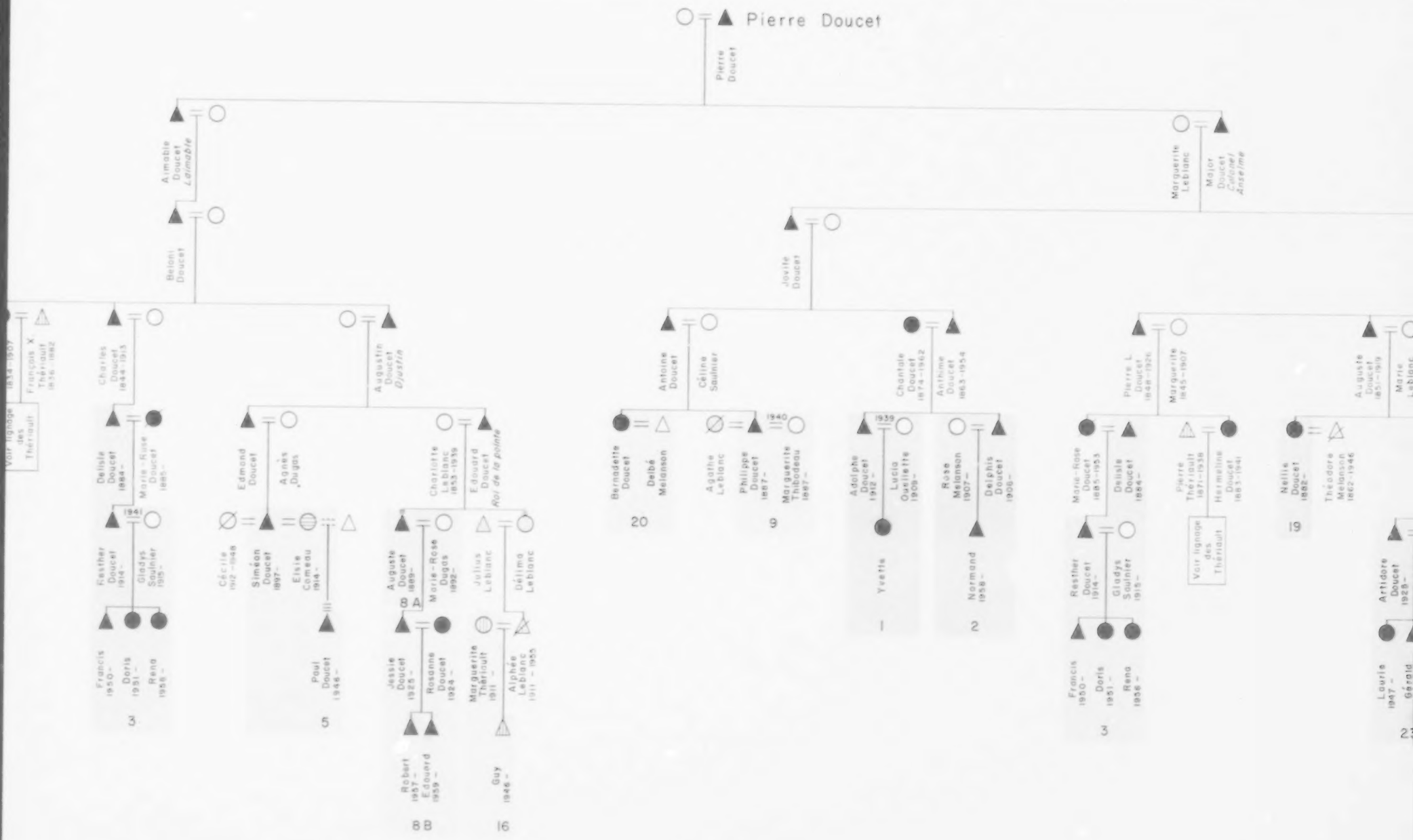

Laboratoire de cartographie, Institut de géographie de l'université Laval

ANSE DES LAVA

LIGNAGE DES

DOUCET

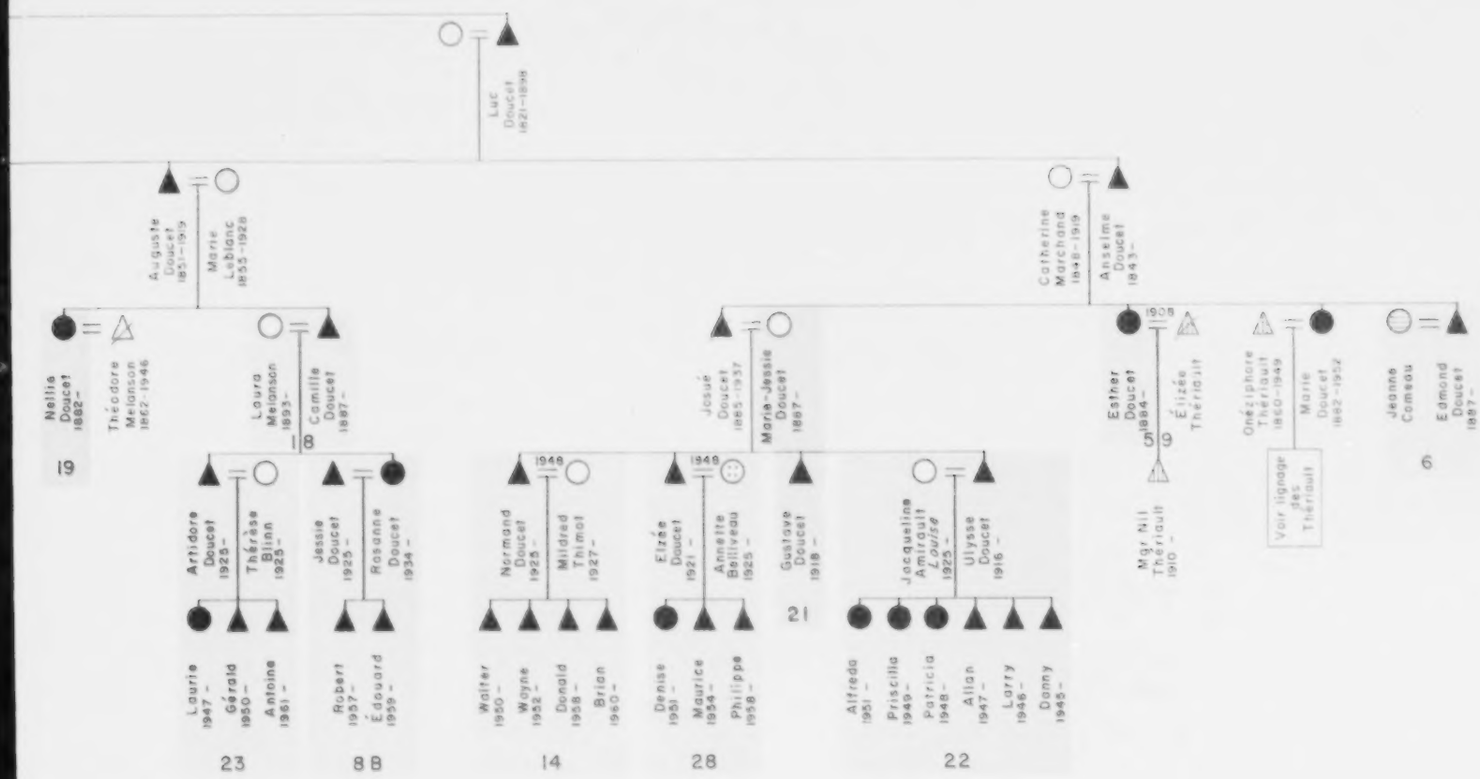

DOUCET

BELLIVEAU

LEBLANC

THÉRIAULT

COMEAU

AUTRES

△ homme

○ femme

△ enfants jumeaux

⌀ décès

la trame identifie un ménage

40 le numéro identifie une maisonnée

ANSE DES LAVALLÉE

LIGNAGE DES

DOUCET

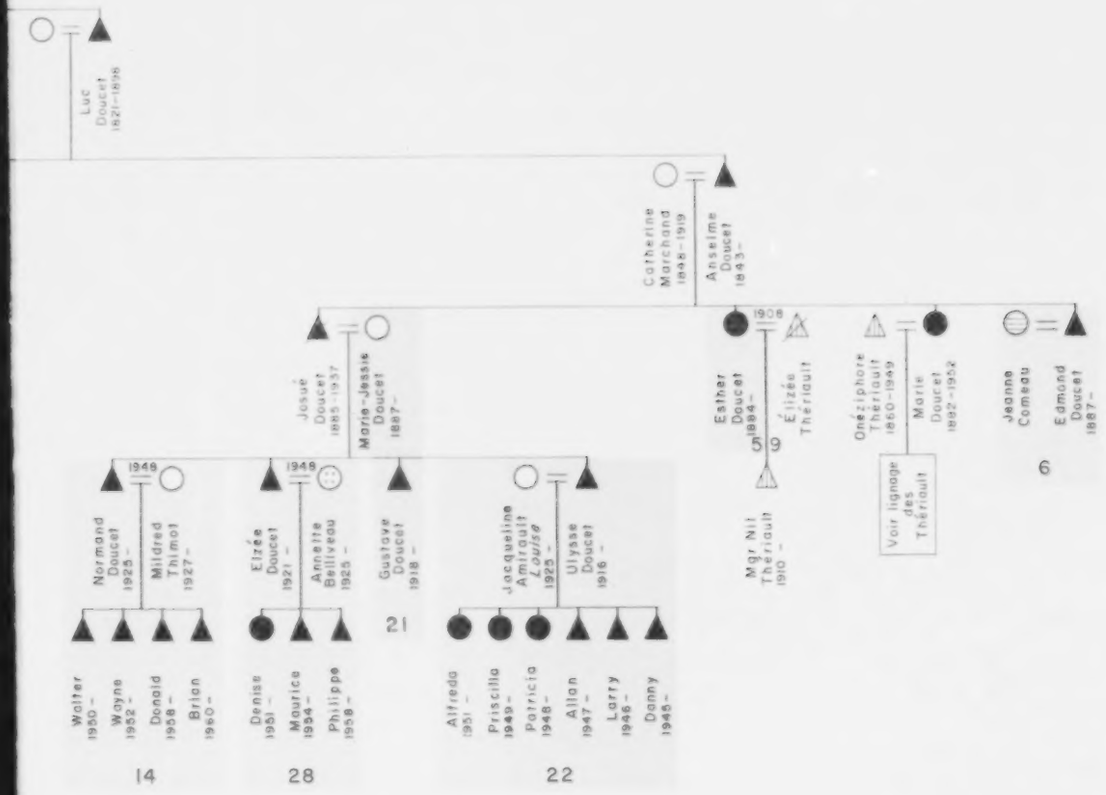

DOUCET

BELLIVEAU

LEBLANC

THÉRIAULT

COMEAU

AUTRES

△ homme

○ femme

△ enfants jumeaux

∅ décès

union libre

mariage

filiation

adoption

fraternité

la trame identifie un ménage

40 le numéro identifie une maisonnée

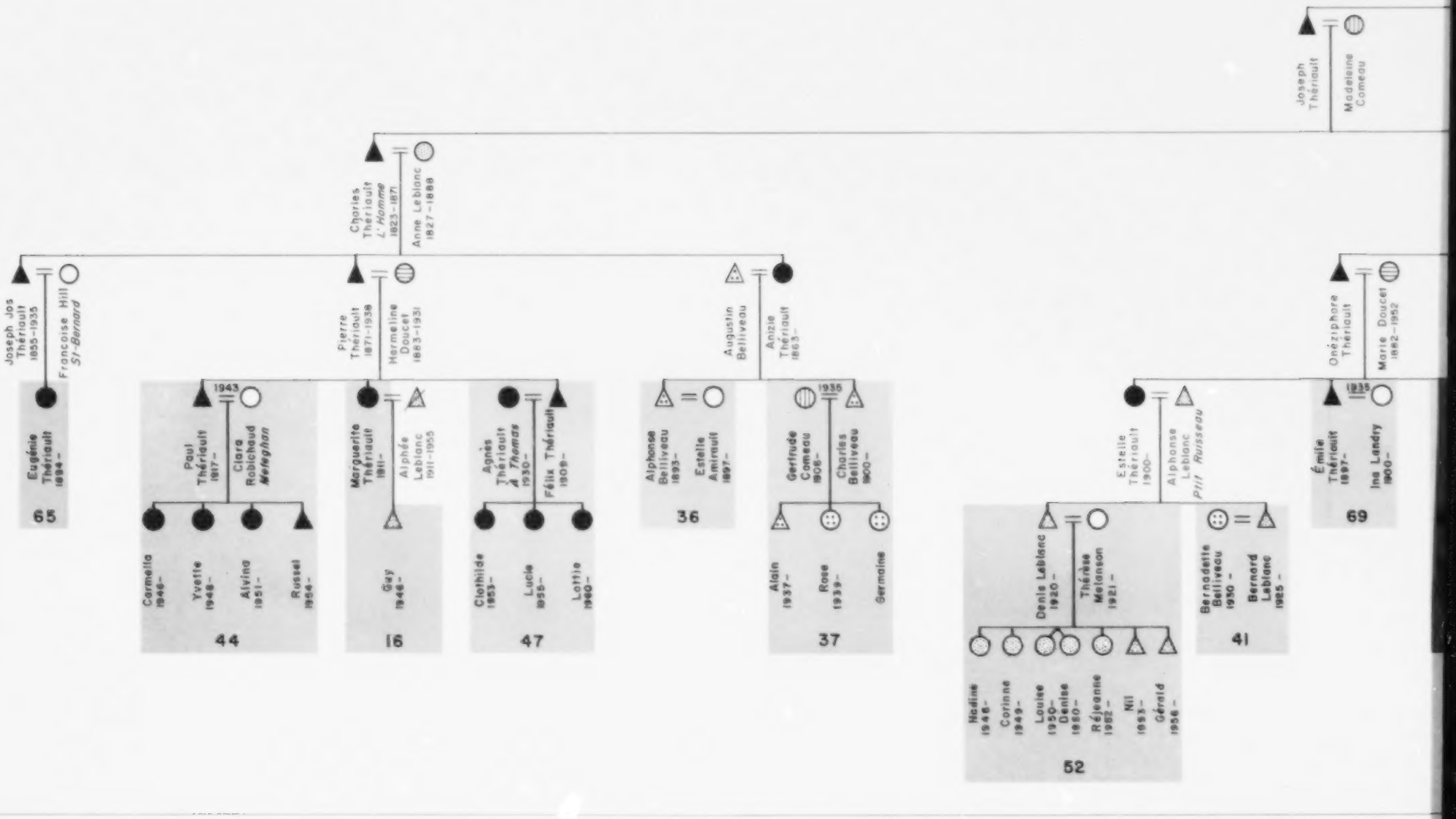

Dessinée au Laboratoire de carthographie, Institut de géographie de l'université Laval

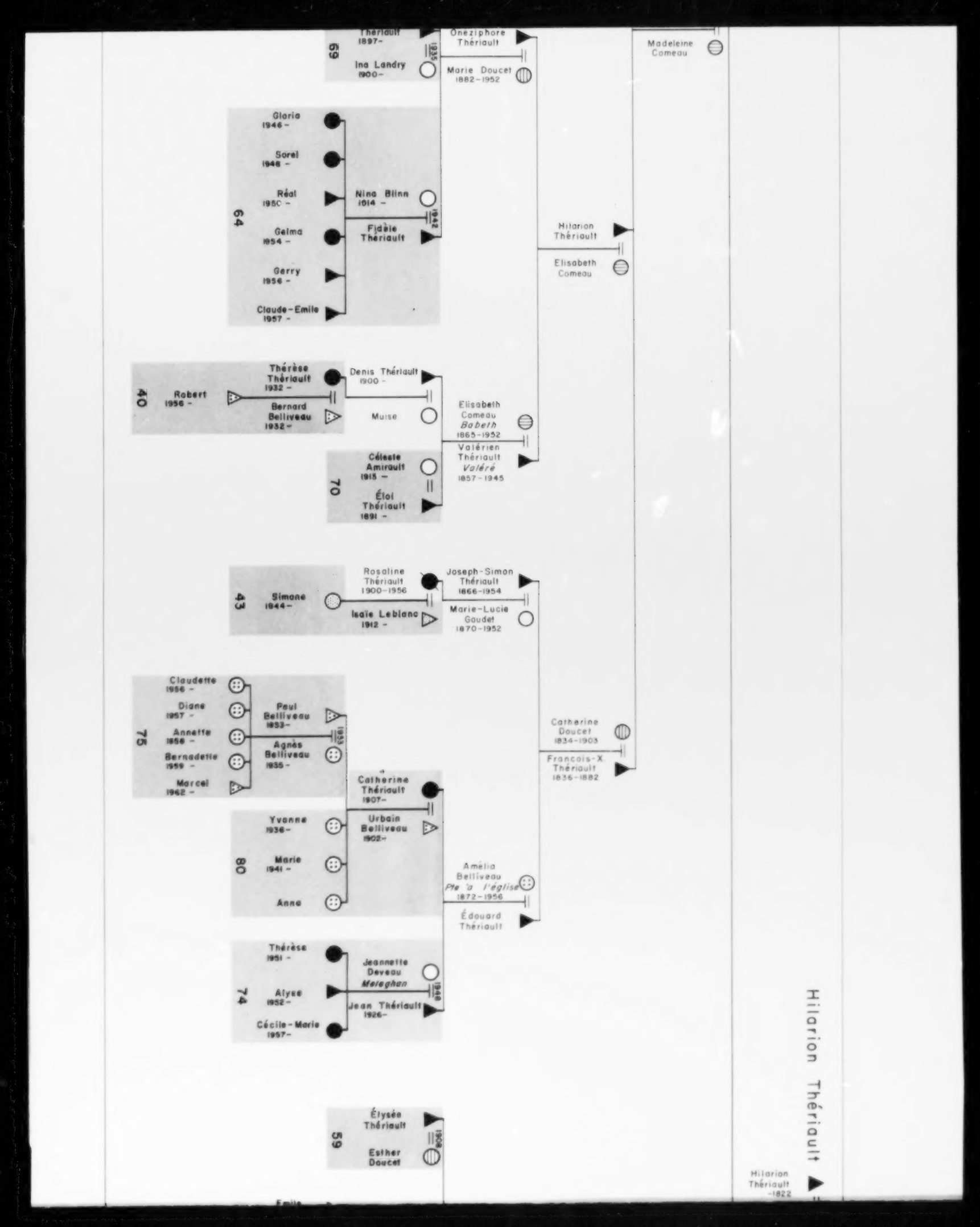
Thériault
1897-
Ina Landry
1900-
1935
59
Onéziphore
Thériault
Marie Doucet
1882-1952
Madeleine
Comeau
Gloria
1946-
Sorel
1948-
Réal
1950-
Nina Blinn
1914-
1942
Fidèle
Thériault
Gelma
1954-
Gerry
1956-
Claude-Emile
1957-
64
Hilarion
Thériault
Elisabeth
Comeau
Thérèse
Thériault
1932-
Robert
1956-
Bernard
Belliveau
1932-
40
Denis Thériault
1900-
Muise
Elisabeth
Comeau
Babeth
1865-1952
Valérien
Thériault
Valéré
1857-1945
Céleste
Amirault
1915-
Éloi
Thériault
1891-
70
Simone
1944-
43
Rosaline
Thériault
1900-1956
Isaïe Leblanc
1912-
Joseph-Simon
Thériault
1866-1954
Marie-Lucie
Gaudet
1870-1952
Claudette
1956-
Diane
1957-
Annette
1956-
Bernadette
1959-
Marcel
1962-
Paul
Belliveau
1933-
1933
Agnès
Belliveau
1935-
75
Catherine
Doucet
1834-1903
François-X.
Thériault
1836-1882
Catherine
Thériault
1907-
Urbain
Belliveau
1902-
Yvonne
1936-
Marie
1941-
Anne
80
Amélia
Belliveau
Pte 'a l'église
1872-1956
Édouard
Thériault
Thérèse
1951-
Alyse
1952-
Cécile-Marie
1957-
74
Jeannette
Deveau
Meleghan
1948
Jean Thériault
1926-
Élysée
Thériault
Esther
Doucet
1908
59
Hilarion Thériault
Hilarion
Thériault
-1822

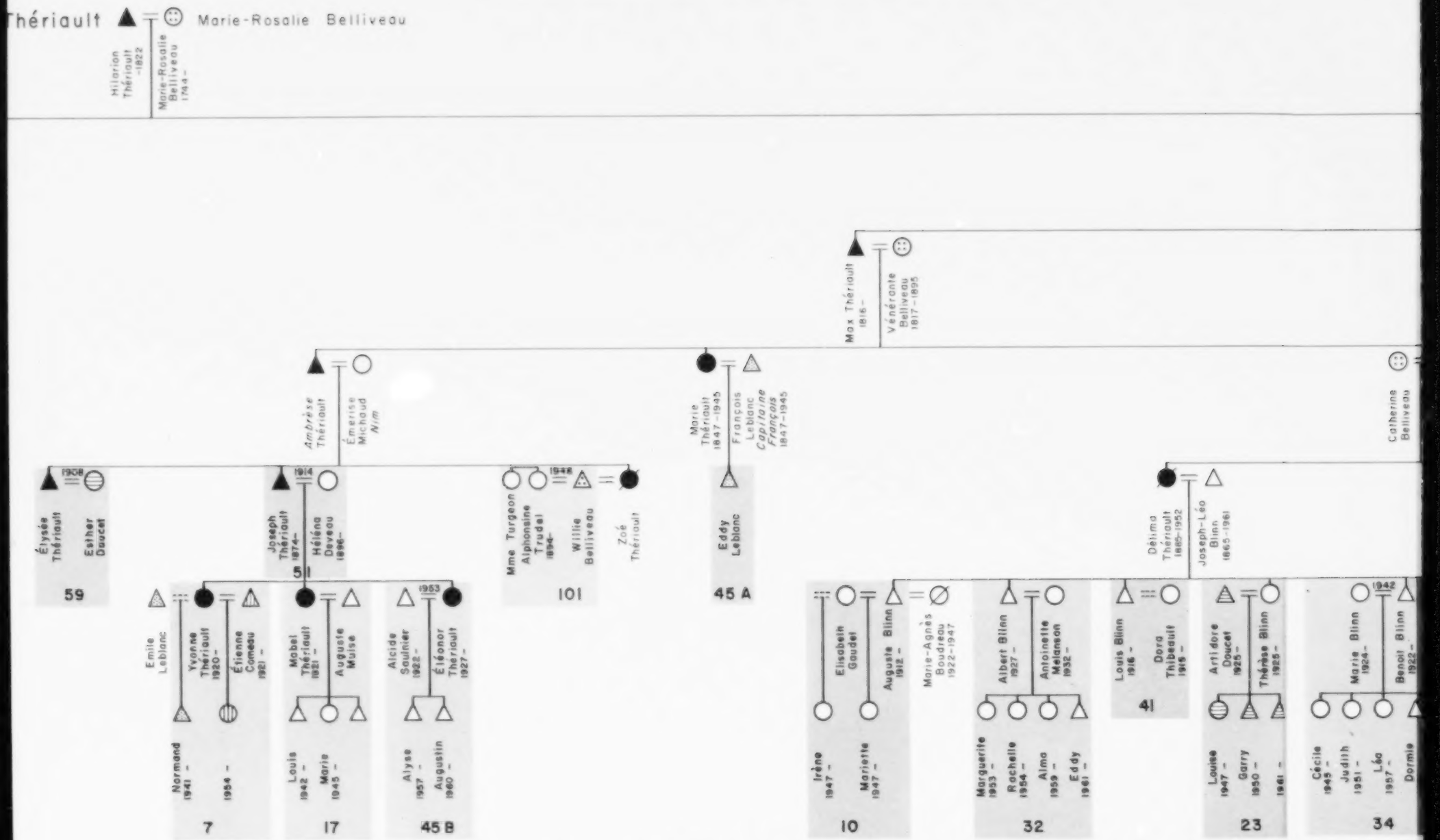
Thériault
Marie-Rosalie Belliveau
Hilarion Thériault -1822
Marie-Rosalie Belliveau 1744 -
Max Thériault 1816 -
Vénérande Belliveau 1817-1895
Ambroise Thériault
Émerise Michaud Nim
Marie Thériault 1847-1945
François Leblanc Capitaine François 1847-1945
Catherine Belliveau
1908
Élysée Thériault
Esther Daucet
59
1914
Joseph Thériault 1874-
Héléna Deveau 1896-
5
Mme Turgeon
Alphonsine Trudel 1894-
1948
Willie Belliveau
Zoé Thériault
101
Eddy Leblanc
45 A
Délima Thériault 1886-1952
Joseph-Léo Blinn 1865-1961
Emile Leblanc
Yvonne Thériault 1920-
Étienne Comeau 1921 -
Normand 1941 -
1954 -
7
Mabel Thériault 1921 -
Auguste Muise
Louis 1942 -
Marie 1945 -
17
1953
Alcide Saulnier 1922 -
Éléonor Thériault 1927 -
Alyse 1957 -
Augustin 1960 -
45 B
Elisabeth Gaudet
Auguste Blinn 1912 -
Irène 1947 -
Mariette 1947 -
10
Marie-Agnès Boudreau 1922-1947
Albert Blinn 1927 -
Antoinette Melanson 1932 -
Marguerite 1953 -
Rachelle 1954 -
Alma 1959 -
Eddy 1961 -
32
Louis Blinn 1916 -
Dora Thibeault 1915 -
41
Arthidore Doucet 1925 -
Thérèse Blinn 1925 -
Louise 1947 -
Garry 1950 -
1961 -
23
1942
Marie Blinn 1924 -
Benoit Blinn 1922 -
Cécile 1945 -
Judith 1951 -
Léa 1957 -
Dormie
34

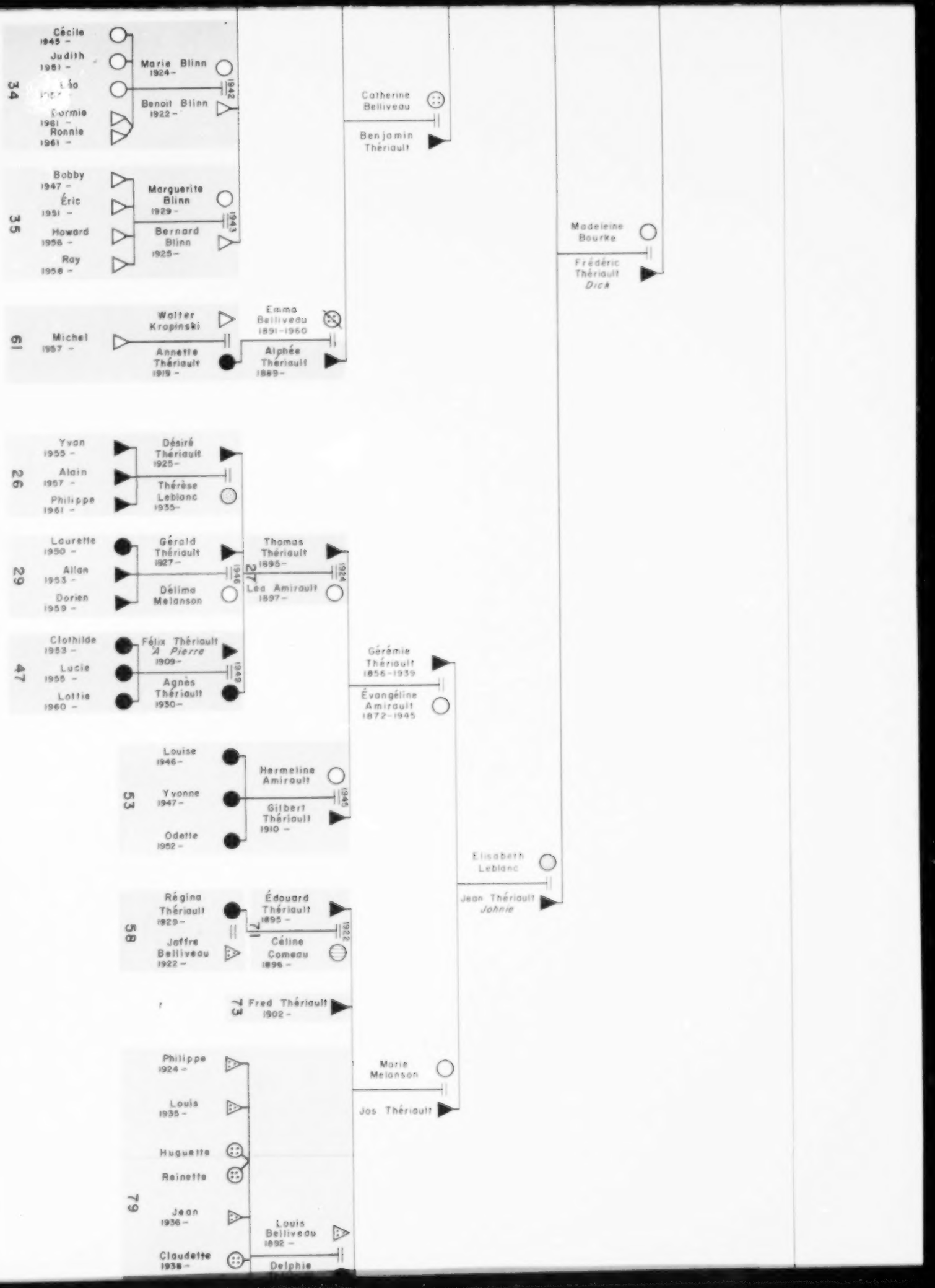
34
Cécile 1945 –
Judith 1951 –
Léo
Normie 1961 –
Ronnie 1961 –
Marie Blinn 1924 –
1942
Benoit Blinn 1922 –
35
Bobby 1947 –
Éric 1951 –
Howard 1956 –
Ray 1958 –
Marguerite Blinn 1929 –
1943
Bernard Blinn 1925 –
61
Michel 1957 –
Walter Kropinski
Annette Thériault 1919 –
Emma Belliveau 1891–1960
Alphée Thériault 1889–
Catherine Belliveau
Benjamin Thériault
Madeleine Bourke
Frédéric Thériault Dick
26
Yvan 1955 –
Alain 1957 –
Philippe 1961 –
Désiré Thériault 1925 –
Thérèse Leblanc 1935–
29
Laurette 1950 –
Allan 1953 –
Dorien 1959 –
Gérald Thériault 1927 –
1946
Délima Melanson
27
Thomas Thériault 1895 –
1924
Lea Amirault 1897 –
47
Clothilde 1953 –
Lucie 1955 –
Lottie 1960 –
Félix Thériault A Pierre 1909 –
1949
Agnès Thériault 1930 –
Gérémie Thériault 1856–1939
Évangéline Amirault 1872–1945
53
Louise 1946 –
Yvonne 1947 –
Odette 1952 –
Hermeline Amirault
1945
Gilbert Thériault 1910 –
Elisabeth Leblanc
Jean Thériault Johnie
58
Régina Thériault 1929 –
Joffre Belliveau 1922 –
Édouard Thériault 1895 –
71
1922
Céline Comeau 1896 –
73
Fred Thériault 1902 –
79
Philippe 1924 –
Louis 1935 –
Huguette
Reinette
Jean 1936 –
Claudette 1938 –
Louis Belliveau 1892 –
Delphie
Marie Melanson
Jos Thériault

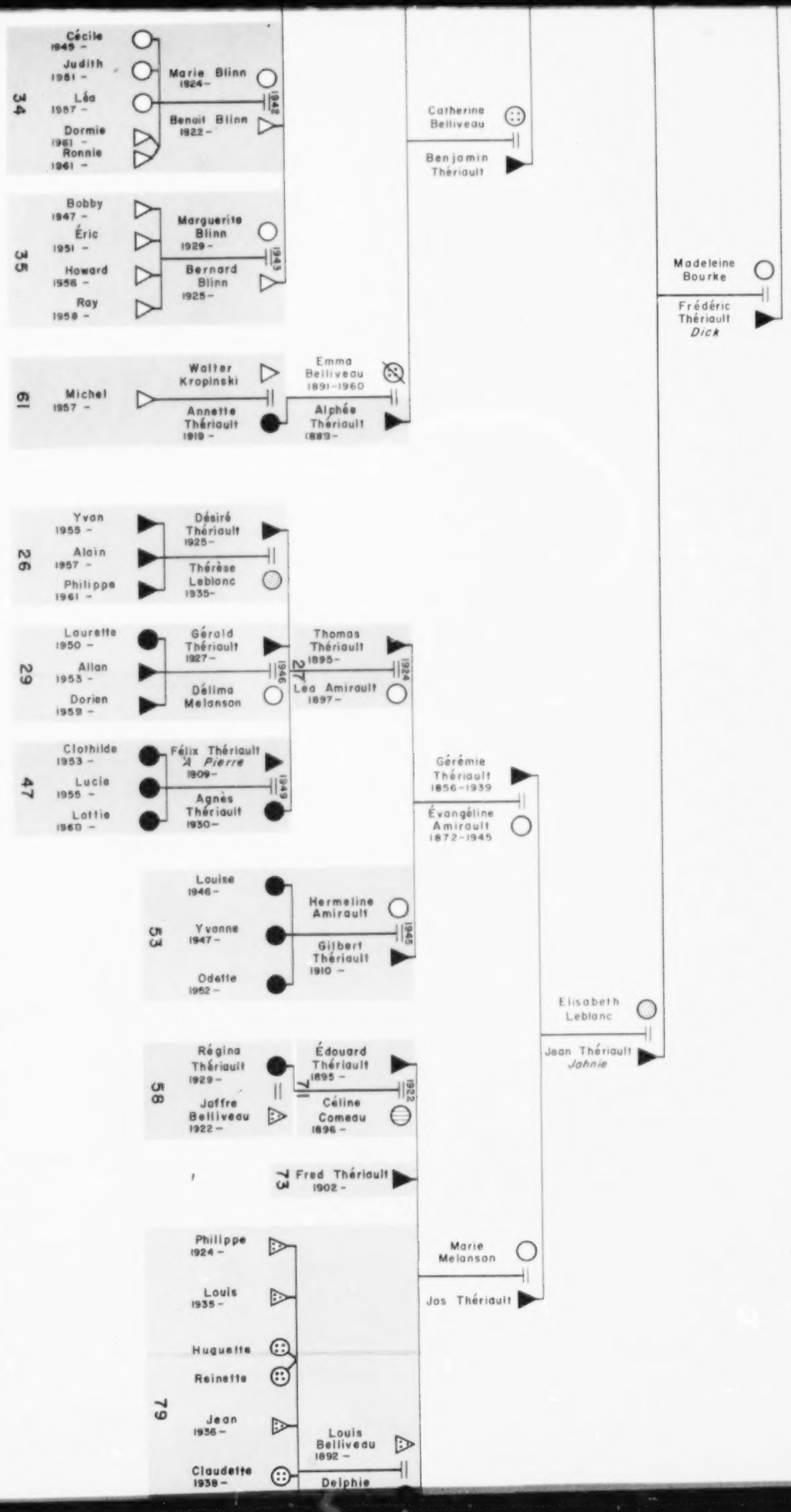
34
Cécile 1945 –
Judith 1951 –
Léa 1957 –
Dormie 1951 –
Ronnie 1961 –
Marie Blinn 1924 –
1942
Benoit Blinn 1922 –
35
Bobby 1947 –
Éric 1951 –
Howard 1956 –
Ray 1958 –
Marguerite Blinn 1929 –
1943
Bernard Blinn 1925 –
Catherine Belliveau
Benjamin Thériault
Madeleine Bourke
Frédéric Thériault
Dick
61
Michel 1957 –
Walter Kropinski
Annette Thériault 1919 –
Emma Belliveau 1891–1960
Alphée Thériault 1883 –
26
Yvon 1955 –
Alain 1957 –
Philippe 1961 –
Désiré Thériault 1925 –
Thérèse Leblanc 1935 –
29
Laurette 1950 –
Allan 1953 –
Dorien 1959 –
Gérald Thériault 1927 –
1946
Délima Melanson
27
Thomas Thériault 1895 –
1924
Léa Amirault 1897 –
47
Clothilde 1953 –
Lucie 1955 –
Lottie 1960 –
Félix Thériault dit Pierre 1909 –
1949
Agnès Thériault 1930 –
Gérémie Thériault 1856–1939
Évangéline Amirault 1872–1945
53
Louise 1946 –
Yvonne 1947 –
Odette 1952 –
Hermeline Amirault
1945
Gilbert Thériault 1910 –
Elisabeth Leblanc
Jean Thériault
Johnie
58
Régina Thériault 1929 –
Jaffre Belliveau 1922 –
71
Édouard Thériault 1895 –
1922
Céline Comeau 1896 –
73
Fred Thériault 1902 –
Marie Melanson
Jos Thériault
79
Philippe 1924 –
Louis 1935 –
Huguette
Reinette
Jean 1936 –
Claudette 1938 –
Louis Belliveau 1892 –
Delphie

ANSE DES LAVALLÉE

LIGNAGE DES

THÉRIAULT

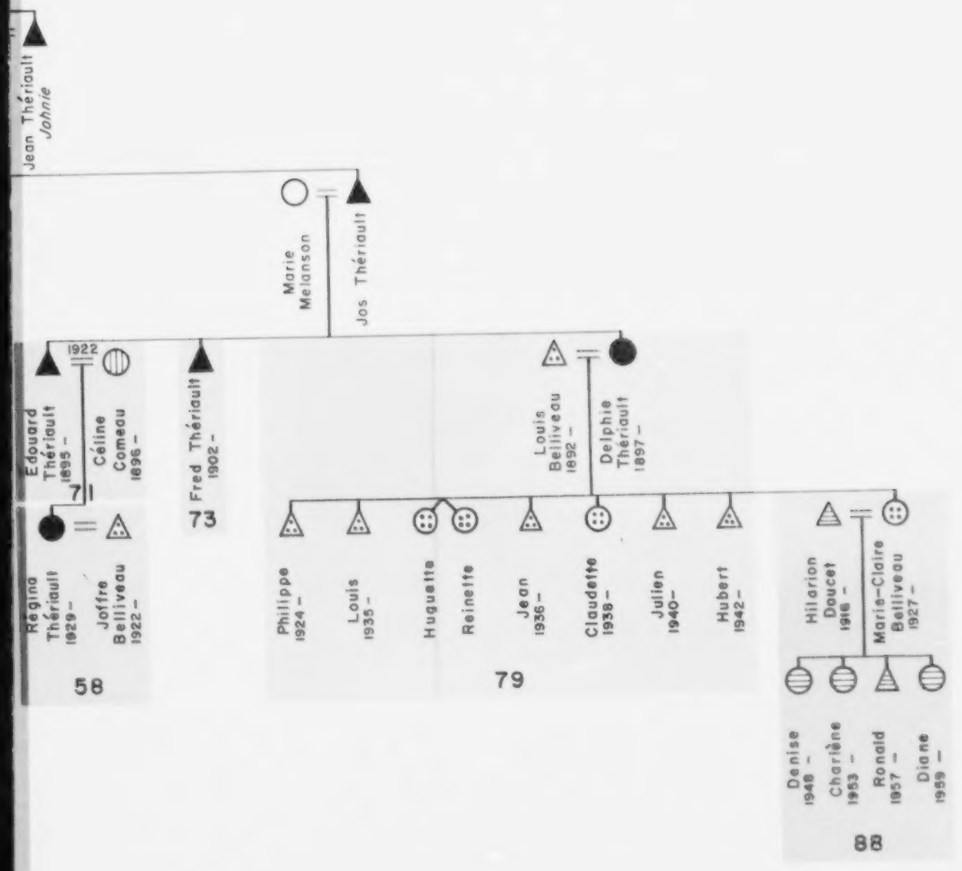

THÉRIAULT

BELLIVEAU

LEBLANC

COMEAU

DOUCET

AUTRES

△ homme

○ femme

⋀ enfants jumeaux

⌀ décès

union libre

mariage

filiation

adoption

fraternité

la trame identifie un ménage

40 le numéro identifie une maisonnée

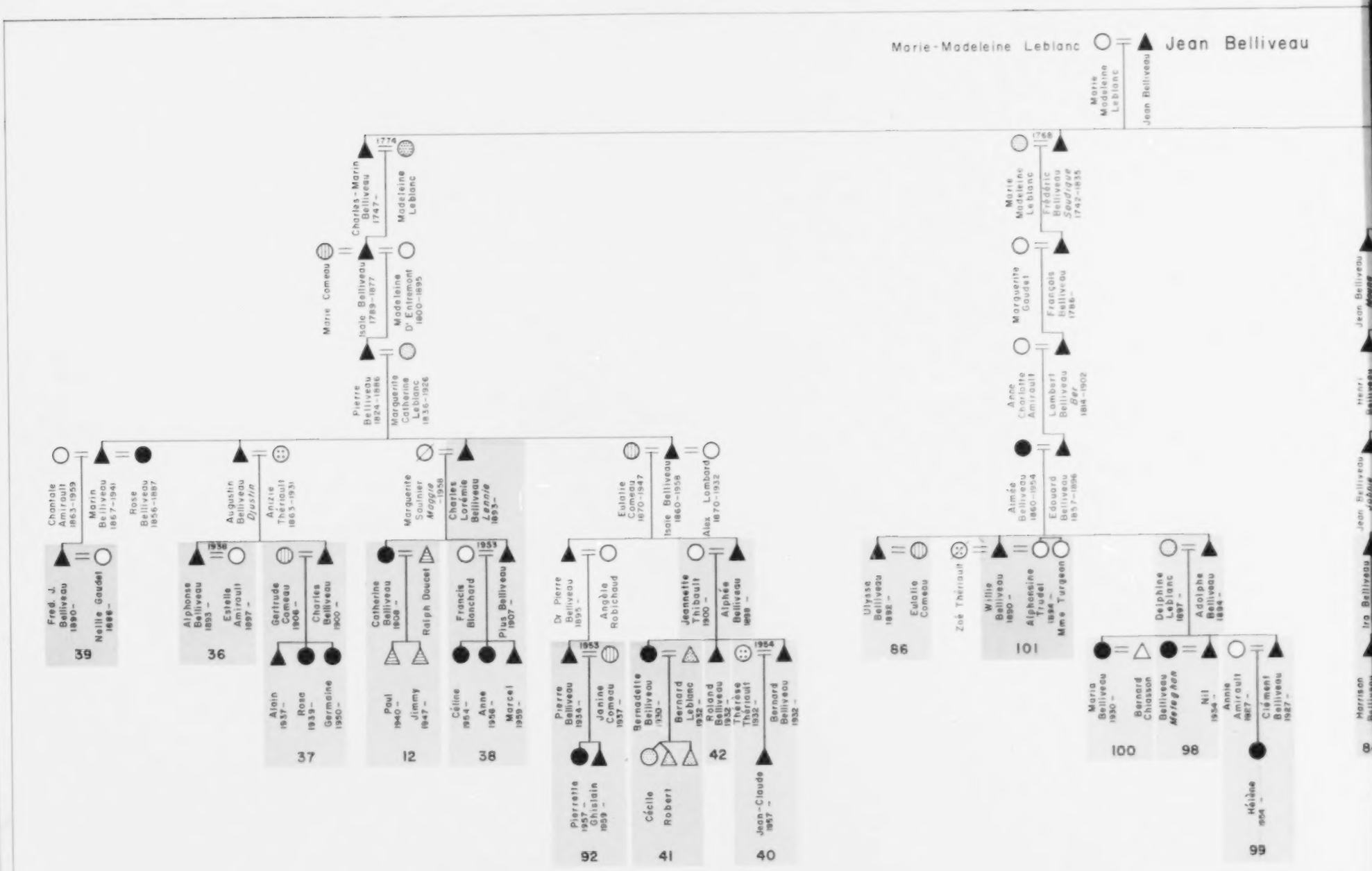

Dessinée au Laboratoire de cartographie, institut de géographie de l'université Laval

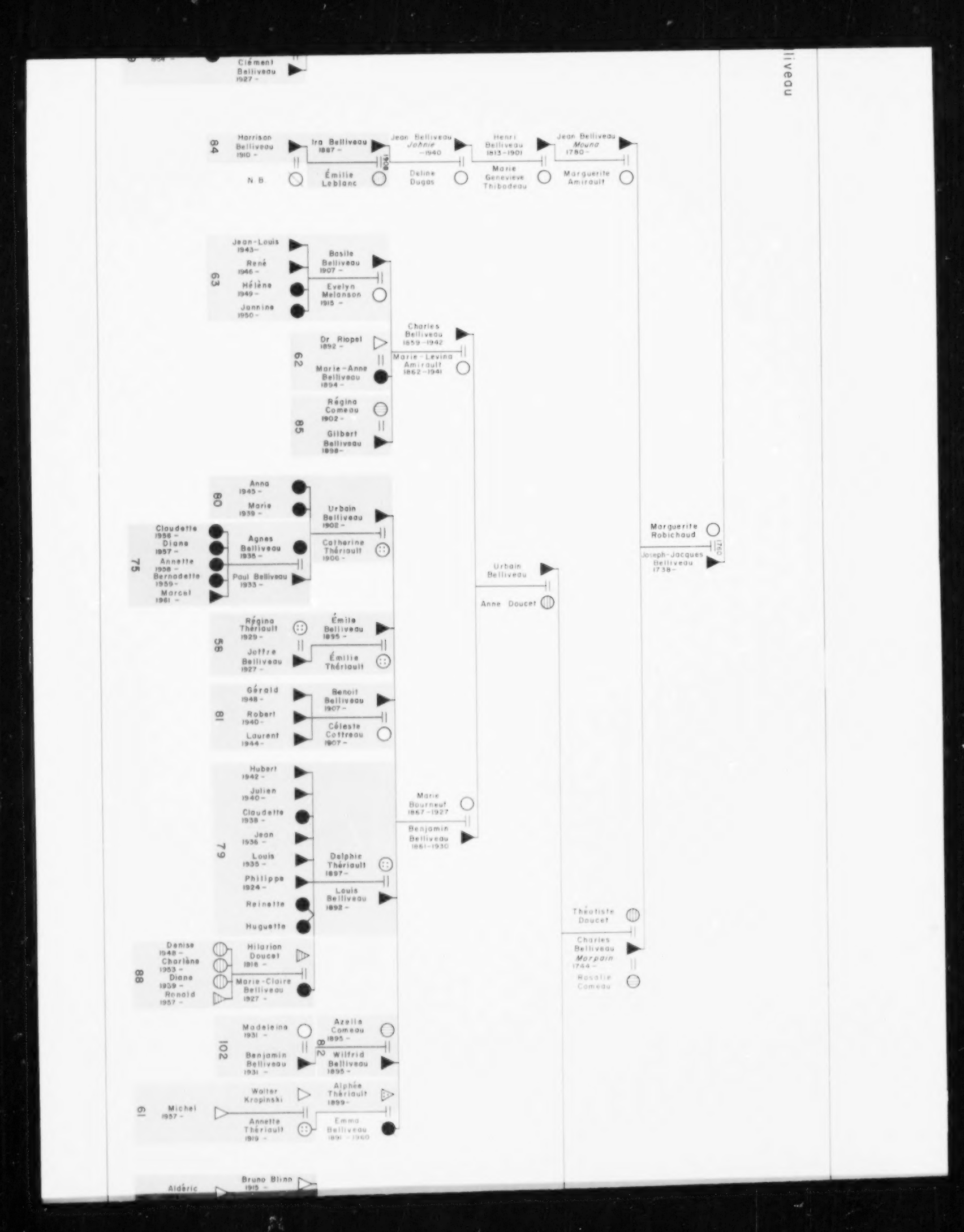
Clément Belliveau 1927 -
84
Harrison Belliveau 1910 -
Ira Belliveau 1887 -
Émilie Leblanc
Jean Belliveau Johnie -1940
Deline Dugas
Henri Belliveau 1813-1901
Marie Geneviève Thibodeau
Jean Belliveau Mouna 1780 -
Marguerite Amirault
N B
63
Jean-Louis 1943-
René 1946 -
Hélène 1949 -
Jannine 1950 -
Basile Belliveau 1907 -
Evelyn Melanson 1915 -
62
Dr Riopel 1892 -
Marie-Anne Belliveau 1894 -
Charles Belliveau 1859-1942
Marie-Levina Amirault 1862-1941
85
Régina Comeau 1902 -
Gilbert Belliveau 1898-
60
Anna 1945 -
Marie 1939 -
Urbain Belliveau 1902 -
Catherine Thériault 1906 -
75
Claudette 1956 -
Diane 1957 -
Annette 1958 -
Bernadette 1959 -
Marcel 1961 -
Agnes Belliveau 1935 -
Paul Belliveau 1933 -
Marguerite Robichaud
1765
Joseph-Jacques Belliveau 1738 -
Urbain Belliveau
Anne Doucet
56
Régina Thériault 1929 -
Joffre Belliveau 1927 -
Émile Belliveau 1895 -
Émilie Thériault
81
Gérald 1948 -
Robert 1940 -
Laurent 1944 -
Benoit Belliveau 1907 -
Céleste Cottreau 1907 -
79
Hubert 1942 -
Julien 1940 -
Claudette 1938 -
Jean 1936 -
Louis 1935 -
Philippe 1924 -
Reinette
Huguette
Marie Bourneuf 1867-1927
Benjamin Belliveau 1861-1930
Delphie Thériault 1897 -
Louis Belliveau 1892 -
Théatiste Doucet
Charles Belliveau Marpain 1744 -
Rosalie Comeau
88
Denise 1948 -
Charlène 1953 -
Diane 1959 -
Ronald 1957 -
Hilarion Doucet 1916 -
Marie-Claire Belliveau 1927 -
102
Madeleine 1931 -
Benjamin Belliveau 1931 -
Azelie Comeau 1895 -
82
Wilfrid Belliveau 1895 -
61
Michel 1957 -
Walter Krapinski
Annette Thériault 1919 -
Alphée Thériault 1899 -
Emma Belliveau 1891 - 1960
Aldéric
Bruno Blinn 1915 -

ANSE DES LAVALLÉE

LIGNAGE DES

BELLIVEAU

BELLIVEAU

THÉRIAULT

LEBLANC

COMEAU

DOUCET

AUTRES

△ homme

○ femme

^ enfants jumeaux

∅ décès

::: union libre

mariage

filiation

adoption

fraternité

la trame identifie un ménage

40 le numéro identifie une maisonnée

CARTE-SYNTHÈSE DES LIGNAGES À L'ANSE DES LA

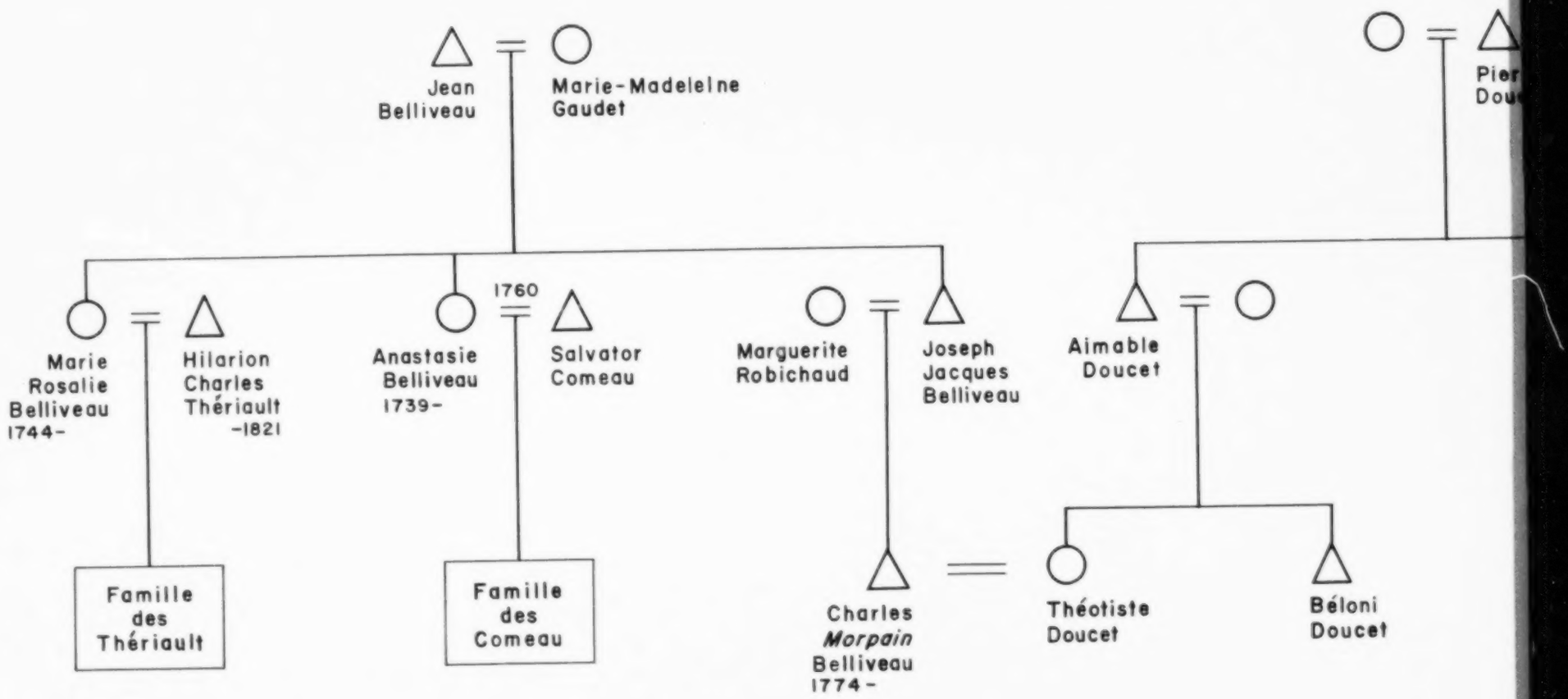

Dessinée au Laboratoire de carthographie, Institut de géographie de l' université Laval

SYNTHÈSE DES LIGNAGES À L'ANSE DES LAVALLÉE

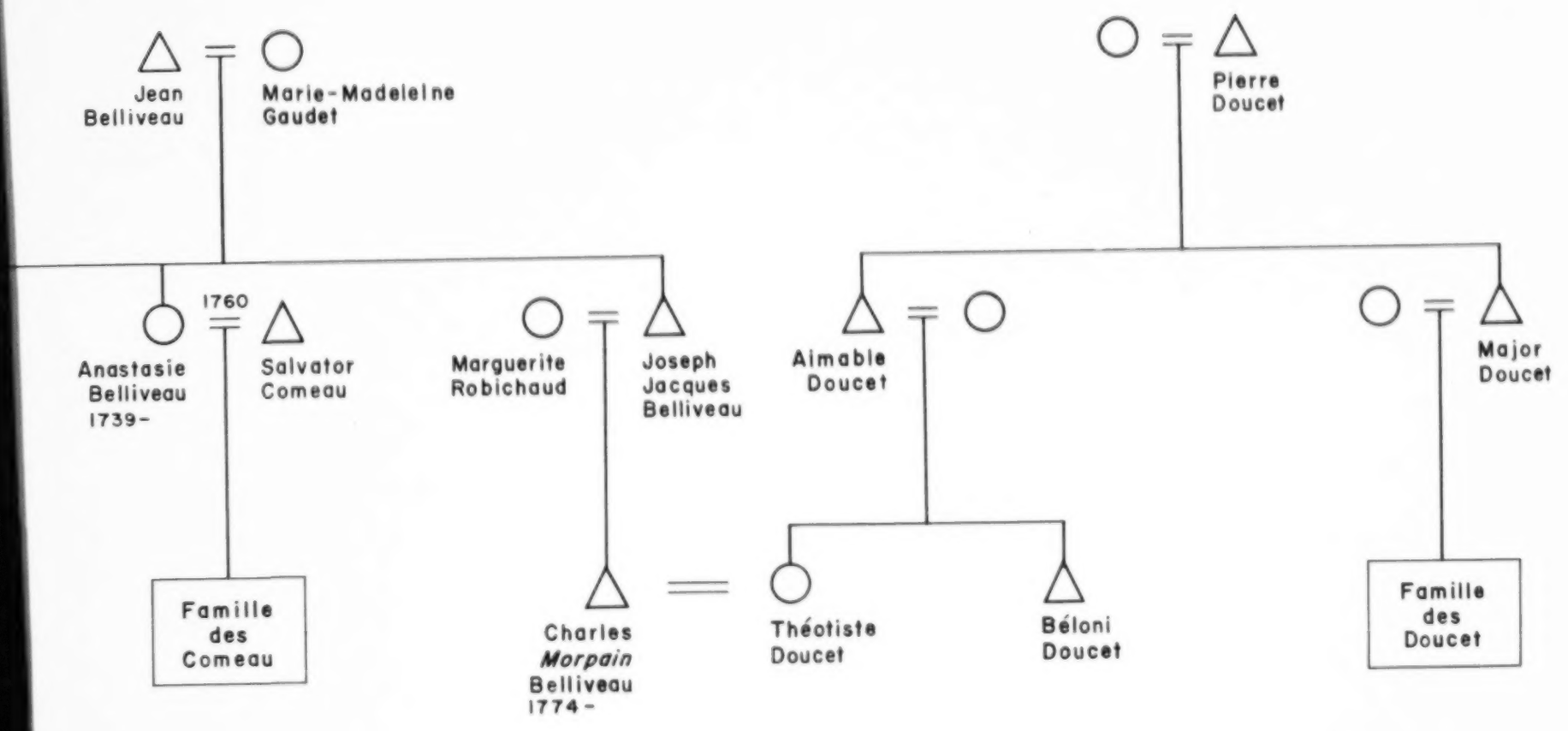

thographie, Institut de géographie de l'université Laval

Annexe B

Les lignages de l'Anse

Comme nous le disions au chapitre sur les lignées et l'idéologie parentale, quatre lignages intègrent toutes les familles à l'Anse-des-Lavallée, à l'exception de deux maisonnées d'immigration récente. Chacun de ces lignages remonte à un ancêtre-colonisateur, d'où le profond enracinement des Ansois, tant sur le plan de la généalogie que sur celui de la propriété terrienne. Les chefs de lignée sont Jean Belliveau, Hilarion Thériault, Salvator Comeau et Pierre Doucet. Comme il apparaîtra à l'examen de la charte-synthèse des lignages, la lignée d'Hilarion Thériault et celle de Salvator Comeau s'intègrent dans celle de Jean Belliveau, qui devient l'*ancêtre commun* de 89 familles et de 342 membres. Quant à la lignée de Pierre Doucet, elle interpénètre les trois autres lignages par les intermariages. Ce graphique pyramidal reflète bien, nous croyons, l'opacité et la fermeture du système de parenté acadien, en plus de nous fournir des hypothèses valables sur l'importance de la famille et de la parenté dans la survie acadienne.

La famille, durant longtemps, par sa fermeture sur l'extérieur et par sa consolidation de l'intérieur, a constitué une véritable barrière à la pénétration des idées étrangères. Elle a fourni les structures qui ont permis le repli sur soi et l'auto-suffisance. Elle s'est aussi assurée de la loyauté de ses membres en empêchant automatiquement tout mariage avec des étrangers (autre ethnie) ou des inconnus (généalogie inconnue). Tout ceci a contribué à maintenir le groupe en place et à consolider les traditions, tant et aussi longtemps que les changements techniques et économiques ne sont pas venus bouleverser sa structure et la dynamique de ses relations internes. On voit ainsi les mécanismes mêmes qui ont permis la survivance jusqu'aujourd'hui. En s'ouvrant sur le monde et en devenant pluraliste, la famille acadienne (de l'Anse) délaisse ses appuis séculaires, et peut difficilement préserver ou consolider l'idéologie acadienne traditionnelle.

Annexe C

L'inventaire généalogique

1. Nom de l'interviewer _____
2. Nom de l'informateur _____
3. Date de l'entrevue _____
4. Identification de la famille _____
5. Identification de la maison _____
6. Identification du village _____

Chef de famille

7. Nom de famille _____ Prénoms _____
   Surnoms _____
8. Âge (années) _____ Si décédé: Âge au décès _____
   Année du décès _____
   Lieu du décès _____
9. Lieu de naissance: nom du village (ville) _____
   Comté _____ Province _____
10. Origine ethnique _____ Langue _____
11. Appartenance religieuse _____ _____
12. Occupation principale:
    niveau _____ industrie _____
13. Occupation secondaire:
    niveau _____ industrie _____
14. Degré de scolarité _____
15. Principaux lieux de résidence et nombre d'années
    a) _____ _____
    b) _____ _____
    c) _____ _____
    d) _____ _____
    e) _____ _____
    f) _____ _____
16. Mariage a) Lieu du mariage _____
    b) Année du mariage _____
    c) Premier mariage _____ Second mariage _____

Épouse

17. Nom de famille _____ Prénoms _____
    Surnoms _____

18. Âge _____ Si décédée: Âge du décès _____

Année du décès _____

Lieu du décès _____

19. Lieu de naissance: nom du village (ville) _____

Comté _____ Province _____

20. Origine ethnique _____

21. Appartenance religieuse _____

22. Degré de scolarité _____

23. Principaux lieux de résidence et nombre d'années

a) _____ _____

b) _____ _____

c) _____ _____

d) _____ _____

e) _____ _____

f) _____ _____

24. Mariage: Premier mariage _____ Second mariage _____

a) Si second mariage, y a-t-il parenté avec le premier conjoint? ☐ oui ☐ non

b) Si oui, degré de parenté _____

c) Nom des enfants du premier lit (s'il y en a) _____

_____

Enfants vivants d'Ego et de son épouse

(Les mêmes questions reviennent pour chaque enfant)

Premier enfant (aîné)

25. Prénoms _____ Surnoms _____

26. Sexe: Masc. _____ Fém. _____

27. Âge _____ _____

28. Lieu de naissance: _____ _____

village *comté* *province*

29. Lieu de résidence: village (ville) _____

Comté _____ Province _____

30. État matrimonial:

célibataire _____

religieux _____

marié _____

veuf _____

séparé _____

31. Si marié, séparé ou veuf

a) Nom du conjoint(e) _____

b) Nom de son père _____

c) Lieu de naissance _____

d) Lieu du mariage _____

e) Nom des enfants — âge — et — sexe

_____ _____ _____

_____ _____ _____

_____ _____ _____

_____ _____ _____

_____ _____ _____

f) Origine ethnique _____ Langue _____

g) Religion _____

32. Occupation principale _____

Occupation secondaire _____

33. Degré de scolarité _____

_____

Premier enfant décédé

(les mêmes questions reviennent pour chacun des autres enfants décédés)

34. Prénoms _____

35. Sexe _____

36. Le décès

_____ _____ _____ _____

DIAGNOSTIC *LIEU* *âge au décès* *année*

37. Lieu de naissance _____

village *comté* *province*

38. État matrimonial au décès:

célibataire _____ religieux _____ marié _____ veuf _____ séparé _____

39. Si marié, séparé ou veuf:

a) Nom du conjoint(e) _____

b) Nom de son père _____

c) Lieu de naissance _____

d) Lieu du mariage _____

e) Nom des enfants — âge — et — sexe

_____ _____ _____

_____ _____ _____

_____ _____ _____

_____ _____ _____

_____ _____ _____

f) Origine ethnique _____ Langue _____

g) _____

40. Occupation principale _____

41. Degré de scolarité _____

Grands-parents paternels

Le père d'Ego

42. Nom de famille _____ Prénoms _____

Surnoms _____

43. Âge _____

Si décédé

a) Âge au décès _____

b) Lieu du décès _____

c) Année du décès _____

d) Diagnostic _____

44. Si vivant, lieu de résidence _____
village *comté* *province*

45. Lieu de naissance _____
village *comté* *province*

46. Origine ethnique _____

47. Occupation _____

48. Religion _____

La mère d'Ego

49. Nom de famille _____ Prénoms _____

Surnoms _____

50. Âge _____

Si décédée

a) Âge au décès _____

b) Lieu du décès _____

c) Année du décès _____

d) Diagnostic _____

51. Si vivante, lieu de résidence _____
village comté province

52. Lieu de naissance _____
village comté province

53. Origine ethnique _____

54. Religion _____

Grands-parents maternels

Le père de la femme d'Ego

55. Nom de famille _____ Prénoms

Surnoms _____

56. Âge _____

Si décédé

a) Âge au décès _____

b) Lieu de décès _____

c) Année du décès _____

d) Diagnostic _____

57. Si vivant, lieu de résidence _____
village *comté* *province*

58. Lieu de naissance _____
village *comté* *province*

59. Origine ethnique _____

60. Religion _____

61. Occupation _____

La mère de la femme d'Ego

62. Nom de famille _____ Prénom _____

Surnoms _____

63. Âge _____

Si décédée

a) Âge au décès _____

b) Lieu de décès _____

c) Année du décès _____

d) Diagnostic _____

64. Si vivante, lieu de résidence _____
village *comté* *province*

65. Lieu de naissance _____
village *comté* *province*

66. Origine ethnique _____

67. Religion _____

Frères et soeurs d'Ego

Premier

(Chacune de ces questions revient pour chaque frère et chaque soeur d'Ego)

68. Nom de famille _____ Prénoms _____

Surnoms _____

69. Sexe _____

70. Âge _____

Si décédé

a) Âge au décès _____

b) Année du décès _____

c) Lieu du décès _____

d) Lieu de la sépulture _____

71. Lieu de naissance _____
village *comté* *province*

72. Si vivant, lieu de résidence en 1962 _____
village *comté* *province*

73. Religion _____

74. Occupation _____

75. Degré de scolarité _____

Frères et soeurs de la femme d'Ego

Premier

(Chacune de ces questions revient pour chaque frère et chaque soeur)

76. Nom de famille _____ Prénoms _____

Surnoms _____

77. Sexe _____

78. Âge _____

Si décédé

a) Âge du décès _____

b) Année du décès _____

c) Lieu du décès _____

d) Lieu de la sépulture _____

79. Lieu de naissance _____
village *comté* *province*

80. Si vivant, lieu de résidence en 1962 _____
village *comté* *province*

81 Religion _____

82 Occupation _____

83 Degré de scolarité _____

84 Tableau généalogique de la maisonnée

85 Commentaires sur les membres de la maisonnée

Annexe D

Donation, arrangements de famille et testament dans la lignée de Jean Belliveau

Graphique XIV Contexte généalogique des testaments

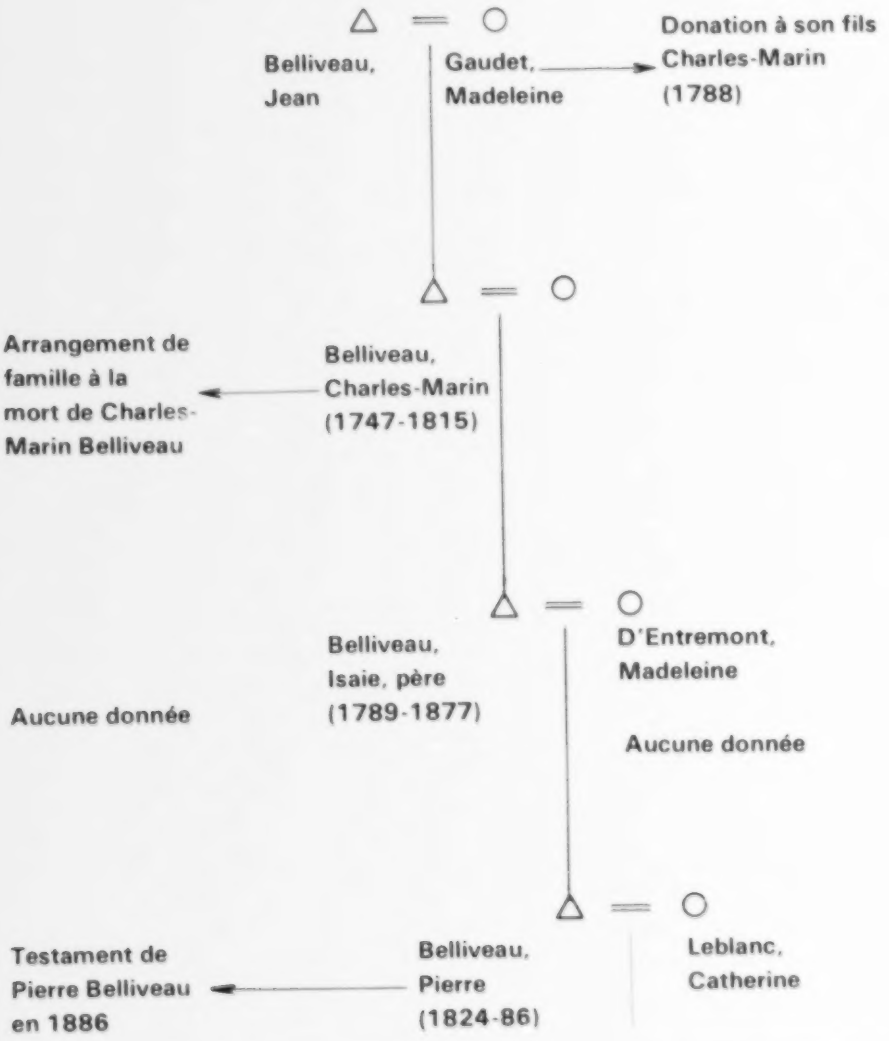

Pour de plus amples détails sur la lignée de Jean Belliveau, voir le chapitre VII, «Les lignées et l'idéologie parentale».

La donation de madame Jean Belliveau à son fils Charles-Marin Belliveau (1788)

«Je soussignée, Madelichon Godet veuve de Jean Belliveaux: reconnois par le présent avoir quitté, cédé et abandonné au profit de Charles Marin Belliveaux mon fils; une petite portion de preÿ nommée les Isles, avec les marres et tout ce qui en dépend; à la charge par le dit Charles Marin Belliveaux. Je me nourris et entretiens saine et malade ma vie durante; Bien entendû que la bouchure et le travail qui se trouve actuellement fait sur la dite portion de preÿ est compris dans la présente donnation; ce que j'ai signé de ma marque ordinaire après lecture faite le vingt six otobre mil sept cens quatre vingt huit, présence des témoins soussignés.»

La marque de la dite Vve Jean Belliveaux

«Nous soussignés ratifions, par le présent la donnation cy dessus.»

La marque de Frédéric Belliveaux
La marque de Vve Pierre Leblanc
La marque de Joseph Belliveaux
La marque de Salvator Commeau
La marque de Hilarion Terriaux
La marque de Marguerite Belivos
La marque de Magdeleine Belivos
La marque de Marie Tériault

Arrangement de famille à la mort de Charles-Marin Belliveau (1815)

«Know all men by these presents that we underwritten sons and daughters to the late Marin Beliveaux of the township of Clare in the County of Annapolis and Province of Nova Scotia, Charles, Joseph, Isaiah and Germaine Béliveaux four brothers, Mary now wife to Joseph Poncy Godetes and Natalia wife to Peter Godetes sisters have mutually agreed and do agree as follows in dividing among ourselves the succession of our honoured father.

Firstly, Charles, Isaiah and Germaine do oblige themselves to maintain their mother and do towards her what dutiful children are by nature and the commandments of God bound to do towards their parents and to that effect they pledge themselves and their worldly goods first to their mother, 2 to their brother Joseph and to their two above named sisters.

Secondly Charles having already had a lot of land at the time of his marriage, is to have the lot of marsh called Beaumont's, contiguous to that of Frederick Comeau in what is called here La Prée (sic) *des grosses Cocques and he is satisfied therewith.*

Thirdly, Joseph takes for his share McCullough's farm situated near Meteghan River and contiguous to the lot belonging to Charles Saulnier in Chevery's grant.

Fourthly, Mary now wife to Joseph Poncy Godetes takes and receives for her share the sum of fifty pounds. Halifax currency, the receipt whereof hereby acknowledged by her and her said husband and both declare to be stisfied therewith.

Fifthly, Natalia wife to Peter Godetes does accept for her share of the succession the fifth part of the lox her father owned in the first rear grant near what they call the commons and does declare with her said husband to be satisfied therewith.

Sixthly, the old farm with the dwelling house, barn, stable and other buildings there belonging, cattle, neat and black, sheeps, hogs, and the marsh, the lot of the rear grant owned by their father; the lot of John McCullough in the said rear grant, the four remaining fifth parts of the lot above mentionned near the commons are the share and portion of Isaiah and Germaine to be divided between them both as they shall think proper.

Finally, the above named parties as a token of their satisfaction and acceptance of and in full consent to the above articles; their mutual agreement in dividing amongst themselves the succession of their late father, and as a sign of their firm resolution to stand there by have freely, severally, and mutually as a security to one another set their hands and seals to these presents. At Clare this sixteenth day of June the year of our Lord one thousand eight hundred and fifteen#.

Signed and sealed in the presence of

L.G. Bourque (sa signature)
Charles Béliveaux (sa signature)
J.M. Sigogne, *justice of the peace* (sa signature)
Widow Marin Bélivaux (sa marque)
Charles Béliveaux (sa signature)
Joseph Bélivaux (sa marque)
Natalia Godetes (sa marque)
Peter Godetes (sa marque)
Isaie Bélivaux (sa signature)
Germain Bélivaux (sa signature)
Marie Godetes (sa marque)
Joseph Poncy Godetes (sa marque)

Testament de Pierre Belliveau (1886) (petit-fils de Charles-Marin)

«Know all men by these presents that I Peter I. Belliveau's Cove in the township of Clare, County of Digby and Province of Nova Scotia, former being of sound and disposing mind and memory do make and publish this my last will and testament.

First I recommand my soul to the almighty God and after my death give my body to the earth in which I wish to be buried with and according to the ceremonies and prayers of the Roman Catholic church.

Second I give and bequeath to my five sons Marin, Augustin, Adrien, Isai and Charles Laurene to equally divide amongst them the following descen-

ded lands and premises with all the houses, farms buildings of all kinds. First the land and farm on which I now reside and which is bounded as follows on the Northeasterly by the water of St. Marys Bay, Easterly by lands owned by Lévi Gaudet, Southwesterly by rear of Second division of lands and westerly by lands owned by Lévi Gaudet, also another piece of parcel of land and situated in Clare in the second division of land and fronting the above described and bounded as follows. West by rear lines of the first division of lands, East by the rear land of third division of lands and lands of Charles D. Dugas, Northeasterly by lands of Saturien Comeau and Southwesterly by lands of John A. Dugas also another piece or parcel of marsh land situated in Clare at or about Grosses Coques River so called and known as Jean Baste Marsh and also another piece or parcel of marsh land situated in Clare also and known as the Pré des Plats. I also bequeath and give to my five sons above mentioned all my cattle of every kind that is homed and unhomed and all the agricultural implements.

Third, I give and bequeath to my wife Catherine Belliveau the sum of two hundred dollars.

Fourth, I give and bequeath to my daughter Elline Belliveau the sum of one hundred dollars.

Fifth, I give and bequeath to my daughter Emma the sum of one hundred dollars.

Sixth, I give and bequeath to my daughter Annie the sum of one hundred dollars.

Seventh, I give and bequeath to my daughter Irene the sum of one hundred dollars.

Eighth, I give and bequeath to Désiré Belliveau (when twenty one years of age) the sum of one hundred dollars.

Ninth, it is also my will and wish that my five sons Marin, Augustin, Isai, Adrien, Charles Laurene, will and shall maintain and lodge their sisters and mother as long as be unmarried and in case they will get married, they will have to provide for them a marriage portion according to the use of the county.

Tenth, I appoint John C. Therriau of Belliveaus Cove County of Digby and Province of Nova Scotia and my son Marin Belliveau of Belliveaus Cove County and Province aforesaid executors of this my last will and Testament.

In witness whereof I the said Peter I. Belliveau set my hand and seal hereinto this twentyeth day of May in the year of our Lord one thousand, eight hundred and eighty six.

Signed sealed published and declared by the said Peter I. Belliveau as and for his last will and Testament in presence of us and in the presence of each other and at his request have hereinto subscribed our names as witnesses.

Signed:

Luke B. Doucett

O.A. Soucie

Peter I. Belliveau *(Legal Seal)*

Annexe E

Liste des ouvrages cités

Arsenault, Bona

Histoire et généalogie des Acadiens, Conseil de la vie française en Amérique, 2 vol., Québec, 1965.

Chartrand, Francine

L'idéologie de survivance chez les Acadiens de Portsmouth, Thèse de maîtrise, Université Laval, Québec, 1963.

Choisy, Albert

Les généalogies génévoises, Familles admises à la bourgeoisie avant la réformation, A. Kundig, Genève, 1947.

Dagnaud, P.M.

Les Français du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse, (R.P. Jean-Mandé Sigogne, Apôtre de la Baie-Ste-Marie et du Cap-de-Sable, 1799-1844), Librairie centrale (Vve C. Marion), Besançon, 1905.

Fortin, Gérald

«Les changements socio-culturels dans une paroisse agricole», *Recherches sociographiques*, vol. II, nº 2, p. 151-170, Université Laval, Québec, 1961.

Fortin, Gérald et Émile Gosselin

«La professionalisation du travail en forêt», *Recherches sociographiques*, vol. I, nº 1, p. 33-60, Université Laval, Québec, 1960.

Foster, George M.

Traditional Cultures and the Impact of Technological Change, Harper & Row, Publishers, New York, 1962.

Garigue, Philippe

«French Canadian Kinship and Urban Life», *Études sur le Canada français*, Presses de l'Université de Montréal, p. 63-76, Montréal, 1958.

Gérin, Léon

«La famille canadienne-française, sa force, ses faiblesses; Le paysan de Saint-Irénée, hier et aujourd'hui», *Ingénieur: Revue trimestrielle canadienne*, XIX, p. 35-63, Association des Diplômés de polytechnique, Montréal, mars 1932.

Gérin, Léon

«L'habitant de Saint-Justin, Contribution à la géographie sociale du Canada», *Mémoires et comptes rendus de la Société royale du Canada*, 2e série, vol. IV, p. 139-216, Ottawa, 1898.

Gérin, Léon

Le type économique et social des Canadiens, Éditions de l'A.C.F., Montréal, 1938.

Godbout, Archange

«Nos ancêtres au XVIIe siècle», *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec des années 1951 et s.*

Gosselin, Émile et Marc-Adélard Tremblay

«Loomervale: un cas de désintégration sociale», *Recherches sociographiques*, vol. I, nº 3, p. 309-342, Université Laval, Québec, 1960.

Hughes, Charles C., Marc-Adélard Tremblay et al.

People of Cove and Woodlot, Basic Books, Inc., New York, 1960.

Khartchev, A. G.

«Les problèmes de la famille et leur étude en U.R.S.S.», *Revue internationale des sciences sociales*, vol. XIV, nº 3, p. 581-592, UNESCO Publications Center, Paris, 1962.

Leighton, Dorothea C. et al.

The Character of Danger, Basic Books, Inc., New York, 1963.

Miner, Horace

St. Denis, A French-Canadian Parish, University of Chicago Press, Chicago, 1939.

Murdock, George Peter

Social Structure, Macmillan, New York 1949.

Piddington, Ralph

«A Study of French-Canadian Kinship», *International Journal of Comparative Sociology*, vol. XI, p. 3-32, York University, Department of Sociology, Toronto, mars 1961.

Province de Québec

Le rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, 1940-41.

Richard, Camille

L'idéologie de la première convention nationale acadienne, Thèse de maîtrise, Université Laval, Québec, 1960.

Rioux, Marcel

Belle-Anse (Bulletin nº 138), Musée national du Canada, Ottawa, 1957.

Rioux, Marcel

Description de la culture de l'Île-Verte (Bulletin nº 133), Musée national du Canada, Ottawa, 1954.

Rioux, Marcel

«Kinship Recognition and Urbanization», dans *Contributions to Anthropology, 1959* (Bulletin Nº 173), Musée national du Canada, Ottawa, 1961.

Smith, Robert J. et Alexander H. Leighton

«A Comparative Study of Social and Cultural Change», *Proceedings of the American Philosophical Society*, vol. XCIX, nº 2, American Philosophical Society, Philadelphia, avril 1955.

Tanguay, Cyprien

Le dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours (1608-1760), 7 vol., E. Sénécal & Fils, Montréal, 1861-1890.

Tremblay, Marc-Adélard

«Évolution de la structure familiale à l'Anse-des-Lavallée», *Recherches sociographiques*, vol. IV, nº 3, p. 351-357, Université Laval, Québec, 1963.

Tremblay, Marc-Adélard

«Les Acadiens de la Baie-Française: l'histoire d'une survivance», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. XV, no 4, p. 526-555, Institut d'histoire de l'Amérique française, Outremont, mars 1962.

Tremblay, Marc-Adélard

«L'état des recherches sur la culture acadienne», *Recherches sociographiques*, vol. III, nº 1-2, p. 145-167, Université Laval, Québec, janvier-août 1962.

Tremblay, Marc-Adélard

«Les tensions psychologiques chez le bûcheron: quelques éléments d'explication», *Recherches sociographiques*, vol. I, nº 1, p. 61-82, Université Laval, Québec, 1960.

Tremblay, Marc-Adélard

«Le transfert culturel: fondement et extension dans le processus d'acculturation», *Anthropologica*, vol. IV, nº 2, p. 293-320, Canadian Research Centre for Anthropology, Ottawa, 1962.

Tremblay, Marc-Adélard

«Niveaux et dynamismes d'acculturation des Acadiens de Portsmouth», *Anthropologica*, vol. III, nº 2, p. 202-251, Canadian Research Centre for Anthropology, Ottawa, 1961.

Tremblay, Marc-Adélard

The Acadians of Portsmouth, A Study in Culture Change, Thèse de doctorat, Université Cornell, Ithaca, 1954.

Tremblay, Marc-Adélard

«The Key Informant Technique: A Non-Ethnographic Application», *American Anthropologist*, vol. LIX, nº 4, p. 688-701, American Anthropological Association, Washington, 1957.

Tremblay, Marc-Adélard et Gérald Fortin

Les comportements économiques de la famille salariée du Québec, Presses universitaires de Laval, Québec, 1964.

Tremblay, Marc-Adélard et Gérald Fortin

«Les loisirs de la famille salariée dans la société technique», *Service social*, vol. XII, nº 1-2, p. 28-55, Presses universitaires de Laval, Québec, janvier-septembre 1963.

Tremblay, Marc-Adélard et Émile Gosselin

«Le continuum pauvreté-prospérité: son utilité en tant qu'indicateur de désintégration sociale», *Service social*, vol. IX, nº 3, p. 3-28, Presses universitaires de Laval, Québec, 1960.